

# JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE  
et de la Société magnétique de France, paraissant tous les mois

Directeur : H. DURVILLE

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

## MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1<sup>er</sup> Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2<sup>e</sup>, M. BURG. — 3<sup>e</sup>, M. MAITREJEAN. — 4<sup>e</sup>, M. DE CASTI — 5<sup>e</sup>, M. DONATO. — 6<sup>e</sup>, M. H. DURVILLE. — 7<sup>e</sup>, M. CH. FAUVETY. — 8<sup>e</sup>, M. FROMENT. — 9<sup>e</sup>, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10<sup>e</sup>, M. le Docteur BÉNARD. — 11<sup>e</sup>, — 12<sup>e</sup>, M. MOUTIN — 13<sup>e</sup>, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14<sup>e</sup>, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15<sup>e</sup>, — 16<sup>e</sup>, M. le Commandant TARNIER. — 17<sup>e</sup>, — 18<sup>e</sup>, — 19<sup>e</sup>, M. ROUXEL. — 20<sup>e</sup>, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21<sup>e</sup>, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22<sup>e</sup>, M. FABART. — 23<sup>e</sup>, M. PAPUS. — 24<sup>e</sup>, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25<sup>e</sup>, M. DELMAS-MARSALET. — 26<sup>e</sup>, M. le Docteur — 27<sup>e</sup>, M. le Docteur DUPOUY. — 28<sup>e</sup>, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29<sup>e</sup>, M. F.-J. CAZALIS. — 30<sup>e</sup>, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31<sup>e</sup>, M. ST. DE GUAITA. — 32<sup>e</sup>, M. A. SIMONIN. — 33<sup>e</sup>, M. le Docteur DENIAU. — 34<sup>e</sup>, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35<sup>e</sup>, M. le Docteur MORA. — 36<sup>e</sup>, M. BOUVÉRY. — 37<sup>e</sup>, M. G. DÉMAREST. — 38<sup>e</sup>, M. J. LERMINA. — 39<sup>e</sup>, M. MILO DE MEYER. — 40<sup>e</sup>, M. E. MICHELET.

## CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Septis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — LE Docteur G. DE MESSIMY, *à Puéchabon, Hérault*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, *à Nîmes*. — LE Docteur MIRGOWITCH, *à Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,  
et dans tous les bureaux de poste

A titre de *Prime*, l'abonnement est plusieurs fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1<sup>o</sup> Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE : — Avec 12 des anciens numéros du journal : — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un \* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.
- 2<sup>o</sup> Avec un portrait peint à l'huile de 10 francs. (Demander le bon.)
- 3<sup>o</sup> Avec un abonnement d'un an à la *La Lumière*.

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux, et sont expédiées partout, moyennant 1 f. 30 p<sup>r</sup> port et embai.

Tirage mensuel : 15.000 Exemplaires

Le service du Journal est fait : au Président de la République, aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés, au Préfet de police, à la Magistrature, de bout, à la Magistrature assise, à la presse politique, scientifique, médicale et littéraire de la France et de l'étranger, etc.

# Société Magnétique de France

## CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1. siège MM. Conard.	21. siège MM. Froment.
2. — Berthet.	22. — Grinevald.
3. — Bouvery.	23. — Guyonnet du Pérat.
4. — Burg.	24. — Jacquillat.
5. — F.-J. Cazalis.	25. — Le docteur Bénard.
6. — Chauvières.	26. — Lessart, ancien magistrat.
7. — Christin.	27. — Létrange.
8. — Collas.	28. — J. Lévy.
9. — Daniaud.	29. — Amédée-H. Simonin.
10. — Suzaine.	30. — Aubertin.
11. — Jamet.	31. — Reveilhac.
12. — Courlet.	32. — Noguès, ingénieur civil des mines
13. —	33. — Landrin.
14. — Desvignes.	34. — Pennel.
15. — Michelet, homme de lettres.	35. — Bouleau.
16. — Lacroix.	36. — G. Demarest.
17. — L. Duchemin, homme de lettres.	37. — Ouliste.
18. — H. Durville.	38. — Bossong.
19. — Forestier, avocat.	39. — Maîtrejean.
20. — Hénot.	40. — Vivant.

## CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lageais, instituteur à Limoges.
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	Lagüe, à St-Etienne-de-Baigorry (Basses-Pyrénées).
A. Bernard, à Saint-Quentin.	Lalanne, à Lespéron (Landes).
G. Bertelot, à Orléans.	J. Martin, à Troyes.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	H. de Martin, à Narbonne.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	Martres, négociant à Mautauban.
Bornard-Collard, à Chanay (Ain).	Métals, huissier à Loudun.
Chomier, à Saint-Etienne.	le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne).
J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.	J. Morgon, à Thoissey (Ain).
le docteur Cornilleau, au Mans.	Nicolopulo, à Marseille.
— David, à Sigean (Aude).	H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).
Dac, à Toulon, Var.	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Jacquet de May, pharmacien à Rennes.	MM. E. Otto, à Lantouque (Alpes-Maritimes)
Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).	Revel, à Lyon.
le docteur Dupouy, à Larroque (Gers).	le docteur Ripeault, à Dijon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	E. Rouquette, Blanac (Gard)
Gérard, artiste photographe, à Rennes.	Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	A. Suire, publiciste à Parthenay.
Itier, à Agen.	Teller-Budan, à Roulogne-sur-Mer.
J. Jung, à Bordeaux.	Ad. Villebien à Caen.

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	le docteur Letoquart, à New-York.
le docteur Bernier, à Jacmel, Haïti.	Henry Marcopoli, Alep, Turquie d'Asie.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
Bourksar, à Odessa, Russie.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie.	Rosat, aux Granges Suisse.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas, à Trinidad Colo, Etats-Unis.

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- « L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.
- « L'Union spirite » de Reims, représentée par M. Monclin, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

## COMITÉ DE DIRECTION POUR 1893

MM. X. . . . .	Président d'honneur.
le docteur Flasschen. . . . .	Vice-président d'honneur.
Desjardin de Réglu. . . . .	—
Fabius de Champville . . . . .	Président.
le docteur Mora. . . . .	Vice-Président.
— Bénard. . . . .	—
H. Durville. . . . .	Secrétaire général.
Burg . . . . .	Secrétaire
Maîtrejean . . . . .	—
Demarest. . . . .	—

## CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de Nauckhoff, Deniau, Bénard ; les magnétiseurs H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

**Extrait des statuts de la Société.** — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays, dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

**Séances de la Société.** — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social ; le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander par invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

## CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnéscope . . . . . 300 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Prix du Magnétisme.

1<sup>er</sup> un prix de 200 fr. ; 2<sup>e</sup> un prix de 100 fr.

Aux deux meilleurs mémoires traitant de la question suivante : Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme. — Les mémoires devront être remis d'ici au 31 octobre 1893.



**LIGUE NATIONALE  
pour le libre exercice de la Médecine**

Dans sa réunion du samedi 4 février, la commission d'organisation de la Ligue a décidé que le 1<sup>er</sup> Congrès national du libre exercice de la médecine serait tenu à Paris, dans le courant de novembre 1893.

La cotisation minimum est fixée à 10 francs. Elle donnera droit à l'entrée de toutes les séances, aux discussions et au compte rendu du Congrès. Ceux qui verseront une somme inférieure à 10 fr. recevront une invitation qui leur permettra d'assister aux séances.

Une réunion aura lieu, au siège de la Ligue, le samedi 1<sup>er</sup> avril, à 9 heures du soir, pour établir le programme des questions qui seront discutées au Congrès. Tous les intéressés sont instamment priés d'y assister. Ceux de la province et des colonies devront envoyer leurs vœux et propositions nettement formulés. (Il ne sera pas fait d'invitations personnelles.)

Sur la dénonciation du docteur L. Duchesne, président du Syndicat des médecins du département de la Seine, le zouave Jacob vient d'être condamné à 15 francs d'amende pour exercice illégal de la médecine.

Par décision du comité directeur de la Ligue, une somme de 50 fr. a été envoyée à M. R. Aucher, pour lui venir en aide, dans le procès en exercice illégal de la médecine que lui intente le parquet de Loudun.

« La Société magnétique de France, dont le secrétaire général est M. Durville, a établi, 23, rue Saint-Merri, une clinique où les malades sont traités par le magnétisme curatif. Plusieurs membres de cette Société sont docteurs en médecine.

« Le président du Syndicat des médecins du département de la Seine a porté plainte au parquet, contre M. Durville et contre la clinique de la Société. Une enquête a amené un rapport favorable aux magnétiseurs.

« Ceux-ci, pourtant, ne demanderaient pas mieux que d'être poursuivis, afin de pouvoir défendre leurs idées. En tous cas, la lutte est ouverte entre le syndicat des médecins et les guérisseurs non diplômés. » (*Le Gaulois*, 7 janvier.)

Une dizaine de grands journaux ont reproduit des notes analogues. C'est tout ce que nous savons du résultat de la plainte portée par les délateurs qui représentent l'infime minorité des médecins de la capitale.

Souscriptions reçues des adhérents à la Ligue :  
*Listes précédentes.* . . . . . 2,402 fr. 90

M. G. BERNARD, 10 fr.; M. J. MARTORANA (2<sup>e</sup> versement), 10 fr.; M. PIERROT (2<sup>e</sup> versement), 7 fr.; M. BORNARD - COLLIARD (2<sup>e</sup> versement), 5 fr.; M. COURLET, 5 fr.; M. B. DE MONVEL, 4 fr.; M. LAGÜE (2<sup>e</sup> versement), 3 fr.; M. ALLART, 2 fr. 10; M. DEPIERRE, 2 fr.; Mme PORODEAU, 2 fr.; Mlle M. BERGER, 2 fr.; M. BOUGE, 1 fr. 50; M. TARBOURIECH, 55 cent.; M. AUCHER, 20 fr.; M. ALHAIZA, 26 fr. 25.

Total au 31 janvier . . . . . 2,503 fr. 30

**SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE**

Séance du 31 décembre 1892

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. FABIUS DE CHAMPVILLE.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

**Admissions et nominations**

Sur la proposition du comité, M. BOUVERY, qui cesse de faire partie des membres actifs, est nommé membre d'honneur à l'unanimité.

M. HELT, présenté par M. Durville, est admis en qualité de membre adhérent à l'unanimité.

M. Durville fait une série d'expériences sur le magnétisme des ondes sonores avec plusieurs sujets.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Séance du 28 janvier 1893

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. OOSTE.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

**Admissions et nominations**

M. le docteur Gaston DE MESSIMY, présenté par le comité, est admis en qualité de correspondant d'honneur à l'unanimité.

M. Host, présenté par M. Durville, est admis en qualité de membre adhérent.

M. ROSAT, aux Granges (Suisse), présenté par M. Chossat, est admis en qualité de correspondant étranger à l'unanimité.

**Communications diverses**

M. Durville annonce la perte d'un des fondateurs de la société : M. F.-J. CAZALIS, décédé, à Téhéran, le 3 septembre dernier. C'est sur la proposition de M. Cazalis, qui fut l'un de ses vice-présidents, que la Société organisa sa clinique. Tous ceux qui ont connu cet admirateur du Magnétisme, dont il fit toujours un ardent propagateur, lui garderont un bon souvenir.

M. Courlet communique une liste de 42 malades affectés des cas les plus divers qui, sur ses conseils, ont été guéris au moyen du Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

M. Démarest lit les communications et propositions suivantes :

1<sup>o</sup> Une lettre de M. G. FABIUS DE CHAMPVILLE, président, qui, absent de Paris, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance;

2<sup>o</sup> *Curieuses expériences de Magnétisme*, par M. le docteur G. DE MESSIMY, correspondant d'honneur;

3<sup>o</sup> *Guérison d'une broncho-pneumonie*, opérée en deux jours, par M. CONART, membre du conseil administratif;

4<sup>o</sup> Un *Rapport* de M. BORNARD-COLLIARD, correspondant, sur l'état actuel du Magnétisme dans sa localité;

5<sup>o</sup> Une proposition de MM. Chossat et Lagüe, correspondants, pour la fondation d'une caisse spéciale destinée à fournir gratuitement aux malades indigents les aimants et les consultations somnambuliques qui leur sont nécessaires.

Cette proposition n'est pas acceptée.

Le secrétaire général faisant fonctions de trésorier présente les livres et la comptabilité de la Société. Il résulte de la vérification des comptes que, pendant l'année qui vient de s'écouler, les recettes se sont élevées à 673 fr. 45; les dépenses à 566 fr. 90. Il reste donc en caisse, aujourd'hui, la somme de . . . . . 106 fr. 55

Le comité directeur de la Société se démet de ses fonctions. La séance est levée à 10 h. 1/2.

**Assemblée générale**

28 janvier 1893

La séance est ouverte à 10 h. 1/4, sous la présidence de M. HÉNOT.

Le secrétaire général lit son rapport sur l'état de la Société; puis, sur sa proposition, l'assemblée procède à la nomination du comité directeur pour l'année 1893.

Le comité est ainsi constitué :

MM. X....., président d'honneur.  
 Le Dr FLASCHEN, vice-président d'honneur.  
 Le Dr DESJARDIN DE RÉGLA, id.  
 FABIUS DE CHAMPVILLE . . . . . président.  
 Le Dr MORA . . . . . vice-président.  
 Le Dr BÉNARD . . . . . id.  
 H. DURVILLE, . . . . . secrétaire général.  
 BURG, . . . . . secrétaire.  
 G. DÉMAREST, . . . . . id.  
 MAITREJEAN, . . . . . id.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire général,  
 H. DURVILLE.

## RAPPORT ANNUEL

à la " Société magnétique de France "

MESDAMES, MESSIEURS,

À la dernière assemblée générale, la Société comptait 193 membres.

Depuis, nous en avons admis 21 (4 membres d'honneur et 17 correspondants ou adhérents), ce qui porte, à ce jour, le nombre des membres à 214. Nous en avons perdu 35 (2, par suite de décès: MM. Sainton-Moses et Cazalis et 33, par suite de démission ou de radiation).

Il reste donc aujourd'hui 179 sociétaires ainsi répartis:

35 membres d'honneur formant le conseil scientifique de la Société;

20 correspondants d'honneur;

3 sociétés correspondantes;

35 membres actifs formant le conseil administratif de la Société;

40 correspondants nationaux;

19 correspondants étrangers.

En retranchant 5 membres actifs faisant partie du conseil scientifique et qui font double emploi dans cette nomenclature, il reste 26 adhérents n'ayant aucune fonction.

Parmi nos sociétaires, on compte 31 médecins, 4 professeurs des universités, 1 capitaine de frégate, 1 officier supérieur en retraite, 2 ecclésiastiques, 1 pharmacien, etc., etc. Environ 80 savants, hommes de lettres, publicistes, ont publié des travaux plus ou moins importants sur le magnétisme ou les questions qui s'y rattachent.

On remarquera que, depuis l'année dernière, le nombre des sociétaires a sensiblement diminué. Cela tient à ce que nous en avons rayé une trentaine qui, depuis plusieurs années, ne payaient pas leur cotisation et ne faisaient même pas acte de présence.

Malgré cette diminution numérique, la Société est en pleine prospérité. Plus que les années précédentes, elle a donné des preuves de vitalité. Deux concours, avec prix, relatifs aux questions suivantes ont été établis: 1° " Prix du Magnétoscope ", 300 fr., remis par

le directeur du " Journal du Magnétisme ", pour récompenser l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité physique de l'agent magnétique et la polarité humaine; 2° " Prix du Magnétisme ", 200 fr. et 100 fr. recueillis par voie de souscription.

Ces deux concours ne seront pas sans importance. Le premier stimulera le zèle des chercheurs qui arriveront certainement, dans un avenir plus ou moins éloigné, à découvrir un instrument montrant aussi bien le magnétisme humain que l'aimant montre le magnétisme terrestre. Le second, je l'espère, servira à établir d'une façon nette et précise les analogies et les différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme; double question assez complexe pour que les magnétiseurs, presque tous, l'un avec l'autre, ces deux ordres de phénomènes qui sont pourtant aussi différents dans leur nature que par les effets qu'ils produisent.

D'autre part, comme notre président l'affirmait à l'une de nos dernières réunions, la Société a vu naître dans son sein une association. " La Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine ", qui emploiera toute son influence afin d'obtenir des pouvoirs législatifs la libre pratique du magnétisme que la nouvelle loi sur l'exercice de la médecine semble mettre exclusivement à la disposition des médecins qui ne le connaissent pas, et qui plus est, ne paraissent guère disposés à l'apprendre.

En disant que les médecins ne connaissent pas le magnétisme, je ne pense pas dire que tous les médecins sont dans ce cas; loin de là est ma pensée. À côté de ceux qui, suivant les traditions routinières de l'enseignement officiel, font de la médecine un métier et des malades autant de clients leur appartenant, il y a encore des amis de la vérité pour lesquels l'art de guérir est un sacerdoce. Ceux-ci ne rougissent pas d'employer les moyens curatifs que nous employons. Oui, mesdames et messieurs, il y a parmi les médecins des partisans dévoués du magnétisme; il y en a même beaucoup et leur nombre s'accroît de jour en jour. Ils l'appliquent souvent eux-mêmes et sont toujours heureux de le voir appliquer par des praticiens dévoués, quoique ceux-ci ne soient pas sortis de leurs écoles. Comme les magnétiseurs de la génération qui nous a précédés, ils ont pris pour devise: « La vérité, n'importe par quelle bouche; le bien, n'importe par quelles mains. » Par ce temps d'égoïsme et d'injustice à outrance, c'est une justice à leur rendre; et la Société, qui en compte une trentaine dans son sein, leur rend un éclatant hommage.

L'album de notre Société, qui s'est encore enrichi, renferme le portrait d'une cinquan-

taine de sociétaires et quelques photographies qui ne sont pas sans intérêt.

Nos finances se sont accrues et notre clinique a reçu un nombre de malades bien plus considérable que les années précédentes. Sur ces deux sujets, je vais vous donner des chiffres et des détails dont l'importance ne vous échappera pas.

### FINANCES

Comme on l'a vu à la vérification des comptes, les recettes de la société se sont élevées à 673 fr. 45, les dépenses à 566 fr. 90. A ce jour, il nous reste donc en caisse la somme de . . . . . 106 fr. 55

En ajoutant à cette somme 300 fr., représentant le " Prix du Magnéscope " et 547 fr. 75, montant de la souscription recueillie pour fonder le " Prix du Magnétisme ", l'avoir de la société est représenté aujourd'hui par une somme de . . . . . 954 fr. 30

### CLINIQUE

Sous la direction des médecins qui ont bien voulu donner leur concours à cette œuvre, les magnétiseurs de la Société ont fait à 9 heures du matin, les jeudis et dimanches, excepté certains jours de fête, 97 séances exclusivement appliquées au traitement des maladies.

A la dernière assemblée générale, il restait 33 malades en traitement. Depuis, nous en avons reçu 111 nouveaux parmi lesquels 60 femmes, 41 hommes et 10 enfants au-dessous de 12 ans. 13 de ceux qui avaient quitté le traitement l'année dernière après avoir obtenu une amélioration plus ou moins grande, sont revenus cette année; ce qui porte le nombre des malades que nous avons traités à 157.

18 ont quitté au début du traitement, sans en donner la raison; plusieurs se disaient pourtant améliorés dès les premières séances. 12 ont été obligés de quitter le traitement avant d'avoir obtenu une guérison complète tout en se déclarant satisfaits.

7 ont quitté le traitement au bout d'un certain temps sans avoir éprouvé qu'une amélioration momentanée.

45 ont quitté le traitement après avoir obtenu une amélioration plus ou moins grande.

36 ont été complètement guéris.

37 qui sont en bonne voie de guérison, restent en traitement.

Quelques cas réputés incurables, ou tout au moins traités sans succès par la médecine classique ont été rapidement guéris; mais pour le plus grand nombre, il a fallu de nombreuses séances.

Les affections que nous avons traitées avec le plus de succès sont: l'anémie, le rhumatisme, les névralgies, les troubles nerveux, les maux de tête, les troubles digestifs, les battements et palpitations de cœur, certaines affections de la matrice et des ovaires.

Voici l'exposé de quelques cas les plus remarquables, soit par la gravité du mal, soit par la rapidité avec laquelle la guérison a été obtenue.

### Sciastique

M<sup>me</sup> TARDY, 72 ans, 40, rue de La Barre, souffrait horriblement depuis deux ans d'une sciastique double qui avait résisté à tous les traitements. En octobre 1891, elle se fit apporter à la clinique et au bout de 4 mois, avec quelques séances que je lui donnai en dehors des séances de clinique, elle fut complètement guérie. Aujourd'hui, malgré son âge avancé, Mme Tardy jouit de la santé la plus florissante.

M<sup>lle</sup> VONIER, 40, rue d'Anjou, souffrait depuis 15 jours d'une sciastique qui lui rendait la marche presque impossible. Elle fut complètement guérie en 3 séances.

J'ai rendu compte de ces deux cas, avec de plus amples détails, à la suite de mon " Conseil pratique " sur le traitement de cette affection.

### Hystérie, état nerveux

M<sup>me</sup> COINET, 26, rue du Vertbois, depuis longtemps affectée de crises de nerfs avec troubles divers, fut guérie radicalement en quelques mois, là où tous les moyens ordinaires de la médecine classique avaient échoué.

M<sup>lle</sup> HUOT, institutrice à Saint-Pierre-la-Cluse (Doubs), souffrait depuis 3 ans de troubles nerveux: maux de tête, insomnie, agacement, ennui, hypochondrie, etc., fut guérie en 3 semaines, avec quelques séances que je lui donnai en dehors de celles de la clinique.

J'ai rendu compte plus amplement de ces deux cas à la suite de mes " Conseils pratiques " sur le traitement magnétique de l'hystérie et de la neurasthénie.

### Dysménorrhée

M<sup>me</sup> MARTZLOFF, 22 ans, 52, rue de Montreuil, souffrait depuis plusieurs années de troubles divers: grande impressionnabilité, maux d'estomac, douleurs violentes dans le ventre, malaise général, etc., dus à l'irrégularité des menstrues et surtout à la difficulté avec laquelle elles avaient lieu.

Elle vint au traitement le 26 juin. Dès les premières séances, les malaises diminuèrent, les douleurs devinrent moins vives; et peu à peu l'équilibre se rétablit. Après avoir assisté à une vingtaine de séances, les règles se passant sans douleurs, aux époques ordinaires, elle quitta le traitement comme étant entièrement rétablie.

### Constipation

M. LÉPINE, 61 ans, 59, rue d'Angoulême, souffrait depuis de longues années d'une constipation opiniâtre qui avait résisté à tous les traitements suivis. La tête était constamment lourde, le sommeil, presque nul, est agité par

des cauchemars, l'appétit capricieux, la digestion lente et difficile, et il était constamment en proie à un malaise qui lui rendait le travail presque impossible.

La constipation disparut dès les premières séances, il eut même des diarrhées qui durèrent plusieurs jours. Les malaises diminuèrent rapidement, le sommeil se rétablit, redevint normal.

Enfin, après une quinzaine de séances, le malade entièrement rétabli quitta le traitement.

### Affections du cœur

M<sup>me</sup> FAVELIN, était atteinte, depuis plusieurs années, de battements de cœur, avec oppression constante qui lui rendaient la marche très difficile et tout travail impossible.

Après avoir essayé en vain tous les traitements possibles, elle vint à la clinique le 15 mai. Pendant 2 mois, elle assista à toutes les séances. Dès la première, une légère amélioration se produisit, la journée fut meilleure, mais le lendemain le mal reparut: Le même fait se produisit à chaque fois, pendant 6 à 8 semaines, avec cette différence que l'amélioration devenait de plus en plus grande et que le mal revenait avec moins d'intensité. Au bout de trois mois la marche était parfaitement libre, les battements du cœur avaient entièrement disparu, et elle put reprendre son travail. Au bout de 4 mois, elle quitta complètement le traitement, et n'eut plus depuis la moindre atteinte du mal qui lui rendait la vie insupportable.

M<sup>lle</sup> OUISTE, fille d'un de nos plus actifs sociétaires, anémique depuis longtemps, avait de fréquentes syncopes. L'appétit était presque nul et elle éprouvait constamment une fatigue qui lui rendait l'étude impossible.

A la première séance, la fatigue cessa, l'appétit devint meilleur et les syncopes diminuèrent. Au bout de 6 séances, elle quitta le traitement, entièrement rétablie; et depuis un an, sa santé ne laisse rien à désirer.

### Surdité

M<sup>me</sup> LESAGE, mercière, rue Saint-Marc, souffrait, depuis 10 à 12 ans, de bourdonnements et de surdité qui augmentait d'une façon inquiétante aux changements de temps. A certains moments, la surdité était complète d'un côté. Avec cela, elle était affectée d'un asthme qui lui rendait, surtout par les temps humides, la marche presque impossible.

Elle vint au traitement au commencement de novembre. L'asthme et la surdité se modifièrent à la première séance. A la 5<sup>e</sup> séance, la surdité et les bourdonnements avaient entièrement disparu; mais le temps devenait froid et pluvieux; et, souffrant de l'asthme, qui n'était qu'amélioré, elle quitta le traitement.

Aujourd'hui, elle entend parfaitement, et attend les beaux jours pour reprendre le traitement de l'asthme.

### Cystite

M<sup>lle</sup> KEMPF, 16 ans, 36, rue du Louvre, souffrait depuis 3 ans d'une cystite qu'aucun traitement n'avait pu guérir. Les urines fréquentes et peu abondantes, chargées de mucosités purulentes, produisaient à la sortie une sensation de chaleur désagréable. La région des reins, faible et douloureuse, rendait la marche pénible, les menstrues étaient douloureuses et peu abondantes et la malade se trouvait dans un état d'accablement continu.

Venue au traitement en décembre 1891, elle le quitta, complètement guérie, en février 1892, après avoir assisté à 8 séances.

### Gastrite chronique

M. LÉPINETTE, 32 ans, 51, rue Turbigo, souffrait depuis 15 ans, d'une inflammation d'estomac qui s'était développée lentement, sans cause apparente. La région de l'estomac était douloureuse, surtout au moment des digestions qui étaient lentes et difficiles. L'appétit était capricieux, la tête lourde; il y avait de l'oppression, de la fièvre, de l'insomnie, et le sommeil était entrecoupé de rêves et de cauchemars. La diarrhée alternait fréquemment avec une constipation opiniâtre.

Il vint à la clinique au commencement de septembre 1891. Les premières séances ne produisirent aucune amélioration appréciable. Ce n'est qu'après la 8<sup>e</sup>, qu'il y eut un léger changement dans l'état général. Au bout de deux mois, le mieux était considérable: le sommeil était rétabli, l'appétit régularisé, les selles étaient normales et les douleurs de l'estomac avaient presque entièrement disparu. Il quitta le traitement en mars 1892, complètement guéri, après avoir assisté à une quarantaine de séances.

### Eczéma

M. V. PIERROT, 17, rue de la Chapelle, était affecté depuis une dizaine d'années d'un eczéma syphilitique qui avait résisté à tous les traitements mercuriels, arsénicaux et autres qu'il avait suivis.

La plus grande partie du corps était couverte de taches rougeâtres qui produisaient une démangeaison insupportable accompagnée de chaleur. Il y avait même des ulcérations superficielles assez douloureuses.

Il vint au traitement en mars 1892, et comme il ne pouvait assister à toutes les séances, pour augmenter l'action, il appliqua des aimants sur les parties les plus affectées, et fit des lavages tous les jours avec de l'eau tiède magnétisée. Au traitement, il joignit à l'intérieur, l'usage de boissons magnétisées.

Au bout d'un mois, les taches diminuaient d'étendue et les démangeaisons étaient moins vives. Au bout de 3 mois, les taches avaient entièrement disparu et la guérison paraissait assurée. Malgré cela, il continua jusqu'à la fin de l'année l'application des aimants et l'emploi des boissons magnétisées. Aujourd'hui, M. Pierrot est plus robuste qu'avant le traitement; et depuis plus de six mois, il n'a pas observé le moindre symptôme de cette affection qu'il croyait incurable.

Parmi les malades qui restent en traitement, nous avons obtenu une amélioration très importante à quelques cas rebelles à toute médication.

Une dame affectée depuis 8 ans d'une phtisie laryngée, ne vient plus que rarement au traitement, étant presque guérie complètement.

Une autre, affectée d'une tumeur fibreuse, ne vient plus régulièrement, n'éprouvant plus aucune douleur et ayant depuis 6 à 8 mois repris son travail. La tumeur existe encore en partie, mais le ventre est flasque, les menstrues sont régularisées, et c'est à peine si, après une journée de fatigue, elle éprouve encore une gêne bien supportable.

Une autre, également affectée d'anémie compliquée d'insomnie avec état nerveux, perte de l'appétit, faiblesse et malaise général est considérablement améliorée.

Une demoiselle affectée de rhumatisme nerveux depuis 8 ans, sera complètement guérie dans quelques mois.

Une dame goutteuse, ayant les mains déformées, est sur le point d'être guérie complètement.

Un jeune homme affecté de maux de tête presque continuels avec éblouissements et affaiblissement considérable de la vue est presque entièrement rétabli.

Comme certaines maladies sont réellement incurables et que d'autres, très rebelles, ne pourraient être guéries que par un traitement presque quotidien que la Société ne peut pas faire, nous n'avons accepté que les malades susceptibles d'être guéris, ou tout au moins sensiblement améliorés par les moyens et surtout avec le temps dont nous disposons.

Comme les années précédentes, nous avons pratiqué la magnétisation en commun, en observant, autant que possible, de ne pas placer l'un vers l'autre les malades de même sexe et surtout ceux qui sont affectés de maladies de même nature. Les séances ont duré de 1 heure à 1 heure 3/4; et, dans la mesure du possible, pendant le cours du traitement, les malades ont été magnétisés par le même magnétiseur.

Aucun médicament n'a été prescrit: Nous n'avons employé que le magnétisme et les procédés ordinaires du massage, sans agir sur

l'imagination des malades par suggestion et sans chercher à les endormir.

Voilà, mesdames et messieurs, l'état actuel de la Société, résumé aussi brièvement que possible.

*Le Secrétaire général,*  
H. DURVILLE.

## Lettre de M. G. Fabius de Champville

lue par M. DÉMAREST, à la dernière séance de la Société.

MON CHER COLLÈGUE,

Retenu en province par des occupations qui ne souffrent pas de remise, je vous prie de vouloir bien m'excuser de n'être pas des vôtres.

Notre Société, peu à peu — il est vrai — grandit, prospère, rentre dans son rôle: la défense et la vulgarisation du magnétisme curatif.

Le magnétisme aujourd'hui est mieux qu'une actualité scientifique, il est ancré dans les mœurs; aussi, ne se contente-t-on plus des expériences propres à instruire l'élève magnétiseur; non, on se livre à des recherches qui nous font, de plus en plus, pénétrer les arcanes de l'occulte.

Le magnétisme est tellement devenu une science modernisée, que les médecins, après l'avoir nié, veulent s'en emparer. L'hypnotisme qui leur donne des phénomènes dangereux ou insuffisants, n'est qu'un plagiat malheureux de la divine faculté dont tous les êtres sont doués.

Après nous l'avoir emprunté, ils font mieux. Ils nous défendent de nous en servir. C'est l'éternelle histoire de la « Lice et de sa compagne » de la Fontaine, ou du « Tartuffe » de Molière..... \*

« ..... C'est à vous d'en sortir. »  
« La maison est à moi, je le ferai connaître. »

Grâce à eux, une loi nous vient mettre hors la loi.

C'est pour réagir contre cette loi liberticide, qu'à la société plusieurs membres influents eurent l'idée de constituer une Ligue pour l'obtention du libre exercice de la médecine en France.

Le XIX<sup>e</sup> siècle qui est le siècle de toutes les libertés ne peut finir sans que cette réforme ne soit obtenue.

Le code pénal est là qui suffit pour défendre les malades contre ceux qui les soignent mal.

Donc, c'est surtout la Ligue qui nous a préoccupés. Nous avons pu réunir 2500 fr., et faire une publicité vraiment profitable sur cette question. Plusieurs brochures sont parues; et déjà, elles sèment dans le monde l'idée que nous défendons.

Notre Secrétaire général vous dira les travaux accomplis d'autre part, les cures, les améliorations.

Pour nous, notre rôle va finir. Nous devons vous dire où en était la question de la Ligne de la liberté de la médecine. C'est fait. Nous marchons, et les adhérents se font tous les jours plus nombreux.

Vous savez d'autre part que les pouvoirs du bureau expirent aujourd'hui. Choisissez comme président celui que vous croirez le plus apte à mener à bien les questions à l'étude, les réformes en voie de réussite.

Plus d'un, autrement digne de présider aux destinées de la société, se trouve dans vos rangs. Enfin, quoique vous fassiez, je reste à votre disposition, et si ma personnalité, bien minime pourtant, peut vous être utile, usez-en, et croyez-moi toujours bien dévoué aux intérêts de la société.

Nèvers, le 27 janvier 1893.

## GUÉRISON D'UNE BRONCHO-PNEUMONIE

Communication faite, à la *Société magnétique de France*, par M. CONARD, membre du Conseil administratif

Le 30 décembre dernier, Mme Durieux, demeurant à Paris, 9, rue des Saussaies, vint me prier, le matin, d'aller voir sa fille, âgée de deux ans, malade depuis la veille.

Je me suis rendu auprès de cette enfant, et j'ai constaté que les poumons étaient engorgés. Mes occupations ne me permettant pas ce jour-là de la magnétiser comme il convenait, j'ai engagé Mme Durieux à faire appeler un médecin.

Celui-ci reconnut que l'enfant était atteinte d'une broncho-pneumonie; « le cas est très grave, ajouta-t-il; les poumons sont tellement pris que « je serais forcé de mettre un « vésicatoire sur tout le dos, mais je ne le « puis faire avant que le mal ne se soit localisé. » Il partit en déclarant que si le lendemain, le mal n'était pas localisé, l'enfant était perdue.

Les parents, désespérés, revinrent me chercher; j'y retournai vers 10 heures du soir.

En examinant la malade, je dis aux parents de ne pas se désoler, que j'allais passer la nuit auprès de leur enfant s'il fallait, et que le lendemain, j'espérais qu'elle serait hors de danger.

Je me mis à magnétiser en appliquant la main droite sur les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> vertèbres pendant un certain temps; puis après, je fis l'application des mains, alternativement sur les deux poumons, jusqu'au moment où la sensation m'indiqua que les parties malades étaient équilibrées. Cela dura jusqu'à trois heures du matin; mais alors, j'étais maître de la maladie. La respiration était revenue très bonne et la fièvre était presque tombée.

Je me suis alors reposé une demi-heure, et

j'ai recommencé, car il ne faut pas, dans les maladies aiguës, laisser le malade longtemps sans soins; sans cela le mal aurait vite repris son cours et tout ce que l'on aurait fait serait perdu.

C'est ce manque de persévérance qui a fait dire à beaucoup de magnétiseurs que le magnétisme était presque impuissant dans les maladies aiguës; grave erreur que je tiens à relever, car j'ai constaté au contraire, que l'on agissait beaucoup plus rapidement et surtout beaucoup plus sûrement dans ces cas que dans tout autre.

Voyant alors que le mal ne tendait plus à reprendre le dessus, je me reposai jusqu'à neuf heures.

C'est avec satisfaction que j'ai constaté que l'enfant allait fort bien. Après plusieurs heures d'un sommeil réparateur, elle venait de se réveiller, vive et gaie; mais ma tâche n'était pas encore finie, car je m'aperçus que la pointe des deux poumons était encore malade. Je magnétisai de nouveau, jusqu'au moment où je sentis ces points à peu près équilibrés et j'abandonnai la malade jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Dans cette intervalle, le médecin est venu, et voyant la mère souriante, cela ne lui plût guère. Il y avait là quelque chose d'inexplicable. Ayant de nouveau ausculté l'enfant, il dit qu'il ne fallait pas se réjouir de ce mieux inattendu, qui pourrait être trompeur, car dans ce cas, on ne guérissait pas la malade sur 10. Enfin, il s'en alla, disant qu'il espérait sauver sa petite cliente. S'il avait été plus franc, il aurait pu dire qu'elle était déjà sauvée; mais ayant fait la veille un si vilain tableau de la situation, il ne pouvait pas le changer aussi vite.

Sur son conseil, on appliqua à la pointe des poumons deux vésicatoires grands comme des pièces de 5 centimes. J'ai déclaré leur inutilité, mais le père passa outre pour déger sa responsabilité.

Malgré cela, j'ai continué mes soins, et l'enfant s'endormit à 3 heures de l'après-midi. Son sommeil dura jusqu'à sept heures du soir. Elle se réveilla très gaie, malgré les petits vésicatoires qui devaient la faire souffrir. En l'examinant je n'ai plus trouvé aucune trace de la maladie. La nuit suivante fut bonne et quand, le 3<sup>e</sup> jour, le médecin revint, la petite était habillée et trottnait gaiement dans la chambre.

## 26<sup>e</sup> CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, (6<sup>e</sup> volume), par H. DURVILLE, 3<sup>e</sup> édition.

**Contre l'hystérie (crises de nerfs, manies hystériques).**

L' " Hystérie " est caractérisée par un ensemble de symptômes paraissant résulter d'un

état d'excitation ou de souffrance de l'utérus et des ovaires et plus particulièrement de la réaction de ces organes sur le système nerveux. Comme l'indique l'étymologie du mot, quoique l'homme en soit parfois atteint, c'est une maladie de la femme. Les jeunes filles et les femmes de 15 à 30 ans sont plus particulièrement affectées. Les causes prédisposantes sont surtout l'anémie et un tempérament nerveux : les causes déterminantes, un amour contrarié, la jalousie, les espérances déçues, l'influence de lectures ou de conversations érotiques, etc., etc., pouvant stimuler l'organe générateur.

D'après la définition actuelle de l'hystérie, la moitié des femmes sont plus ou moins hystériques. Les formes de la maladie sont innombrables. Je la divise en deux classes : 1<sup>o</sup> forme légère ; 2<sup>o</sup> forme grave. Dans le premier cas, c'est une impressionnabilité plus ou moins grande, une mobilité de caractère excessive, des sensations vagues, des bouffées de chaleur, des vertiges, de l'oppression ; parfois des quintes de toux, de l'aphonie, une perversion du goût et de l'appétit, des vomissements, du ballonnement, des douleurs plus ou moins vives et souvent, l'impression d'une boule partant de la matrice et montant vers la gorge, après avoir affecté l'estomac et la poitrine, où elle détermine de l'oppression et de la suffocation. C'est ce que l'on désignait autrefois sous le nom de " vapeurs ", " état vaporeux ". Dans la forme grave, au plus grand nombre des symptômes précédents succèdent des accès avec cris, mouvements convulsifs, perte de connaissance, etc., vulgairement désignés sous le nom de " crises de nerfs ". La maladie se manifeste encore par des contractures ou des paralysies, de l'anesthésie ou de l'hyperesthésie affectant ordinairement un seul côté du corps, des douleurs violentes, etc., etc. (Ces cas seront traités dans des articles spéciaux.) On observe encore, quoique plus rarement, une perversion de l'intelligence donnant lieu à des " manies hystériques. " Ces différents symptômes caractérisaient autrefois la possession diabolique.

Les accès d'hystérie ressemblent aux accès d'épilepsie, avec cette différence que dans les premiers, les traits sont moins altérés, l'écume ne vient pas à la bouche, et lorsque la maladie se prolonge, les facultés intellectuelles restent intactes.

Malgré sa gravité apparente, l'hystérie est rarement mortelle. En dehors du régime hygiénique, de l'hydrothérapie, et des bains froids, qui ne sont ordinairement que des palliatifs, la médecine n'y oppose guère que les ferrugineux qui constipent et les bromures qui délabrent davantage encore le système nerveux.

Le magnétisme exerce une puissante action sur l'hystérie. La forme légère et quel-

ques cas plus compliqués disparaissent comme par enchantement ; néanmoins, pour un grand nombre, il faut un traitement de longue durée.

Presque tous les symptômes étant dus à une activité anormale du système nerveux, il faut presque toujours calmer. Il serait trop long d'indiquer le traitement propre à chaque forme de la maladie ; je prends seulement pour exemple une hystérie de gravité moyenne avec cris. De ce traitement, on déduira facilement celui qui convient aux autres cas.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Beaucoup d'hystériques étant sensitives, on peut d'abord chercher à obtenir le sommeil magnétique. Pour cela, tenir la malade par les mains pendant quelques instants, pour établir le rapport et faire ensuite des passes, lentement, avec les deux mains, sur le cerveau d'abord, puis du cerveau à l'épigastre pour saturer la partie supérieure du corps. Agir très doucement, et éviter les procédés hypnotiques qui peuvent être dangereux, et surtout la fixation du regard sur un objet brillant. Si la malade s'endort, elle peut être lucide et devenir un guide sûr et précieux dans l'application des moyens à employer pour sa guérison. Dans ce cas, il faut la questionner et profiter de ses lumières. Si elle ne s'endort pas, continuer la magnétisation comme on l'a commencée et faire ensuite alternativement des applications et des passes. Calmer le plus possible les organes excités et stimuler ceux qui manquent d'activité, par un léger massage ou en agissant à distance, les doigts en pointe.

Il y a des cas difficiles où il faut observer, tâtonner, exciter, chercher la façon d'opérer ; pour cela, il ne faut que de la prudence et du bon sens. Dans quelques cas, il est bon de produire des crises. On les obtient presque toujours en comprimant les ovaires ou en dirigeant les doigts en pointe, à 20 ou 30 centimètres, vers cette région ou vers celle de l'estomac. La malade est ensuite beaucoup plus calme, et au bout de peu de jours, on devient maître des crises qui se produisent à volonté. En les éloignant progressivement, on arrive assez vite à les supprimer et à rétablir l'équilibre. Dans tous les cas, terminer la séance par des passes longitudinales, puis à grands courants pour régulariser l'action. Séances, pouvant durer de 20 à 50 minutes, tous les jours ou tous les deux jours au début du traitement, et les éloigner au fur et à mesure que l'amélioration se produit.

C'est dans certains cas d'hystérie, surtout dans les manies, que le raisonnement et la suggestion habilement pratiqués peuvent rendre quelques services.

AUTOMAGNÉTISME. — Les malades dont tout l'organisme n'est pas affecté pourront, très souvent, rétablir chez eux l'équilibre ; et, dans tous les cas, éviter le plus grand nombre des



crises en se magnétisant eux-mêmes. Pour cela, appliquer l'une ou l'autre main ou les deux à la fois sur les parties affectées, puis y pratiquer de légères frictions et faire ensuite, doucement, des passes longitudinales de haut en bas. Séances de 5 à 10 minutes répétées 3 à 4 fois par jour.

**MAGNÉTISME TERRESTRE.** — Beaucoup d'hystériques étant sensibles, le courant magnétique de la terre exerce sur elles une influence en rapport direct avec leur degré de sensibilité. Elles doivent placer leur lit dans la direction du méridien et coucher la tête au nord; en cas d'impossibilité, le placer de l'est à l'ouest et coucher la tête vers le premier point. Durant le jour, à table ou au travail, se placer face au nord, ou en cas d'impossibilité, face à l'ouest.

**AIMANT.** — Porter pour calmer, quelques heures, matin et soir, tantôt sur la région des reins, tantôt sur celle des ovaires, soit une lame magnétique n° 4, soit un plastron à 2, 3 ou 4 lames, suivant le degré d'impressionnabilité. Le même aimant pourra servir pour régulariser les fonctions de la poitrine, du cœur et de l'estomac et calmer les douleurs affectant les diverses parties du tronc. Dans l'aphonie, et quand la boule hystérique remonte à la gorge, y appliquer une lame magnétique n° 2. S'il y a maux de tête et insomnie, porter pendant la nuit une lame magnétique n° 3.

En somme, partout où il y a exagération de l'activité organique, douleur ou contraction, calmer par l'application d'une lame simple ou composée; partout où il y a diminution de la même activité, exciter.

Les malades assez sensitifs pour être plongés en somnambulisme, ne devront employer qu'une seule lame, et faire de très courtes applications.

**MOYENS AUXILIAIRES.** — Faire constamment usage de boissons magnétisées, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique. Lotions froides matin et soir, lavages avec friction légère au périnée, injections avec eau également magnétisée. Exercice modéré en plein air, distraction, nourriture tonique et fortifiante sans être échauffante, et éviter la constipation; au besoin, lavements avec eau magnétisée.

#### EXEMPLES DE CURES

Les guérisons obtenues par le magnétisme humain sont citées par certaines dans les livres et les journaux traitant de cette question. Dans l' " Art de magnétiser ", Lafontaine cite 22 cas traités par lui: 21 furent guéris. Je ne rapporterai ici que quelques cas publiés dans le " Journal du Magnétisme " ou observés dans ma pratique.

I. — Une demoiselle de 24 ans tombant depuis plusieurs années dans de fréquentes et douloureuses attaques de nerfs fut guérite

par M. Dallier-Bonnette qui publia dans le " Journal du Magnétisme ", t. 1, p. 507, le compte-rendu suivant:

« Tous les remèdes de la médecine ayant été sans succès, elle entendit parler du magnétisme et vint me voir le 14 mai 1845.

« Je la magnétisai à l'instant même et à grands courants; après plusieurs passes, elle tomba en crise, et je ne pus la calmer qu'après une demi-heure de travail.

« A la séance suivante, j'employai les mêmes procédés et j'obtins les mêmes résultats.

« Voyant sa sensibilité au magnétisme, je pensai qu'il lui était nécessaire, et je continuai le traitement avec mon fils, qui lui donna ses soins.

« Quelques jours après elle devint somnambule, et, dans cet état, nous lui demandâmes pourquoi elle était si agitée dans les séances précédentes.

« Elle nous répondit: « Les passes que vous me faites à distance m'irritent. Il faut me les faire de près, et même par un « léger contact ».

« Nous procédâmes alors de cette manière, et elle fut en effet plus calme.

« Je lui demandai ensuite si nous parviendrions à la guérir, et si le magnétisme lui était favorable. Elle nous répondit: « Oui je guérirai. — A quelle époque? — Dans quatre mois, le 13 septembre, à 6 heures du soir, j'aurai ma dernière crise. A partir du 5 septembre, ajouta-t-elle, je serai folle pendant huit jours; ma folie ne m'agitera pas. « Je ne serai pas méchante, je serai gaie. Le magnétisme m'est très bon. Il faut encore me magnétiser tous les jours. »

« Elle s'ordonna pour boisson de l'eau magnétisée et une infusion de feuilles d'oranger, s'abstenant de tous aliments gras, excepté le bouillon, et s'est en outre ordonné, pour son repas du matin, du lait dans une infusion de sauge et une pincée de poivre au lieu de sucre.

« En effet, elle eut, au jour indiqué, une folie qui dura le temps annoncé; dans cet intervalle, elle fut gaie, s'amusa avec une poupée et autres jouets d'enfants, resta au lit pendant ces huit jours et eut sa dernière crise le 13, au soir.

« Depuis ce jour elle se porte bien, n'a point eu de nouvelles attaques malgré différentes frayeurs qu'elle a eues ».

II. — Le docteur Louyet rend compte dans le même journal, t. 12, p. 282, d'une violente crise de nerfs qu'il fit cesser en quelques instants.

« ...La malade poussait souvent des cris aigus et, dans sa rage, cherchait à déchirer, à l'aide de ses dents, tout ce qu'elle pouvait saisir. Ne s'épargnant pas elle-même, elle s'était fait au bras droit une morsure assez profonde.



« Ce qui me frappa surtout pendant cet accès convulsif, ce fut de voir la malade porter souvent ses mains au devant de son col, comme pour enlever un corps étranger qui l'étranglait. Evidemment, elle éprouvait au suprême degré la sensation de la boule dite hystérique. La face était le siège de mouvements spasmodiques, mais ne présentait pas la lividité, ni la bave écumeuse, ni les hideuses grimaces des épileptiques.

« Pensant que le magnétisme pourrait modifier favorablement cette attaque ou même la faire disparaître, je fis des passes pendant cinq à six minutes, depuis le haut du sternum jusqu'à l'épigastre.

« A cette agitation extraordinaire succéda un calme parfait; les mouvements convulsifs cessèrent totalement, ainsi que la gêne de la respiration.

« Sur la demande que je lui fis si elle souffrait encore, elle me dit qu'elle se sentait beaucoup mieux, et qu'elle n'éprouvait plus qu'une grande lassitude et un besoin irrésistible de dormir, ce qui me détermina à la magnétiser encore pendant environ dix minutes, au bout desquelles un sommeil profond eut lieu, à la surprise d'une dizaine de voisins que cette scène avait attirés. Le lendemain matin, je vis la malade. La nuit avait été bonne, il ne restait aucune fatigue, comme cela a lieu ordinairement le lendemain des accès hystériques prolongés, ce qui justifie cette proposition: que le magnétisme est un puissant restaurateur des forces.

« Ici, non seulement il a fait disparaître une attaque d'hystérie portée au plus haut degré, mais encore l'épuisement qui suit toujours les accidents de cette nature. »

III — « Accès hystériques très fréquents avec délire nerveux, observés et guéris à l'aide du magnétisme, par le docteur Cordier, de Bernay (Eure). »

Tel est le titre d'une longue étude publiée dans le même journal, t. 14, p. 591. Il s'agit d'une jeune fille affectée depuis longtemps d'une hystérie des plus compliquées — crises très violentes et presque continuelles avec contorsions horribles, délire, insomnie, palpitations, etc. — qui avait résisté à tous les moyens ordinaires de la médecine et qui fut guérie en 4 jours par un médecin qui n'avait presque jamais magnétisé.

IV. — Une lettre insérée dans le même journal, t. 16, p. 182, atteste la guérison d'une jeune fille « à toute extrémité », à la suite d'attaques d'hystérie, qui se compliquèrent bientôt d'une façon effrayante et qui fut guérie en 4 jours par une dame qui pratiquait le magnétisme curatif. Cette lettre est signée par six personnes, frères et sœurs, oncles et tantes de la malade, témoins de la guérison.

V. — Manie hystérique chez une demoiselle

de 40 ans, guérie en une seule séance, par Mme Sarret de Vaur. (Même journal, t. 22, p. 65).

« Cette demoiselle perdait complètement l'usage de la raison; elle entraînait dans une fureur qui n'avait point de bornes, se débarrassait sans avoir conscience de son action, de tous ses vêtements, les jetait à terre, puis elle tombait dans un accablement indescriptible et ne recouvrait ses facultés mentales qu'après quelques heures d'une inertie complète. Ce n'est qu'après avoir consulté plusieurs docteurs que la malade s'adressa à moi. La première fois que je la vis, ce fut chez une de ses amies. Cette demoiselle, possédant une instruction solide, se trouvait humiliée d'avoir de semblables crises, qui devenaient de plus en plus rapprochées. Elle me fit part de son état avec la plus grande franchise, s'abandonnant complètement à moi. Tout en causant, sa crise la surprit: Ayant son amie pour témoin, j'agis sur elle avec toute la force dont j'étais capable; donnant à la crise toute l'extension possible, et ce ne fut que lorsque ses forces furent anéanties, que je la débarrassai de ce fluide perturbateur: Changeant de chambre, je la magnétisai de nouveau, puis régularisai l'action, détendis les nerfs et terminai après avoir remplacé les mauvais fluides par des fluides régénérateurs.

« Ce fut la dernière crise qu'eut la malade, je la magnétisai que cette seule fois. L'appétit fut rétabli, et la santé remplaça l'état maladif qui existait chez elle depuis plusieurs années. »

VI. — Le jeune Eugène F..., 14 ans est atteint de crises hystériformes depuis 6 mois environ.

Sans cause apparente, une violente colère se déclare, la face se colore, il s'agite et insulte grossièrement sa mère et ceux qui s'intéressent à lui. D'autres fois, également sans cause apparente, les yeux s'injectent, le regard devient fixe, la face s'illumine, puis pâlit, les extrémités se refroidissent, les jambes refusent de le porter; et après quelques légers mouvements convulsifs, il tombe inerte. Au bout de 2 à 3 minutes, l'équilibre se rétablit et tout souvenir disparaît.

Ces crises n'ont rien de régulier: il en survient de 1 à 3 tous les jours.

L'état général ne paraît pas affecté. L'appétit est bon, il est fort et vigoureux: malgré cela, le sommeil est agité par des rêves et des cauchemars.

En dehors de ces crises, l'enfant est d'un caractère très doux.

En mai 1886, sa mère le conduit à ma clinique, pour le faire magnétiser. Ce qu'il y a de difficile, c'est que l'enfant ne veut pas être malade et qu'il ne faut pas lui porter de traitement. Nous convenons qu'il restera à la maison en qualité de commis aux écritures et

que je le magnétiserai avec les autres malades sans avoir trop l'air de m'occuper de lui.

Il resta à la maison pendant 8 mois, sans que j'aie observé une seule des crises dont il était affecté, ce qui m'oblige à conclure que la maladie disparut au début du traitement. Dans tous les cas, la guérison fut complète, et il n'y eut pas depuis la moindre rechute.

VII. — Mademoiselle Sophie Dunoyer, qui demeurait alors, 21, rue du Pont-aux-Choux, perdit le mouvement des jambes, la mémoire et la raison en août 1888, à la suite d'une frayeur. Traitée à l'hôpital, la raison revint au bout de 8 jours, mais la paralysie subsista pendant 8 mois et cessa brusquement à la suite d'une crise provoquée par la compression des ovaires. On voulut l'hypnotiser mais cela fut impossible et les différentes tentatives des internes, n'eurent d'autre résultat que de la rendre plus nerveuse. En juin 1889, elle sortit de l'hôpital dans un état d'excitation considérable qui grandit progressivement.

En juillet, elle eut des attaques d'une violence inouïe, l'ovaire gauche est si excitable que les crises surviennent seulement sous l'impression du frottement des vêtements; le côté gauche est complètement anesthésié. Malgré son embonpoint, l'appétit est nul, la constipation est opiniâtre, les pieds sont toujours glacés, la tête est brûlante, les yeux sont injectés et le sommeil, qui est presque nul, est entrecoupé de cauchemars et de visions fantastiques. Les crises se produisent presque tous les jours et tout travail est impossible.

C'est dans cet état, en juillet 1890, qu'elle vint à la clinique de la Société magnétique de France.

Les premières séances produisirent un calme relatif et les crises se déclarèrent moins souvent. M'intéressant beaucoup à cette malade, je la fis venir tous les jours à mon traitement et devins bientôt maître des crises. L'hyperexcitabilité de l'ovaire disparut peu à peu, l'hémianesthésie cessa, l'appétit revint, le sommeil devint calme et réparateur et la guérison fut complète au bout de deux mois.

VIII. — Mme Coinet, qui avait toujours été nerveuse et impressionnable à l'excès, était affectée depuis plusieurs années de crises de nerfs presque quotidiennes, avec perte de connaissance, maux de tête continuels, migraines, perte de l'appétit, insomnie, malaise général. Elle consulta tous les spécialistes et malgré les divers traitements qu'elle suivit, les crises ne se modifièrent pas et l'état général devint de plus en plus mauvais.

Elle vint à la clinique de la Société dans le courant de 1891. Au bout de 5 à 6 séances l'appétit était régularisé, le sommeil devenait réparateur, l'impressionnabilité et les maux de tête diminuaient sensiblement et les crises ne survenaient plus qu'à de longs intervalles. Au bout de deux mois, se croyant suffisam-

ment guérie, elle quitta le traitement. Mais la guérison n'était pas complète et elle eut une petite rechute à la fin de l'année. Au commencement de 1892, elle revint au traitement et l'équilibre se rétablit rapidement. Depuis un an qu'elle a quitté le traitement. Mme Coinet jouit d'une excellente santé.

C'est surtout dans l'hystérie et ses différentes formes que l'aimant agit avec la plus grande efficacité. Il y a rarement d'insuccès et des guérisons nombreuses ont été obtenues par son application. Une dizaine de cas sont cités par Andry et Thouret dans leurs "Observations et recherches sur l'usage de l'aimant en médecine". Deux observations (ob. 34 et 35) sont particulièrement curieuses. En raison du développement donné à ces études, je ne reproduirai que la dernière. On trouve aussi une douzaine d'observations dans les "Aimants artificiels de M. l'abbé Le Noble", par Luneau de Boisjermain. Je n'en rapporterai également qu'une.

Ces deux cas suffiront à démontrer que l'hystérie, même dans sa forme la plus grave, peut être guérie par l'application de l'aimant, à l'exclusion de tous médicaments.

I. — Il s'agit d'une hystérie dont les premiers symptômes, remontant à une quinzaine d'années, qui survint à la suite de plusieurs grossesses et de ce qu'on appelait alors un « lait répandu », la maladie se compliqua de douleurs intolérables, de suffocation et de crises qui augmentèrent bientôt de fréquence et d'intensité.

« Les attaques de nerfs étaient fortes et fréquentes, les douleurs de tête excessives. Il semblait à la malade qu'on lui enlevât le crâne. Elle se sentait en même temps la poitrine serrée à l'excès; et depuis longtemps le sommeil était absolument perdu. Les approches de l'orage augmentaient la malaise, la frayeur que la malade avait du tonnerre y contribuant beaucoup. On multiplia les saignées pendant le cours de cette longue indisposition, et l'état de faiblesse, l'agacement des nerfs, les symptômes de la poitrine et les maux de tête prirent la plus grande intensité. Depuis quatre mois, la malade n'avait pu quitter la chambre ou le lit.

« Il y avait quatre ans que Mme de M... avait commencé à être ainsi incommodée, lorsque le 14 avril 1779, elle entendit parler des aimants de M. l'abbé Le Noble.

« Après avoir fait, sans succès, un grand nombre de remèdes, elle se décida facilement à les employer. La première épreuve se fit avec un collier qu'elle appliqua dans un instant où elle éprouvait les douleurs les plus aiguës, depuis la tête jusqu'au milieu du dos. Une heure environ après cette application, elle se sentit soulagée de la tête et du cou. Frappée de cet effet de l'aimant, et cherchant à s'en assurer

davantage, ce soulagement lui fit naître l'idée de glisser le collier le long du dos, où elle souffrait les mêmes maux et la même roideur qu'au cou, et qui lui ôtaient la respiration. Cette épreuve eût le même succès que la première. Les douleurs diminuèrent ainsi que la roideur, et la malade put faire avec aisance différents mouvements. La respiration se trouva rétablie, ce que, depuis six semaines surtout, on n'avait pu obtenir qu'en ouvrant la veine, encore le soulagement n'était que momentané, on remarqua que dès la première nuit, le sommeil fut calme et tranquille. Ce qui contribua surtout à rendre cette circonstance frappante, c'est qu'il y eut, pendant la nuit, du tonnerre, et que l'orage exerçait sur la malade une impression physique, qui, redoublée par la frayeur, l'agitait vivement et l'accablait d'un malaise inexprimable.

« Ce premier succès engagea Mme de M... à porter d'autres aimants. On lui en appliqua sur la tête, sur la poitrine, aux bras, aux jarretières et sous la plante des pieds. Les accidents s'affaiblirent d'une manière marquée. La respiration devint libre et naturelle, et les maux de tête se dissipèrent. La cause qui les avait produits ne parut cependant pas être détruite complètement ; elle devint au moins mobile ; mais quand les douleurs se renouvelaient soit dans leur premier siège, soit dans d'autres parties, on en arrêtait les progrès par le contact de quelques aimants. En appliquant des pièces aimantées sur les parties souffrantes, on déplaçait le mal à volonté. On put différentes fois le poursuivre et le chasser de la tête, sur l'épaule, sur toute l'étendue du bras jusqu'au bout des doigts. En cet endroit l'aimant ne pouvait le faire fuir plus loin. Quand les douleurs de tête se renouvelaient, on les faisait cesser, en appliquant à chaque tempe l'extrémité d'un barreau aimanté. La malade a répété souvent et pu varier elle-même ces épreuves. Quand les douleurs se reproduisaient en quelques parties, elle y appliquait de ses pièces aimantées en plus ou moins grand nombre, suivant qu'il en était besoin pour dissiper les accidents.

« La santé se rétablit par degrés et d'une manière assez prompte. Dans les premiers jours du mois de juillet suivant, Mme de M... partit pour la campagne, et put faire différents voyages, étant rendue à la société et à son genre de vie ordinaire. Quoique souffrante encore, elle n'eut aucune attaque de nerfs jusqu'au mois d'octobre ; mais à cette époque elle éprouva le coup le plus affreux, en perdant en quatre jours un mari qu'elle adorait.. Bientôt les accidents nerveux reparurent ; mais à quelque degré qu'ils aient été portés, Mme de M., croit être redevable aux aimants qu'elle avait conservés, de ce que les suites n'en furent pas plus fâcheuses : c'est un témoignage qu'elle croit devoir à la vérité.

« Le temps ayant assoupi ses douleurs, Mme de M... reprit peu à peu son bien-être. Cependant le traitement magnétique n'ayant pas détruit l'humeur laiteuse dont elle se plaignait, et n'ayant au plus contribué qu'à la rendre errante et mobile, pour le détruire dans son principe, elle fit le voyage de Barèges, dont elle est très satisfaite par le bien qu'elle en a retiré. Depuis son retour jusqu'au mois de février dernier, elle n'a eu qu'un seul ressentiement très léger de ses anciens accidents. Il consista dans un refroidissement général dont elle se sentit atteinte, et qui fut accompagné de claquements de dents, signe qui les lui annonçait ordinairement.

« Mme de M..., jouit maintenant d'une bonne santé, et continue de porter le bandeau magnétique. Elle a quitté, pendant son séjour à Barèges, les autres pièces. Les effets qu'elle en a éprouvés ont été constatés par feu M. Gahlard, qui jouissait de sa confiance. Il certifia par un écrit remis à l'abbé Le Noble, qu'il avait vu de très bons effets de l'usage de ses aimants sur des malades atteints de maux de nerfs, et notamment sur la dame qui fait le sujet de cette observation. » (« Obs. et Rech. »).

II. — « En 1786, le 24 mai, à cinq heures du soir, une plaque d'aimant envoyée par M. Le Noble fut appliquée sur l'estomac à une malade âgée de cinquante-et-un ans, qui, depuis l'âge de vingt-deux éprouvait des attaques de nerfs accompagnées de convulsions très fortes et d'autres symptômes effrayants. Ces attaques avaient disparu pendant un an ; elles avaient été aussi suspendues par différents remèdes.

« Pendant les intervalles qui avaient séparé le temps où les attaques étaient plus ou moins fréquentes, la malade avait joui d'une bonne santé. Depuis quinze mois elle était retombée dans son premier état. Les accidents arrivaient plus de dix à douze fois par jour, quelquefois ils duraient plusieurs minutes. Depuis dix-huit mois les évacuations périodiques étaient dérangées ; elles n'avaient lieu que de deux mois en deux mois.

« L'effet de l'aimant fut très prompt ; la malade n'eut plus de convulsions, quoique dans la matinée elle en eût éprouvé plus de vingt fois. Le 16 juin, elles n'étaient pas encore revenues ; la malade sentait ses forces et son appétit augmenter de jour en jour ; elle dormait un peu mieux : elle s'occupait continuellement, pendant le jour, à des travaux pénibles de la campagne, sans être incommodée ; elle sentait un petit tiraillement dans l'intérieur du front. Elle rendait quelquefois des vents comme auparavant. Sa respiration était un peu gênée lorsqu'ils s'échappaient ; mais elle n'avait jamais été suspendue depuis l'application de l'aimant, ainsi que cela arrivait très souvent auparavant. » (« Aim. artif. », p. 140).

## REVUE DES LIVRES (4)

**La Transmission de pensée, étude du mécanisme de la transmission de la pensée,** par G. FABIUS DE CHAMPVILLE, brochure de propagande. Prix : 20 cent., 12 fr. le cent, à la Librairie du Magnétisme.

Au Moulin-Rouge, un docteur noir, M. Waud-bobb, chaque soir, donne au public, un spectacle très intéressant. Tout comme les Cumberland, les Zamora, les Isola : il lit la pensée de chacun.

Le fait existe, le phénomène est connu de tous, mais nul jusqu'à ce jour n'en avait donné les causes, et expliqué le mécanisme.

Notre rédacteur en chef vient de terminer son étude sur la question. Il donne une théorie simple, rationnelle, conforme à tout ce que nous connaissons des phénomènes psychiques. Sa brochure, très condensée, éclaire la question au point de la rendre parfaitement compréhensible à tous. L'auteur y procède du connu à l'inconnu, par analogie et par comparaison.

Dans un style, clair, concis, l'explication du phénomène de la transmission de la pensée est maintenant à la portée de tous.

**Connaissances philatéliques.** — Petit manuel à l'usage des collectionneurs de timbres-poste, par VICTOR FLANDRIN. In-8° de 64 pages. Prix : 1 fr., chez E. Fremy.

Précieux ouvrage écrit dans un style clair, rempli de renseignements et de bons conseils, qui servira utilement, surtout à leur début, les amateurs de timbres-poste.

**Almanach de la Irradiation pour 1893.** In-12 de 205 pages. Prix : 1 fr. 50, au bureau de la Irradiation, à Madrid.

**Condensation del espritisme.** par B. PALLOL. In-16 de 79 pages, à la même librairie.

**Le Magnétisme curatif, manuel technique,** avec un portrait de Mesmer, par A. BUÉ. In-12 de xxii-136 pages. Prix : 2 fr.

G. DÉMAREST.

## FAITS ET COMMUNICATIONS

## Pour les malades indigents

MM. Chossat et Lagüe, correspondants de la *Société magnétique de France*, ont fait à la Société la proposition suivante :

« Les soussignés, Lagüe et Chossat, correspondants de la Société, à la suite de plusieurs entretiens, ont reconnu que beaucoup de personnes malades gagnant à peine de quoi suffire à leurs besoins, renoncent à consulter une lucide et à se traiter par les aimants vitalisés, à cause des prix, relativement élevés des consultations et des aimants.

« Ils vous proposent donc dans le but de vulgariser la pratique du magnétisme et de soulager, dans la mesure du possible, les malades indigents, d'ouvrir une souscription entre toutes les personnes de bonne volonté. Le montant de cette souscription servirait à fournir gratuitement aux malades dont il s'agit les consultations et les aimants vitalisés qui leur seraient nécessaires.

« Afin d'éviter les abus, chaque proposition tendant à faire bénéficier de l'immunité de ces frais, pourrait être faite par un membre de la Société ou par un souscripteur, sans préjudice d'un certificat d'indigence délivré par le maire de la commune.

« Il est bien entendu que les soussignés seraient les premiers souscripteurs. Dans l'espoir, etc... »

Cette proposition, longuement discutée à la Société n'a pas été acceptée, pour deux raisons : elle ne patronne aucune somnambule et ne fait pas de commerce.

Rejetée par la Société, cette proposition est prise en considération par la direction de l'*Institut magnétique*;

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés; ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la Librairie du Magnétisme envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

et le *Journal du Magnétisme* faisant appel à tous les cœurs généreux, ouvre une souscription dans le but de secourir les malades indigents.

M. et Mme DURVILLE s'inscrivent pour . . . 100 fr.  
M. G. FABIUS DE CHAMPVILLE . . . . . 50 »  
M. DÉMAREST . . . . . 25 »  
M. CHOSSAT . . . . . 10 »

Momentanément, il ne sera délivré gratuitement que des aimants vitalisés (les consultations seront données ultérieurement, s'il y a lieu).

Pour recevoir les aimants nécessaires au traitement d'une maladie, en faire la demande à M. H. Durville, directeur de l'*Institut magnétique*, 23, rue Saint-Merri, en décrivant la maladie et en joignant un certificat d'indigence.

Un congrès spirite aura lieu à Bruxelles, en septembre 1894.

Tous les partisans du spiritisme sont priés de préparer un formulaire de questions à débattre, de formuler des vœux, d'une manière nette, permettant d'établir un programme et de les adresser, d'ici au 5 juin 1893, au siège du comité, 1, rue Chabanais.

Les questions à étudier étant décidées, les intéressés en seront informés six mois avant l'ouverture du congrès.

Nos dernières brochures de propagande et plus particulièrement l'*Almanach spirite et magnétique illustré* pour 1893, ont obtenu un succès considérable. Quoique tiré à un très grand nombre d'exemplaires, c'est à peine s'il nous reste quelques centaines d'*Almanachs* qui ne tarderont pas à être demandés. L'*art d'abrégé la vie*, cette étude si fine et si délicate de M. Rouxel, a déjà été traduite plusieurs fois en espagnol et en italien.

Un journal indispensable aux collectionneurs, c'est l'*Annuaire timbrologique*, qui paraît à Liège, 25, rue Haute-Sauvinière, sous la direction d'un philatéliste érudit, M. A. Dethier. Ab., 2 francs par an pour toute l'Union postale.

## REVUE DE LA PRESSE

Sous le titre : *Magnétisme*, M. Ed. Conte publie dans l'*Echo de Paris* du 13 janvier, un long article sur l'*Institut magnétique* et plus particulièrement sur M. Durville.

M. Rémy de Gourmont publie dans le *Journal* du 30 janvier, une intéressante étude intitulée *la Somnambule*. On y observe des remarques fort judicieuses. « La somnambule, dit-il, n'est pas toujours la simple exploitée des crédules; c'est parfois une véritable voyante, ce que les Charcot appellent un *sujet*, — pour les positivistes une hystérique; pour d'autres une messagère de l'invisible, une intermédiaire entre nos sens bornés et les mystères de l'au-delà; en tout cas, un être doué de facultés particulières et aiguës, d'une sensibilité hyperphysique et assez souvent d'une vive intelligence. »

*El Sol*, qui paraît à Lima, continue la traduction des *Conseils pratiques* de H. Durville. Les derniers numéros qui nous sont parvenus publient le traitement de l'encéphalite chronique et de l'ataxie locomotrice.

Les *Annales des Sciences psychiques*, recueil d'observations et d'expériences, dont le plan et le but sont tout à fait nouveaux, paraissent tous les deux mois, depuis le 15 janvier 1891. Chaque livraison forme un cahier de quatre feuilles in-8° carré, de 64 pages, renfermé sous une couverture.

Elles rapportent, avec force preuves à l'appui, toutes les observations sérieuses qui leur sont adressées, relativement aux faits soi-disant occultes, de télépathie de lucidité, de pressentiments, de mouvements d'objets, d'apparitions objectives.

En dehors de ces recueils de faits, sont publiés des documents et discussions sur les *bonnes conditions pour observer et expérimenter*, des *analyses*, des *bi-bliographies*, des *critiques*, etc.

Abonnements : un an, du 15 janvier, 12 francs; la livraison, 2 fr. 50, chez Alcan, éditeur, 103, boulevard Saint-Germain, Paris.

## BIBLIOTHEQUE DU MAGNETISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

### Pour paraître prochainement :

**Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme.** — Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE, 10 volumes in-48, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 grav. et 3 planch. coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour ; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1<sup>er</sup> Vol. — Le Magnétisme chez les anciens ; au moyen-âge ; possession, sorcellerie ; dans les temps modernes : le fluide universel, Ficin, Pomponace, Agrippa, Paracelse, la baguette divinatoire, Van Helmont, Robert Fludd, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, etc.

2<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme contemporain ; Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cabagnet et les spiritalistes, Donato et Moutin, etc. L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité, Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité, L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, des décompositions chimiques, etc.

4<sup>e</sup> Vol. — Les états du sommeil provoqué : état suggestif, état cataleptique, état somnambulique, état léthargique. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5<sup>e</sup> Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6<sup>e</sup> Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7<sup>e</sup> Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8<sup>e</sup> Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9<sup>e</sup> Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation (diabète, albuminurie, etc.), des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels (asphyxie, etc.).

10<sup>e</sup> Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement, âge critique. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, paralysie infantile, etc.

Le Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, est le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui leur enseignera une méthode simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 450 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr. ; les 10 volumes, 25 fr.

A titre de Prime, l'ouvrage complet est laissé à 16 fr. au lieu de 25, aux 1,000 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme, 23, Rue Saint-Merri, à Paris.

## ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

**Clinique dentaire.** — M. et Mme MACRÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage : pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

## BAINS

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Bainéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Étuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'écriture.

## CHIFFRÉS DE FER

Ligne de l'Ouest

### Service quotidien rapide entre Paris et Londres

Le service de jour à heures fixes entre Londres et Paris, par Dieppe et Newhaven, est supprimé depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Quant au service de nuit entre les mêmes points, toujours par Dieppe et Newhaven, il est maintenu, comme d'usage, pendant l'hiver.

#### DE PARIS A LONDRES

Départ de Paris Saint-Lazare . . . . . 8 h. 50' soir  
Départ de Dieppe . . . . . 1 h. matin  
Arrivée à Londres { Gare de London-Bridge . . . 7 h. 40' matin  
Gare de Victoria . . . . . 7 h. 40' matin

#### DE LONDRES A PARIS

Départ de Londres { Gare de Victoria . . . . . 8 h. 50' soir  
Gare de London-Bridge . . . 9 h. soir  
Départ de Newhaven . . . . . 11 h. soir  
Arrivée à Paris Saint-Lazare . . . . . 8 h. matin

#### PRIX DES BILLETS :

Billets simple, valables pendant 7 jours :

1<sup>re</sup> Classe, 44 fr. 25 — 2<sup>e</sup> Classe, 30 fr. — 3<sup>e</sup> Classe 21 fr. 25.  
plus 2 fr. par billet pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois :

1<sup>re</sup> Classe, 68 fr. 75. — 2<sup>e</sup> Classe, 48 fr. 75 — 3<sup>e</sup> Classe 37 fr. 50.  
plus 4 fr. par billet pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.  
Ces billets donnent le droit de s'arrêter à Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton.

### Ligne du Nord

Paris-Londres, cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Trajet en 7 h. 15. — Traversée en 1 h. 15.

Tous les trains, sauf le Club-Train, comportent des deuxièmes classes.

En outre, les trains de nuit partant de Paris pour Londres à 8 h. 25 du soir et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir prennent les voyageurs munis de billets de troisième classe.

#### DÉPARTS DE PARIS

Viâ Calais-Douvres : 8 h. 25 — 11 h. 30 du matin — 3 h. 15 (Club-Train) et 8 h. 25 du soir.  
Viâ Boulogne-Folkestone : 10 h. 10 du matin.

#### DÉPARTS DE LONDRES

Viâ Douvres-Calais : 8 h. 20 — 11 h. du matin — 3 h. (Club-Train) et 8 h. 15 du soir.

Viâ Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin.

Les voyageurs munis de billets de première classe sont admis, sans supplément, dans la voiture de première classe, ajoutée au Club-Train entre Paris et Calais.

De Calais à Londres, supplément de 12 fr. 50.

## JOURNAUX

Le bon Financier, Conseiller de la petite Épargne, paraît tous les samedis, 78, rue Taibout. Paris. Le abonnés ont droit aux conseils et renseignements gratuits, relativement à tous placements, achats, ventes, etc.

Eureka, Tribune des Inventeurs. — Revue illustrée de vulgarisation scientifique et industrielle, paraît tous les 15 jours. Abonnement : 5 francs par an, 16, rue de Vernueil.

## MASSAGE — MAGNETISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, de 1 à 4 heures.

## SOMNAMBULISME

M<sup>me</sup> BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, consulte à l'Institut Magnétique, 23, Rue Saint-Merri, le jeudi et le dim. de 10 h à midi ; les autres jours, de 1 à 4 h. et par corresp.



## FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

## C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense  
à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

A vendre, un beau Poêle mobile à feu visible, dit le Flamboyant, nickelé, ayant coûté 110 fr. Très bonne occasion. S'adresser au bureau du journal.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

## INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir

(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétistes, sous la direction du Professeur H. DURVILLE  
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.



## LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme et l'Occultisme. — Demander le Catalogue. — Grand choix d'ouvrages anciens.

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues. Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent, ainsi que les timbres-poste anciens de tous les pays.

Prime. — Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

## Brochures de propagande

Almanach spiritique et magnétique illustré pour 1890-91-92-93.  
DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage, 6<sup>e</sup> édit.  
H. DURVILLE. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.  
— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.  
— Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins.  
— Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.  
— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.  
— Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.  
G. FABUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 figure.  
— La liberté de tuer! La liberté de guérir. Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du magnétisme.

— La transmission de pensée.  
LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.  
LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthès, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.  
PAPUS. — L'Occultisme.  
— Le Spiritisme.  
G. PÉLIN. — La médecine qui tue! Le magnétisme qui guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.  
P.-C. REVEL. — Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.  
Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent. p. affranchissement.  
Docteur RIPAULT. — L'Univers macranthrope.  
— Tableau synoptique de la nature.  
ROUXEL. — La Liberté de la médecine. (2 broch.) I. — La pratique médicale chez les anciens. II. — La pratique médicale chez les modernes.  
— L'art d'abréger la vie. (Etude paradoxale.)  
— Théorie et pratique du spiritisme. — Consolation à Sophie. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

## Portraits

ALLAN KARDEC, CANAGNET, DELRUZ, V. GRETRAKES, VAN HELMONT, MESMER, PARACELSE, les marquis de PUYSEGUR.  
Prix des brochures et des portraits : 400 exempl., 12 fr.; 50, 7 fr.; 25, 4 fr.; 12, 2 fr.; la pièce 20 centimes.



On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. A l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

## TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments sont si souvent de mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

### Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas. — Prix de chaque lame ..... 5 fr.

### Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de plastrons.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames

### Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil ..... 40 fr.

### Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies au par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre ..... 40 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les plastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple ..... 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. .... 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les cas compliqués, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés ou les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.



## CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Etourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, tic douloureux; — XX. Sciatisme; — XXI. Migraine; — XXII. Lumbago; — XXIII. Neurasthénie, état nerveux; — XXIV. Catalepsie; — XXV. Léthargie; — XXVI. Hystérie, crises de nerfs, manies hystériques; — XXVII. Névrose; — XXVIII. Danse St-Guy; — XXIX. Epilepsie; — XXX. Double conscience; — XXXI. Obsession; — XXXII. Hallucinations; — XXXIII. Pénétrants. Chaque Conseil pratique, inséré dans un numéro du Journal du Magnétisme, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de Conseils pratiques. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. .... 10 fr.

Le Gérant: A.-M. BEAUDELOT.



# JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE  
et de la Société magnétique de France, paraissant tous les mois

Directeur : H. DURVILLE

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

## MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1<sup>er</sup> Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2<sup>e</sup>, M. BURG. — 3<sup>e</sup>, M. MAITREJEAN. — 4<sup>e</sup>, M. DE CASTI — 5<sup>e</sup>, M. DONATO. — 6<sup>e</sup>, M. H. DURVILLE. — 7<sup>e</sup>, M. CH. FAUVETY. — 8<sup>e</sup>, M. FROMENT. — 9<sup>e</sup>, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10<sup>e</sup>, M. le Docteur BÉNARD. — 11<sup>e</sup>, — 12<sup>e</sup>, M. MOUTIN — 13<sup>e</sup>, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14<sup>e</sup>, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15<sup>e</sup>, — 16<sup>e</sup>, M. le Commandant TARNIER. — 17<sup>e</sup>, — 18<sup>e</sup>, — 19<sup>e</sup>, M. ROUXEL. — 20<sup>e</sup>, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21<sup>e</sup>, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22<sup>e</sup>, M. FABART. — 23<sup>e</sup>, M. PAPUS (*docteur G. ENCAUSSE*). — 24<sup>e</sup>, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25<sup>e</sup>, M. DELMAS-MARSALET. — 26<sup>e</sup>, M. le Docteur . — 27<sup>e</sup>, M. le Docteur DUPOUY. — 28<sup>e</sup>, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29<sup>e</sup>, M. L. AUFFINGER. — 30<sup>e</sup>, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31<sup>e</sup>, M. ST. DE GUAITA. — 32<sup>e</sup>, M. A. SIMONIN. — 33<sup>e</sup>, M. le Docteur DENIAU. — 34<sup>e</sup>, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35<sup>e</sup>, M. le Docteur MORA. — 36<sup>e</sup>, M. BOUVÉRY. — 37<sup>e</sup>, M. G. DÉMAREST. — 38<sup>e</sup>, M. J. LERMINA. — 39<sup>e</sup>, M. MILO DE MEYER. — 40<sup>e</sup>, M. E. MICHELET.

## CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Rologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — LE Docteur G. DE MESSIMY, *à Puéchabon, Hérault*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, *à Nîmes*. — LE Docteur MIRCOWITCH, *à Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,  
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est plusieurs fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1<sup>o</sup> Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE : — Avec 12 des anciens numéros du journal : — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un \* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.

2<sup>o</sup> Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

3<sup>o</sup> Avec un abonnement d'un an au journal « La lumière. »

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux, et sont expédiées partout, moyennant 1 f. 80 p<sup>r</sup> port et embal.

Tirage mensuel : 15.000 Exemplaires

# Société Magnétique de France

## CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1. siège	MM. <b>Conard.</b>
2.	— <b>Berthet.</b>
3.	— <b>Bouvery.</b>
4.	— <b>Burg.</b>
5.	— <b>F.-J. Cazalis.</b>
6.	— <b>Chauvières.</b>
7.	— <b>Christin.</b>
8.	— <b>Collas.</b>
9.	— <b>Daniaud.</b>
10.	— <b>Suzaine.</b>
11.	— <b>Jamet.</b>
12.	— <b>Courlet.</b>
13.	—
14.	— <b>Desvignes.</b>
15.	— <b>Michelet</b> , homme de lettres.
16.	— <b>Lacroix.</b>
17.	— <b>L. Duchemin</b> , homme de lettres.
18.	— <b>H. Durville.</b>
19.	— <b>Forestier</b> , avocat.
20.	— <b>Hénot.</b>

21. siège	MM. <b>Froment.</b>
22.	— <b>Grinevald.</b>
23.	— <b>Guyonnet du Pérat.</b>
24.	— <b>Jacquillat.</b>
25.	— <b>Le docteur Bénard.</b>
26.	— <b>Lessart</b> , ancien magistrat.
27.	— <b>Létrange.</b>
28.	— <b>J. Levy.</b>
29.	— <b>Amédée-H. Simonin.</b>
30.	— <b>Aubertin.</b>
31.	— <b>Reveillac.</b>
32.	— <b>Nogués</b> , ingénieur civil des mines
33.	— <b>Laudrin.</b>
34.	— <b>Pennel.</b>
35.	— <b>Bouveau.</b>
36.	— <b>G. Demarest.</b>
37.	— <b>Ouiste.</b>
38.	— <b>Bossong.</b>
39.	— <b>Maitrejean.</b>
40.	— <b>Vivant.</b>

## CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. **Aunac**, à Montauban.  
**D. Bats**, à Saint-Jaguin (Landes).  
**A. Bernard**, à Saint-Quentin.  
**G. Bertelot**, à Orléans.  
 le docteur **Berjoan**, Vinça, Pyrénées-Orientales.  
 — **Bonnejoy**, à Chars-en-Vexin.  
**Bornard-Colliard**, à Chanay (Ain).  
**Chomier**, à Saint-Etienne.  
**J. Chossat**, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.  
 le docteur **Cornilleau**, au Mans.  
 — **David**, à Sigean (Aude).  
**Dac**, à Toulon, Var.  
**Jacquet de May**, pharmacien à Rennes.  
**Ducos**, propriétaire, à Sion (Gers).  
 le docteur **Dupouy**, à Larroque (Gers).  
**Gavot**, conseiller municipal, à Orléans.  
**Gérard**, artiste photographe, à Rennes.  
**Goubareff**, à Villefranche (Alpes-Maritimes).  
**Itier**, à Agen.  
**J. Jung**, à Bordeaux.

MM. **Lageais**, instituteur à Limoges.  
**Lagué**, à St-Etienne-de-Baigorry (Basses-Pyrénées).  
**Lalanne**, à Lespéron (Landes).  
**J. Martin**, à Troyes.  
**H. de Martin**, à Narbonne.  
**Martres**, négociant à Mautauban.  
**Métais**, huissier à Loudun.  
 le docteur **Mora**, à Brunehamel (Aisne).  
**J. Morgon**, à Thoissey (Ain).  
**Nicolopulo**, à Marseille.  
**H. Pelletier**, à Madon (Loir-et-Cher).  
 Mme **Ollivier**, à Bourg (Gironde).  
 MM. **E. Otto**, à Lantosque (Alpes-Maritimes).  
**Revel**, à Lyon.  
 le docteur **Ripeault**, à Dijon.  
**E. Rouquette**, Blanzac (Gard).  
**Roy-du-Wal**, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.  
**A. Sulre**, publiciste à Parthenay.  
**Tellier-Hudan**, à Boulogne-sur-Mer.  
**Ad. Villebien** à Caen.

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur **Anfossi**, à Gènes, Italie.  
**A. Barrié y Anglada**, à Madrid.  
 le docteur **Bernier**, à Jacmel, Haïti.  
**Bertoncini**, à Panama, Rép. de Colombie.  
 le docteur **Bourada**, à Roïnan, Roumanie.  
**Bourkser**, à Odessa, Russie.  
 le docteur **Ch. Carron**, à Milan, Italie.  
**Jésus Ceballos**, à Mexico.  
 le docteur **Correo Barata**, à Lisbonne.  
 le docteur **Girgois**, à la Plata, Rép. Argentine.

MM. **de Lagrange**, Vera-Cruz, Mexique.  
 le docteur **Lecoquart**, à New-York.  
**Henry Marcopoli**, Alep, Turquie d'Asie.  
**Leopoldo A. Ojeda**, à Mexico.  
 Mme **Parent-Sior**, à Herstal, Belgique.  
 MM. **A.-J. Rico**, à la Haye.  
**Rosat**, aux Granges, Suisse.  
**M.-N. Rovira**, à Barcelone.  
**Soulhassaye**, à la Trinité, Martinique.  
**Thomas**, à Trinidad Colo, Etats-Unis.

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

• L'institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.  
 • L'Union spirite de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.  
 La Société magnétique de Genève.

## COMITÉ DE DIRECTION POUR 1893

MM. X.	Président d'honneur.
le docteur <b>Flasschen</b> .	Vice-président d'honneur.
<b>Desjardin de Régn.</b>	—
<b>Fabius de Champville</b>	Président.
le docteur <b>Mora</b> .	Vice-Président.
— <b>Bénard</b> .	—
<b>H. Durville</b> .	Secrétaire général.
<b>Burg</b> .	Secrétaire
<b>Maitrejean</b> .	—
<b>Demarest</b> .	—

## CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traitées par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Bénard**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mue Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

**Extrait des statuts de la Société.** — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération. Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

**Séances de la Société.** — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, à 8 heures 1/3 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

## CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnétisme.

Prix du Magnéscope . . . . . 300 fr.

1<sup>er</sup> un prix de 200 fr.; 2<sup>e</sup> un prix de 100 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Aux deux meilleurs mémoires traitant de la question suivante : Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme. — Les mémoires devront être remis d'ici au 31 octobre 1893.



**Sommaire**

Pour les indigents. — Ligne du libre exercice de la médecine. — Syndicat des magnétiseurs. — Société magnétique de France. — 27<sup>e</sup> Conseil pratique: *Contre la névrose*, par H. DURVILLE. — Le Magnétisme à Chanay, par BORNARD-COLLIVIER. — Curieuses expériences, par le Dr DE MASSIMY. — Revue des livres. — La liberté de tuer, la liberté de guérir, par F. DE CHAMPVILLE. — Faits et communications.

**Pour les malades indigents**

Dans le dernier numéro du journal, MM. Chossat et Lagüe ont proposé d'ouvrir une souscription dont le montant servirait à fournir gratuitement aux malades indigents les aimants vitalisés nécessaires à leur guérison.

Cette proposition a été prise en considération, — surtout par les malades qui ont déjà fait plusieurs demandes.

Nous rappelons aux malades indigents qui désirent profiter de cette Ébénérité, qu'ils doivent en faire la demande à M. Durville, directeur de l'*Institut magnétique*, 23, rue Saint-Merri, en expliquant la nature et les symptômes de la maladie et en joignant un certificat d'indigence délivré par le maire de leur commune.

En attendant que les généreux donateurs s'intéressent à cette œuvre vraiment humanitaire, voilà ce qui lui a été remis :

Liste précédente . . . . .	185 fr.
M. LAGÜE . . . . .	30 fr.
M. CHOSSAT (2 <sup>e</sup> versement) . . . . .	20 fr.
M. R. PUJALLET . . . . .	2 50

Total à ce jour : . . . . . 237 50

**LIGUE NATIONALE**

**pour le libre exercice de la Médecine**

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro du journal, une réunion aura lieu au siège de la *Ligue*, 23, rue Saint-Merri, le samedi 1<sup>er</sup> avril, à 9 heures du soir, pour établir le programme des questions à discuter au *Congrès national du libre exercice de la médecine*, qui se réunira à Paris dans le courant de novembre prochain.

Tous les intéressés sont priés d'y assister : il ne sera pas fait de convocations personnelles.

Le *Journal de Mortain* du 14 février nous apprend que, sur la plainte du Dr Betaillouloux, à Piron, un guérisseur dont il ne cite pas le nom, qui opérait des guérissons par des attouchements et des formules cabalistiques, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Coutances à un mois de prison et 15 francs d'amende pour exercice illégal de la médecine. C'est la troisième fois que ce guérisseur était condamné pour le même sujet.

Le *Journal d'Albertville* du 25 février publie la note suivante :

« Deux rebouteurs, originaires d'Annecy, les frères Nicodème et Louis Berthelat, dits Paccard, ont comparu jeudi dernier devant la cour correctionnelle de Genève, sous prévention de la mort par imprudence du sieur Ch. Besson, d'avoir causé l'infirmité du sieur J.-J. Weiss, d'avoir exercé sans autorisation l'art de guérir. »

« Défendus par M<sup>e</sup> Pierre Moriaud, les accusés ont été libérés des trois chefs d'accusation. »

Les poursuites dirigées contre M. Ancher, propriétaire à Nonzilly, viennent d'avoir leur dénouement devant le tribunal correctionnel de Loudun.

La *Ligue*, qui avait pris la défense du prévenu, fut violemment accusée elle-même par le ministère public qui imputa l'enseignement et la propagande qu'elle fait en faveur du libre exercice de la médecine.

La cause brillamment soutenue par M<sup>e</sup> Marsault, du barreau de Loudun, n'empêcha pas — c'était prévu — M. Ancher d'être condamné pour exercice illégal de la médecine à 15 fr. d'amende — que la *Ligue* prend à sa charge.

Une plainte en exercice illégal de la médecine vient d'être portée par le Syndicat des médecins du département de la Seine, contre un habile masseur, M. Pomerol, qui pratiquait ordinairement en présence d'un médecin.

M. Pomerol était le masseur attitré des danseuses de l'Opéra. Mmes Subra et Maury ont eu recours à lui plu-

sieurs fois pour des foulures. Il y a quelques années, il fut même appelé auprès de M. Rouvier, qui était alors ministre des finances, pour une entorse grave que les médecins diplômés n'arrivaient pas à guérir.

Souscriptions reçues des adhérents à la Ligue :  
*Listes précédentes* . . . . . 2,503 fr. 30

M. GARREROT, 2 fr.; M. HOST, 2 fr.; M. D. MOREAU, 1 fr. 05; l'abbé BATTUT, 5 fr.; le Dr MIRCO-WITCH, 15 fr.

Total au 15 mars . . . . . 2,528 fr. 35



**Syndicat des magnétiseurs  
Masseurs et médiums-guérisseurs**

En dehors de la *Ligue nationale du libre exercice de la médecine* et de son *Comité de protection*, notre estimable confrère, M. L. AUFFINGER, vient de prendre l'initiative de la formation d'un syndicat de magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs et a adressé une convocation aux intéressés. Ce document est signé : E. HOUSSAY (abbé Julio), L. AUFFINGER, H. DURVILLE.

La réunion a eu lieu le mardi 28 mars, à 8 heures 1/2 du soir, à la Librairie du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri.

ORDRE DU JOUR. — Décision à prendre sur la formation d'un syndicat. — Formalité à remplir pour sa fondation. — Discussion des statuts et règlements. — Création d'une caisse de secours.

Une cinquantaine d'intéressés ont répondu à cet appel. La proposition fut prise en considération. 21 des membres présents ont immédiatement donné leur adhésion, et un bureau provisoire a été nommé.

Une autre réunion aura lieu le mercredi 5 avril à 8 h. 1/2 du soir, à la *Librairie du Magnétisme*, pour élaborer les statuts — qui seront publiés dans le prochain numéro du journal.

**SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE**

Séance du 25 février 1893

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. FABIUS DE CHAMPVILLE.

M. DÉMAREST lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

**Admissions et nominations**

M. DELARUE, présenté par M. BOSSONG, est admis en qualité de membre adhérent à l'unanimité.

M. MARCOPOLI, à Alep, présenté par M. Durville, est admis en qualité de correspondant étranger à l'unanimité.

**Communications diverses**

M. Fabius de Champville prononce une allocution sur l'extériorisation des forces et MM. Démarest et Jamet font une série d'études expérimentales sur l'état psychique du sujet en état de léthargie.

La séance est levée à 11 heures.

Séance du 25 mars 1893

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. FABIUS DE CHAMPVILLE.

M. DURVILLE lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

**Admissions et nominations**

Sur la présentation du comité, M. L. AUFFINGER, directeur de la *Chaîne Magnétique*, est nommé membre du Conseil scientifique à l'unanimité.

**Communications diverses**

M. JAMET fait une série d'expériences sur les états du sommeil avec le magnétisme et l'électricité. Il emploie l'électricité statique, en se servant d'un petit électrophore chargé par le frottement.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire général,

H. DURVILLE.

## 27<sup>e</sup> CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, (6<sup>e</sup> volume), par H. DURVILLE, 3<sup>e</sup> édition.

### Contre la névrose

La "névrose" est une affection du système nerveux que les différents auteurs ne s'entendent pas à définir clairement. Pour les uns, le mot "névrose" est un terme générique désignant toute affection ayant son siège dans le système nerveux, sans toutefois y laisser de lésions appréciables. Pour d'autre, spécialisant davantage, la névrose désigne quelques maladies comme la chorée, l'épilepsie, l'hystéro-épilepsie. Pour d'autres enfin, spécialisant davantage encore, c'est une forme grave de la neurasthénie. (J'admets la définition de ces derniers). C'est un état nerveux extrêmement pénible, souvent très douloureux, affectant le physique ou le moral et parfois les deux en même temps.

Le malade éprouve des douleurs violentes assez difficiles à décrire siégeant dans la tête, la poitrine, l'estomac ou ailleurs. Ce sont des fourmillements, des picotements, des piqûres même ou des impressions analogues à celles que laisse une brûlure légère; des crispations, des contractions, des agacements, des énervements, des insomnies; un manque d'appétit ou la presque impossibilité de manger quand on a faim; un besoin irrésistible de se mouvoir ou de garder l'immobilité; un désir ardent de se montrer ou de rester dans l'isolement le plus complet; etc.; etc.

Ces symptômes qui sont rarement réunis en même temps chez le même malade se produisent ordinairement par crises, survenant régulièrement à des heures toujours les mêmes ou irrégulièrement sous l'influence de causes prévues ou non prévues mais inévitables.

La maladie, dont la cause déterminante est ordinairement un brusque refroidissement, une vive contrariété, des chagrins prolongés, affecte moins souvent l'homme que la femme (celle-ci est plus ordinairement affectée de 3 à 40 ans, mais on constate assez souvent la maladie chez des femmes de 60 et même 70 ans.

Quelle que soit la façon dont les différents médecins définissent la névrose, aucun d'eux ne la guérit. S'ils ne considèrent pas la maladie comme entièrement incurable, ils n'attendent que du temps un changement favorable qui, hélas, ne se produit que bien rarement.

La maladie est difficile à guérir; et le magnétisme qui agit si rapidement dans le plus grand nombre des cas ne la guérit qu'en consacrant au traitement une persévérance dont tous les malades sont loin d'être capables.

Il faut un traitement quotidien ou presque quotidien, souvent pendant de longs mois. Il

se produit peu à peu des modifications qui ne laissent aucun doute sur son efficacité: les douleurs diminuent ou changent de nature pour reparaître ensuite avec plus ou moins d'intensité; elles diminuent encore, puis reparaissent à des intervalles de plus en plus éloignés et finissent enfin par disparaître complètement.

Le traitement doit être calmant. Voici comment il faut procéder en combinant ensemble les quatre moyens suivants:

**MAGNETISME HUMAIN.** — Appliquer les mains sur les parties douloureuses pendant 10 à 15 minutes; faire ensuite des insufflations chaudes sur les mêmes parties, puis des passes longitudinales pratiquées très lentement de la tête aux pieds pour saturer tout l'organisme et terminer la séance, qui peut durer de 30 à 40 minutes, par des passes à grands courants.

**MAGNÉTISME TERRESTRE.** — Parmi les malades affectés de névrose, on rencontre peu de hauts sensitifs; malgré cela, il est bon d'orienter leur lit de telle façon qu'ils soient couchés la tête au nord, ou à l'est.

**AIMANT.** — Pendant la nuit, appliquer une lame magnétique au front et une autre à la nuque. Durant le jour, plastron magnétique à 3 ou 4 lames, selon la gravité du cas, tantôt sur la région de l'estomac, tantôt sur la colonne vertébrale. Lames magnétiques sur les bras et les jambes s'ils sont affectés.

**MOYENS AUXILIAIRES.** — Boissons magnétisées, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique. **Matin** et **soir**. lotions froides ou tièdes avec eau magnétisée. partout, de haut en bas, et friction légère après la lotion. Au besoin, injections et lavements avec la même eau magnétisée.

Les magnétiseurs et les différents auteurs qui ont écrit sur la thérapeutique du magnétisme citent peu de guérisons. Cela tient surtout à ce que la maladie, mal définie, fut presque toujours confondue avec la neurasthénie et certaines formes de l'hystérie.

Dans tous les cas, j'ai la certitude absolue que la guérison de la névrose même la plus rebelle, est toujours guérissable si la maladie n'a pas dépassé la cinquantaine, et à la condition indispensable de consacrer au traitement un temps qui peut durer 4 et peut-être 6 mois.

## LE MAGNÉTISME A CHANAY

Rapport de M. BORNARD-COLLIARD, correspondant

A Chanay, comme en beaucoup d'autres pays, on ignorait ce qu'était le magnétisme, du moins dans sa véritable nature.

Nos campagnes n'ont été visitées par aucun magnétiseur sérieux, et pour cela même

Puis, ayant fait quelques passes transversales, le mot magnétisme était, pour beaucoup de personnes, synonyme de charlatanisme et d'escroquerie; on était loin de penser qu'il possédait une vertu curative capable de guérir toutes les maladies.

Nous avons ici plusieurs personnes qui, tout en ignorant complètement les principes du magnétisme, n'en guérissent pas moins certains cas, tels que: brûlures, entorses, etc., en quelques jours et quelquefois même en quelques heures, maux que les médecins mettent plusieurs mois à guérir ou même à soulager. Je leur ai fait comprendre que leur pouvoir n'était pas limité à ces quelques cas, mais qu'ils pouvaient guérir de même toutes les maladies, et de cette façon rendre un grand service à l'humanité souffrante.

On a beaucoup de peine à amener le peuple à rompre avec la routine et, malgré la supériorité reconnue du magnétisme sur la médecine officielle, les malades ont encore recours à cette dernière et ne se décident à employer le magnétisme que lorsqu'ils sont abandonnés des médecins; néanmoins, j'espère leur faire entendre raison et je crois que le magnétisme sera bientôt généralement employé au profit des malades.

Ici, aussi bien qu'à Paris et ailleurs, quelques médecins n'aiment pas le magnétisme; je crois qu'en faisant pénétrer cet art bien-faisant dans toutes les familles, les poursuites de ces médecins aussi rapaces qu'ignorants pourront être évitées, car ils cherchent le moment où ils pourront fondre sur cet ennemi dangereux pour leurs intérêts et le déchirer à belles dents.

Je recueillerai tous les documents que je pourrai trouver et vous les adresserai.

—‡—

## Curieuses expériences magnétiques

Communication faite, à la Société magnétique de France, par le Dr Gaston DE MASSIMY, correspondant d'honneur

Au mois de janvier 1885, me trouvant à Baillargues (Hérault), le jour de la fête locale, comme il y avait, le soir, au Cercle, une nombreuse assistance, je profitai de cette circonstance pour y donner une séance de magnétisme, afin de propager dans l'esprit du public, cette belle science, qui a déjà rendu, et qui est encore appelé à rendre à l'humanité tant de services appréciables. — Le hasard, ou plutôt la bonne fortune, nous servit à souhait, car nous y fîmes la connaissance d'un homme, âgé de 45 ans environ, d'un tempérament nervoso-sanguin, M. D..., cultivateur, qui nous dit avoir été magnétisé, à Lyon, il y avait une dizaine d'années, par le docteur Ol..., au moyen de la fascination et des passes.

Ne doutant pas que nous nous trouvions en présence d'un « bon sujet », nous proposâmes à M. D... de nous livrer sur sa personne à

diverses expériences, ce qu'il accepta avec plaisir, heureux qu'il était de se rendre utile à la société. Nous lui primes alors les mains dans les nôtres, tandis que nous fixâmes, bien en face, notre sujet pendant deux ou trois minutes, puis nous lui fîmes des frictions sèches au bras droit, de haut en bas, notre intention étant d'abord de lui magnétiser un membre seulement, limitant ainsi nos expériences, pour ne pas surprendre ni fatiguer notre sujet, tout en maintenant l'intérêt de la séance, et pour arriver, par gradation à la magnétisation complète.

Nous fîmes des passes concentriques à l'hémisphère cérébral gauche, et nous terminâmes par des passes à grands courants, de la tête à l'extrémité inférieure du membre supérieur droit.

Au bout de quelques minutes nous constatâmes l'anesthésie de toute cette partie, de telle sorte que nous pûmes enfoncer un épingle dans la face dorsale de la main, et la lui transperçâmes de part en part. Comme la peau de ce travailleur des champs était rude, nous nous servîmes de notre mouchoir pour pousser l'épingle à travers la peau, qui craquait comme le ferait une écorce qu'on romprait. Cependant, le sujet, qui suivait attentivement des yeux l'expérience, où (soit du sans malice!) « l'épingle était en jeu », tandis que, lui, remplissait bénévolement le rôle de patient, était souriant, et n'a, non seulement éprouvé la moindre douleur, mais encore il n'y eut sur sa main la moindre trace de sang.

Nous priâmes une personne de la société de retirer, elle-même, l'épingle, afin de s'assurer « de visu et par le tact », qu'il n'y avait et ne pouvait y avoir aucune préparation, ni l'ombre même d'une supercherie quelconque, ce que toutes les personnes présentes purent, d'ailleurs, constater, à leur tour.

Après l'extraction de l'épingle, nous mîmes le bras en catalepsie, et après de nouvelles passes et frictions, nous lui fîmes prendre une grande rigidité. Alors nous adressant aux personnes qui nous entouraient, nous les mîmes au défi de faire ployer l'avant-bras du sujet sur son bras. Un homme se présenta, mais essaya en vain, un autre survint, et échoua de même, ce, après des efforts réitérés, un troisième, puis un quatrième se présentèrent successivement, mais ils eurent beau faire, ils finirent, eux aussi, par s'avouer vaincus. Alors, sur notre demande, deux hommes, puis trois hommes vinrent s'emparer du bras du sujet et réunirent tous leurs efforts pour le faire ployer, mais bast!... le bras toujours tendu comme une barre de fer ne bougea pas d'une ligne. Ils renoncèrent à leurs tentatives, et nous leur dîmes: « Vous casseriez, messieurs, plutôt, le bras de cet homme que d'arriver à le lui faire ployer. »

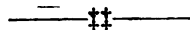
et soufflé sur le membre du sujet, pour le dégager, nous fîmes approcher un enfant, que nous priâmes de faire ployer « ce bras jusque-là invincible » ! ce qu'il fit avec la plus grande facilité, aux yeux émerveillés des assistants.

Alors, nous adressant à M. D... dont le visage était toujours confiant et empreint de sérénité; « Vous allez dormir ! » Il nous répondit aussitôt: « Je sens, docteur, que vous m'aurez vite endormi maintenant. » — « Dans deux minutes, vous dormirez ! », telle fut notre brève réponse.

Nous fîmes asseoir M. D..., sur une chaise, tout au fond de la salle, de manière à l'isoler, le plus possible, de la société, et nous lui prîmes la tête dans nos mains, le fascinâmes du regard, puis, nous terminâmes par quelques passes magnétiques à la tête, à la poitrine, à l'abdomen, et le long des membres. Le sujet fut ainsi plongé dans le sommeil magnétique. Dans cet état, il dit très bien, sur notre demande, et sans se tromper l'une minute, les heures de deux montres, se trouvant dans le gousset de leurs propriétaires, lesquels ignoraient l'heure exacte qu'elles pouvaient marquer en ce moment. Ajoutons que nous vérifiâmes immédiatement, les heures dites par le sujet. Lui indiquant, ensuite, du doigt, une autre personne, je lui demandai l'heure marquée par sa montre. — Silence du sujet... Pensant qu'il n'était pas assez profondément endormi, nous lui fîmes de nouvelles passes à la tête, et nous lui renouvelâmes notre question. Alors, il nous répondit par ces mots: « elle est arrêtée ! »

Nous nous approchâmes rapidement de cette personne, qui tira sa montre, et l'on pût constater qu'elle était effectivement arrêtée. Le sujet ne s'était donc pas encore trompé. Sur ces entrefaites, un jeune homme entra dans la salle; nous demandons, à l'instant: « Quel objet se trouve dans la poche droite du pantalon du nouvel arrivé ? » Et le sujet de répondre aussitôt: « Un paquet de tabac de cinquante centimes ! », ce qui était parfaitement exact. Désignant, ensuite, du doigt, une personne, prise au hasard parmi l'assistance, nous demandâmes au sujet: « Qu'a ce monsieur dans la pochette de son gilet, du côté droit ? » Et l'« endormi », comme mû par un ressort, de répondre, sur le champ: « Une pièce de cinquante centimes ! » ce qui fut reconnu vrai. — M. Tr..., chef de gare de la station de Ballargues, s'approchant alors de nous, nous pria de demander au sujet, ce qu'il avait dans la poche de son habit. Aussitôt dit, aussitôt fait, comme dit le proverbe: « Qu'a M. le chef de gare, dans la poche droite de son habit ? » — « Deux petits couteaux ! », répondit le sujet. M. Tr..., se fouille, et exhibe deux canifs qu'il avait, (dit-il), achetés, le jour même, dans un bazar.

Enfin, pour terminer la séance, nous priâmes douze personnes de la société de venir se ranger, debout devant le sujet, de manière à former un arc de cercle. Cela fait, nous priâmes chacune d'elles de penser, avec une attention soutenue, à une fleur, choisie librement, par elle, sans en communiquer le nom à son voisin ni à nous, qui nous trouvions entre le sujet et ces personnes, que nous ne perdions pas de vue, de manière à empêcher la moindre communication de l'une d'elles avec le sujet, si l'envie lui en prenait. Puis, nous adressant à elles, nous leur dîmes: « Mes fleurs, pensez-vous bien à vos fleurs ? » — « Oui, Monsieur » — Alors, nous tournant vers le sujet, nous lui dîmes de nommer à haute voix la fleur pensée par chacune de ces personnes, et il les nomma toutes, sans la moindre hésitation, lisant comme dans un livre, la pensée humaine !! O merveille du magnétisme !!!



#### REVUE DES LIVRES (1)

**Le corps humain, les règnes et sous-règnes anthropoïdes (Tome IV de l'Omniéthisme), par ARTHUR D'ANGLIMONT. — In-8°, 800 pages, avec tableau sériaires et figures. Prix : 7 fr., à la Librairie des sciences psychologiques.**

Les savants, pour patients qu'ils soient, éprouvent, devant de semblables œuvres, comme une terreur. Nous voilà à bien près de 3,200 pages de résumés synthétiques.

Certes, c'est le résultat d'un travail colossal, qui dénote un esprit de suite et une érudition peu commune; c'est une théorie basée sur la série, qui appelle la logique et les faits comme aides et s'en contente.

L'ouvrage traite d'abord de l'anatomie du corps humain, sous un jour entièrement nouveau, d'après les lois de l'ordre sériaire, contrôlé par les groupements naturels des organes et des divers éléments de ce corps lui-même.

La description donnée d'un second corps, adjoint au corps humain et composé d'une substance intangible et indestructible, d'après des observations scientifiques modernes, fait comprendre la survivance de l'homme après l'extinction de l'existence terrestre.

De là, la continuité de la vie sous des formes successivement perfectionnées, mais conservant la configuration humaine, et qui donnent lieu aux *Règnes anthropoïdes*, suivant la dénomination de l'auteur.

Vient ensuite l'étude anatomique des animaux, des végétaux et même de l'atôme minéral, constituant une zoologie, une botanique et une minéralogie qui reposent sur des bases absolument nouvelles.

Cet ouvrage, que l'on pourrait croire aride au premier abord, ne sera pas sans charmes pour le lecteur, qui y verra ces grandes descriptions exposées dans un style clair et précis.

Pour se faire une idée juste de cet ouvrage, il faut lire l'*Omniéthisme* en entier et suivre le développement des théories de l'auteur. Comme nous l'avons dit, on y arrive sans peine.

G. FABIVS DE CHAMPVILLE.

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés; ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la Librairie du Magnétisme envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

**Le phénomène spirite.** — Témoignage des savants. — Etude historique exposition méthodique de tous les phénomènes, discussions et hypothèses. — Conseils aux médiums. — La théorie philosophique, par GABRIEL DELANNE. In-12 de 296 pages, avec nombreuse figures dans le texte. — Prix : 2 fr., chez *Chamuel*.

Le nom de Gabriel Delanne, ce spirite si convaincu, parce qu'il appuie sa foi sur la déduction et le raisonnement scientifiques, suffit seul à recommander cet ouvrage à ses frères en croyance. Aussi, n'est-ce pas pour eux que nous écrivons.

Nous nous adressons à ceux qui, jusqu'à ce jour, ont refusé de croire aux phénomènes spirites, leur demandant de s'éclairer, de se rendre compte, par la lecture de ce livre, de ces phénomènes si curieux.

En spiritisme, on n'avait guère que deux sortes d'ouvrages : les dogmatiques d'Allan-Kardec et ses disciples d'une part; puis, les traités des Richet, des Crookes et autres savants officiels. Les premiers étaient rejetés pour leurs tendances religieuses et déitaires; les seconds, pour une forme trop technique les rendant incompréhensibles aux grandes masses.

Ces deux grands écueils sont évités par M. Delanne qui a su écrire un livre savant, très spirituel et qui ne paraît pas, au lecteur incrédule, revêtir ni l'une ni l'autre de ces formes.

L'ouvrage entier se lit ainsi sans fatigue et il me semble difficile que devant telles assertions, le plus profond scepticisme ne soit pas ébranlé.

Dans la préface, l'auteur dit leur fait aux bonzes académiques « ces êtres ignares qui prétendaient que le magnétisme n'était que charlatanisme »; ces entêtés ridicules qui essaient de repousser les vérités nouvelles, comme ils ont combattu des découvertes de Galilée, d'Harvey, de Jenner, bafoué Stéphenon, repoussé Arago; et dernièrement encore, qualifié la découverte du téléphone de *canard américain*.

J'avoue n'avoir que des éloges à adresser à M. Delanne, et je le félicite de la réalisation de ce double progrès : mettre un très bon livre à la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses.

**L'hypnotisme.** — Etude critique, par H. NIZAT. In-16 de 304 pages. Prix : 2 fr. 50, chez *Alean*.

Après avoir défini à sa façon les termes d'hypnose, d'hypnotisme, de suggestion, et exposé le conflit qui divise les écoles de Nancy et de la Salpêtrière, l'auteur trace un historique du magnétisme qu'il confond avec l'hypnotisme, depuis l'antiquité jusqu'à Braid et Liébeault, en passant par les extases, les possessions démoniaques du moyen âge et par les convulsionnaires qui se toraient autour du baquet de Mesmer. Il discute les expériences des magnétiseurs contemporains Zamora, Pickman, Krebs, Cumberland, etc.; puis il montre les applications, bien problématiques, de la suggestion à la thérapeutique.

**Hypnotisme et suggestion.** — Etude critique, par W. WUNDT. traduit de l'allemand, par KELLER. In-12 de 187 pages. Prix : 2 fr. 50, chez *Alean*.

Le savant professeur de psychologie physiologique de l'Université de Leipzig, M. Wundt, ne peut pas rester indifférent aux progrès du magnétisme et de l'hypnotisme, et quoiqu'il considère ces questions comme étrangères à la science à laquelle il se consacre, il donne son sentiment sur leur rôle et leur avenir. Il ne concède pas à l'hypnotisme et à la suggestion la valeur extraordinaire que leurs admirateurs leur attribuent en psychologie, mais il leur reconnaît en médecine une certaine valeur qui ne peut être méconnue.

**Lettre sur les prodiges de la nature et de l'art.** par ROGER BACON traduite et commentée par A. POISSON. In-16 de 70 pages, 75 cent. chez *Chamuel*.

Intéressant petit ouvrage où l'auteur développe, en théorie et en pratique, les découvertes et

inventions dont s'enorgueillit la science depuis deux siècles : aviation, cloche à plongeur, ponts suspendus, etc. La magie et l'alchimie y ontrent aussi pour une large part. Il traite magistralement des caractères magiques, de la puissance occulte de la parole, de la pierre des philosophes. Enfin, il aborde des questions générales, traite le premier de l'hérédité et de la suggestion mentale, dont il expose nettement le principe : substitution de la volonté de l'opérateur à celle du sujet.

**L'hygiène des Flancés,** par le Dr Jacques NARRUS. In-18 raisin, cartonné à l'anglaise, 1er spécial. Prix, 3 fr. 50 à la *Société d'Éditions scientifiques*.

Ce livre tient les promesses de son titre suggestif. Quand ils l'auront ouvert, bien peu le fermeront avant de l'avoir suivi de la première à la dernière ligne. La correcte harmonie de sa langue, la sagesse des réflexions et des préceptes présentés sous une forme fantaisiste et singulièrement originale, font de sa lecture un plaisir attrayant pour l'esprit, un enseignement solide pour la raison. La clarté de l'exposition n'est pas une de ses moindres qualités. Toute l'histoire des préludes du mariage, depuis le choix d'un conjoint jusqu'à la consécration finale, se déroule devant les yeux dans une succession de chapitres courts, bien remplis, riches de propositions inattendues. Entre toutes on doit remarquer les questions de la beauté et de la laideur en ménage, de la dévotion dans ses rapports avec le mariage, des voyages de noce, et surtout des signes révélateurs. Les idées de l'auteur pourront être discutées, mais on ne les trouvera ni communes, ni banales.

**L'Opium. — Ses abus. — Mangeurs et Fumeurs d'opium.**

**Morphinomanes,** par le docteur EM. MARTIN, ancien médecin de la Légation de France à Pékin. Préface de H. MOISSAN, de l'Institut. In-16 de 175 pages. Prix : 3 fr. 50, à la *Société d'Éditions scientifiques*.

L'auteur a étudié les trois formes d'abus de l'Opium : *Morphinomanie, l'Opiphagie et le Moïe fumigatoire*. Il a interrogé les textes anciens afin de préciser, autant que possible, la date d'origine de chacune d'elles; puis il en a suivi le développement et la diffusion en même temps que leur rôle politique, économique et social. Arrivé à ce point, il a exposé les controverses suscitées par l'opiphagie dans le grand empire des Indes et par la pratique de la fumée d'opium dans presque tout l'Extrême-Orient.

Il a montré que pour porter un jugement sérieux sur ces questions de premier ordre, il fallait se placer sur le terrain scientifique et il a institué des expériences physiologiques qui ont eu pour point de départ les analyses que M. Moissan, de l'Institut, a bien voulu fournir; cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui se préoccupent des grands problèmes d'hygiène sociale, discutés et résolus par la critique et la méthode scientifiques.

**99 manières d'accueillir le poisson,** par CARÈME petit-fils. In-16 de 127 pages. Prix 60 cent., chez *René Morat*.

Très intéressant petit livre de cuisine utile à toutes les ménagères.

**La science éclectique.** (Physique, médecine et cosmos), par le docteur RIPAULT. In-8 de 64 pages, 1 fr., à la *Librairie du Magnétisme*.

Travail un peu aride mais très intéressant, où les phénomènes de la polarité, du magnétisme, de l'hypnotisme, de la suggestion et même de la lucidité somnambulique sont consciencieusement étudiés. La valeur curative des aimants, du magnétisme humain et des divers fluides ou forces de la nature y est examinée et admise comme une réalité indiscutable.

**Procedimientos magneticos del professor H. DURVILLE,** avec une figure, traduit du français par ER. E. GARCIA. Broch. de 36 pages, 25 cent. au bureau de la *Irradiacion*, à Barcelone.

C'est une traduction de la brochure : *Procedi's*

*magnétiques du professeur H. Durville, qui rendra grand service aux Espagnols voulant apprendre les notions élémentaires du magnétisme.*

**Annuaire almanach de l'électricité et de l'électro-chimie, pour 1893.** In-12 de 267 pages, chez *Firmin-Leclerc*.

**Congresso espiritista ibérico americana é International, celebrado en Madrid, en los dias desde el 20 al 24 de octubre de 1892, por la FRATER NIDAD UNIVERSAL.**

## LA LIBERTÉ DE TUER

### LA LIBERTÉ DE GUÉRIR

**ude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du Magnétisme.**

Extrait d'une brochure de propagande en faveur de la liberté de la médecine, par G. FABUS DE CHAMPVILLE. In-48 de 36 pages, 20 cent., 12 fr. le cent, à la *Librairie du Magnétisme*.

La France est vraiment le pays de la contradiction :

Une légende existe. Cette légende, légèrement irrévérencieuse pour notre beau pays, rapporte que le jour de la distribution des qualités morales, il eut tout de Dieu hors le bon sens. A voir les choses existantes on serait tenté de croire que cette légende cache un peu de vérité.

En France, la liberté prend forme seulement sous Louis le Gros. Jusqu'alors on avait été plus ou moins libre, mais sans le savoir.

Nous passons sous silence l'époque que nous considérons comme transitoire, celle où la société n'existait pour ainsi dire pas, celle des premiers chefs gallo-romain, des premiers rois, de la suzeraineté de l'Eglise ; une suite de siècles enfin, qui vit l'homme, presque libre dans son esclavage.

On vivait librement mais cette condition sociale n'était pas ainsi qualifiée. Du jour où le mot « liberté » entra dans la langue, la liberté diminua de plus en plus.

Les communes s'organisent. Elles ont une compréhension sociale de la liberté. Cette liberté consiste, pour elles, à obtenir, en tant que corps communal, des libres usances, des privilèges, des sortes d'indépendance même. C'est une collectivité qui profite de tous ces avantages. L'ancien homme des champs, ne dépendant que de Dieu et de sa conscience, disparaît et l'individu est assujéti — souvent au nom de la liberté — à certaines obligations. Des observances et des sujétions nombreuses naissent pour lui.

Avant d'avoir les libertés communales, il n'était relevable — en admettant qu'il fut serf — que d'un seul maître, son propriétaire ou seigneur. Du jour où il eut ses libertés, la commune régenta, ordonna ; le seigneur toucha et le roi régna.

C'était l'embryon de la société actuelle. On ne devait pas s'arrêter là. L'hygiène, la police, la crainte de ceci, la peur de cela, vinrent tour à tour englober l'individu, dans le filet inextricable des lois et des règlements.

Dieu que la liberté est une belle chose !

A travers les âges, depuis longtemps la médecine fut pratiquée avec la plus large tolérance.

Certes, les médecins de ces époques qui voulaient acquérir un nom, étudiaient plus que les autres et pouvaient prescrire mieux que l'eau tiède, la saignée ou la diète. Mais pour ceux qui, enfants de la nature, instruits par la pratique, exerçaient la médecine, et leur était loisible de guérir par quelque moyen que ce soit, pourvu qu'il ne fut pas diabolique ou considéré comme tel.

Car déjà, à cette époque, de concert avec le prêtre, les médecins ayant plaque sur porte s'efforçaient de faire brûler comme sorciers les confrères qui avaient la témérité de guérir leurs malades mieux qu'eux-mêmes.

Les Vésale, les Ambroise Paré, eux se préoccupaient peu des infimes confrères qui n'avaient d'autre science que l'illumination naturelle.

Mais dans la suite il n'en fut pas toujours ainsi.

A mesure que la liberté grandit les libertés disparaissent.

En rétablissant des privilèges que la Révolution s'était efforcée d'abolir, on diminue, on annihile les libertés les plus sacrées. On a le droit encore de choisir, dans la rue le cocher que l'on prend pour faire une course, mais on n'a pas le droit de choisir, parmi tous les hommes qui guérissent ceux qui, seuls, appliquent les méthodes que l'on préfère. En un mot, on remet entre les mains d'un certain nombre d'hommes, tous plus diplômés que des dentistes américains, la vie de tous les malades. Et mieux que cela, on interdit à tout autre qui n'est point diplômé, de donner un conseil, de remettre en place un tendon ou d'imposer les mains sur un malade, même quand un médecin, malgré sa science et ses diplômes n'a su produire aucun soulagement.

La loi inflexible vous crie: prenez un de mes docteurs, je ne reconnais pas ceux de la pratique sans diplôme à pu former, et je vous défends, sous peine d'emprisonnement pour lui, de vous en servir ».

Vrai, devant cette défense, il semble que le médecin qui vous est imposé doive être parfait, même infallible, sans quoi la loi ne vous obligerait pas à recourir à lui, à l'exclusion de tout autre. C'est absolu, le médecin patenté que l'Etat vous impose, doit guérir, ou alors de quel droit vous l'impose-t-il ?

Entre un guérisseur non patenté, et un médecin très diplômé; le premier qui vous guérit presque toujours sans médicaments, l'autre qui, toujours vous drogue, vous fatigue l'estomac, vous délabre le système nerveux, et ne vous guérit pas, vous n'avez plus à choisir: c'est le second qu'il faut prendre.

Cette loi est aussi absurde que liberticide, car elle assume sur le médecin une terrible

responsabilité morale. Elle semble l'aurole d'une telle infaillibilité que tous les praticiens sérieux, honnêtes, travailleurs et savants — et ils sont nombreux — repoussent énergiquement le monopole qu'elle leur confère. Ils ont raison, car le monopole n'est délégué que pour les médecins ignorants et peu recommandables, pour ceux qui n'ayant aucun mérite personnel, ne guérissent pas de malades et n'en tuent pas autant qu'ils voudraient, car leur cabinet, qui n'est qu'une boutique, est trop peu fréquenté. Ces derniers pensent, qu'au nom de la loi, ils pourront ainsi forcer les malades, qui ne sont que des clients, à venir chez eux ; mais ils se trompent et l'application rigoureuse de la loi leur nuira plus encore qu'aux premiers. Ils ont voulu faire de la médecine un métier ; il leur fallait une loi pour sauvegarder leurs intérêts contre ceux des malades qu'ils considèrent comme leur chose, comme leur propriété ; mais la loi ne les rendra que plus odieux et plus méprisables et le vide se fera autour d'eux, car on ne supprimera jamais le droit naturel, imprescriptible que doit posséder tout citoyen libre dans un pays libre de se faire traiter à son gré par qui lui plaît.

Mais, ces ignorants médecins qui ont tant besoin que les malades viennent à eux, ont une **excuse superbe** : Ils ont demandé la loi, ce n'est pas dans leur intérêt, mais pour préserver les malades des charlatans, des empiriques et éviter ainsi les accidents qui peuvent survenir dans leur pratique inexpérimentée.

Il est à observer d'abord que les malades n'ont jamais demandé à être protégés, pour la bonne raison qu'ils n'en ont pas besoin. Ils ne veulent que la santé et peu leur importe d'où qu'ils puissent la recouvrer ; ensuite, chacun sait que les charlatans les plus dangereux pour la santé, comme pour la bourse des malades se trouvent plus dans les rangs des médecins légalement diplômés que dans toutes les autres classes de la société. Mais ce n'est pas tout ; les dangers que court la vie du malade est considérablement plus grand chez le médecin que chez celui qui n'a aucun diplôme, car celui-ci ne fait jamais d'opérations dangereuses, et il prend plus de précautions que l'autre, sachant bien qu'il paierait cher la moindre imprudence.

On ne veut donc que le triomphe de la médecine officielle, le règne absolu du médecin sur le malade. Cela pourrait être ; nous dirons même cela devrait être si le médecin était toujours sûr de guérir son malade ; mais comme le plus savant, le plus expérimenté d'entre eux n'en est jamais sûr, la loi devient attentatoire à la liberté de chacun et le privilège qu'elle confère n'est plus qu'une odieuse usurpation.

Mais le remède est partout dans la nature à côté du mal. L'application pure et simple de

la loi grandira les empiriques quels qu'ils soient et chaque penseur se dira : « Dieu, faut-il que les médecins aient peur de perdre leur clientèle ; faut-il qu'ils aient peu de savoir, peu de mérite pour avoir besoin d'être ainsi protégés. » Et cette idée une fois accréditée sera difficilement déracinée. Le penseur est logique : « Ils ont peur, donc ils sont faibles. » Voilà sa conclusion.

Cette conclusion n'est pourtant pas entièrement vraie, car nulle nation plus que la France ne compte de célébrités, nul plus que notre beau pays ne peut revendiquer pour le corps médical plus de savoir, plus de dévouement, — nous ne parlons pas de désintéressement — ; et, pour la plupart d'entre eux, la loi est un insulte. Beaucoup protestent déjà contre elle, car ils savent bien qu'ils ne tarderont pas à être tous comparés à des marchands qui craignent la concurrence.

Mais passons. Voyons seulement, si l'infaillibilité des médecins en général justifie le monopole que la loi leur confère, nous ne parlerons guère nous-même, nous contentant presque toujours de résumer l'opinion exprimée par des écrivains ou des médecins diplômés connus et estimés.

Les faits qui vont être rapportés ne montreront que l'incertitude et l'insuffisance de l'art médical, sans toucher en rien à la personnalité des médecins, savants et dévoués, dont la réputation justement méritée est au-dessus de tout soupçon. Mais l'importance de la question que nous agitions, grandit en raison directe de la célébrité des personnalités que nous allons citer ; et chacun pourra comprendre que si ceux-là sont loin d'être infailibles les autres en sont encore beaucoup plus loin et qu'il est souverainement injuste de leur donner le monopole exclusif de l'art de guérir.

## I

En avril 1892, une jeune femme mourait à l'hôpital Saint-Louis, non pas de sa maladie, mais des soins qui lui furent prodigués par un de nos plus habiles chirurgiens.

Nous empruntons les lignes suivantes à une interview de la sœur Sainte-Ildefonse, publiée dans l'« Echo de Paris », par M. G. Stiegler, sous ce titre significatif : « Méfiez-vous des médecins. »

Aux questions adressées par le journaliste, sœur Sainte-Ildefonse répond : « — Oh ! monsieur ! me dit-elle. Un journaliste ici ! Il faudrait mieux faire le silence autour de cette affaire-là, qui est bien malheureuse, pour sûr, bien malheureuse, mais qui n'est la faute de personne. Pauvre femme ! monsieur, et jeune ! elle avait trente-quatre ans, pas davantage. Une grande, grosse, énorme, solide. Pourtant elle était tombée de sa hauteur, il y a une quinzaine de jours, dans la rue, je ne sais com-



ment, et on l'avait envoyer chercher d'ici par la voiture des ambulances urbaines; c'était pas bien grave: une fracture de la rotule. Enfin, comme elle ne se remettait pas vite, tout de même, et qu'elle était un peu impatiente, le docteur, M. Lucas Championnière, se décida à lui faire une petite opération; c'est rien qu'une opération comme ça pour lui qui est si habile, si soigneux, et qui réussit si bien.

« Donc, avant-hier matin, on transporte la malade dans une chambre à part, on l'endort avec toutes les précautions ordinaires, on la surveille naturellement, et on l'opère. C'est fait en un tour de main: vingt minutes au plus. Mais au moment de terminer le pansement, v'là qu'on s'aperçoit qu'elle ne respirait pas; le pouls était très faible, les yeux éteints. M. Championnière se précipite sur elle, il essaye la respiration artificielle, des inhalations d'oxygène, des piqûres d'éther et cela pendant plus d'une heure et demie; mais pas moyen. Elle s'en va; plus de cœur, plus de pouls, plus rien. C'était fini.

« Mais autre chose. Le mari de la pauvre dame, qui l'aimait bien et qui venait la voir tous les jours, arrive et passe sans qu'on lui dise rien, puisque c'était jendi jour de visite. Il n'y avait pas une demi-heure que le décès s'était produit et on n'avait pas eu le temps de l'avertir. Donc il ne savait rien. Je vais au-devant de lui, je le fais entrer au parloir et je commence à balbutier quelques mots pour ne pas lui dire la chose toute crue. Mais il devine, il s'écrie: « Vous me l'avez tuée ! Vous me l'avez tuée ! » Il se roule par terre en s'arrachant les cheveux, puis il se relève en bouscule et d'un bond se précipite dans la salle où il avait l'habitude de voir sa chère femme; il ne la trouve pas dans le lit qu'elle venait de quitter et où elle était déjà remplacée et il recommence à se rouler sur le plancher, devant les malades qui étaient toutes bouleversées, en hurlant: « Vous me l'avez tuée; vous êtes des bourreaux ! » Jamais je n'ai vu une douleur pareille. J'en ai encore les sens tournés.

« Ah ! Monsieur ! Quel malheur ! Pourtant ce n'est la faute de personne. Vaudrait bien mieux ne pas parler de ça. »

Comme M. Lucas Championnière prend toujours les précautions les plus minutieuses, que doit-on penser des opérations en général ?

Voilà un accident qui plonge une famille dans la désolation; le mal n'était pas redoutable, le médecin a fait tout son devoir et pourtant... la malade est morte entre ses mains. Un rebouteur ou un magnétiseur auraient mis plus de temps pour obtenir la guérison; mais au moins, avec eux, nul danger de terminaison fatale. Il est vrai que ceux-ci n'auraient pas procédé à une opération semblable et que si la malade s'étaient endormie, entre leurs mains, on l'aurait facilement réveillée

Les accidents mortels dûs à l'action du chloroforme et autres anesthésiques se comptent par centaines chaque année; et si personne ne songe à en accuser la personne du médecin, tout le monde reconnaît l'incertitude et l'insuffisance de son art qui logiquement, ne doit pas être le seul auquel les malades puissent avoir recours.

## II

Dans le courant de janvier 1892, un prestidigitateur donnait une séance dans un café du Bourget. Après avoir épuisé son programme, il proposa de faire des expériences de magnétisme sur les assistants.

Un jeune homme hystérique se présenta. Bientôt il fut endormi. Des suggestions lui furent faites et réussirent à merveille. Les curieux étaient ébahis; mais l'ébahissement qui fut de courte durée, fit place à un sentiment de stupeur quand l'assistance eut vu le maladroit expérimentateur, complètement impuissant à réveiller le patient. Après avoir tout tenté, il dut faire transporter le pauvre endormi à son domicile.

Le lendemain matin, le dormeur dormait encore on va chercher l'Esculape de l'endroit. Celui-ci, après avoir fait respirer de l'alcali, emploie tous les moyens que l'hypnotisme met à sa disposition. Résultat nul. Alors il déclare gravement que l'endormi ne tarderait pas à se réveiller de lui-même.

Le lendemain le somnambule s'obstinait à dormir encore, sans que rien ne puisse faire soupçonner la moindre apparence de réveil. Un brave ouvrier qui connaissait les notions élémentaires du magnétisme, s'offre pour le réveiller. Il est accepté. Ce ne fut pas long: au moyen d'insufflations froides et de quelques passes transversales faites suivant les règles de l'art, il réveilla le patient — qui ne conserva de ce long sommeil qu'un peu de courbature.

— Un ouvrier qui ne connaît rien à la médecine obtient ce que le médecin n'a pu obtenir; aussi, comme conséquence logique, ce médecin doit être un de ceux qui ont le plus demandé cette loi n'autorisant qu'aux médecins l'usage du magnétisme.

## III

Immédiatement après l'explosion qui détruisit son tablissement, le malheureux Véry fut transporté à l'hôpital Saint-Louis, dans un état des plus alarmants. L'interne de service M. Camescasse, qui n'avait pas encore son titre de docteur, n'écoutant que la voix de sa conscience, s'empressa de pratiquer l'amputation de la jambe qui n'était plus qu'une masse informe.

« C'est illégalement, dit G. Grison, dans le « Figaro », du 1<sup>er</sup> mai 1892, que cette opération a été pratiquée. Mais vu l'urgence, M. Camescasse n'a pas hésité, dût-il subir une ré-



primande et même des poursuites. Je dois dire qu'au contraire, Péan, en arrivant, l'a vivement félicité de son initiative. — Perdre du temps, pour attendre un chirurgien, lui a-t-il dit, eut été plus qu'une faute, c'eût été un crime».

M. Camescasse, dont l'initiative a été vivement critiquée par quelques médecins jaloux, mérite les éloges que ne lui ont pas marchandé M. Péan, son digne maître et tous les penseurs qui ont quelque souci de la dignité humaine. En dépit des lois qui conspirent contre la santé de tous les Français, le bien doit être fait, aussi vite que possible, par celui qui est en mesure de le faire.

A propos de cette amputation, il n'est pas sans intérêt de mettre ici quelques appréciations et du « Figaro » déjà cité et du « Petit Journal » qui le reproduit.

On ne dira pas que nous choisissons des journaux ennemis des médecins. Bien au contraire, nous puisons dans les feuilles les plus sérieuses, afin d'éviter l'accusation de parti pris.

L'article qui suit a paru dans le « Petit Journal » du 13 mai 1892.

### Qui doit faire l'amputation

Sous ce titre, le « Figaro » d'avant-hier a publié un article qui nous paraît plein de sens et que nous reproduisons sans y changer une ligne. Il nous paraît trahir d'une façon très claire l'état de cabotinage dans lequel la médecine elle-même commence à tomber :

« Habituellement, voici comment les choses se passent.

« Deux heures du matin, une salle de chirurgie. Deux rangées de couchettes blanches, et par chaque fenêtre, des raies de lune entre les lits.

« Le malade : un pauvre pochard qui vient de se faire broyer obscurément la cuisse par le premier venu des omnibus. Fait divers tout à fait banal, les journaux n'en parleront pas.

« L'interne vient de préparer les instruments dans la salle d'opérations. Il examine à nouveau le malade et se demande qui arrivera le premier du tétanos ou du chirurgien du bureau central qu'il a envoyé chercher.

« Le chirurgien du bureau central, pas beaucoup plus vieux que l'interne; l'an dernier, il portait encore la calotte et le tablier. Il arrive, et huit fois sur dix il tient le discours que voici :

« — Une amputation de cuisse... et c'est pour ça que vous me dérangez ! C'était une si bonne occasion de vous faire la main, mon cher. Moi, quand j'étais interne, je ne l'aurais pas manquée, bien sûr. L'amputation, voyons ! Opération élémentaire; c'est fait pour les internes, ces cas-là; les petits médecins en font à eux tout seuls dans leurs villages. Je vous demande un peu comment vous apprendrez vo-

tre métier de chirurgien si vous n'opérez pas un peu pendant votre internat.

» Même décor, même opération. Seulement, cette fois, l'urgence étant extrême, l'interne a cru devoir pratiquer l'opération.

» Ce n'est plus, comme l'autre jour, un fait divers vulgaire, Blessure horrible par la dynamite. Les journaux de tous les pays consacrent une colonne à l'état des victimes. Pierre Camescasse, l'interne, devient célèbre à l'égal du préfet son oncle; son portrait fait pendant à celui de M<sup>e</sup> Lagasse aux kiosques où l'on vend les journaux.

» Le chirurgien du bureau central qui n'a pas été prévenu, estime que sa part de gloire est un peu mince en cette affaire. C'est tout de même un peu vexant, tant de bruit autour d'un interne qui ne peut même pas en bénéficier, puisqu'il ne fait pas encore de clientèle. Et le discours change de ton :

« — Je suis vraiment un peu surpris, mon cher ami, que vous n'ayez pas eu l'idée de me faire appeler. Le règlement, ne le savez-vous pas ? interdit aux internes les opérations graves. Or, l'amputation de cuisse est, vous en conviendrez, l'une des plus minutieuses. Comment avez-vous osé prendre une responsabilité si lourde ?... »

« J'ai peur que les médecins ne jouent un jeu bien dangereux avec des histoires comme celle-là.

» On a cherché à démontrer bien des fois au public que M. Péan était le seul chirurgien des hôpitaux qui ne détestât pas le tapage autour de son nom. Le public aura quelque peine à le croire après les protestations trop bruyantes du jeune chirurgien qu'on n'a pas réveillé pour amputer Véry. »

Comme l'infaillibilité médicale n'exclue pas l'amour de la réclame, nous avons cru devoir insérer ici cet article. Ce sont des documents. Tout à l'heure, on jugera.

### IV

Cette histoire de Véry n'est pas épuisée, nous empruntons au « Figaro » du 8 mai 1892 les lignes suivantes au sujet des insinuations malveillantes lancées contre le personnel médical de l'hôpital Saint-Louis. M. G. Grison a interviewé le docteur Péan pour savoir ce qu'il pensait de l'état du malheureux Véry. Voici la réponse de l'illustre chirurgien :

« Quand M. le Président de la République est venu visiter les blessés, je ne lui ai point caché la situation. « — Si vous aviez, lui ai-je dit, quelque pouvoir surnaturel inhérent à votre situation, je vous supplierais de l'employer pour m'aider à sauver ces hommes, car j'ai bien peur que la science n'y suffise pas. »

Le prince de scapel pense donc qu'il y a des hommes non diplômés qui, par une vertu spéciale, un don de la nature ou un « pouvoir surnaturel » peuvent faire, dans certains cas,

des guérisons que le médecin diplômé ne saurait obtenir ? — Mais nous ne sommes plus au temps où les Rois de France guérissaient les malades par le toucher; et le premier magistrat de la République, s'il possédait un « pouvoir surnaturel inhérent à ses hautes fonctions », ne voudrait probablement pas s'exposer à un procès en exercice illégal de la médecine que des médecins peu soucieux de la santé des malades ne manqueraient pas de lui intenter. Sous le régime des lois existantes, le médecin a le droit de tuer les malades, mais le Président de la République n'a pas le droit de les guérir. Singulière liberté que celle où nous vivons.

## V

Le « Journal de Calais » du 20 avril 1892, rend compte du fait suivant :

Un malheureux jeune homme dont les allures trahissaient assez le sinistre dessein, déclarait hautement qu'il voulait en finir avec la vie. Il allait se jeter « à l'eau », ou le remarque, on le suit. Tout à coup survinrent trois promeneurs qui demandèrent ce dont il s'agissait. L'une des trois, un commerçant bien connu qui est un partisan convaincu du magnétisme, s'approche vivement du désespéré, lui fait rapidement quelques passes et, d'un regard fascinateur, lui ordonne de le suivre.

Le sujet maîtrisé obéit.

Les deux amis et le magnétiseur improvisé vont avec le malheureux suivant toujours au poste de police, où le sujet fut remis.

A la sortie du poste, la foule qui attendait acclama chaleureusement le sauveteur.

Avec la loi actuelle, ce digne commerçant s'exposerait à être traduit en police correctionnelle pour exercice illégal de la médecine.

« Comment en plein jour, pour sauver un homme, ce commerçant a osé magnétiser; il a commis un crime envers notre monopole, vite qu'on le condamne ! » clamerait le chœur des médecins, et, comme la loi est formelle, le commerçant serait condamné.

## VI

Il ne faut pas nous arrêter là, nous devons continuer à mettre sous les yeux de nos lecteurs, quelques documents nouveaux qui éclaireront d'un jour tout spécial certaines études de ceux à qui la loi a donné sur tout Français « la liberté de tuer ».

Nous extrayons du « Journal des débats » du 6 juillet 1891, un article relatif à l'expérimentation sur l'homme par le docteur Daremberg.

Cette étude a été écrite comme suite à la déclaration de M. Cornil, concernant la greffe cancéreuse.

« Cette expérience (la greffe cancéreuse) n'a pas pour elle l'excuse de poursuivre un

but curatif. Elle détruit tout l'effet salutaire de l'opération. Elle démontre que le cancer peut se greffer; mais cette démonstration avait déjà été faite pour le cancer des chiens, et les chirurgiens avaient vu depuis longtemps que les opérations mal exécutées causaient la généralisation du cancer de l'homme. Cette nouvelle et condamnable expérience confirmait des faits connus ou prévus. Elle ne pouvait que provoquer la réprobation publique. Sa divulgation aura, je le répète une influence salutaire parce que, malgré les facilités que donne l'expérimentation sur les animaux, les médecins, entraînés par l'exemple de Koch, ont eu pendant quelques semaines une véritable fureur d'expérimentation sur l'homme. Nous avons vu un médecin qui n'a pas craint de traiter les tuberculeux par la transfusion du sang de chèvre en nature. Cette expérimentation, à laquelle les malades se prêtaient, étaient absolument condamnable au point de vue scientifique. Tous les physiologistes savent qu'il est impossible d'injecter du sang complet d'animal dans les veines d'un homme sans provoquer des accidents graves, et souvent la mort. Il y a plus d'un siècle que ces faits sont connus, et ils avaient malheureusement été vérifiés, il y a une vingtaine d'années, par des expérimentateurs italiens qui avaient transfusé du sang le mouton à des fous. L'expérience avait été déplorable. Aussi le médecin, qui, de très bonne foi du reste, a recommencé dernièrement ces tristes expériences, a commis une énorme faute scientifique par pure ignorance. Quand on veut se mêler d'expérimenter une nouvelle médication, il faut être très instruit et très attentif.

« Il est certain que tous les jours, dans les hôpitaux ou dans la clientèle, un remède nouveau, un traitement mécanique ou une opération sont essayées sur les malades. Mais il faut, pour admettre la légitimité de ces essais, deux conditions : d'abord l'expérimentateur doit être d'une autorité, d'une valeur, et d'une honorabilité incontestée; malheureusement, cette condition n'est pas toujours remplie. Il faut, en outre, que les malades désirent servir de sujets d'expérimentation, et ils abondent toujours. Cette affluence des malades autour de toutes les nouveautés est déplorable; elle force la main des médecins sérieux qui voudraient faire leurs essais avec calme et recueillement, et elle enchante les médecins exploités, même diplômés, qui placent leur orviétan avec un succès infailible. Quelques interviews, quelques articles payés, et le tour est joué. Les malheureux malades, quoique éternellement trompés, se font et se feront éternellement tromper. Les annonces concernant la santé ou la fortune sont toujours les biens venues; les morts et les ruines ne corrigeront jamais personne.

« Aucun pouvoir ne pourra empêcher l'expé-

rimentation des nouveaux traitements sur l'homme qui l'accepte et souvent la réclame. C'est du reste fort heureux, car la médecine n'est qu'une longue et continuelle expérience. Il suffit de l'endiguer de temps en temps, de l'empêcher de se transformer en un torrent furieux qui brise et emporte aveuglément tout. Et vraiment il était temps que l'opinion publique s'emût et vint mettre un frein à la fureur expérimentale. »

« Les malheureux malades quoique éternellement trompés se font et se feront éternellement trompés » et dire que c'est pour cela que le plus grand nombre des médecins veulent avoir ce monopole — qui doit leur rapporter des revenus plus considérables.

## VII

Voici un article du « XIX<sup>e</sup> Siècle » du 17 août 1892, devant d'autres infailibilités médicales. Qu'on juge du degré de confiance que l'on peut trouver en ces maîtres.

« Il y a quelques semaines, nous avons signalé, à propos d'une communication de M. Pilate (d'Orléans) à la Société de chirurgie, le sans-gêne véritablement extraordinaire avec lequel, à l'occasion, messieurs les découpeurs diplômés dissèquent, plus ou moins proprement, nos individus.

« Le compte rendu des dernières séances du Congrès des médecins aliénistes de France et des pays de la langue française, compte rendu publié par les journaux spéciaux, nous apporte aujourd'hui une nouvelle preuve du remarquable sans- façon qui guide le plus souvent les virtuoses de la scie et du scapel, quand ils entreprennent certaines opérations sensationnelles

« On se rappelle qu'il y a deux ans, M. le docteur Lannelongue annonça à grand tapage qu'il avait trouvé le procédé chirurgical de guérir l'idiotie des enfants en bas-âge. La recette était fort simple : Si les jeunes malades sont idiots, disait M. Lannelongue, c'est qu'ils ont le cerveau trop à l'étroit. Dès lors le traitement est tout indiqué ! Ouvrons la boîte crânienne, donnons du jour à l'encéphale comprimé, et d'un crétin parfait nous ferons un sujet intelligent.

« Le raisonnement fut appliqué sur l'heure et, sans barguigner, M. Lannelongue découpa dans le crâne de plusieurs petits malades des bandes osseuses. La craniectomie — tel fut le nom dont on décora la nouvelle opération, — créée de la sorte, donnait du reste, annonçait son inventeur, des résultats merveilleux. Pour un rien, les idiots de la veille eussent été des enfants prodiges le lendemain.

« Aussi, de tous côtés, les confrères de M. Lannelongue s'empressèrent-ils de craniectomiser leurs patients, et, pour un oui ou pour un non, on se mit à scier, à sculpter, à débiter

en menues tranches les boîtes osseuses, fort habillage d'ailleurs.

« Que vaut exactement, cependant, ce traitement chirurgical ?

« En dépit des affirmations intéressées de son inventeur, il ne semble pas que la craniectomie ait donné jusqu'ici de bien heureux résultats.

« Le passage suivant du compte rendu dont nous parlions tout à l'heure du Congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française est à cet égard singulièrement instructif :

« M. Bourneville (Paris) fait une communication sur le « traitement chirurgical et médical de l'idiotie ». Il présente douze crânes montrant que, dans aucune des formes de l'idiotie auxquelles M. Lannelongue applique indistinctement le traitement par la craniectomie ne repose sur aucune indication anatomique; elle est inutile et les résultats dont on a fait tant de bruit n'existent pas en réalité.

« Un des premiers malades de M. Lannelongue est venu, par la suite, échouer dans le service des idiots de Bicêtre, où il est mort. Son crâne, que M. Bourneville montre, ne présentait pas de synostoses. Si l'opération est inutile, elle n'est pas inoffensive, car on trouve dans ce cas au niveau de la perte de substance osseuse, des adhérences méningée. Il est, en somme, préférable de s'en tenir au traitement médico-pédagogique qui a fait ses preuves. M. Bourneville présente une série de photographies de ses malades soumis à ce traitement, et différents cahiers d'écriture, de copies, montrant les progrès réalisés. C'est à ce traitement qu'on doit rapporter l'amélioration passagère signalée chez quelques idiots après la craniectomie, et due, en réalité, aux soins plus attentifs dont ils bénéficient en leur qualité d'opérés.

« M. Gilbert Ballet demande à M. Bourneville s'il a vu un seul cas où le développement du crâne ait été entravé par des synostoses prématurées complètes des sutures.

« M. Bourneville répond que, personnellement, il n'a vu aucun cas d'ossification prématurée de toutes les sutures, mais qu'il y en a dans la science et avec autopsie.

« M. Régis pense que la communication de M. Bourneville est d'autant plus importante qu'aujourd'hui la craniectomie est de mode, même en province. Pour sa part, il a eu l'occasion de voir un de ses malades atteint d'idiotie méningitique subir la craniectomie sans aucun résultat.

« M. Rouby (Dôle) cite le cas d'un de ses malades, idiot, et qui fut également trépané sans résultat.

« M. Bourneville. — Dans les cas où la craniectomie semble avoir produit des résultats favorables, on a parlé trop vite; il faut attendre un an ou deux, car l'amélioration consé-

cutive à l'opération est tout simplement due à ce qu'on s'occupe plus de l'enfant qui vient d'être opéré. Si l'on s'en était occupé autant avant l'opération, il est probable que le plus souvent on aurait obtenu les mêmes résultats. Beaucoup d'observations d'idiots craniectomisés sont insuffisantes; il faudrait qu'elles contiennent une description complète, très détaillée, de l'enfant avant l'opération et après l'opération; au bout d'un an, de deux ans, une nouvelle description détaillée comparée à la précédente.

«Voilà, n'est-il pas vrai, qui en dit long sur les agissements de MM. les chirurgiens.

«Ainsi, comme l'a démontré avec pièces à l'appui M. Bourneville, alors que l'on possède une méthode médicale qui donne des résultats réels, il se trouve des docteurs-boucheurs assez insoucieux de la vie et de la santé de leurs pauvres petits malades pour les soumettre de gaité de cœur, et sans utilité aucune — il en est bien ainsi, puisque dans les diverses opérations effectuées l'ossification des sutures des os du crâne, qui seule pourrait justifier une opération semblable, n'avait eu lieu — aux risques graves et aux souffrances d'une opération aussi redoutable de la craniectomie.

«Une telle inconscience professionnelle, on en conviendra volontiers, passe véritablement les bornes.

«L'espèce humaine, en effet, doit avoir un autre rôle à jouer que de servir aux chirurgiens à se faire la main.

«Espérons qu'en présence de tels scandales mis à jour, les pouvoirs publics voudront bien rappeler aux plus élémentaires de leurs devoirs les bourreaux diplômés auxquels nous tant que nous sommes, nous nous trouvons exposés un jour ou l'autre à avoir affaire.»

Eh! eh! messieurs «les bourreaux diplômés», le mot est fort. Il n'est pas de nous. Il est vrai que le bureau de Paris a aussi le monopole d'une opération dont seul, il peut proclamer l'infailible résultat.

Nous comprenons que ce monsieur ait un monopole. On ne peut se tromper en aucune façon sur la terminaison de son travail; mais il n'en est pas ainsi du travail des médecins. Le grand nombre d'entre nous sait trop hélas! que le monopole de l'art de guérir leur donne aussi la liberté de tuer, liberté fatale dont ils usent.

## FAITS ET COMMUNICATIONS

Les liseurs de pensées se multiplient. Un nouveau vient de surgir à Paris. M. Pickmann que nous avons vu, successivement prestidigitateur, magnétiseur, hypnotiseur, se présente aujourd'hui comme liseur de pensées.

Sa séance offerte salle Vivienne, à la Presse parisienne ne nous a rien révélé que nous ne connaissions déjà. C'est en quelque sorte une nouvelle affirmation de la réalité de la théorie émise dans la brochure : *La Transmission de pensée* de M. G. Fabius de Champville.

Les expériences ont parfaitement réussi. Un phénomène un peu plus rare, est la facilité pour M. Pickmann de faire naître, par la volonté, des stigmates sur ses

maïns ou sur sa poitrine. Là, surtout, est la nouveauté. Quant au reste, le liseur de pensées, ainsi qu'il nous l'a expliqué, arrive par l'entraînement à des résultats remarquables : café en quantité, travail continu, tension d'esprit, le mettent peu à peu dans un état pathologique spécial, qui donne à ses centres nerveux une sensibilité extraordinaire pour la perception des vibrations de la machine humaine.

A titre d'expériences sérieuses, les phénomènes de M. Pickmann devaient nous intéresser et nous devions lui consacrer quelques lignes.

Nous recevons de M. Valory le Ricolais, avocat à la Roche-sur-Yon, la note suivante au sujet d'une « séance de magnétisme chez Veritas ».

«J'allais hier chez mon vieil ami Veritas remettre ma copie pour le prochain numéro de la *Veillée républicaine*. Enchanté de votre visite, me dit-il, car vous ne sortirez pas de mon bureau sans avoir vu — ce qui s'appelle vu, — un sujet en état de sommeil magnétique — auquel je prétends souffler ma volonté — un corps dont je deviens l'âme. En effet, une jeune fille d'une vingtaine d'années était assise,

« Qui, dans sa raideur de suaire,  
« Semblait une œuvre d'un seul jet. »

L'expérience avait de quoi tenter ma curiosité; elle s'opérait dans des conditions qui ne pouvaient m'inspirer la moindre défiance. Jamais, il ne me vint à la pensée de suspecter la parfaite bonne foi de l'opérateur. Les faits dont j'ai été témoin n'ont rien de nouveau, mais ils ébranleraient les incrédules. Ils sont assurément de nature à provoquer les réflexions de tous ceux qui cherchent le secret de ces phénomènes dont j'ai eu sous les yeux une évidente manifestation.

Signalons tout d'abord l'expérience classique du jeu de cartes qui, dans toute autre circonstance, serait peu concluante. X... avait les yeux bandés; après quelques erreurs, elle a pu répondre imperturbablement aux trente questions posées. Voulez-vous décrire mon cabinet de travail? lui demandai-je? Veritas me fit observer qu'elle n'entendait que sa voix et il m'a servi d'interprète. Au début, la vision était trouble, et malgré le ton impératif de l'opérateur, les réponses manquaient de précision. Mais bientôt, j'ai été stupéfait de l'exactitude minutieuse avec laquelle l'ameublement a été décrit: on aurait cru lire le chapitre d'un romancier russe: elle a vu, d'une façon particulièrement nette, une eau-forte de Bouguereau: *Jeune fille repoussant l'amour*. La vision du jardin et de la salle à manger n'a pas été moins frappante. Ni Veritas, ni l'hypnotisée, n'ont franchi le seuil de ma nouvelle habitation.

V. Le R.

La Société contre l'abus du tabac vient d'ouvrir un nouveau concours.

Voici les questions qui intéressent nos lecteurs :

N° 1. — *Prix de médecine*. — Rapporter au moins quatre observations inédites, bien circonstanciées (étiologie, symptomatologie, terminaison, etc.) d'affections exclusivement attribuables à l'abus du tabac.

Le prix consistera en un lot de livres d'une valeur de 200 francs environ et une médaille de vermeil.

N° 2. — *Prix du Dr Gruby*: 100 francs. — Dans l'intérêt des fumeurs incommodés par le tabac et qui disent ne pouvoir vaincre leur passion, faire connaître un moyen pratique et peu coûteux de détruire le plus possible les principes délétères de la fumée du tabac.

Le programme détaillé du concours sera envoyé gratuitement aux personnes qui en feront la demande au Président, 20 bis, rue Saint-Benoit, Paris.

Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques: anémie, asthme, ataxie, bourdonnements, catalepsie, congestions, constipation, contractures, crampes, crises de nerfs, hémiparésie, diarrhée, étourdissements, fièvres, goutte, gravelle, hystérie, incontinence, insomnie, jaunisse, maux d'estomac, de tête, de dents, de reins, migraines, névralgies, névroses, palpitations et battements de cœur, paralysies, règles douloureuses, sténose, surdité, syncope, tic, vomissements, etc., etc., sont souvent très faciles à guérir par les aliments vitalisés du professeur H. DUVALLE. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès, moins violents, deviennent moins fréquents, et la guérison se fait sans médicaments et sans modifier son régime ou ses habitudes.

Tous les malades doivent lire le curieux Traité sur l'Application de l'aimant au traitement des maladies, envoyé contre timbre de 20 cent., pour affr., par l'Institut Magnétique, 23, r. St-Merri, Paris.

## BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

La Bibliothèque du Magnétisme se compose : 1° de plus de 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'Hypnosisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2° des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; 3° de plus de 40.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers constituant un véritable musée du Magnétisme.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêts au public aux conditions suivantes :

**Abonnement de lecture :** un an, 45 fr.; six mois, 8 fr. (Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés). Ils sont confiés contre nantissement et adressés dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour des ouvrages prêtés, doit représenter la valeur de ceux-ci.

La Bibliothèque, propriété de l'Institut magnétique, est ouverte tous les jours, dim. et fêtes exceptés, de 4 à 4 h. (Il n'y a pas de Catalogue imprimé).

### Pour paraître prochainement :

**Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme.** — Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE, 10 volumes in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 600 grav. et 3 planch. coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1<sup>er</sup> VOL. — Le Magnétisme chez les anciens; au moyen-âge; possession, sorcellerie; dans les temps modernes; le fluide universel, Ficin, Pomponace, Agrippa, Paracelse, la baguette divinatoire, Van Helmont, Robert Fludd, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, etc.

2<sup>e</sup> VOL. — Le Magnétisme contemporain; Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes; Donato et Moutin, etc. L'hypnosisme et la suggestion; Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnosisme.

3<sup>e</sup> VOL. — Le Magnétisme considéré comme agent physique; Polarité, l'od de Reichenhach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, des décompositions chimiques, etc.

4<sup>e</sup> VOL. — Les états du sommeil provoqué: état suggestif, état cataleptique, état somnambulique, état éthérique. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5<sup>e</sup> VOL. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. Application du Magnétisme à l'art de guerir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6<sup>e</sup> VOL. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7<sup>e</sup> VOL. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du fofe, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8<sup>e</sup> VOL. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9<sup>e</sup> VOL. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation (diabète, albuminurie, etc.), des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels (asphyxie, etc.).

10<sup>e</sup> VOL. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement, âge critique. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, paralysie infantile, etc.

Le Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, est le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui leur enseignera une méthode simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 450 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 volumes, 25 fr.   
 A titre de Prime, l'ouvrage complet est laissé à 46 fr. au lieu de 25, aux 1.000 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme, 23, Rue Saint-Merri, à Paris.

## ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

**Clinique dentaire.** — M. et Mme MACNÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurofication et plombage; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

### Produits hygiéniques de la maison Roqueblave.

12, Place Breton, (2<sup>e</sup> arrond.), Paris.

Produits essentiellement hygiéniques, aux merveilleuses et diverses propriétés, composés (sans aucun acide) d'extraits de plantes aromatiques, entièrement inoffensifs, pour tous soins quotidiens: toilette, beauté, bien-être, santé. Vrai trésor des familles. — Hautes récompenses depuis 1873: Diplôme d'honneur, 35 médailles or, vermeil, etc. (Demander les prospectus).

Eau parisienne hygiénique

Flacons: 1 fr. 25. — 2 fr. 50. — 5 fr., — 10 fr.

Eau parisienne pour hygiène de la vue

Flacons: 3 fr., — 6 fr.

Elixir dentifrice

Flacons: 1 fr. 50. — 3 fr.

Anti-cors français

Flacons: 1 fr. 25. — 2 fr.

Savon hygiénique

Boîte de 2 pains: 1 fr., — 2 fr., — 4 fr.

Envoi par la poste ou en colis postal, contre mandat ou timbres.

## BAINS

**Grands bains français et orientaux,** 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par M.M. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

**Le Bainéum,** 46 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'écriture.

## CHEMINS DE FER

### Ligne de l'Ouest

### Service quotidien rapide entre Paris et Londres

Le service de jour à heures fixes entre Londres et Paris, par Dieppe et Newhaven, est supprimé depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Quant au service de nuit entre les mêmes points, toujours par Dieppe et Newhaven, il est maintenu, comme d'usage, pendant l'hiver.

DE PARIS À LONDRES	
Départ de Paris Saint-Lazare . . . . .	8 h. 50' soir
Départ de Dieppe . . . . .	1 h. matin
Arrivée à Londres } Gare de London-Bridge . . . . .	7 h. 40' matin
} Gare de Victoria . . . . .	7 h. 50' matin

DE LONDRES À PARIS	
Départ de Londres } Gare de Victoria . . . . .	8 h. 50' soir
} Gare de London-Bridge . . . . .	9 h. soir
Départ de Newhaven . . . . .	11 h. soir
Arrivée à Paris Saint-Lazare . . . . .	8 h. matin

### PRIX DES BILLETS :

Billets simple, valables pendant 7 jours :  
1<sup>re</sup> Classe, 41 fr. 25 — 2<sup>e</sup> Classe, 30 fr. — 3<sup>e</sup> Classe 21 fr. 25.  
plus 2 fr. par billet pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.  
Billets d'aller et retour, valables pendant un mois :  
1<sup>re</sup> Classe, 68 fr. 75. — 2<sup>e</sup> Classe, 48 fr. 75. — 3<sup>e</sup> Classe 37 fr. 50.  
plus 4 fr. par billet pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.  
Ces billets donnent le droit de s'arrêter à Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton.

### Ligne du Nord

Paris-Londres, cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Trajet en 7 h. 1/2. — Traversée en 1 h. 1/4.  
Tous les trains, sauf le Club-Train, comportent des deuxièmes classes.

En outre, les trains de nuit partant de Paris pour Londres à 8 h. 25 du soir et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir prennent les voyageurs munis de billets de troisième classe

DÉPARTS DE PARIS  
Via Calais-Douvres : 8 h. 25 — 11 h. 30 du matin — 3 h. 15 (Club-Train) et 8 h. 25 du soir.

Via Boulogne-Folkestone : 10 h. 40 du matin.  
DÉPARTS DE LONDRES

Via Douvres-Calais : 8 h. 20 — 11 h. du matin — 3 h. (Club-Train) et 8 h. 15 du soir.

Via Folkestone-Boulogne : 40 h. du matin.  
Les voyageurs munis de billets de première classe sont admis, sans supplément, dans la voiture de première classe, ajoutée au Club-Train entre Paris et Calais.

De Calais à Londres, supplément de 12 fr. 50.

## JOURNAUX

**Le bon Financier,** Conseiller de la petite Épargne, paraît tous les samedis, 78, rue Tailbont, Paris. Le abonné ont droit aux conseils et renseignements gratuits, relativement à tous placements, achats, ventes, etc.

**Eureka,** Tribune des Inventeurs. — Revue illustrée de vulgarisation scientifique et industrielle, paraît tous les 15 jours. Abonnement : 5 francs par an, 46, rue de Verneuil.

## MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, de 4 à 4 heures.

## SOMNAMBULISME

M<sup>me</sup> BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, reçoit à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 4 heures à 4 heures, et par correspondance.



## FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

### C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.



# JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE  
et de la Société magnétique de France, paraissant tous les mois

Directeur : H. DURVILLE

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

## MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1<sup>er</sup> Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2<sup>e</sup>, M. BURG. — 3<sup>e</sup>, M. MAITREJEAN. — 4<sup>e</sup>, M. DE CASTI — 5<sup>e</sup>, M. DONATO. — 6<sup>e</sup>, M. H. DURVILLE. — 7<sup>e</sup>, M. CH. FAUVETY. — 8<sup>e</sup>, M. FROMENT. — 9<sup>e</sup>, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10<sup>e</sup>, M. le Docteur BÉNARD. — 11<sup>e</sup>, — 12<sup>e</sup>, M. MOUTIN — 13<sup>e</sup>, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14<sup>e</sup>, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15<sup>e</sup>, — 16<sup>e</sup>, M. le Commandant TARNIER. — 17<sup>e</sup>, — 18<sup>e</sup>, — 19<sup>e</sup>, M. ROUXEL. — 20<sup>e</sup>, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21<sup>e</sup>, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22<sup>e</sup>, M. FABART. — 23<sup>e</sup>, M. PAPUS (*docteur G. ENCAUSSE*). — 24<sup>e</sup>, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25<sup>e</sup>, M. DELMAS-MARSALET. — 26<sup>e</sup>, M. G. VITOUX, publiciste. — 27<sup>e</sup>, M. le Docteur DUPOUY. — 28<sup>e</sup>, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29<sup>e</sup>, M. L. AUFFINGER. — 30<sup>e</sup>, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31<sup>e</sup>, M. ST. DE GUAITA. — 32<sup>e</sup>, M. A. SIMONIN. — 33<sup>e</sup>, M. le Docteur DENIAU. — 34<sup>e</sup>, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35<sup>e</sup>, M. le Docteur MORA. — 36<sup>e</sup>, M. BOUVÉRY. — 37<sup>e</sup>, M. G. DÉMAREST. — 38<sup>e</sup>, M. J. LERMINA. — 39<sup>e</sup>, M. MILO DE MEYER. — 40<sup>e</sup>, M. E. MICHELET.

## CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Sens*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CHILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — LE Docteur G. DE MESSIMY, *à Puéchabon, Hérault*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, *à Nîmes*. — LE Docteur MIRCOWITCH, *à Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,  
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est plusieurs fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1<sup>o</sup> Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE; — Avec 12 des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un\* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.

2<sup>o</sup> Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 1 francs. (Demander le bon.)

3<sup>o</sup> Avec un abonnement d'un an au journal « Le Magnétisme ».

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux; Les commandes venant à l'étranger, y ennant 1 f. 50 p<sup>r</sup> port et embal.

Tirage mensuel :

Le service du Journal est fait : au Président de la République, aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés; au Préfet de police, à la Magistrature debout, à la Magistrature assise; à la presse politique, scientifique, médicale et littéraire de la France et de l'étranger; etc..



# Société Magnétique de France

## CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 <sup>er</sup> siège	MM. Conard.
2 <sup>e</sup>	— Berthet.
3 <sup>e</sup>	— Bouvery.
4 <sup>e</sup>	— Burg.
5 <sup>e</sup>	— F.-J. Cazalis.
6 <sup>e</sup>	— Chauvières.
7 <sup>e</sup>	— Christin.
8 <sup>e</sup>	— Collas.
9 <sup>e</sup>	— Daniaud.
10 <sup>e</sup>	— Suzaine.
11 <sup>e</sup>	— Jamet.
12 <sup>e</sup>	— Courlet.
13 <sup>e</sup>	—
14 <sup>e</sup>	— Desvignes.
15 <sup>e</sup>	— Michelet, homme de lettres.
16 <sup>e</sup>	— Lacroix.
17 <sup>e</sup>	— L. Duchemin, homme de lettres.
18 <sup>e</sup>	— H. Durville.
19 <sup>e</sup>	— Forestier, avocat.
20 <sup>e</sup>	— Hénot.

21 <sup>e</sup> siège	MM. Froment.
22 <sup>e</sup>	— Grinevald.
23 <sup>e</sup>	— Guyonnet du Pérat.
24 <sup>e</sup>	— Jacquillat.
25 <sup>e</sup>	— Le docteur Ménard.
26 <sup>e</sup>	— Lessart, ancien magistrat.
27 <sup>e</sup>	— Lérange.
28 <sup>e</sup>	— J. Lévy.
29 <sup>e</sup>	— Amédée-H. Simoain.
30 <sup>e</sup>	— Aubertin.
31 <sup>e</sup>	— Reveilhac.
32 <sup>e</sup>	— Nogués, ingénieur civil des mines
33 <sup>e</sup>	— Landrin.
34 <sup>e</sup>	— Pennel.
35 <sup>e</sup>	— Bouleau.
36 <sup>e</sup>	— G. Demarest.
37 <sup>e</sup>	— Ouliste.
38 <sup>e</sup>	— Bossong.
39 <sup>e</sup>	— Maitrejean.
40 <sup>e</sup>	— Vivant.

## CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.  
 D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).  
 A. Bernard, à Saint-Quentin.  
 G. Bertelot, à Orléans.  
 le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.  
 — Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.  
 Bernard-Collard, à Chanay (Ain).  
 Chomier, à Saint-Etienne.  
 J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.  
 le docteur Cornilleau, au Mans.  
 — David, à Sigeau (Aude).  
 Dac, à Toulon, Var.  
 Jacquet de May, pharmacien à Rennes.  
 Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).  
 le docteur Dupouy, à Larroque (Gers).  
 Gavot, conseiller municipal, à Orléans.  
 Gérard, artiste photographe, à Rennes.  
 Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).  
 Itier, à Agen.  
 J. Jung, à Bordeaux.

MM. Lageais, instituteur à Limoges.  
 Lagüe, à St-Etienne-de-Baigorry (Basses-Pyrénées).  
 Lalanne, à Lespéron (Landes).  
 J. Martin, à Troyes.  
 H. de Martin, à Narbonne.  
 Martres, négociant à Moutauban.  
 Métais, huissier à Loudun.  
 le docteur Mora, à Brunehamal (Aisne).  
 J. Morgon, à Thoisy (Ain).  
 Nicolopulo, à Marseille.  
 H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).  
 Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).  
 MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes)  
 Revel, à Lyon.  
 le docteur Ripeault, à Dijon.  
 E. Rouquette, Blancac (Gard)  
 Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.  
 A. Suire, publiciste à Parthenay.  
 Teller-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.  
 Ad. Villeblen à Caen.

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.  
 A. Barrié y Anglada, à Madrid.  
 le docteur Bernier, à Jacmel, Haïti.  
 Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.  
 le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.  
 Bourksér, à Odessa, Russie.  
 le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie.  
 Jésus Ceballos, à Mexico.  
 le docteur Correo Barata, à Lisbonne.  
 le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.

MM. de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.  
 le docteur Lecoq, à New-York.  
 Henry Marcopoli, Alep, Turquie d'Asie.  
 Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.  
 Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.  
 MM. A.-J. Rico, à la Haye.  
 Rosat, aux Granges, Suisse.  
 M.-N. Rovira, à Barcelone.  
 Souhassaye, à la Trinité, Martinique.  
 Thomas, à Trinidad Colo, Etats-Unis.

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

« L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.  
 « L'Union spirite » de Reims, représentée par M. Monclin, secrétaire-trésorier.  
 La Société magnétique de Genève.

## COMITÉ DE DIRECTION POUR 1893

MM. X.	Président d'honneur.
le docteur Flaschoen.	Vice-président d'honneur.
Desjardin de Régl.	—
Fabius de Champville	Président.
le docteur Mora.	Vice-Président.
— Bénard.	—
H. Durville.	Secrétaire général.
Burg.	Secrétaire
Maitrejean	—
Demarest.	—

## CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de Nauckhoff, Deniau, Bénard; les magnétiseurs H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

**Extrait des statuts de la Société.** — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants nationaux, de 40 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

sous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 2 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

**Séances de la Société.** — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

## CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnétoscope . . . . . 300 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument, trasant la réalité de l'agent magnétique et la polarisation mensuelle.

Prix du Magnétisme.

1<sup>er</sup> un prix de 200 fr.; 2<sup>e</sup> un prix de 100 fr.

Aux deux meilleurs mémoires traitant de la question suivante: Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme. — Les mémoires devront être remis d'ici au 31 octobre 1893.

Le syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs se réunit le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, à la *Librairie du Magnétisme*.



**Sommaire**

Congrès du libre exercice de la médecine. — Lettre aux partisans de la liberté de la médecine, par H. DURVILLE. — Société magnétique de France. — 28<sup>e</sup> Conseil pratique : *Contre la corde*, par H. DURVILLE. — Revue des livres, par G. DÉMAREST. — Syndicat des magnétiseurs, par H. DURVILLE. — Plaisirs ! par G. DÉMAREST. — La liberté de tuer, la liberté de guérir, par G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — Faits et communications. — Revue de la presse.

**Congrès du libre exercice de la Médecine**

La Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine organise un Congrès qui siégera à Paris du 20 au 25 novembre 1893.

Le Congrès a pour objet d'étudier :

- 1<sup>o</sup> Toutes les questions qui se rattachent à la pratique de l'art de guérir;
- 2<sup>o</sup> Les moyens à employer pour obtenir des pouvoirs législatifs la libre pratique de cet art, sous la seule garantie des lois de droit commun.

Pour atteindre ce but, les organisateurs du Congrès font appel :

1<sup>o</sup> Aux médecins qui considèrent que le monopole dont ils jouissent entrave la liberté des malades, et qu'il ne leur est d'aucune utilité au point de vue professionnel;

2<sup>o</sup> Aux masseurs, aux magnétiseurs, médiums-guérisseurs, électriseurs, occultistes qui n'emploient aucun médicament; aux sœurs de charité, pasteurs, ecclésiastiques faisant de l'allopathie ou de l'homœopathie; et à tous ceux qui, dans un but humanitaire et sans être médecins, s'occupent du traitement des maladies;

3<sup>o</sup> Aux malades que la médecine officielle est impuissante à guérir et à ceux qui ont été guéris ou soulagés par des praticiens non diplômés;

4<sup>o</sup> Enfin, à tous ceux qui, considérant la santé comme le plus précieux des biens, admettent que les malades doivent être libres de la demander aux praticiens qui possèdent leur confiance.

**Commission d'organisation**

Messieurs,

- AUFFINGER, directeur de la *Chaîne magnétique*;
- Le docteur BÉNARD, à Saint-Germain-en-Laye;
- Marius CORRÉARD, publiciste;
- G. DÉMAREST, publiciste;
- H. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme*;
- G. FABIUS DE CHAMPVILLE, syndic de la presse, rédacteur au *National*, à la *Patrie*, au *Rapide*;
- E. HOUSSAY, publiciste, président du *Syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs*;
- Emile MICHELET, publiciste;
- MUSCADEL, publiciste;

Le docteur PAPUS, directeur de l'*Initiation* et du *Voile d'Isis*;

Paul DE RÉGLA, homme de lettres;

George VITOUX, publiciste.

**Conditions d'admission**

La souscription des membres du Congrès est fixée à un minimum de 10 francs, qui donne droit :

1<sup>o</sup> D'adresser ou de présenter des mémoires sur toute question du programme;

2<sup>o</sup> D'assister à toutes les réunions, de prendre part aux discussions et d'avoir voix délibérative pour toutes les décisions;

3<sup>o</sup> De recevoir un exemplaire des comptes rendus du Congrès.

Ceux qui verseront une somme inférieure à 10 francs pourront obtenir une invitation leur permettant l'entrée des réunions; mais ils ne prendront pas part aux discussions et ne recevront pas gratuitement les comptes rendus du Congrès.

**PROGRAMME**

**Médecine**

La médecine est-elle une science ou un art? — Son utilité, ses bienfaits; son insuffisance, son incertitude, ses erreurs, ses dangers.

Son origine et son histoire à travers les âges; guérisons dans les temples, au moyen des révélations obtenues en songe et par des attouchements; médecine sympathique; les barbiers, les dentistes.

Contradictions et négations : la circulation du sang, la saignée, l'émétique, la vaccine, etc., etc. La mode et les systèmes.

**Art médical**

Fait-on de la médecine par métier ou par vocation?

La science fait des docteurs, mais sont-ils tous des guérisseurs?

Le tact médical s'acquiert-il ou est-il inné chez quelques individus qui le perfectionnent par la pratique? — Quelques médecins en sont-ils presque entièrement dépourvus? — Existe-t-il à un très haut degré chez beaucoup de praticiens non diplômés qui sont instinctivement poussés à soulager leurs semblables?

Quelques hommes doués du tact médical, qui sont de remarquables guérisseurs, seraient-ils capables de faire les études suffisantes pour arriver au doctorat?

Si l'exercice de la médecine était libre, y aurait-il plus d'émulation? — L'art de guérir se perfectionnerait-il plus rapidement?

**Guérisseurs non diplômés**

Les guérisseurs pratiquant la médecine par

vocation, sont-ils plus dévoués que certains médecins qui la pratiquent par métier?

Possèdent-ils des moyens curatifs et certaines connaissances que les médecins ignorent ou méconnaissent?

Leurs procédés peuvent-ils être comparés à ceux des médecins? — Présentent-ils des dangers et sont-ils suffisants pour guérir certaines affections que la médecine officielle est impuissante à soulager?

Certificats et comptes rendus de guérisons inédits.

### Monopole ou liberté

Tout monopole impose un devoir en rapport direct avec l'importance de la chose monopolisée; et le médecin qui n'est jamais sûr de guérir un malade peut-il prétendre au droit exclusif de le traiter?

Le monopole nuit-il à la considération du médecin, comme étant contraire aux notions les plus élémentaires de *Liberté*, d'*Egalité* et de *Fraternité* que les immortels principes de 1789 ont inscrit au fronton de tous nos monuments publics?

Le peuple, d'autant plus avide de liberté qu'on la lui retire davantage, éprouve-t-il de l'aversion pour tous les monopoles et particulièrement pour celui de la médecine officielle?

### Enseignement

Que penser de Ecole pratique libre de magnétisme, des cliniques de massage et de magnétisme où les malades sont traités gratuitement?

### Législation

Réglementation de l'art de guérir. Les lois sur la matière et particulièrement celle du 30 novembre 1892.

Les malades, qui sont les seuls intéressés, n'ont jamais demandé cette réglementation et les lois régissant l'exercice de la médecine en France ont toujours été réclamées par les médecins. Dans quel but?

L'exercice de la médecine est libre dans différents pays, notamment aux Etats-Unis, en Allemagne, en Angleterre et dans plusieurs cantons de la Confédération Suisse. En France, il fut également libre jusqu'à la promulgation de la loi du 19 ventôse an XI; et depuis, les malades sont-ils mieux traités? Guérissent-ils plus rapidement?

Les lois de droit commun suffisent-elles pour garantir les malades contre les charlatans qui les tromperaient ou les maladroits qui augmenteraient leur mal?

La loi, monopolisant dans quelques mains, aussi habiles qu'elles puissent être, l'art incertain et insuffisant de la médecine officielle, attente-t-elle à la liberté des malades en les privant du droit le plus sacré, le plus imprescriptible que doit avoir tout citoyen libre dans un Etat libre, de confier le soin de sa santé au praticien qui possède sa confiance?

Elaboration de la marche à suivre pour arriver à la réalisation des vœux du Congrès.

Rédaction de la première pétition à adresser aux pouvoirs législatifs.

Les adhésions, souscriptions, mémoires, attestations et autres documents doivent être adressés, d'ici au 20 octobre 1893, à M. H. Durville, délégué de la Commission d'organisation, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Les réunions préparatoires du Congrès ont lieu le premier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la *Ligue*, 23, rue Saint-Merri, Paris. Tous les partisans du libre exercice de la médecine sont priés d'y assister.

Souscriptions reçues des adhérents à la *Ligue* et membres du Congrès :

*Listes précédentes.* . . . . . 2,528 fr. 35

M. CORRÉARD et Mme CORRÉARD, 20 fr.; M. BISSON, 10 fr.; M. BOUVÉRY, 10 fr.; Mme GIGNOT, 10 fr.; M. LACOMBE, 10 fr.; M. Paul de RÉGLA, 10 fr.; le Dr PAPUS, 10 fr.; le Dr DENEUVE, 10 fr.; M. CRÉTIEN (2<sup>e</sup> versement), 5 fr.; M. AGASTA, 1 fr. 60; M. MATHIEU, 1 fr.; M. MONLOUIS, 1 fr.; M. JARLIN, 1 fr.; M. CHARLERY, 50 cent.; Mme TOUZARD, 1 fr.; Mme DURET, 1 fr.; M. HAVARD, 1 fr.; M. BOSSONG, 2 fr.; Mme AUBERTIN, 5 fr.

*Total au 25 avril* . . . . . 2,638 fr. 45

— † —

M. Durville adresse la lettre suivante aux partisans de la liberté de la médecine: . . .

Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1893.

La Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine organise un Congrès qui siégera à Paris du 20 au 25 novembre 1893.

La Souscription des Membres du Congrès est fixée à un minimum de 10 francs qui donne droit :

1<sup>o</sup> D'adresser ou de présenter des mémoires sur toute question du programme;

2<sup>o</sup> D'assister à toutes les réunions, de prendre part aux discussions et d'avoir voix délibérative pour toutes les décisions;

3<sup>o</sup> De recevoir un exemplaire des comptes rendus du Congrès.

Ceux qui verseront une somme inférieure à 10 francs pourront obtenir une invitation leur permettant l'entrée des réunions; mais ils ne prendront pas part aux discussions et ne recevront pas gratuitement les comptes rendus du Congrès.

Comptant sur votre adhésion et sur votre bonne volonté à aider les efforts de la *Ligue* pour la réussite du Congrès de 1893, je vous prie, M..., de vouloir bien agréer mes remerciements anticipés avec l'expression de toute ma reconnaissance.

H. DURVILLE,

Délégué de la Commission d'organisation.

## SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 29 avril 1893

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. FABUS DE CHAMVILLE.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

**Admissions et nominations**

Sur la proposition du Comité, M. G. VITOUX, publiciste, est nommé membre du Conseil scientifique à l'unanimité.

M. LOCHE, présenté par M. Durville, est admis en qualité de membre adhérent à l'unanimité.

**Communications diverses**

Le secrétaire général annonce la mort de M. le comte RENÉ DE MARICOURT, correspondant d'honneur.

M. Durville fait la communication suivante :

Sur la proposition de M. l'abbé de Meissas, le Congrès magnétique international de 1889 a émis « le vœu qu'une école de magnétisme curatif soit fondée à Paris pour les élèves des deux sexes. »

Ce vœu, malgré le besoin qui se fait de plus en plus sentir, n'a pas été réalisé. Je propose à la Société de vouloir bien mettre à l'étude la réalisation d'un projet analogue qui consisterait dans la fondation d'une *École pratique libre de magnétisme*. L'enseignement serait divisé en deux parties distinctes : 1<sup>o</sup> partie théorique, 2<sup>o</sup> partie pratique.

L'enseignement théorique comprendrait une série de cours où seraient données les notions de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie; l'histoire du magnétisme avec l'exposé de toutes les théories émises depuis Paracelse jusqu'à nos jours; les pratiques du massage. En dehors des cours réguliers, des conférences seraient faites sur la morale dans ses rapports avec l'art de guérir, la psychologie, l'occultisme, le spiritisme et les divers sujets qui se rattachent au magnétisme.

L'enseignement pratique serait donné dans une clinique où les élèves pourraient s'exercer, sous la direction des professeurs ou magnétiseurs-médecins, chargés du traitement des malades.

Après avoir suivi les cours théoriques et pratiques pendant un temps déterminé, les élèves subirait un examen, en présence d'un jury spécial, et ceux qui auraient les aptitudes suffisantes recevraient un diplôme.

La proposition de M. Durville est prise en considération et une commission composée de MM. le docteur PAPUS, AUFINGER, DÉMAREST, DURVILLE et VITOUX est immédiatement nommée pour étudier la question.

M. JAMET fait une série d'expériences avec Mme Vix.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire général,

H. DURVILLE.

28<sup>o</sup> CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, (6<sup>e</sup> volume), par H. DURVILLE, 3<sup>e</sup> édition.

**Contre la chorée**

La "chorée" vulgairement désignée sous le nom de "danse de Saint-Guy", est caractérisée par des mouvements continuels, irréguliers et involontaires.

Les symptômes sont ordinairement peu douloureux; il n'y a pas de fièvre et les fonctions de la nutrition s'accomplissent normalement. Toutefois, dans certains cas graves, il y a de l'insomnie, une irritabilité excessive, des spasmes convulsifs et des points douloureux sur le trajet des nerfs qui animent les membres affectés. Elle peut être partielle, affectant un seul côté du corps (hémichorée), ou limitée à un membre.

La maladie débute par l'apparition de contractions à la suite de mouvements volontaires, par des spasmes spontanés, ou brusquement à la suite de certaines affections. L'anémie et le rhumatisme paraissent être les principales causes prédisposantes; la frayeur et les émotions violentes sont les causes déterminantes les plus ordinaires. Les enfants, et surtout les jeunes filles, de l'époque de la première dentition à celle de la puberté, y sont plus exposés; mais on l'observe souvent chez les adultes.

Le siège de la maladie paraît être à la base du cervelet et aux parties de la moelle épinière où prennent naissance les nerfs qui animent les membres affectés.

La chorée est rarement mortelle. Elle se guérit souvent d'elle-même, en l'espace de quelques mois; mais elle résiste parfois très longtemps à tous les traitements classiques. La médecine y oppose, sans succès, les exercices physiques avec régime tonique et fortifiant, les révulsifs, la saignée, l'hydrothérapie, l'électricité, les bromures, le sulfate de quinine, l'émétique à haute dose, l'arsenic, l'opium, le chloral, etc., etc.

Le magnétisme convenablement appliqué guérit facilement cette affection. Il faut calmer l'ensemble du système nerveux et particulièrement la base de cervelet et la moelle épinière.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Se placer en face du malade, debout ou assis, et faire des passes très lentes du sommet de la tête à l'estomac, puis de la poitrine jusqu'au bas des jambes, pendant 5 à 10 minutes. Appliquer les mains pendant quelques minutes sur les épaules, puis sur la poitrine, l'estomac, l'intestin et les cuisses. Se placer ensuite à la gauche du malade et appliquer la main gauche au front, la droite à la nuque, puis sur la partie inférieure du cou et entre les deux épaules. Malaxations très légères avec le bout des doigts

sur ces régions et frictions traînantes sur la colonne vertébrale, depuis la base du crâne jusqu'au bas des reins. Insufflations chaudes sur la partie supérieure de la colonne vertébrale. Terminer la séance, qui peut durer de 20 à 40 minutes, par des passes transversales pour dégager la tête, et des passes à grands courants, de la tête aux pieds, pour régulariser l'action. Séances tous les jours ou tous les deux jours.

**AIMANT.** — Appliquer une lame magnétique n° 3 sur la nuque pendant la nuit; et durant le jour, un plastron à 2, 3 ou 4 lames, suivant la gravité du cas, tantôt au niveau des omoplates, tantôt sur la région de l'estomac ou de l'intestin.

**MOYENS AUXILIAIRES.** — Boissons magnétisées par le magnétisme humain ou à l'aide du barreau magnétique, lotions et frictions sur la colonne vertébrale avec eau également magnétisée.

#### EXEMPLES DE CURES

Les magnétiseurs et les différents auteurs qui ont écrit sur la thérapeutique citent, dans les ouvrages spéciaux un grand nombre de cures obtenues par le magnétisme, à l'exclusion de tous médicaments. Lafontaine, dans son journal "le Magnétiseur" t. 3, page 21, relate deux guérisons obtenues en quelques séances, en présence de médecins: Dans son "Art de magnétiser" 1852, p. 195, le même auteur rappelle ces deux cas; et dans un tableau récapitulatif des diverses maladies qu'il a traitées, il indique 3 cas de chorée, qui furent guéris. Le "Journal du Magnétisme" publié par Ragazzi, publie également le compte-rendu de diverses guérisons (t. 1, p. 47; t. 2, p. 179; t. 3, p. 31; t. 4, p. 174). Aubin Gauthier cite un cas, dans la "Revue magnétique", t. 1, p. 550. L'"Union magnétique", t. 16, p. 177, cite aussi un cas très curieux.

Je me contenterai de rapporter ici, avec détails, quelques cas cités par le "Journal du Magnétisme".

I. — « Une jeune fille du bourg de Surineau, près Niort, dit M. J.-B. Borreau, (t. 7, p. 4), me fut amenée au mois de février 1847. Lorsque je vis de près l'état dans lequel elle se trouvait, je l'avoue, je fus découragé: qu'on se figure une jeune fille de 18 ans environ, ne pouvant se soutenir sur ses jambes, articulant quelques mots qu'on ne pouvait saisir, ayant le visage renversé par d'horribles contorsions et des soubresauts qui l'agitaient continuellement; le tout formant un ensemble d'idiotisme complet, au point que ma femme, après l'avoir considérée, me dit, malgré sa foi dans le pouvoir magnétique: « Si tu l'entreprends j'admirerai ton courage; mais ce sera peines perdues, tu ne réussiras point: ne vois-tu donc pas que cette fille est imbécile ? »

La sœur, qui l'entendit, s'efforça de nous dépersuader en nous donnant l'assurance que ce n'était que depuis quelques mois qu'Esther était ainsi; qu'avant que le mal l'eût si cruellement frappée, elle s'exprimait bien, était avenante, et même jolie.

« Malgré le peu d'espoir que me faisaient concevoir les apparences, je me mis à l'œuvre avec courage et résolution. Je magnétisai Esther environ une heure, dans cette première séance; puis après avoir remis deux bouteilles d'eau magnétisée pour en faire usage comme breuvage ordinaire, on remonta la malade en charrette, prenant jour pour le surlendemain.

« Le surlendemain, effectivement Esther fut ramenée, comme il en était convenu, et en même équipage: toutefois, on me signala de l'amélioration, ce dont moi-même je crus m'apercevoir. Encouragé par cet espoir, quoique léger, je redoublai de zèle. Enfin, après la troisième séance, le mieux était tellement visible, qu'on pensa, pour le surlendemain, pouvoir se passer du véhicule, ce qui eut lieu en effet. Esther fit avec assez de facilité la lieue qui sépare Surineau de Niort, et s'en retourna plus facilement encore. Bref, au bout d'un mois, c'est-à-dire après 14 ou 15 séances, la malade était complètement guérie: parlait bien, marchait lestement, ne faisait aucune contorsion, et était littéralement redevenue jolie !

« Tout cela s'est passé à la connaissance d'un très grand nombre de témoins, tant de Niort que de Surineau, qui, tous, ont pu voir et juger des heureux effets du fluide magnétique, chaque séance, amenant une amélioration qui naissait, pour ainsi dire, sous ma main. »

II. — Voici un cas rapporté par le docteur Louyet, t. 13, p. 399.

« Une petite fille de huit ans fut atteinte, sans cause connue, de la chorée. Cette enfant, dont les parents sont locataires de M. Tochon, notre collègue, fut adressée par lui à M. Houlet, dans le courant de février, afin de savoir si cette maladie, qui est si rebelle à la médecine ordinaire, ne pourrait pas être modifiée favorablement par le magnétisme.

« Cette affection, qui existait depuis un mois, était caractérisée par des mouvements désordonnés et convulsifs, qui se succédaient plus ou moins rapidement, soit que la malade s'abandonnât au repos, soit qu'elle exécutât quelques mouvements volontaires.

« Cette enfant faisait souvent des grimaces et des contorsions étranges, elle ne pouvait rien tenir dans les mains, ni marcher sans sautiller.

« Tout ce cortège de symptômes contre lesquels la médecine a si peu de puissance, céda en grande partie à la première magnétisation et disparut à la sixième. »

III. — Le général Makdougall Brisbane, membre correspondant de l'Institut de France et président de la Société royale d'Édimbourg, communique à la " Provisional mesmeric association " plusieurs cas de guérison obtenus par les magnétiseurs de cette société. Le discours du docteur W. Grégory, président, et les cures obtenues sont publiées dans le t. 13, p. 635. Au nombre des cures, je remarque la suivante qui est relative à la chorée :

« G. F., âgé de 12 ans, était, depuis plus de deux mois, en proie à la maladie appelée danse de St-Guy; il avait été traité par les premiers médecins de la ville, qui déclaraient avoir employé toutes les ressources de la médecine et n'avaient pu cependant lui procurer aucun soulagement. Quand ce malade se présenta pour la première fois aux mesméristes, sa langue sortait de la bouche, il était incapable d'articuler aucune syllabe, ses yeux semblaient prêts à sortir des orbites et étaient injectés de sang d'une manière effrayante; tout son extérieur annonçait l'hébétéude; il ne pouvait ni se tenir debout, ni se maintenir dans aucune position. Après la première semaine de mesmérisme, il fut en état de se tenir debout; à la troisième, il put parcourir un mille et assister à une leçon publique; pendant la quatrième, il recouvra parfaitement la santé, il y a trois mois qu'il est guéri et son état a toujours été satisfaisant depuis cette époque. »

IV. — M. Ségers, receveur des contributions directes, qui fait du magnétisme à ses moments de loisir, communique au " Journal du Magnétisme ", t. 23, p. 94, la copie d'un certificat de guérison obtenue chez une jeune fille atteinte de la chorée depuis 3 mois.

« Auray, le 30 mars 1885.

« Je certifie que ma fille, atteinte depuis 3 mois d'une maladie nerveuse est maintenant guérie par le moyen des magnétisations opérées par M. Ségers, receveur des contributions directes d'Auray (Morbihan).

« Aussi, je prie M. Ségers de vouloir bien faire insérer ce fait dans le Journal qui lui plaira.

« P. EHANNO »

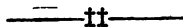
La copie de ce certificat, signé du père de la jeune fille est certifié conforme à l'original, par M. Fleuru, maire de Catillon (Nord), nouvelle résidence de M. Ségers.

V. — Le cas suivant est extrait du Rapport annuel à la " Société magnétique de France " pour l'exercice 1891. (" Journal du Magnétisme," t. 25, p. 16.)

« Depuis trois mois, M. Gilles, 15 ans, 16, rue du Quatorze-Juillet, aux Près-Saint-Gervais, est affecté de la danse de saint Guy, survenue à la suite d'une frayeur. L'état général est très mauvais: la tête est lourde, l'appétit capricieux, souvent nul, il y a constipa-

tion, état fébrile, malaise général. Le tremblement est plus accentué à droite qu'à gauche.

« Il vint au traitement en février et fut complètement guéri après avoir assisté à 15 séances. »



### REVUE DES LIVRES (1)

**Hypnotisme et double conscience.** Origine de leur étude et divers travaux sur des travaux analogues, par le Dr AZAM, avec préfaces et lettres de MM. P. BERT, CHARCOT et RIBOT. Grand in-8° de 375 pages. Prix : 9 fr., chez Alcan.

Ce volume est la réunion des divers travaux du savant professeur qui fut un des précurseurs de l'étude scientifique de l'hypnotisme et de la double conscience, et dont les observations, conduites avec méthode et sagacité, sont citées comme classiques par tous ceux qui s'occupent de ces questions. Grâce à lui et aux médecins qui ont marché sur ses traces, les idées émises par M. Azam sont devenues les fondements d'une science : la Physiologie des fonctions intellectuelles ou la Psycho-Physiologie. Rappelons, parmi les observations de l'auteur reproduites dans ce volume : la relation complète du cas de double personnalité de Félicité X. avec les déductions thérapeutiques que l'on peut en tirer, et les nombreuses études de troubles sensoriels, organiques et moteurs qui se sont présentés à lui depuis plus de vingt ans.

**Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies,** avec 10 fig. dans le texte, par le professeur H. DURVILLE. 4<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée du catalogue de la Librairie. In-18 de 72 pages. Prix : 90 cent., 12 fr. le cent., à la Librairie du Magnétisme.

Ce petit ouvrage de propagande constitue un véritable traité de médecine pratique à l'usage de ceux qui ne sont pas médecins. Nous n'en ferons pas l'éloge ici, et pour signaler cette édition, nous nous contenterons de citer l'appréciation d'un journal de vulgarisation médicale (le *Petit médecin des Familles* du 5 avril 1887) qui s'exprime ainsi au sujet de la première édition :

« Ouvrage très intéressant, tant au point de vue physique qu'au point de vue physiologique et thérapeutique. Il contient un historique de l'application de l'aimant en médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; une étude sur la physique de l'aimant, où l'auteur révèle l'existence d'une force inconnue qu'il a découverte; une étude plus remarquable encore de *physique physiologique*, où la polarité du corps humain et son analogie avec l'aimant sont démontrées; un chapitre curieux sur l'origine des maladies; une description des pièces aimantées à employer dans un traitement et une thérapeutique qui permet au malade de se traiter lui-même dans le plus grand nombre des cas.

« Cet ouvrage est l'application des principes

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés; ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la Librairie du Magnétisme envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

que l'auteur a exposés dans son remarquable *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.* »

**El Ktab. Des lois secrètes de l'amour, d'après le Khôdja Omer Haleby, Abou Othman.** Traduction, mise en ordre et commentaires de PAUL DE RÉGLA. In-8° de 288 pages. Prix : 6 fr., chez G. Carré.

Ce livre, d'une attraction irrésistible, soulèvera plus d'une polémique par son caractère érotique et ses étranges plaidoiries en faveur de l'amour libre, de la polygamie et de tout ce qui constitue les racines de l'Islamisme.

Traducteur et commentateur émérite, Paul de Réglà a su donner à ce *Kama-Soutra musulman* une allure de haute philosophie, faisant de ce livre si documenté l'œuvre la plus étonnante qui ait été publiée jusqu'ici sur *les choses de l'amour* et les relations sexuelles au point de vue de la religion musulmane.

Tout est à lire dans ce *Ktab*, ou livre du vieux savant arabe le Khodja Omer Haleby, Abou Othman. Mais, ce que nous ne saurions trop recommander, c'est la préface du traducteur et les nombreux commentaires qui terminent ce volume.

Pour les occidentaux, cet ouvrage est une véritable révélation, et, sur plusieurs points, nous fait comprendre la rapidité surprenante avec laquelle l'œuvre de Mahomet s'est répandue, en moins d'un siècle, dans tout le Sud méditerranéen et en Espagne.

Félicitons donc l'auteur de *Jésus de Nazareth*, de la *Turquie officielle* et des *Bas-fonds de Constantinople* de la brillante suite qu'il vient de donner à ses travaux sur le monde oriental.

*El Ktab* n'est écrit ni pour les jeunes gens, ni pour les jeunes filles ; mais plus d'un lecteur dans la force de l'âge, arrivé à la fin de cette œuvre, regrettera de n'être pas né musulman !

**Le Poème de l'âme** (poème initiatique), orné de trois peintures et accompagné de deux mélodies pour piano et chant par RENÉ CAILLIÉ, avec préface de JULIUS BOIS. In-8° de 329 pages. Prix : 3 fr. 50 au Comptoir d'Édition.

« L'esthétique moderne n'a rien à voir en ce livre touffu, immense comme en écrivaient les prophètes inspirés de l'antique Orient. La vie entière y gronde. Les trois mondes de la Kabbale s'y dévoilent, l'invisible lui-même entr'ouvre son cœur mystérieux vers quoi toute l'angoisse de nos bras nostalgiques s'élançe.

« Il a la beauté des vierges forêts, toutes parfumées de mystère, et si l'on n'y retrouve pas la grâce un peu suspecte des jardins travaillés par les hommes, cette beauté, abondante, sauvage, n'en est que plus belle d'être solitaire et toute inextricable en Dieu. »

Ces quelques lignes, signées Jules Bois, et extraites de sa préface ne sont-elles pas le plus bel éloge que l'on puisse faire du caractère et du talent de René Caillié ?

G. DÉMAREST

## SYNDICAT DES MAGNÉTISEURS

Les principaux magnétiseurs, masseurs et plusieurs médiums guérisseurs de Paris et des environs ont enfin pu se réunir et s'entendre pour la défense de leurs droits : ils ont maintenant une chambre syndicale. Cette association qui est surtout due à la persévérante activité de notre bon confrère M. L. Auffinger, indique que la concentration des forces magnétiques, qui n'avait jamais été faite complètement, est sur le point d'être un fait accompli.

Fondé en dehors de la *Société magnétique de France* et de la *Ligue nationale pour le libre exercice médecine*, le syndicat ne fonctionnera pas moins à côté de ces deux associations, qui lui prêteront leurs concours et leur appui, quoique leurs attributions ne soient pas les mêmes. En effet, la *Société magnétique de France* a surtout été fondée dans le but d'étudier le magnétisme par la méthode expérimentale, de l'enseigner et d'en vulgariser la pratique ; la *Ligue* a pour but exclusif d'obtenir, pour la France et les colonies, la libre pratique de l'art de guérir, sous la seule garantie des lois de droit commun, comme aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, dans plusieurs cantons de la Confédération Suisse et ailleurs ; tandis que le syndicat se place sous la garantie des lois existantes, jusques et y compris la loi qui régit l'exercice de la médecine. Si la *Ligue* se révolte contre cette loi et demande son abrogation, le syndicat s'y soumet entièrement et les membres prennent l'engagement de n'employer dans leur pratique aucun médicament.

Voici les considérants inscrits en tête de ses Statuts :

*Considérant :*

1° Que la liberté de faire le bien est un droit pour tous, du moment que les moyens employés ne sont pas contraires aux lois existantes ;

2° Que le magnétisme, le massage et autres applications des sciences similaires constituent un traitement naturel et rationnel, sans remèdes ni prescriptions de remèdes, seuls délits visés par la loi sur la médecine, lorsque le praticien n'est pas muni d'un diplôme de la Faculté ou compris dans les exceptions prévues par ladite loi ;

3° Que magnétiser ou masser n'est pas faire de la médecine, puisqu'on emploie ni ne fait employer aux malades aucun médicament ;

4° Que le magnétisme, le massage et autres applications peuvent être aussi nécessaires et

indispensables à l'homme pour se bien porter que peuvent être l'hygiène, la gymnastique, l'équitation, la natation, l'hydrothérapie, l'électricité, la métallothérapie, etc. ;

5<sup>o</sup> Que si la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine en France n'autorise pas la pratique du magnétisme et du massage sans diplôme universitaire, elle ne l'interdit pas non plus, pas plus que celle du 19 ventôse an XI, ainsi qu'il appert du rapport de la commission présidée par l'honorable M. le docteur Chevandier, où il est dit en termes formels : « qu'à l'unanimité la commission avait décidé que la nouvelle loi ne visait pas les magnétiseurs ni les masseurs, leurs pratiques n'étant pas suffisamment étudiées par les savants pour les retirer des mains des profanes. » D'où il résulte que la nouvelle loi permet donc explicitement aux profanes les pratiques du magnétisme ; les soussignés, présents à la réunion préparatoire du 28 mars 1893, décident d'un commun accord le groupement de tous ceux qui traitent les malades sans médicaments, se forment en syndicat et s'engagent à observer les Statuts et Règlement.

Le siège du syndicat est à la *Librairie du magnétisme*, 23, rue Saint-Merri ; les réunions — qui ne sont pas publiques — ont lieu le premier jeudi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir. La cotisation est de 12 francs par an payables par semestre et d'avance.

Les magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs, qui n'ont pas encore donné leur adhésion, sont instantanément priés de la donner le plus promptement possible. On admet dans le syndicat les professionnels de la France et des colonies et tous ceux qui s'intéressent au magnétisme, au massage et aux guérisseurs qui n'emploient aucun médicament.

Quand le syndicat aura réuni 300 adhésions, il constituera, non seulement une force morale avec laquelle les syndicats médicaux pourront compter, mais il sera un refuge, donnant, dans la mesure du possible, secours et protection à tous ses membres.

C'est ce qui arrivera très prochainement, j'en ai la certitude.

H. DURVILLE.

## PLAGIAIRES!

Tous ceux qui, depuis dix ans, ont suivi nos cours de Magnétisme, ou seulement assisté à nos séances expérimentales, savent aujour-

d'hui que nos procédés d'application du magnétisme à la thérapeutique sont basés sur les lois de la *polarité humaine*.

Ils savent aussi que ces lois ont été définitivement établies, il y a plusieurs années, par notre directeur, M. H. Durville, après une longue suite de recherches au cours desquelles, lui et ses élèves ont pu constater que certaines personnes, à l'état de veille, dans l'obscurité voient le fluide magnétique s'échapper du corps sous la forme de courants lumineux, de deux colorations distinctes, semblables, comme forme et comme couleur, aux couleurs qu'ils voient également s'échapper des pôles d'un aimant. Plus tard, il put obtenir le même phénomène de vision, en plein jour, sur des sujets plongés dans une phase spéciale de l'état somnambulique.

De ces observations, il a conclu que *le corps humain est polarisé* et il a mathématiquement fixé la position des pôles (Voir : *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par H. Durville (1<sup>re</sup> édit., 1<sup>er</sup> septembre 1886) ; *Lois physiques du Magnétisme, Polarité humaine* (janvier 1887) ; *Application de l'aimant au traitement des maladies* (1<sup>re</sup> édit., février 1887) ; *Le magnétisme humain considéré comme agent physique*, 1890, par le même et le *Journal du Magnétisme depuis 1885*).

D'autre part, nos lecteurs connaissent la persévérance avec laquelle nous recommandons l'application des aimants, et les cures obtenues par leur emploi ont souvent été signalées dans le *Journal du Magnétisme*.

Or, dans une de ses dernières chroniques scientifiques, le journal *L'Eclair* annonçait que le docteur Luys, médecin de la Charité, venait de faire deux découvertes d'une certaine importance :

1<sup>o</sup> Celle d'un fluide s'échappant du corps humain qui apparaissait aux sujets magnétiques, mis en état de sommeil, sous deux couleurs différentes, variant d'intensité et de nuance, selon l'état pathologique de la personne examinée par le sujet ;

2<sup>o</sup> La possibilité de traiter et de guérir l'hystérie par des couronnes aimantées, dont les pôles seraient appliqués aux pôles correspondants ou contraires du corps humain : l'application étant déterminée par l'intensité lumineuse ou le genre de coloration du fluide s'échappant du corps.

Jamais nous n'avons dit autre chose. Ce sont là les bases mêmes de notre enseignement et de notre application pratique.

Il n'aura donc pas suffi à notre directeur



d'avoir autrefois été spolié par deux hommes d'une rare indécatesse : nous avons nommé M. Dècle et le docteur Chazarain, lesquels ont osé s'attribuer la découverte de la polarité humaine qui leur avait été enseignée et démontrée à notre Institut. Il faut encore que le bénéfice moral des résultats obtenus par l'application des aimants lui soit ravi par un des médecins les plus estimés de notre époque.

Eh bien ! non. Cette fois la mesure est comble, et si nous nous sommes laissés jusqu'à présent plagier sans rien dire, il n'en sera plus de même à l'avenir : nous saurons mettre à nu la prétendue valeur de ces faux savants, de ces histrions de Faculté, dont l'un des plus grands talents est de s'attribuer les travaux et découvertes de ceux qu'ils méprisent du haut de leur chair.

La découverte de la polarité humaine appartient, par ordre chronologique, à Paracelse et à Reichenbach ; l'établissement de ses lois au professeur Durville.

Les aimants méthodiquement employés dans notre Institut depuis huit ans ont obtenu un succès assez enviable, non seulement contre l'hystérie, mais contre le plus grand nombre des affections organiques pour que l'application de la méthode soit imitée ; mais nous exigeons au moins que le bénéfice moral de la découverte soit attribué à qui de droit.

M. le docteur Luys veut-il le reconnaître ???

Nous attendons sa réponse.

G. DÉMAREST.

## LA LIBERTÉ DE TUER LA LIBERTÉ DE GUÉRIR

*Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du Magnétisme.*

Extrait d'une brochure de propagande en faveur de la liberté de la médecine, par G. FABUS DE CHAMPVILLE. In 18 de 36 pages, 20 cent., 12 fr. le cent., à la *Librairie du Magnétisme*.

### VIII

Les cas de mort par le chloroforme se comptent par centaines chaque année dans les hôpitaux. L'administration, d'accord avec les chirurgiens, cache soigneusement ces accidents, et ce n'est que par hasard que la presse a connaissance de l'un d'eux. Malgré cela, si on voulait feuilleter les journaux, sans remonter bien loin, on trouverait encore bon nombre de faits de ce genre, qui jettent la désolation dans les familles.

En voici un que nous empruntons au "Gaulois" du 2 mars 1890.

« UNE MORT PAR LE CHLOROFORME.

Une femme d'une trentaine d'années, très jolie, fort intelligente, représentant une importante maison de commerce de Paris. Mme

B..., demeurait avec ses deux enfants rue du Faubourg Montmartre. Il y a trois jours, Mme B... glissa sur le parquet, tomba et se fit une entorse d'un caractère singulièrement grave. Un médecin fut appelé.

« Après avoir examiné l'état de Mme B..., il fit appeler un de ses collègues; le traitement de l'entorse devait être extrêmement douloureux. Les deux médecins décidèrent d'administrer du chloroforme à la jeune femme. Trois minutes après elle était morte.

« M. Guillot, juge, chargé d'instruire cette affaire, a commis M. Brouardel à l'effet d'examiner la morte. L'éminent médecin-légiste établira dans son rapport si l'emploi du chloroforme n'était pas contre-indiqué par l'état général de Mme B... M. Guillot se basera sur ce rapport pour décider si, oui ou non, il y a lieu d'intenter des poursuites judiciaires.

« L'examen médical du corps de Mme B... a eu lieu hier; le rapport de M. Brouardel ne sera déposé que dans le courant de la semaine prochaine. »

### IX

En voici un autre, plus récent, que nous extrayons de la "Lanterne" du 25 février 1893.

« MORT SUSPECTE PAR LE CHLOROFORME.

« Un nommé Antoine Singer, demeurant rue des Entrepreneurs, 96, mourait avant-hier, et le médecin de l'état-civil, appelé à constater le décès, reconnut que la mort était due à un empoisonnement par le chloroforme. Le cadavre fut envoyé à la morgue. L'enquête a révélé que le médecin qui soignait Singer voulait le piquer à la morphine pour calmer les douleurs de son client; mais celui-ci s'y étant refusé, il crut devoir lui administrer du chloroforme. Le malade s'endormit et ne se réveilla plus. Le docteur Brouardel a été commis pour faire l'autopsie du corps de M. Singer. »

### X

Les médecins hypnotiseurs ne croient pas tous, non seulement à la valeur thérapeutique des moyens ordinaires de la médecine officielle, mais encore à la valeur de suggestion. A la Société d'hypnologie, (séance du 11 juillet 92), l'un des grands prêtres de l'École de Nancy, le docteur Bernheim, fait une communication sur la « thérapeutique suggestive avec application de la suggestion au diagnostic et au pronostic ». La discussion s'engage entre quelques médecins présents, et à une question posée par M. Desjardins de Regla, un partisan convaincu de la liberté pour tous de se traiter ou de se faire traiter comme ils l'entendent, Bernheim répond en citant l'exemple d'une malade qu'il n'a pu guérir et qu'une religieuse a guérie sans peine:

« Chez une jeune fille qui avait une paralysie hystérique du bras, j'échouai complètement dans mes tentatives de suggestion, et cela, en y revenant à diverses reprises, parce

qu'au cours de la première séance, je lui avais réveillé ses douleurs. Je fus obligé de renoncer à guérir cette jeune fille et la plaçai dans une section d'incurables; mais, ce que je n'avais pu faire, la religieuse de cette section le fit, à l'état de veille, en s'y prenant avec plus de douceur et de ménagement que moi. La peur, en effet, est l'ennemie de la suggestion; elle constitue, pour ainsi dire, une contre-suggestion.»

Le docteur Bernheim, reconnaissant qu'une sœur de charité qui ne connaît rien à la médecine, guérit aussi facilement un cas qu'il croyait incurable, doit être partisan de la liberté de l'art de guérir! Car il n'ignore pas qu'avec les lois existantes, cette bonne sœur se rend coupable du délit d'exercice illégal de la médecine. Mais beaucoup d'autres médecins — ceux qui font de la médecine par métier —, préféreront que les pauvres malades, quoique guérissables par des moyens qu'ils n'emploient pas, restent à jamais incurables, s'ils sont impuissants à les guérir eux-mêmes.

En dépit de la dignité du médecin; au mépris du droit le plus sacré qui devrait permettre aux malades de demander la santé aux praticiens qui peuvent les guérir, il en sera ainsi tant que la pratique de l'art de guérir restera le monopole exclusif des médecins. Il faut vivre; et pour vivre largement, un commerçant n'envoie pas ses clients dans la boutique du voisin.

## XI

Du grave, passons au plaisant:

Pour terminer, voici une chronique humoristique qui a été publiée par plusieurs journaux médicaux.

Cette étude, écrite sans doute par un médecin qui n'a pas beaucoup de confiance en son art, montre dans toute sa beauté, la manie inhérente à chaque docteur.

**HISTOIRE D'UN MAL DE TÊTE TRAITÉ PAR DIVERS SPÉCIALISTES.**

« Nous extrayons de la " Gazette médicale de Liège " cette amusante boutade:

« Je prie mes confrères spécialistes de Paris, gynécologistes, laryngologistes, auristes, oculistes, etc., de ne pas se formaliser de la plaisanterie qui suit. Elle nous vient des Etats-Unis; où les spécialistes pullulent avec beaucoup plus d'énergie encore qu'à Paris. N'est-ce pas à Chicago qu'un spécialiste s'est voué au seul traitement des divers orifices de notre corps et s'est bravement baptisé « spécialité des orifices ! » N'est-ce pas le comble de la spécialisation ?

« Il est donc bien entendu que la fable suivante ne s'applique qu'aux spécialistes américains. Cependant, les malades de tous les pays peuvent en faire leur profit.

« L'auteur américain suppose un Cercle de spécialistes devant lequel se présente une femme d'une trentaine d'années. Cette femme

mère de trois enfants en parfaite santé, est forte, bien portante, d'apparence saine aussi bien d'esprit que de corps! Mais elle a de temps à autre des maux de tête violents qui la prennent par accès, et c'est pour ces maux de tête qu'elle vient demander conseil.

« Sans plus ample examen, mais d'une commune voix, tous ces messieurs déclarent que la douleur est d'origine réflexe: mais il n'en est pas deux qui puissent s'accorder sur le point de départ de cette irritation. Chacun le place dans la région du corps dont les maladies lui sont le plus familières.

« La discussion tournant à l'aigre, le président décide que la malade sera traitée successivement par chaque spécialiste jusqu'à suppression du mal de tête ou de la malade.

« Le premier spécialiste auquel la patiente échoit est le célèbre Dr Secator. Ce gynécologue distingué, sans rival dans le traitement des maladies des femmes, fait entrer la malade dans son dispensaire privé, où elle se trouvera dans les meilleures conditions hygiéniques. Là, une soigneuse exploration bimanuelle lui montre que l'utérus et les ovaires sont dans leur position normale et ne présentent aucune lésion appréciable par ce procédé d'examen.

« Il maintient néanmoins que le mal de tête ne peut être dû qu'à une irritation réflexe partie de l'utérus ou des ovaires, et qu'il a déjà guéri nombre de cas semblables par un traitement approprié des organes irrités.

« Il se décide donc à faire une incision exploratrice du ventre pensant bien trouver là la cause qui lui échappe. Un autre motif l'incite vivement à opérer: c'est le désir de compléter promptement sa série de 200 sections abdominales.

« L'incision faite, le Dr Secator est obligé de reconnaître que l'ouverture du ventre ne lui montre aucune lésion, et que les ovaires et les trompes sont parfaitement sains.

« Cependant, puisqu'il est allé si loin, il conclut que le mieux est d'enlever ces organes pendant qu'on y est; la femme se trouvera désormais pour le reste de la vie à l'abri de toute chance de kyste de l'ovaire ou de pyosalpinx. Les ovaires sont donc enlevés; mais le mal de tête persiste.

« La malade passe alors dans les mains du Dr Strabismus qui avait énergiquement soutenu que le mal de tête était dû à une irritation réflexe de la cinquième paire, et que le seul remède était la section des muscles de l'œil.

« Après un examen attentif de la réfraction, qui lui montre que la malade est emmétrope, c'est-à-dire qu'elle a une vue normale, le docteur procède à cette section des muscles. Les deux yeux sont traités de même. Le résultat fut une déviation des axes optiques, mais le mal de tête ne guérit pas. Et, bien que l'œmi-

ment oculiste soutint que cette déviation des yeux donnait simplement à la malade un regard éveillé et un air piquant, les autres confrères, qui n'admettaient ni son diagnostic ni son traitement, déclarèrent que la patiente était purement et simplement défigurée par un double strabisme en haut et en dehors.

« Elle est alors confiée aux bons soins du Dr Caustique, qui s'était trouvé d'accord avec le précédent consultant pour placer l'origine du mal dans les branches de la cinquième paire; mais en sa qualité de spécialiste pour le nez et la gorge, il plaçait plutôt cette origine dans les branches nerveuses qui se distribuent à ces régions.

« Il procède donc d'abord à l'ablation, à l'aide de l'anse galvanique, de plusieurs petits polypes de la narine gauche, cautérise au moyen du même instrument, une légère hypertrophie du cornet moyen droit. Puis la cloison du nez lui ayant paru quelque peu déviée vers la gauche, il la perfore au moyen de trois espèces différentes de trocarts, puis la redresse au moyen de bougies graduées. Il enlève aussi un petit morceau de la luette. Cette dernière opération, déclare-t-il, ne lui paraissait pas absolument nécessaire. Mais le nouvel instrument qu'il avait fait construire dans ce but et qu'il avait le plaisir de montrer à ses confrères, rend l'opération si facile et si rapide, qu'il n'avait pu résister au désir de la pratiquer.

« La malade souffrant toujours de la tête, commence à en avoir assez. Le Dr Pedibus, le chirurgien orthopédiste bien connu, réussit cependant à la convaincre de se soumettre à son traitement.

« Il lui trouve la jambe droite plus courte d'un millimètre que la gauche, remédie à cette asymétrie avec une semelle appropriée; découvre une affection de la hanche qu'il traite par les pointes de feu et discute la question de faire la section d'un tendon ou deux, ce à quoi la malade s'oppose énergiquement.

« Elle cède encore cependant à l'éloquence du Dr Rectiès, qui a pour spécialité les maladies de la fin de l'intestin. Celui-ci attribue le mal à une lésion de certains replis de la muqueuse rectale. Aussi, à peine entrée dans son dispensaire, il chloroforme la patiente, lui dilate le sphincter anal, introduit une sonde dans les susdits replis et en résèque une quinzaine, tout ce qu'il peut trouver.

« Malheureusement, la distribution du sphincter a été si complète, que le muscle reste paralysé et que la femme est désormais condamnée à une incontinence des matières.

« Cette fois, la mesure est comble, et la malheureuse refuse de se prêter aux tentatives des autres spécialistes du Cercle. Elle retourne chez elle, où un médecin de campagne reconnaît que le mal de tête est dû à une

simple névralgie rhumatismale et la guérit avec quelques grammes d'antipyrine. »

« Je ne sais ce que dirait Molière des médecins, s'il revenait parmi nous. A coup sûr, il ne pourrait leur reprocher de ne savoir que « purgare », et « clysterium donare. » Mais peut-être regretterait-il qu'ils ne s'en soient tenus à ces simples notions médicales. » (« Actualité médicale, » 15 mars 1892).

Quelle conclusion tirer de ces documents ?

— Vous les avez déjà formulés !!! Il est facile de juger si ces braves médecins sont assez infaillibles pour que la loi leur donne le monopole aussi exclusif qu'exorbitant de l'art de guérir.

Les médecins ont le monopole du traitement des malades. Mais c'est surtout la « liberté de tuer » qui leur est accordée, tandis que les guérisseurs de toutes sortes, se voient, eux, retirer sans aucun motif la « liberté de guérir ».

Qu'on ne vienne pas dire que ceux-ci seraient plus dangereux que les médecins; nous affirmerons au contraire qu'ils le sont beaucoup moins, et nous le démontrerons plus tard. D'ailleurs, les lois de droit commun, suffisent pour garantir les malades contre les charlatans qui les tromperaient, ou les maladroites qui augmenteraient leur mal.

Il n'en est pas de même pour les médecins. Peu de gens osent s'adresser aux tribunaux pour les attaquer. Le feraient-ils que les expertises entre confrères établiraient presque toujours que le médecin n'a fait que son devoir.

Le plus terrible dans la loi du 30 novembre 1892, c'est le côté vénal qu'elle donne à la médecine. Ce n'est plus un sacerdoce comme dans l'antiquité; c'est un métier comme celui de l'épicier ou du ressemeleur de vieilles chaussures.

Aussi presque tous les médecins honnêtes, et ils sont nombreux, ceux qui considèrent la médecine comme la plus belle et la plus noble des carrières, maudissent à l'envi cette loi funeste qui les assimile à des négociants pour lesquels l'argent est tout.

Et qu'on ne l'oublie pas, ce sont les promoteurs des syndicats, les pétitionnaires contre le traitement des malades pauvres dans les hôpitaux, contre les dispensaires et cliniques gratuits qui ont obtenu cette loi — qui est loin de les honorer et qui auréolera le front de tous les guérisseurs assez courageux pour la braver.

Le Christianisme a dû surtout sa puissance au sang des martyrs, aux persécuteurs. Et bien, cette loi va faire naître en plus grand nombre les rebouteurs, les magnétiseurs, les masseurs, les guérisseurs par les simples et « tutti quanti » qui, n'étant pas mis en relief par la défense qui leur est faite de soigner, disparaissent peu à peu.

La loi les ressuscite, la loi va leur créer des revenus. Ils soignent presque tous gratuitement ou pour fort peu de chose; aujourd'hui on les paiera plus grassement, en raison du danger couru; et c'est ainsi que les médecins des campagnes et même ceux des villes, perdront de la clientèle au lieu d'en gagner.

Et puis, ces deux termes: « la liberté de tuer, » « la liberté de guérir » feront leur chemin. Bientôt, les médecins officiels seront regardés par la foule comme les prêtres assermentés l'étaient par les paysans sous la Révolution; et l'application de cette loi liberticide qu'ils ont voulue pour sauvegarder leurs intérêts matériels leur donnera un résultat diamétralement opposé. Leur dignité est en jeu et, fatalement leurs intérêts en souffriront.

Il leur appartient donc, en conséquence, de marcher avec nous pour retrouver par la liberté le côté sublime de leur science et de leur art: chercher à guérir.

### FAITS ET COMMUNICATIONS

Les magnétiseurs de la Martinique sont comme ceux de Paris, et n'arrivent pas facilement à s'entendre. Une société devait se former dernièrement à Port-de-France dans le but de propager l'étude des sciences magnético-spiritiques; mais les premiers essais ont échoué. Espérons toutefois que les magnétiseurs, les spirites, les médecins et les somnambules de la Martinique finiront par s'entendre. La Société magnétique de France et la Ligue pour le libre exercice de la médecine les engage dans cette voie et leur promettent leur concours.

Les médecins civils représentant la médecine officielle, qui voient dans chaque malade un client et qui ne veulent pas que celui-ci soit traité par un autre, quel qu'il soit, ne se contentaient plus, depuis longtemps déjà, de faire la guerre aux magnétiseurs et aux masseurs, ils la faisaient également aux médecins militaires, sous le fallacieux prétexte que ceux-ci nuisaient à leurs intérêts en traitant des malades qui devaient naturellement faire partie de leur clientèle.

De toutes parts les syndicats médicaux, pour lesquels la médecine n'est qu'un métier et les malades une marchandise, adressaient aux autorités militaires des réclamations motivées. Ces réclamations n'étaient pas toujours prises en considération.

Le président de l'Union des syndicats médicaux de France, le Dr L. Porson, vient d'adresser au ministre de la guerre, au nom de tous les syndicats, une longue lettre dans laquelle il expose, de nouveau, tous les griefs que les médecins, marchands de consultations, formulent contre les médecins militaires. Après avoir reconnu qu'ils ne contestent pas à ceux-ci le droit de pratiquer la médecine, il ajoute :

«... Le public ne doit pas être privé de ses lumières s'il lui plaît de lui demander ses soins, et d'autre part, la science lui crée une situation exceptionnelle dont on ne pourrait, sans injustice, ne pas tenir compte. Mais il n'en est plus de même, M. le ministre, lorsque le médecin militaire pratique notre art avec l'intention bien manifeste d'en tirer un large profit et pour cela de se créer, en dehors de ses fonctions dans l'armée, une véritable clientèle civile. Car, en pareil cas, alors qu'il jouit

déjà d'une situation qui doit lui assurer l'existence, il porte un préjudice grave à son confrère civil...

« Si le tort causé n'est pas très sensible dans les grands centres, s'il y suscite rarement des plaintes, il en est autrement dans les petites villes... »

Le ministre de la guerre, qui se soucie peu de la santé des civils, vient de donner satisfaction aux médecins syndiqués en interdisant aux médecins militaires de faire de la clientèle dans les villes de garnison où ils résident, c'est-à-dire de mettre leur science à la disposition des *pétins*.

Cette question de boutique est-elle assez avilissante pour la profession médicale et compromet-elle assez la dignité du véritable médecin qui considère encore la médecine comme un sacerdoce???

Poser la question, c'est la résoudre.

*L'Indépendance Vosgienne* du 20 avril, qui paraît à Remiremont, annonce qu'un nommé F. Gilmont vient d'être arrêté pour exercice illégal de la médecine. Il avait remis un pot de pommade contre 10 francs et un liniment contre 5 francs, pour être employés en frictions. Voilà un crime abominable que le tribunal correctionnel ne manquera pas de punir comme il le mérite !

Une plainte en exercice illégal de la pratique des accouchements a été portée par Mme Mathurin, sage-femme à Eymoutiers, contre Jeanne Couturier, femme Martin, résidant dans la même localité, pour avoir procédé sans diplôme à plusieurs accouchements. Procès-verbal a été dressé contre Mme Martin qui sera certainement traduite en police correctionnelle.

M. Péberay Ant, propriétaire à Saint-Hilaire, Lot-et-Garonne, est connu à dix lieues à la ronde par les cures qu'il obtient par le magnétisme et par la prière. C'est un puissant médium guérisseur. Dernièrement, on le pria de donner des soins à une jeune fille hystérique que l'on croyait possédée. L'état de la jeune fille fut bientôt amélioré, mais une plainte devait être portée contre le guérisseur avant que la guérison ne fut complète. Mais cette fois, le lecteur ne soupçonnerait pas qui aurait pu porter cette plainte. Est-ce un praticien diplômé, jaloux du succès du médium-guérisseur? — Oui, c'est en son genre un praticien diplômé; c'est le curé de la paroisse qui voulait exorciser la malade. Procès-verbal n'en a pas moins été dressé contre M. Péberay pour exercice illégal de la médecine.

Nous reproduisons sans commentaires la lettre suivante :

*Saint-Vital, le 29 avril 1893.*

Monsieur Durville et cher directeur,  
Permettez-moi de venir vous signaler un nouvel exploit de nos patentés en médecine.

Le tribunal correctionnel d'Albertville s'en donne à cœur joie lorsqu'il peut sévir sur une malheureuse personne dévouée pour le bien humanitaire.

Mme Parpillat, femme de Louis-Charles, dit Gaillard, demeurant à Grésy-sur-Isère (Savoie), vient d'être condamnée par ledit tribunal à 50 francs d'amende et aux dépens, le 26 avril courant, pour avoir prêté son bienveillant et désintéressé concours dans un accouchement.

Ce fait est inouï dans un pays où il n'y a qu'une sage-femme pour 10.000 habitants, et les pauvres paysans qui ne peuvent recourir soit aux médecins, soit aux sages-femmes diplômées, à cause de l'éloignement ou bien à cause des frais afférents à leur déplacement, se verront dans la triste alternative ou de laisser mourir leur famille ou bien de faire encourir à une personne charitable toutes les foudres de la loi.

N'est-ce pas inique par le siècle où l'on vit? Aussi le peuple commence à montrer les dents, les impôts augmentent en raison directe de l'esclavage qui semble, avec toutes les raffineries de la civilisation, nous étreindre pire qu'avant 1789.

Que signifient ces mots, placés aux frontons de tous nos édifices publics : *Liberté, Egalité, Fraternité*. Amère dérision ! c'est juste le contraire qu'on nous fait subir.

De toutes parts on sévit avec la dernière violence contre ceux qui cherchent à soulager les malades par de bons conseils ; c'est ainsi que le tribunal de Die condamna M. l'abbé Bayle, curé de Saint-Martin-en-Vercors (Drôme), à une amende de 30 francs pour exercice illégal de la médecine.

Soyez certain, Monsieur le directeur, que je m'associe de cœur aux efforts qui sont faits et que vous dirigez si bien, pour rendre la vraie liberté au peuple.

Daignez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon dévouement entier et mes salutations sincères.

SIBUET,  
Conseiller d'arrondissement.

### Prix du Magnétisme.

De toutes parts on nous demande les conditions du concours pour le *Prix du Magnétisme* (200 francs et 100 francs aux auteurs des deux meilleurs mémoires traitant des *Analogies et différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme*).

Les conditions du concours, établies à la *Société magnétique de France* dans sa séance du 24 septembre 1892, sont les suivantes :

Les mémoires, écrits en français sur papier écolier, d'un seul côté, non signés, mais portant un numéro quelconque avec une devise, devront être adressés sous enveloppe cachetée, au président de la commission du *Prix du Magnétisme*, d'ici au 30 novembre 1893.

La commission se réunira dans le courant de décembre, étudiera les mémoires, rendra son jugement, en fera connaître le résultat à la séance d'intérêt social du même mois et les auteurs des différents mémoires pourront se faire connaître. Les deux prix seront ensuite remis dans une séance solennelle dont la date sera fixée ultérieurement.

Les deux mémoires couronnés seront publiés en deux brochures de 36 pages, format des brochures de propagande. En conséquence, tous les mémoires devront être limités à cette étendue.

### REVUE DE LA PRESSE

La campagne que la *Ligue* dirige pour obtenir la liberté de la médecine est vivement discutée dans la presse et les avis sont partagés. Pour les uns, c'est une utopie, pour les autres, une nécessité.

La note suivante, communiquée par l'agence Dalziel, a été insérée par environ 180 journaux de Paris et de la province.

« La *Ligue* pour l'obtention de la liberté de la médecine en France vient d'adresser à tous les candidats aux élections municipales et à tous les comités électoraux la lettre suivante :

« Nous venons vous prier de vouloir bien inscrire dans votre programme, sous le titre : suppression des monopoles, la promesse d'un vœu tendant à obtenir le libre exercice de la médecine en France, sous la seule garantie des lois de droit commun.

« Il y a là une grande idée : le droit imprescriptible pour chacun de choisir celui auquel il confiera le soin de sa santé.

« Dans cette revendication vraiment intéressante vous avez, nous en sommes persuadés, l'approbation et l'appui des électeurs parisiens.

« Agréer, etc...

« La société a proposé de faire pareille démarche lors des élections législatives auprès des candidats et des comités. De plus, afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics, elle a décidé que cette question du libre exercice de la médecine serait discutée dans un *Congrès* qui se tiendra à Paris du 20 au 25 novembre 1893. »

En dehors de cette note, il y a eu de nombreuses études plus ou moins documentées. L'exiguïté de nos colonnes ne nous permet d'en commenter que quelques uns.

L'*Evénement* du 9 avril, sous la signature de Léopold Lacour, publie un long article dans lequel il n'admet pas cette liberté. L'auteur ne devrait pourtant pas penser que les guérisseurs non diplômés feraient plus de mal que les médecins, car au sujet de ces derniers, voici comment il s'exprime :

« Oh ! je sais : les vieilles plaisanteries contre les médecins n'ont jamais cessé de servir et malheureusement elles continuent de se justifier par d'innombrables erreurs qui devraient mener leurs auteurs aux assises et leur coûter les plus sérieux dommages-intérêts.

« Des docteurs célèbres, voire illustres, commettent par négligence, par infatuation, des gaffes abominables ; il leur arrive de tuer ou d'estropier pour la vie, comme aux plus minces, aux plus obscurs de leurs confrères.

C'est cependant le médecin de quartier et le médecin de campagne qui ont l'homicide et l'estropiement le plus facile ; les spécialistes sont odieux, surtout par leur rapacité. Le client leur est une proie. Je ne surrais donc pas la gent dite guérisseuse. Je pense encore plus de mal que je n'en écris, je connais des cas monstrueux soit d'apreté au gain, soit d'imbécillité. »

La *Ligue* met tout en branle : « Voilà des hommes de la valeur du professeur Verneuil, du docteur Monod, du professeur Berger, du professeur Guérin, harponnés au sortir de l'école ou de l'Académie par des reporters habiles et tenaces, et contraints de livrer leur opinion sur les Ligueurs. »

La *Patrie* du 7 avril, publie une interview des docteurs Cadet de Gassicourt, Dumontpallier et Després, par Eugène Destez.

Le premier est formellement opposé à la liberté de la médecine, le second l'est également, mais il ne s'opposerait pas à ce que les magnétiseurs puissent librement pratiquer le magnétisme. « Que les magnétiseur réclament le libre exercice de leurs pratiques, c'est leur droit, dit-il, mais qu'ils n'usent pas de procédés détournés de ce genre. » Quant au docteur Després, il n'y voit guère d'inconvénients.

« — Ma foi, nous dit-il, cette manière de faire ne donnerait peut-être pas des résultats extraordinairement mauvais.

« Vous avez évidemment plus de charlatans. Mais ceux qui détiennent légalement le droit d'exercer, se livrent parfois à des trafics si odieux qu'on n'ose plus les défendre.

« La liberté de la médecine ?

« C'est une thèse qu'on peut soutenir, conclut-il. — Pour moi, j'avoue que cela m'est égal, je n'y verrais pas d'inconvénient. »

La *Irradiation*, journal magnético-spiritique qui paraît à Madrid, commence la publication des *Conseils pratique* de M. Durville. La traduction est faite par M. E. Garcia, directeur du journal. L'utilité de ces *Conseils* est reconnue à l'étranger comme en France.

Un nouveau journal d'occultisme : le *Cœur* vient de paraître sous la direction de M. J. Bois, l'occultiste bien connu qui a fait et qui fait encore en ce moment un cours d'occultisme sous forme de conférences, à la salle du boulevard des Capucines.

Le *Cœur*, format des grands journaux illustrés, est lui-même illustré de superbes gravures. Abonnement : France : 3 fr. 50 ; étranger : 5 fr. par trimestre ; le numéro : 60 centimes. Bureaux, 20, rue Chaptal, Paris.

La *Géographie* est un fort intéressant journal de vulgarisation qui paraît à Paris, chez Faivre et Teillard, 27, rue Bonaparte. L'abonnement est de 6 francs par an ; le numéro 15 centimes. Les abonnements sont reçus chez l'administrateur, M. Frémont, imprimeur à Barsur-Aube.

**BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME**

La Bibliothèque du Magnétisme se compose : 1° de plus de 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2° des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; 3° de plus de 40.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers constituant un véritable musée du Magnétisme.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. (Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés). Ils sont confiés contre nantissement et adressés dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour des ouvrages prêtés, doit représenter la valeur de ceux-ci.

La Bibliothèque, propriété de l'Institut magnétique, est ouverte tous les jours, dim. et fêtes exceptés, de 1 à 4 h. (Il n'y a pas de Catalogue imprimé).

**Pour paraître prochainement :**

**Traité expérimental et thérapeutique du Magnétisme. — Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE, 10 volumes in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 grav. et 3 planch. coloriées.**

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1<sup>er</sup> Vol. — Le Magnétisme chez les anciens; au moyen-âge; possession, sorcellerie; dans les temps modernes; le fluide universel, Ficin, Pomponace, Agrippa, Paracelse, la baguette divinatoire, Van Helmont, Robert Fludd, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, etc.

2<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme contemporain; Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cabagnet et les spiritualistes, Donato et Mostin, etc. L'hypnotisme et la suggestion; Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique; Polarité, l'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, de ses décompositions chimiques, etc.

4<sup>e</sup> Vol. — Les états du sommeil provoqué: état cataleptique, état somnambulique, état léthargique. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5<sup>e</sup> Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'antour. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6<sup>e</sup> Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7<sup>e</sup> Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du fofe, des pommons, des bronches, du cœur et de la rate.

8<sup>e</sup> Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9<sup>e</sup> Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation (diabète, albuminurie, etc.), des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels (asphyxie, etc.).

10<sup>e</sup> Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement, âge critique. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, paralysie infantile, etc.

Le Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, est le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui leur enseignera une méthode simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 450 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 volumes, 25 fr.

A titre de Prime, l'ouvrage complet est laissé à 16 fr. au lieu de 25, aux 1.000 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme, 23, Rue Saint-Merri, à Paris.

**ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE**

Clinique dentaire. — M. et Mme MACRÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, suréification et plombage; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

**Produits hygiéniques de la maison Roqueblave, 12, Place Bréda, (2<sup>e</sup> arrond.), Paris.**

Produits essentiellement hygiéniques, aux merveilleuses et diverses propriétés, composés (sans aucun acide) d'extraits de plantes aromatiques, entièrement inoffensifs, pour tous soins quotidiens: toilette, beauté, bien-être, santé. Vrai trésor des familles. — Hautes récompenses depuis 1873: Diplôme d'honneur, 35 médailles or, vermeil, etc. Médaille d'or à l'Exposition internationale d'hygiène de Paris, 1891.

Eau parisienne hygiénique Roqueblave  
Flacons: 4 fr. 25, — 1/2 fr. 50 — 1 fr., — 10 fr.  
Flacon d'essai contre 2 fr.

Eau parisienne pour hygiène de la vue  
Flacons: 3 fr., — 6 fr. Franco contre 3 fr. 50

Elixir dentifrice  
Flacons: 1 fr. 50, — 3 fr.

Anti-cors français (sans acide)  
Flacons: 1 fr. 25, — 2 fr. Franco contre 2 fr. 25

Savon hygiénique  
Boîte de 2 pains: 1 fr., — 2 fr., — 4 fr.

Envoi par la poste ou en colis postal, contre mandat ou timbres. — Prospectus franco sur demande affranchie.

**BAINS**

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par M.M. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

**CH.FMIN'S DE FER**

Ligne de l'Ouest

**Service quotidien rapide entre Paris et Londres**

Le service de jour à heures fixes entre Londres et Paris, par Dieppe et Newhaven, est supprimé depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Quant au service de nuit entre les mêmes points, toujours par Dieppe et Newhaven, il est maintenu, comme d'usage, pendant l'hiver.

DE PARIS A LONDRES		
Départ de Paris Saint-Lazare	8 h. 50' soir	
Départ de Dieppe	1 h. matin	
Arrivée à Londres	Gare de London-Bridge	7 h. 40' matin
	Gare de Victoria	7 h. 50' matin
DE LONDRES A PARIS		
Départ de Londres	Gare de Victoria	8 h. 50' soir
	Gare de London-Bridge	9 h. soir
Départ de Newhaven	11 h. soir	
Arrivée à Paris Saint-Lazare	8 h. matin	

**PRIX DES BILLETS :**

Billets simple, valables pendant 7 jours :  
1<sup>re</sup> Classe, 41 fr. 25 — 2<sup>e</sup> Classe, 30 fr. — 3<sup>e</sup> Classe 21 fr. 25.  
plus 2 fr. par billet pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois :  
1<sup>re</sup> Classe, 68 fr. 75. — 2<sup>e</sup> Classe, 48 fr. 75 — 3<sup>e</sup> Classe 37 fr. 50.  
plus 4 fr. par billet pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.  
Ces billets donnent le droit de s'arrêter à Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton.

**Ligne du Nord**

Paris-Londres, cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Trajet en 7 h. 1/2. — Traversée en 1 h. 1/4.  
Tous les trains, sauf le Club-Train, comportent des deuxièmes classes.

En outre, les trains de nuit partant de Paris pour Londres à 8 h. 25 du soir et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir prennent les voyageurs munis de billets de troisième classe

**DÉPARTS DE PARIS**

Vià Calais-Douvres : 8 h. 25 — 11 h. 30 du matin — 3 h. 15 (Club-Train) et 8 h. 25 du soir.

Vià Boulogne-Folkestone : 10 h. 10 du matin.

**DÉPARTS DE LONDRES**

Vià Douvres-Calais : 8 h. 20 — 11 h. du matin — 3 h. (Club-Train) et 8 h. 15 du soir.

Vià Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin.

Les voyageurs munis de billets de première classe sont admis, sans supplément, dans les voitures de première classe, ajoutée au Club-Train entre Paris et Calais.

De Calais à Londres, supplément de 12 fr. 50.

**JOURNAUX**

Le bon Financier, Conseiller de la petite Epargne, paraît tous les samedis, 78, rue Taibout, Paris. Le abonné ont droit aux conseils et renseignements gratuits, relativement à tous placements, achats, ventes, etc.

Eurêka, Tribune des Inventeurs. — Revue illustrée de vulgarisation scientifique et industrielle, paraît tous les 15 jours. Abonnement : 5 francs par an, 16, rue de Verneuil.

**MASSAGE — MAGNÉTISME**

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, de 1 à 4 heures.

**SOMNAMBULISME**

M<sup>me</sup> BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, reçoit à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures et par correspondance.

**FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION**

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

**C. BRISEBARD**

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche  
ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros





Que signifient ces mots, placés aux frontons de tous nos édifices publics : *Liberté, Égalité, Fraternité*. Amère dérision ! c'est juste le contraire qu'on nous fait subir.

De toutes parts on sévit avec la dernière violence contre ceux qui cherchent à soulager les malades par de bons conseils ; c'est ainsi que le tribunal de Die condamna M. l'abbé Bayle, curé de Saint-Martin-en-Vercors (Drôme), à une amende de 30 francs pour exercice illégal de la médecine.

Soyez certain, Monsieur le directeur, que je m'associe de cœur aux efforts qui sont faits et que vous dirigez si bien, pour rendre la vraie liberté au peuple.

.....  
Daignez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon dévouement entier et mes salutations sincères.

SIBUET,

Conseiller d'arrondissement.

### Prix du Magnétisme.

De toutes parts on nous demande les conditions du concours pour le *Prix du Magnétisme* (200 francs et 100 francs aux auteurs des deux meilleurs mémoires traitant des *Analogies et différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme*).

Les conditions du concours, établies à la *Société magnétique de France* dans sa séance du 24 septembre 1892, sont les suivantes :

Les mémoires, écrits en français sur papier écolier, d'un seul côté, non signés, mais portant un numéro quelconque avec une devise, devront être adressés sous enveloppe cachetée, au président de la commission du *Prix du Magnétisme*, d'ici au 30 novembre 1893.

La commission se réunira dans le courant de décembre, étudiera les mémoires, rendra son jugement, en fera connaître le résultat à la séance d'intérêt social du même mois et les auteurs des différents mémoires pourront se faire connaître. Les deux prix seront ensuite remis dans une séance solennelle dont la date sera fixée ultérieurement.

Les deux mémoires couronnés seront publiés en deux brochures de 36 pages, format des brochures de propagande. En conséquence, tous les mémoires devront être limités à cette étendue.

### REVUE DE LA PRESSE

La campagne que la *Ligue* dirige pour obtenir la liberté de la médecine est vivement discutée dans la presse et les avis sont partagés. Pour les uns, c'est une utopie, pour les autres, une nécessité.

La note suivante, communiquée par l'agence Dalziel, a été insérée par environ 180 journaux de Paris et de la province.

« La *Ligue* pour l'obtention de la liberté de la médecine en France vient d'adresser à tous les candidats aux élections municipales et à tous les comités électoraux la lettre suivante :

« Nous venons vous prier de vouloir bien inscrire dans votre programme, sous le titre : suppression des monopoles, la promesse d'un vou tendant à obtenir le libre exercice de la médecine en France, sous la seule garantie des lois de droit commun.

« Il y a là une grande idée : le droit imprescriptible pour chacun de choisir celui auquel il confiera le soin de sa santé.

« Dans cette revendication vraiment intéressante vous aurez, nous en sommes persuadés, l'approbation et l'appui des électeurs parisiens.

« Agréez, etc...

« La société a proposé de faire pareille démarche lors des élections législatives auprès des candidats et des comités. De plus, afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics, elle a décidé que cette question du libre exercice de la médecine serait discutée dans un Congrès qui se tiendra à Paris du 20 au 25 novembre 1893. »

En dehors de cette note, il y a eu de nombreuses études plus ou moins documentées. L'exiguïté de nos colonnes ne nous permet d'en commenter que quelques uns.

L'*Événement* du 9 avril, sous la signature de Léopold Lacour, publie un long article dans lequel il n'admet pas cette liberté. L'auteur ne devrait pourtant pas penser que les guérisseurs non diplômés feraient plus de mal que les médecins, car au sujet de ces derniers, voici comment il s'exprime :

« Oh ! je sais : les vieilles plaisanteries contre les médecins n'ont jamais cessé de servir et malheureusement elles continuent de se justifier par d'innombrables erreurs qui devraient mener leurs auteurs aux assises et leur coûter les plus sérieuses dommages-intérêts.

« Des docteurs célèbres, voire illustres, commettent par négligence, par infatuation, des gaffes abominables ; il leur arrive de tuer ou d'estropier pour la vie, comme aux plus minces, aux plus obscurs de leurs confrères.

C'est cependant le médecin de quartier et le médecin de campagne qui ont l'homicide et l'estropiement le plus facile ; les spécialistes sont odieux, surtout par leur rapacité. Le client leur est une proie. Je ne surrais donc pas la gent dite guérisseuse. Je pense encore plus de mal que je n'en écris, je connais des cas monstrueux soit d'apreté au gain, soit d'imbecilité. »

La *Ligue* met tout en branle : « Voilà des hommes de la valeur du professeur Verneuil, du docteur Monod, du professeur Berger, du professeur Guérin, harponnés au sortir de l'école ou de l'Académie par des reporters habiles et tenaces, et contraints de livrer leur opinion sur les Ligueurs. »

La *Patrie* du 7 avril, publie une interview des docteurs Cadet de Gassicourt, Dumontpallier et Després, par Eugène Destez.

Le premier est formellement opposé à la liberté de la médecine, le second l'est également, mais il ne s'opposerait pas à ce que les magnétiseurs puissent librement pratiquer le magnétisme. « Que les magnétiseur réclament le libre exercice de leurs pratiques, c'est leur droit, dit-il, mais qu'ils n'usent pas de procédés détournés de ce genre. » Quant au docteur Després, il n'y voit guère d'inconvénients.

« — Ma foi, nous dit-il, cette manière de faire ne donnerait peut-être pas des résultats extraordinairement mauvais.

« Vous aurez évidemment plus de charlatans. Mais ceux qui détiennent légalement le droit d'exercer, se livrent parfois à des trafics si odieux qu'on n'ose plus les défendre.

« La liberté de la médecine ?

« C'est une thèse qu'on peut soutenir, conclut-il. — Pour moi, j'avoue que cela m'est égal, je n'y verrais pas d'inconvénient. »

La *Irradiacion*, journal magnético-spirite qui paraît à Madrid, commence la publication des *Conseils pratique* de M. Durville. La traduction est faite par M. E. Garcia, directeur du journal. L'utilité de ces *Conseils* est reconnue à l'étranger comme en France.

Un nouveau journal d'occultisme : *le Cœur* vient de paraître sous la direction de M. J. Bois, l'occultiste bien connu qui a fait et qui fait encore en ce moment un cours d'occultisme sous forme de conférences, à la salle du boulevard des Capucines.

Le *Cœur*, format des grands journaux illustrés, est lui-même illustré de superbes gravures. Abonnement : France : 3 fr. 50 ; étranger : 5 fr. par trimestre ; le numéro : 60 centimes. Bureaux, 20, rue Chaptal, Paris.

La *Géographie* est un fort intéressant journal de vulgarisation qui paraît à Paris, chez Faivre et Teillard, 27, rue Bonaparte. L'abonnement est de 6 francs par an ; le numéro 15 centimes. Les abonnements sont reçus chez l'administrateur, M. Frémont, imprimeur à Bar-sur-Aube.



## BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

La Bibliothèque du Magnétisme se compose : 1° de plus de 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2° des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; 3° de plus de 40.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers constituant un véritable musée du Magnétisme.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. (Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés). Ils sont confiés contre nantissement et adressés dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour des ouvrages prêtés, doit représenter la valeur de ceux-ci.

La Bibliothèque, propriété de l'Institut magnétique, est ouverte tous les jours, dim. et fêtes exceptés, de 1 à 4 h. (Il n'y a pas de Catalogue imprimé).

### Pour paraître prochainement :

**Traité expérimental et thérapeutique du Magnétisme.** — Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE, 10 volumes in-16, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 grav. et 3 planch. coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1<sup>er</sup> Vol. — Le Magnétisme chez les anciens; au moyen-âge; possession, sorcellerie; dans les temps modernes; le fluide universel, Fida, Pompanace, Agrippa, Paracelse, la baguette divinatoire, Van Helmont, Robert Fludd, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme contemporain; Delenx, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes, Donato et Mostin, etc. L'hypnotisme et la suggestion; Braud, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique: Polarité, l'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, des décompositions chimiques, etc.

4<sup>e</sup> Vol. — Les états du sommeil provoqué: état suggestif, état cataleptique, état somnambulique, état léthargique. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5<sup>e</sup> Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'astour. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6<sup>e</sup> Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7<sup>e</sup> Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du fœtus, des poudrons, des bronches, du cœur et de la rate.

8<sup>e</sup> Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9<sup>e</sup> Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation (diabète, albuminurie, etc.), des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels (asphyxie, etc.).

10<sup>e</sup> Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement, âge critique. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, paralysie infantile, etc.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, est le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui leur enseignera une méthode simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 450 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 volumes, 25 fr.

A titre de Prime, l'ouvrage complet est laissé à 10 fr. au lieu de 25, aux 1.000 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme, 23, Rue Saint-Merri, à Paris.

## ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

Clinique dentaire. — M. et Mme MAGNÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage: pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

### Produits hygiéniques de la maison Roqueblave, 12, Place Bréda, (2<sup>e</sup> arrond.), Paris.

Produits essentiellement hygiéniques, aux merveilleuses et diverses propriétés, composés (sans aucun acide) d'extraits de plantes aromatiques, entièrement inoffensifs, pour tous soins quotidiens: toilette, beauté, bien-être, santé. Vrai trésor des familles. — Hautes récompenses depuis 1873: Diplôme d'honneur, 35 médailles or, vermeil, etc. Médaille d'or à l'Exposition internationale d'hygiène de l'enfance, Paris, 1891.

Eau parisienne hygiénique Roqueblave  
Flacons: 1 fr. 25, — 2 fr. 50, — 5 fr., — 10 fr.

Flacon d'essai contre 2 fr.  
Eau parisienne pour hygiène de la vue  
Flacons: 3 fr., — 6 fr. Franco contre 3 fr. 50

Elixir dentifrice  
Flacons: 1 fr. 50, — 3 fr.  
Anti-cors français (sans acide)  
Flacons: 1 fr. 25, — 2 fr. Franco contre 2 fr. 25

Savon hygiénique  
Boîte de 2 pains: 1 fr., — 2 fr., — 4 fr.

Envoi par la poste ou en colis postal, contre mandat ou timbres. — Prospectus franco sur demande affranchie.

## BAINS

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par M.M. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Bainéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Buvees d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

## CHFMINS DE FER

### Ligne de l'Ouest

### Service quotidien rapide entre Paris et Londres

Le service de jour à heures fixes entre Londres et Paris, par Dieppe et Newhaven, est supprimé depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Quant au service de nuit entre les mêmes points, toujours par Dieppe et Newhaven, il est maintenu, comme d'usage, pendant l'hiver.

DE PARIS A LONDRES	
Départ de Paris Saint-Lazare	8 h. 50' soir
Départ de Dieppe	1 h. matin
Arrivée à Londres	Gare de London-Bridge
	Gare de Victoria
DE LONDRES A PARIS	
Départ de Londres	Gare de Victoria
	Gare de London-Bridge
Départ de Newhaven	11 h. soir
Arrivée à Paris Saint-Lazare	8 h. matin

### PRIX DES BILLETS :

Billets simple, valables pendant 7 jours :  
1<sup>re</sup> Classe, 41 fr. 25 — 2<sup>e</sup> Classe, 30 fr. — 3<sup>e</sup> Classe 21 fr. 25.  
plus 2 fr. par billet pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois :  
1<sup>re</sup> Classe, 68 fr. 75. — 2<sup>e</sup> Classe, 48 fr. 75 — 3<sup>e</sup> Classe 37 fr. 50.  
plus 4 fr. par billet pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.  
Ces billets donnent le droit de s'arrêter à Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton.

### Ligne du Nord

Paris-Londres, cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Trajet en 7 h. 1/2. — Traversée en 1 h. 1/4.  
Tous les trains, sauf le Club-Train, comportent des deuxièmes classes.

En outre, les trains de nuit partant de Paris pour Londres à 8 h. 25 du soir et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir prennent les voyageurs munis de billets de troisième classe

### DÉPARTS DE PARIS

Vià Calais-Douvres: 8 h. 25 — 11 h. 30 du matin — 3 h. 15 (Club-Train) et 8 h. 25 du soir.

Vià Boulogne-Folkestone: 10 h. 10 du matin.

### DÉPARTS DE LONDRES

Vià Douvres-Calais: 8 h. 30 — 11 h. du matin — 3 h. (Club-Train) et 8 h. 15 du soir.

Vià Folkestone-Boulogne: 10 h. du matin.  
Les voyageurs munis de billets de première classe sont admis, sans supplément, dans la voiture de première classe, ajoutée au Club-Train entre Paris et Calais.

De Calais à Londres, supplément de 12 fr. 50.

## JOURNAUX

Le bon Financier, Conseiller de la petite Épargne, paraît tous les samedis, 78, rue Taibout, Paris. Le abonné ont droit aux conseils et renseignements gratuits, relativement à tous placements, achats, ventes, etc.

Eureka, Tribune des Inventeurs. — Revue illustrée de vulgarisation scientifique et industrielle, paraît tous les 15 jours. Abonnement: 5 francs par an, 16, rue de Verneuil.

## MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, de 1 à 4 heures.

## SOMNAMBULISME

M<sup>me</sup> BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, reçoit à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures, et par correspondance.

## FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

### C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche  
ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros

# INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir

(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE  
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 4 heures à 6 heures.



## LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme et l'Occultisme. — Amander le Catalogue. — Grand choix d'ouvrages anciens.

Autre de commission, elle fournit à ses clients tous ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues. Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent, ainsi que les timbres-poste anciens de tous les pays.

Prime. — Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

## Brochures de propagande

- Almanach spirite et magnétique illustré pour 1890-91-92.
- DEBOUSSOLE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage, 6<sup>e</sup> édit.
- H. DURVILLE. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.
- Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.
- Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins.
- Lois physiques du magnétisme — Polarité humaine.
- Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.
- Le même ouvrage, traduit en italien, par UNONZA.
- traduit en espagnol, avec 1 fig., par F. GARCIA.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 figure.

— La liberté de tuer! La liberté de guérir. Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du magnétisme.

— La transmission de pensée.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bord u, Barthez, Richat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

G. PELIN. — La médecine qui tue! Le magnétisme qui guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.

P.-C. REVEL. — Esquisses d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition. Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent. p. affranchissement.

Docteur RIBAUT. — L'Univers maceranthrope.

— Tableau synoptique de la nature.

ROUXEL. — La Liberté de la médecine. (2 broch.) I. — La pratique médicale chez les modernes.

— L'art d'abréger la vie. (Etude paradoxale.)

— Théorie et pratique du spiritisme. — Consultation à Sophie. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

## Portraits

ALLAN KARDEC, CAHAGNET, DELUZE, V. GREATRAKES, VAN HELMONT, MESMER, PARACELSE, le marquis de PUYSEGUR.

Prix des brochures et des portraits : 100 exempl., 12 fr. : 50 fr. : 25, 4 fr. : 12, 3 fr. : la pièce 90 centimes.



On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

# Traitement des maladies

À la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments sont si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

## Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame ..... 5 fr.

## Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame s'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de plastrons.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames

## Barreaux magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil ..... 10 fr.

## Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre ..... 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les plastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés. Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple ..... 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. .... 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.



## CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants : I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Etourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aigue; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale de l'angleux; — XX. Sciatique; — XXI. Migraine; — XXII. Lumbago; — XXIII. Nourmalisme, état nerveux; — XXIV. Cataplasme; — XXV. Léthargie; — XXVI. Hystérie, crises de nerfs, manies hystériques; — XXVII. Névrose; — XXVIII. Danse St-Guy; — XXIX. Epilepsie; — XXX. Double conscience; — XXXI. Obsession; — XXXII. Hallucinations; — XXXIII. Pensements.

Chaque Conseil pratique, inséré dans un numéro du Journal du Magnétisme, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de Conseils pratiques. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. .... 10 fr.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELOT.

# JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE  
et de la Société magnétique de France, paraissant tous les mois

Directeur : H. DURVILLE

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

## MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1<sup>er</sup> Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2<sup>e</sup>, M. BURG. — 3<sup>e</sup>, M. MAITREJEAN. — 4<sup>e</sup>, M. DE CASTI — 5<sup>e</sup>, M. DONATO. — 6<sup>e</sup>, M. H. DURVILLE. — 7<sup>e</sup>, M. CH. FAUVETY. — 8<sup>e</sup>, M. FROMENT. — 9<sup>e</sup>, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10<sup>e</sup>, M. le Docteur BÉNARD. — 11<sup>e</sup>, — 12<sup>e</sup>, M. MOUTIN — 13<sup>e</sup>, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14<sup>e</sup>, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15<sup>e</sup>, — 16<sup>e</sup>, M. le Commandant TARNIER. — 17<sup>e</sup>, — 18<sup>e</sup>, — 19<sup>e</sup>, M. ROUXEL. — 20<sup>e</sup>, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique de la Patrie*. — 21<sup>e</sup>, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22<sup>e</sup>, M. FABART. — 23<sup>e</sup>, M. PAPUS (*docteur G. ENCAUSSE*). — 24<sup>e</sup>, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25<sup>e</sup>, M. DELMAS-MARSALET. — 26<sup>e</sup>, M. G. VITOUX, publiciste. — 27<sup>e</sup>, M. le Docteur DUPOUY. — 28<sup>e</sup>, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29<sup>e</sup>, M. L. AUFFINGER. — 30<sup>e</sup>, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31<sup>e</sup>, M. ST. DR GUAITA. — 32<sup>e</sup>, M. A. SIMONIN. — 33<sup>e</sup>, M. le Docteur DENIAU. — 34<sup>e</sup>, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35<sup>e</sup>, M. le Docteur MORA. — 36<sup>e</sup>, M. BOUVÉRY. — 37<sup>e</sup>, M. G. DÉMAREST. — 38<sup>e</sup>, M. J. LERMINA. — 39<sup>e</sup>, M. MILO DE MEYER. — 40<sup>e</sup>, M. E. MICHELET.

## CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — LE Docteur G. DE MESSIMY, *à Puéchabon, Hérault*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, *à Nîmes*. — LE Docteur MIRCOWITCH, *à Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,  
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est plusieurs fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1<sup>o</sup> Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE; — Avec 12 des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un \* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.
- 2<sup>o</sup> Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)
- 3<sup>o</sup> Avec un abonnement d'un an au journal « La Lumière. »

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux; elles sont expédiées partout, moyennant 1 f. 50 p<sup>r</sup> port et embal.

Tirage mensuel : 15.000 Exemplaires

Le service du Journal est fait : au Président de la République, aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés; au Préfet de police, à la Magistrature debout, à la Magistrature assise; à la presse politique, scientifique, médicale et littéraire de la France et de l'étranger; etc..

# Société Magnétique de France

## CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 <sup>er</sup> siège	MM. Conard.
2 <sup>e</sup>	— Berthet.
3 <sup>e</sup>	— Bouvery.
4 <sup>e</sup>	— Burg.
5 <sup>e</sup>	— F.-J. Cazalis.
6 <sup>e</sup>	— Chauvières.
7 <sup>e</sup>	— Christin.
8 <sup>e</sup>	— Collas.
9 <sup>e</sup>	— Danlaud.
10 <sup>e</sup>	— Suzalae.
11 <sup>e</sup>	— Jamet.
12 <sup>e</sup>	— Courlet.
13 <sup>e</sup>	—
14 <sup>e</sup>	— Desvignes.
15 <sup>e</sup>	— Michelet, homme de lettres.
16 <sup>e</sup>	— Lacroix.
17 <sup>e</sup>	— L. Duchemin, homme de lettres.
18 <sup>e</sup>	— H. Durville.
19 <sup>e</sup>	— Forestier, avocat.
20 <sup>e</sup>	— Hénot.

21 <sup>e</sup> siège	MM. Froment.
22 <sup>e</sup>	— Grinevald.
23 <sup>e</sup>	— Guyonnet du Pérat.
24 <sup>e</sup>	— Jacquillat.
25 <sup>e</sup>	— Le docteur Bénard.
26 <sup>e</sup>	— Lessart, ancien magistrat.
27 <sup>e</sup>	— Létrange.
28 <sup>e</sup>	— J. Lévy.
29 <sup>e</sup>	— Amédée-H. Simonin.
30 <sup>e</sup>	— Aubertin.
31 <sup>e</sup>	— Reveilhac.
32 <sup>e</sup>	— Nogués, ingénieur civil des mines
33 <sup>e</sup>	— Landrin.
34 <sup>e</sup>	— Pennel.
35 <sup>e</sup>	— Bouleau.
36 <sup>e</sup>	— G. Demarest.
37 <sup>e</sup>	— Ouiste.
38 <sup>e</sup>	— Bossong.
39 <sup>e</sup>	— Maitrejean.
40 <sup>e</sup>	— Vivant.

## CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.  
 D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).  
 A. Bernard, à Saint-Quentin.  
 G. Bertelot, à Orléans.  
 Mme Blin, à La Flèche.  
 MM. le docteur Berjean, Vinça, Pyrénées-Orientales.  
 — Bonnefoy, à Chars-en-Vexin.  
 Bernard-Colliard, à Chanay (Ain).  
 Chomier, à Saint-Etienne.  
 J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.  
 le docteur Cornilleau, au Mans.  
 — David, à Sigean (Aude).  
 Dac, à Toulon, Var.  
 Jacquet de May, pharmacien à Rennes.  
 Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).  
 le docteur Dupouy, à Larroque (Gers).  
 Gavot, conseiller municipal, à Orléans.  
 Gérard, artiste photographe, à Rennes.  
 Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).  
 Host, à Lyon.

MM. Itier, à Agen.  
 J. Jung, à Bordeaux.  
 Lagaë, instituteur à Limoges.  
 Lagüe, à St-Etienne-de-Beigorry (Basses-Pyrénées).  
 Lalanne, à Lespéron (Landes).  
 J. Martin, à Troyes.  
 H. de Martin, à Narbonne.  
 Martres, négociant à Montauban.  
 Métals, huissier à Loudun.  
 Nicolopulo, à Marseille.  
 H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).  
 Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).  
 MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes).  
 Revel, à Lyon.  
 le docteur Ripeault, à Dijon.  
 E. Rouquette, Blanzac (Gard).  
 Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.  
 A. Suire, publiciste à Parthenay.  
 Teillier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.  
 Ad. Villebien à Caen.

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.  
 A. Barrié y Anglada, à Madrid.  
 le docteur Bernier, à Jacmel, Haïti.  
 Bertonciul, à Panama, Rép. de Colombie.  
 le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.  
 Bourker, à Odessa, Russie.  
 le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie.  
 Jésus Ceballos, à Mexico.  
 le docteur Correo Barata, à Lisbonne.  
 le docteur Gergois, à la Plata, Rép. Argentiné.

MM. de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.  
 le docteur Létouart, à New-York.  
 Henry Marcopoli, Alep, Turquie d'Asie.  
 Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.  
 Mme Parent Stor, à Herstal, Belgique.  
 MM. A.-J. Rieo, à la Haye.  
 Rosat, aux Granges, Suisse.  
 M.-N. Rovira, à Barcelone.  
 Souhassaye, à la Trinité, Martinique.  
 Thomas, à Trinidad Colo, États-Unis.

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

• L'Institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.  
 • L'Union spirite de Reims, représentée par M. Monclin, secrétaire-trésorier.  
 La Société magnétique de Genève.

## COMITÉ DE DIRECTION POUR 1893

MM. X.	Président d'honneur.
le docteur Flasschen.	Vice-président d'honneur.
Desjardin de Réglu.	—
Fabius de Champville	Président.
le docteur Mora.	Vice-Président.
— Bénard.	—
H. Durville.	Secrétaire général.
Burg.	Secrétaire
Maitrejean.	—
Demarest.	—

## CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traitées par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de Nauckhoff, Deniau, Bénard; les magnétiseurs H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Danlaud, Mine Durville, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement au siège de la Société 45, rue Saint-Merril, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 30 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays. Dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

## CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnéscope . . . . . 300 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Prix du Magnétisme.

1<sup>er</sup> un prix de 200 fr.; 2<sup>e</sup> un prix de 100 fr.

Aux deux meilleurs mémoires traitant de la question suivante Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme. — Les mémoires devront être remis d'ici au 31 octobre 1893.

Le syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs se réunit le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, au *Journal du Magnétisme*.

**Sommaire**

Convocation. — Société magnétique de France. — Rapport à la Société. — Ligue et Congrès du libre exercice de médecine. — Au sujet des somnambules et des guérisseurs. — 29<sup>e</sup> Conseil pratique; Contre l'épilepsie. — Revue des livres. — Faits et communications. — Revue de la presse.

**CONVOCAION**

Sous les auspices de la *Société magnétique de France*, du *Syndicat des magnétiseurs* et avec le concours des médecins, magnétiseurs et magnétistes indépendants, une *Ecole pratique de magnétisme* est en voie d'organisation.

Une réunion aura lieu le mardi 27 juin, à 8 heures 1/2 du soir, dans les salons du *Journal du Magnétisme*, 29, rue Saint-Merri, dans le but de fonder l'Association de l'Ecole. Tous les partisans de l'enseignement du Magnétisme sont priés d'y assister.

**SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE**

*Séance du 27 Mai 1893*

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. FABIUS DE CHAMPVILLE.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

**Admissions et nominations**

Mme BLIN, à La Flèche, présentée par M. Durville, est nommée membre correspondant à l'unanimité.

M. J. THOMAS, à Paris, présenté par M. Durville, est admis en qualité de membre adhérent, à l'unanimité.

**Communications diverses**

M. L. AUFFINGER envoie sa photographie pour l'album de la Société.

M. DURVILLE lit un *Rapport*, présenté au nom de la commission du projet d'*Ecole pratique libre de Magnétisme*, adopté à la dernière réunion de la Société.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées. L'Ecole devant être une Association indépendante, la *Société Magnétique de France*, heureuse d'en avoir pris l'initiative, abandonne le projet en lui conservant son appui moral, engage les commissaires à continuer leur œuvre d'organisation et à convoquer, dans le plus bref délai, tous les partisans du Magnétisme à Paris, pour constituer l'Association de l'*Ecole pratique de Magnétisme*.

M. DÉMAREST fait des expériences avec une dame, peu sensitive, qui n'avait pas encore été magnétisée. Après quelques minutes de résistance, le sujet tombe dans un état, mal déterminé, tenant de la catalepsie et du somnambulisme, et plusieurs effets curieux sont obtenus.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le secrétaire général,  
H. DURVILLE.

**RAPPORT**

A la *Société Magnétique de France*

Au nom d'une Commission composée de MM. Auffinger, Démarest, Durville, le docteur Papus et Vitoux,  
sur le projet de fondation d'une

**Ecole pratique libre de Magnétisme**

La Commission réunit les 10 et 17 mai, après avoir étudié le projet de la Société qui consiste en la fondation d'une *Ecole pratique libre de Magnétisme*, a chargé M. Durville, secrétaire rapporteur, de rédiger les considérations et propositions suivantes résumant ses études :

*Considérant :*

1<sup>o</sup> Qu'en France l'enseignement supérieur est libre;

2<sup>o</sup> Que la pratique du Magnétisme n'est pas défendue par la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine; qu'au contraire, suivant l'expression du docteur Chevandier, député, dans son rapport à la Chambre sur le projet de loi, « le moment n'est pas encore venu d'enlever ces expériences aux praticiens et de les confier exclusivement aux médecins; » et que, d'autre part, le même législateur a affirmé, dans deux lettres rendues publiques adressées à MM. le comte de Constantin et Fabius de Champville, « que la loi ne visait ni les masseurs ni les magnétiseurs, tant qu'ils n'appliqueraient que leurs pratiques ou leurs procédés au traitement des maladies; »

3<sup>o</sup> Que le magnétisme est une force inhérente à la nature de tous les individus, qu'il possède des propriétés curatives et qu'avec certaines connaissances faciles à acquérir on peut l'employer avec succès, au sein de la famille, pour la guérison ou le soulagement du plus grand nombre des maladies;

4<sup>o</sup> Enfin, qu'il faut au magnétiseur de profession des qualités physiques et morales et des connaissances techniques qui lui font trop souvent défaut,

La Commission approuve votre projet de fonder à Paris une *Ecole pratique libre de Magnétisme* où la théorie et la pratique du Magnétisme curatif seraient méthodiquement enseignées.

**ORGANISATION**

Avec le concours des magnétiseurs ce projet nous paraît facile à réaliser.

Après avoir étudié différents modes d'organisation, nous avons donné la préférence à une sorte d'association qui serait composée, d'une part, des professeurs chargés de donner l'enseignement théorique et pratique du Ma-

gnétisme et des sciences qui s'y rattachent; d'autre part, des élèves suivant les cours et de tous ceux qui s'intéressent au succès matériel et moral de l'œuvre.

La réunion des professeurs, des élèves diplômés, qui continueraient à faire partie de l'Association et des membres s'intéressant au succès de l'œuvre composerait le *Conseil supérieur de l'Ecole* qui serait convoqué chaque année en assemblée générale, pour régler les questions relatives à l'enseignement, à la direction et à l'administration.

Les membres de l'Association auraient voix consultative la première année; ils auraient voix délibérative à partir de la seconde. Pour cette année, les membres inscrits d'ici au 15 septembre auraient voix délibérative.

L'Association serait dirigée par un comité de 9 membres nommé pour 3 ans qui se renouvellerait par tiers chaque année. Les membres sortants seraient rééligibles. Un secrétaire perpétuel chargé de l'administration serait adjoint au comité directeur. Il assisterait à toutes les réunions, mais n'aurait voix délibérative qu'en l'absence de l'un des membres.

Les professeurs seraient choisis au sein de l'Ecole parmi les élèves diplômés qui continueraient à faire partie de l'Association. Les postulants au professorat soutiendraient publiquement une thèse, sur un sujet de leur choix ayant trait à l'agent magnétique et à ses applications au traitement d'une ou de plusieurs maladies, et le titre de professeur serait ensuite conféré au concours.

### ADMISSION

Pour faire partie de l'Ecole pratique de Magnétisme il faudrait verser chaque année un droit d'inscription de 25 francs.

Une carte nominative permettant d'assister à toutes les leçons théoriques et expérimentales ainsi qu'à toutes les conférences serait délivrée aux élèves et à tous les membres de l'Ecole au moment de leur inscription.

Pour venir en aide aux élèves méritants, des bourses pourraient être établies par la générosité de donateurs s'intéressant aux succès matériel et moral de l'œuvre.

### ENSEIGNEMENT

L'enseignement devrait comprendre deux parties distinctes :

- 1° Enseignement théorique.
- 2° Enseignement pratique.

Le premier comprendrait : d'une part, les notions élémentaires de l'anatomie descriptive

et de la physiologie; d'autre part, l'histoire raisonnée du Magnétisme, la physique magnétique, les procédés et théories, la thérapeutique magnétique.

Le second consisterait : 1° en leçons expérimentales où les effets ordinaires du Magnétisme seraient démontrés; 2° en leçons cliniques qui seraient données dans les dispensaires et les cliniques par les praticiens-médecins ou magnétiseurs — traitant les malades.

En dehors des cours réguliers, des conférences seraient faites sur divers points relatifs à l'art magnétique, qui ne sont pas compris dans le programme, sur la chimie, l'hygiène, la psychologie, la morale, le spiritisme, l'occultisme, etc., etc., considérés dans leurs rapports avec le Magnétisme.

Les cours théoriques et la première partie des cours pratiques commenceraient au 1<sup>er</sup> octobre pour finir fin juin; les leçons cliniques auraient lieu toute l'année.

La durée des études serait au moins d'une année, au bout de laquelle les élèves, qui paieraient un *droit de diplôme*, seraient publiquement soumis, devant un jury spécial, à un examen très sévère sur toutes les questions du programme. Ceux qui auraient les aptitudes suffisantes, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique, recevraient un diplôme de *magnétiseur-praticien*.

### FINANCES

#### Recettes

Les recettes de l'Association seraient constituées :

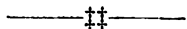
- 1° Par le droit d'inscription de chaque membre de l'Ecole;
- 2° Par un droit de 10 francs afférent aux travaux cliniques;
- 3° Par un droit de bibliothèque que l'on pourrait fixer à 10 francs;
- 4° Par un droit d'examen que l'on pourrait fixer à 20 francs;
- 5° Par les *dons volontaires* de ceux qui s'intéresseraient au succès matériel et moral de l'Ecole.

On pourrait également recevoir des dons consistant en livres, instruments, objets, etc., devant constituer la *Bibliothèque*, le *Musée* et le *Laboratoire de l'Ecole*.

#### Dépenses

Une partie de cet avoir serait placée en rentes sur l'Etat, dans le but de constituer un capital qui permettrait un jour à l'Association de

*l'Ecole* d'avoir un local entièrement indépendant, dans lequel on installerait sa *Bibliothèque*, son *Musée* et son *Laboratoire*; l'autre partie servirait à indemniser les professeurs et à subvenir aux frais de l'administration.



Pour vous donner une idée de l'enseignement que *l'Ecole pratique du Magnétisme* pourrait donner, nous avons rédigé, aussi succinctement que possible, le programme de quelques cours qui vous donnera une idée suffisante de l'ensemble.

## PROGRAMME DES COURS THÉORIQUES

### Anatomie descriptive

10 leçons exclusivement appliquées à la démonstration de la structure du corps humain.

- 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> leçon : ostéologie et arthrologie,
- 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> leçon : myologie,
- 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> leçon : névrologie et œsthésiologie,
- 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> leçon : angiologie,
- 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> leçon : splanchnologie.

### Physiologie

12 leçons appliquées à la démonstration des fonctions organiques et des grands phénomènes de la vie.

- 1<sup>re</sup> leçon : digestion,
- 2<sup>e</sup> — nutrition,
- 3<sup>e</sup> — circulation,
- 4<sup>e</sup> — respiration,
- 5<sup>e</sup> — chaleur du corps,
- 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> la pensée,
- 8<sup>e</sup> — la sensibilité,
- 9<sup>e</sup> — les sens,
- 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> le sommeil,
- 12<sup>e</sup> — la mort.

### Histoire du Magnétisme

12 leçons dans lesquelles l'histoire du Magnétisme serait résumée.

1<sup>re</sup> Leçon. — Origines de la médecine. Le Magnétisme dans l'antiquité : chez les Chaldéens, les Egyptiens, les Hébreux, les Grecs, les Indiens, les Romains, les premiers chrétiens. — Le Magnétisme au moyen âge : Alexandre de Tralles, Avicenne, Basile Valentin.

2<sup>e</sup> leçon. — Le fluide universel; Ficin, Pomponace, Agrippa, Paracelse, Goclenius, Van Helmont, Roberti, Loisel, Dolé, Gaffarel, Naudé, Kircker, Robert Fludd, Marwel; Wirdig et la médecine spirituelle; Digby, la poudre de sympathie et les traitements sympathiques à distance; la médecine transplantatoire, la baguette divinatoire.

3<sup>e</sup> leçon. — Les guérisons par le toucher et particulièrement celles qui étaient opérées par les rois de France. Les prophètes des Cevennes et les miracles de Saint-Médard; les sorciers et les possédés; les exorcismes et le P. Gassner. Cagliostro.

4<sup>e</sup> leçon. — Mesmer à Vienne et à Paris. Ses

relations avec le gouvernement, les sociétés savantes et particulièrement avec la Société royale de médecine. Rapports de Bailly (public et secret), rapport de la commission de la Société royale de médecine, rapport de L. de Jussieu. Le secret de Mesmer et ses élèves : Deslon, Bergasse, Court de Gèbelin, etc., etc.; Jumelin.

5<sup>e</sup> leçon. — Les Sociétés de l'harmonie et le développement des traitements magnétiques. Le marquis de Puységur et la découverte du somnambulisme. Littérature magnétique de l'époque.

6<sup>e</sup> leçon. — Le magnétisme contemporain : Pététin, Deleuze, de Lausanne, l'abbé Faria, d'Hénin de Cuwillers et leurs ouvrages. Fondation de la Société magnétique de Paris (1815). Les *Annales du Magnétisme*, la *Bibliothèque du Magnétisme* et les *Archives du Magnétisme*. Con cours de l'Académie de Berlin.

7<sup>e</sup> leçon. — Expériences de du Potet à l'Hôtel-Dieu. Cours de Bertrand; Foissac et la commission de l'Académie de médecine. Rapports de Husson (1825-1831); Mialle, Rostan, Georget, Chardel et leurs ouvrages. *L'Hermès et le Propagateur du Magnétisme*.

8<sup>e</sup> leçon. — *Le Magnétiseur* de Frédéric Soulié; Hainard et Berna; commission de l'Académie de médecine (1837). Rapport de Dubois (d'Amiens). Prix Burdin. Pigeaire, Teste, Despine, Frappart, Hublier et leurs ouvrages. Ricard, son procès et ses ouvrages. *Histoire académique du Magnétisme*. Du Potet et ses cours à Paris, Reims, Bordeaux, Montpellier, Londres, Metz, etc. Son procès à Montpellier.

9<sup>e</sup> leçon. — Charpignon et ses ouvrages. Du Potet : le *Journal du Magnétisme*, l'*Essai sur l'Enseignement philosophique du Magnétisme* et la *Magie dévoilée*. Lafontaine et l'*Art de magnétiser*. Reichenbach, l'*od et la polarité*. Tony-Mollin, Les sociétés de magnétisme; le marquis de Planty, le docteur Louyet, le docteur Huguet, Robillard, l'abbé Loubert, H. Delaage et leurs ouvrages. Marcillet et Alexis.

10<sup>e</sup> leçon. — Cahagnet, le docteur Puel, Piérart et leurs ouvrages; les spiritualistes, le Zouave Jacob, les médiums guérisseurs et les spirites; le général Noizet, Régazzoni, Gentil et leurs ouvrages. *L'Union magnétique*. Mabru et les *Magnétiseurs jugés par eux-mêmes*.

11<sup>e</sup> leçon. — Louis Figuier, A.-S. Morin, Gérard, Barety, Ochorowicz, Bué et leurs ouvrages. Durville et la polarité, Chazarain et Dèlle, le colonel de Rochas et leurs ouvrages. Donato et les représentations publiques. Auffinger et la *Chaîne magnétique*. La *Société magnétique de France*. Le *Congrès magnétique international* de 1889.

12<sup>e</sup> leçon. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Philips, Azam et les hypnotiseurs. Liébeault et l'Ecole de Nancy. Charcot et l'Ecole de la Salpêtrière. Luys et l'Ecole magnético-hypnotique de la Charité. Littérature hypnotique.

### Physique magnétique

12 leçons dans lesquelles on démontrerait la réalité de



l'agent magnétique et les lois physiques régissant son action.

(Programme à établir)

### Procédés et théories

12 leçons dans lesquelles on expliquerait :

1° les procédés ordinaires du magnétisme et les modifications qu'ils produisent dans l'organisme ; 2° l'exposé des principales théories émises depuis Paracelse jusqu'à nos jours ; 3° les différences et les analogies entre le magnétisme et l'hypnotisme ; 4° la théorie des centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière.

(Programme à établir)

### Thérapeutique

15 leçons consacrées à l'explication sommaire de la nature, de la cause et des symptômes des maladies (Pathologie magnétique) et des divers modes d'application du magnétisme au traitement de chacune d'elles.

(Programme à établir)

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### Leçons expérimentales

15 leçons, par plusieurs expérimentateurs, pour démontrer les effets généraux du Magnétisme, les états du sommeil magnétique, les phases de ces divers états et les modifications physiologiques et psychiques qui les caractérisent.

(Programme à établir)

### Leçons cliniques

Les leçons cliniques données dans les cliniques et dispensaires, en nombre indéterminé, achèveraient l'instruction pratique des élèves.

### Résumé

En récapitulant les leçons des divers cours :

Anatomie. . . . .	10
Physiologie. . . . .	12
Histoire du Magnétisme. . . . .	12
Physique magnétique. . . . .	12
Procédés et théories. . . . .	12
Thérapeutique. . . . .	15
Expériences. . . . .	15

On arrive à un total de . . . . . 88 leçons théoriques et pratiques résumant l'ensemble des connaissances magnétiques à notre époque.

En ajoutant une quinzaine de conférences non inscrites au programme, ainsi que les leçons cliniques qui sont, à la *Société magnétique de France*, seulement, au nombre 95 à 98 chaque année, on arriverait à donner, pendant la durée de l'année scolaire, un total de 200 leçons.

Sauf les leçons cliniques qui seraient faites toute l'année, les cours et les conférences ayant lieu trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis par exemple, déduction faite des jours fériés, auraient ainsi une durée de 9 mois.

### CONCLUSION

Nous estimons que les diverses parties de cet enseignement, faites avec un ensemble de vues qui fixerait la doctrine de l'École, seraient suffisantes pour donner à l'élève studieux les connaissances suffisantes pour faire un excellent *magnétiseur praticien*.

En conséquence, nous engageons la *Société magnétique de France* à faire tout ce qui dépendra d'elle pour que l'*École pratique libre de Magnétisme* soit organisée dans le plus bref délai, afin que les cours puissent être ouverts au 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Paris, le 17 mai 1893.

Docteur PAPUS, G. VITOUX,  
AUFFINGER, DÉMAREST; H.  
DURVILLE, rapporteur.



Pour fonder la *Bibliothèque* et le *Musée* de l'*École pratique de Magnétisme*, les organisateurs qui se réunissent chaque semaine avec les principaux magnétiseurs de Paris ont décidé de faire appel à la générosité de tous ceux qui s'intéressent au succès de l'œuvre.

Pour constituer la *Bibliothèque*,

M. DURVILLE remet : 1° 11 planches d'anatomie de l'Atlas de Bourgery et Jacob, 2° . . . . .	50 volumes.
M. FABUS DE CHAMPVILLE . . . . .	15 —
M. PAPUS . . . . .	10 —
M. AUFFINGER. . . . .	10 —
M. DÉMAREST . . . . .	10 —
M. BOUVERVY. . . . .	6 —
M. le D <sup>r</sup> DESJARDINS DE RÉGLA. . . . .	6 —
M. ROUXEL . . . . .	6 —
M. LORENZA. . . . .	5 —

Pour constituer le *Musée*,

M. DURVILLE remet une collection de 20 aimants, de divers systèmes, employés au traitement des maladies.

Les organisateurs recevront également les dons en espèces. Une souscription est ouverte à cet effet.

Les dons en espèces et en nature doivent être adressés à M. Durville qui en accusera réception par la voie du journal.

## LIGUE NATIONALE

### du libre exercice de la médecine

Congrès de 1893

La *Ligue nationale du libre exercice de la médecine* organise un Congrès qui siégera à Paris du 20 au 25 novembre :

*Commission d'organisation*

Messieurs,

AUFFINGER, directeur de la *Chaîne magnétique*;  
Le docteur BÉNARD;  
Marius CORRÉARD, publiciste;  
G. DÉMAREST, publiciste;  
H. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme*;

G. FABUS DE CHAMPVILLE, syndic de la presse, rédacteur au *National*, à la *Patrie*, au *Rapide*;  
E. HOUSSAY, publiciste, président du *Syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs*;

Emile MICHELET, publiciste;

MUSCADEL, publiciste;

Le docteur PAPUS, directeur de l'*Initiation* et du *Voile d'Isis*;

Paul DE RÉGLA, homme de lettres;

George VITOUX, publiciste.

*Conditions d'admission*

La souscription des membres du Congrès est fixée à un minimum de 10 francs, qui donne droit :

1° D'adresser ou de présenter des mémoires sur toute question du programme;

2° D'assister à toutes les réunions, de prendre part à toutes les discussions et d'avoir voix délibérative pour toutes les décisions;

3° De recevoir un exemplaire des comptes rendus du Congrès.

Ceux qui verseront une somme inférieure à 10 francs pourront obtenir une invitation leur permettant l'entrée des réunions; mais ils ne prendront pas part aux discussions et ne recevront pas pratiquement les comptes rendus du Congrès.

Les adhésions, souscriptions, mémoires, attestations et autres documents doivent être adressés, d'ici au 20 octobre, à M. H. Durville, délégué de la Commission d'organisation, 23, rue Saint-Merri.

Les réunions préparatoires du Congrès ont lieu le premier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/3 du soir, au siège de la Ligue, 23, rue Saint-Merri. Tous les partisans du libre exercice de la médecine sont priés d'y assister.

Souscriptions reçues des adhérents à la Ligue et membres du Congrès :

Listes précédentes . . . . . 2.638 fr. 45

M. MOURoux, 10 fr.; M. BOUT, 10 fr.; M. H. MACÉ, 10 fr.; M. HELT, 10 fr.; M. ENGEL, 3 fr.; Mme GARRAUD, 3 fr.; Mme RÉVILLON, 3 fr.; M. LAGÜZ, 3 fr.; M. MIGNON, 2 fr.; M. LOCHE, 2 fr.; Mme RIVIÈRE, 2 fr.; M. AUBÉRY, 2 fr.; Mme VORGER-LEVENT, 2 fr.; M. COLLAS, 1 fr.; M. CL. HOUZET, 1 fr.; M. MAURIN, 3 fr.; Mme ROY, 10 fr.

Total au 15 juin. . . . . 2.745 fr. 45.

## AU SUJET DES SOMNAMBULES

### et des guérisseurs maladroits

Beaucoup de nos fidèles lecteurs nous ont accablés de lettres, surtout depuis quelques jours, les uns pour demander simplement notre avis, les autres pour nous prier de nous prononcer sur ce qui se passe en ce moment, relativement aux somnambules, aux cartomanciennes et à un guérisseur maladroît qui vient d'être arrêté sous la double inculpation de blessures par imprudence et d'exercice illégal de la médecine.

Nous sommes fort à l'aise pour donner, sans réticences, notre opinion sur ces deux points.

..

Au sujet des somnambules et des cartomanciennes, le *Matin* du 10 mai reproduisait la note officieuse suivante parue dans l'*Echo de Paris* :

« Après l'expulsion des somnambules des fêtes foraines, il serait, paraît-il, question d'interdire à Paris les innombrables tireuses de cartes et autres devineresses qui, depuis des années, ont monté de véritables maisons d'affaires.

« Des plaintes répétées ne cessent d'affluer au parquet. Plusieurs de ces dames auraient su attirer une foule de naïfs à qui elles font payer des prix excessifs leurs prétendues révélations de l'avenir, d'autres seraient accusées d'escroqueries variées et même de captation d'héritage.

« C'est du moins ce qu'on dit à la préfecture de police.

« A la lecture de cette information, mesdames les prophétesses vont interroger anxieusement le marc de café — pour leur propre compte, cette fois. »

Cette note, diversement commentée dans la presse française et même dans la presse étrangère, a donné lieu à de nombreux articles. Quelques-uns approuvent l'idée que cette note prête au préfet de police; mais le plus grand nombre, tout en faisant des réserves, sont opposés à cette mesure qui serait, au cas où elle fut possible, par trop radicale.

Au point de vue du droit strict, il est complètement impossible d'atteindre toute somnambule qui n'a pas d'enseigne, ne fait pas de réclame dans les journaux et se contente seulement de répondre à quiconque vient la consulter chez elle : le domicile des citoyens est inviolable. Songer même à les poursuivre, serait une iniquité juridique.

Pour ce qui est des somnambules, nous sommes avec celles qui, réellement douées de cette merveilleuse faculté de prévision, rendent de très grands services, sont d'excellentes conseillères, à la condition qu'elles soient profondément honnêtes et qu'elles fuient toute compromission, sous n'importe quelle forme qu'elle se présente.

Mais nous renions avec la dernière énergie les soi-disant somnambules qui jouent la comédie et n'ont qu'un seul but : l'exploitation des malheureux que leur enseigne ou leurs réclames effrontées attirent,

Les somnambules et cartomanciennes qui exercent honnêtement leur art sont dignes de respect. Pythonisses modernes, dispensatrices des espérances qui rendent le courage aux natures faibles, dévoyées ou abattues, conseillères prudentes et sages, elles sont dans la vie morale ce que sont dans la vie physique les indicateurs des précipices et les sirènes en mer qui avertissent du danger, en indiquant les gouffres et les écueils.

..

Le second point est plus sérieux; il s'agit d'un sieur Haire Ravignat qui traitait certaines maladies, au moyen de pommades à base de mercure. A son sujet, le *Temps* du 9 juin publiait la note suivante qui a mis la presse en éveil :

« Un charlatan, dont nous taisons le nom, vient de clore sa carrière de « guérisseur » par un exploit qui coûtera probablement la vie à son trop crédule client. Ce dernier, un sieur

Barrois, établi marchand de vins, 62, rue Perrolèse, souffre de la goutte depuis vingt ans. Or, il y a environ un mois, une voisine lui donna l'adresse d'un homme extraordinaire qui, sans être docteur en médecine ou en quoi que ce soit, opérait des cures véritablement merveilleuses.

« Le sauveur fut immédiatement mandé chez le marchand de vins, qui se soumit, les yeux fermés et la bourse ouverte, au traitement du charlatan. Celui-ci ordonna des applications d'une pommade mercurielle sur les organes atteints.

« M. Barrois suivit si bien l'ordonnance que les chairs rongées laissèrent les os à nu et que l'empoisonnement le moins équivoque se déclara par une salivation effrayante, des nausées, des étourdissements, etc.

« On se décida, alors, à faire appel à un médecin de la Faculté, lequel n'hésita pas à adresser son rapport au commissaire de police du quartier. Une enquête fut immédiatement ouverte et l'arrestation du charlatan décidée, sous l'inculpation de tentative d'homicide, d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine.

« On parle également du décès d'une femme qui aurait passé par les mains de ce guérisseur. L'exhumation et l'autopsie du corps de cette femme seront probablement ordonnées par le parquet.

« Ce qu'il y a de plus curieux dans le cas du marchand de vin Barrois, que nous avons vu et dont l'état est très grave, c'est qu'il s'oppose formellement, pour sa part, à ce que des poursuites soient exercées contre son guérisseur. »

Malgré cela, le guérisseur vient d'être arrêté.

Deux faits sont à relever. D'abord, Ravignat, qui emploie des poisons dangereux, est un imprudent : il a singé les médecins sans avoir la protection de leur monopole et il en sera puni. Ceux-ci auraient pu tuer le malade qu'il n'a que blessé, sans qu'aucune réclamation puisse s'élever contre eux. Le privilège de la médecine est donc une infamie qui permet aux uns ce qu'elle interdit aux autres. Ensuite, la justice sévit. En faisant appel au code pénal, elle condamnera le maladroît guérisseur et elle fera bien. En faisant appel au code civil, la famille pourrait encore, si elle désirait, obtenir des dommages et intérêts.

La société et la famille sont donc, en dehors du privilège de la médecine, suffisamment défendues. Contre le médecin qui tue, les revendications de la famille sont toujours aléatoires,

nulles quand elles ne sont pas dangereuses ; et c'est la preuve la plus évidente que la liberté de l'art de guérir s'impose de plus en plus.

En somme, nous l'affirmons encore ; nous voulons la liberté de la pratique médicale, sous la protection des lois de droit commun, à la condition que chaque praticien soit responsable des procédés qu'il emploie. C'est la meilleure garantie que puissent avoir les malades et les familles contre les maladroits — diplômés ou non — qui tuent ou estropient les malheureux qui leur demandent la santé.

Nous défendons et nous défendrons avec la dernière énergie les somnambules honnêtes et les guérisseurs dont les procédés n'ont rien de dangereux ; mais les charlatans quels qu'ils soient n'auront jamais d'ennemis plus terribles que nous.

LA RÉDACTION.

## 29<sup>e</sup> CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6<sup>e</sup> volume), par H. DURVILLE, 3<sup>e</sup> édition.

### Contre l'épilepsie

L'*Epilepsia*, vulgairement dite *haut mal*, *mal caduc*, etc., est une affection nerveuse, essentiellement chronique, dont les accès, irréguliers, sont caractérisés par une perte subite de connaissance, des convulsions, des vertiges et divers symptômes, toujours les mêmes chez le même individu, mais qui varient de l'un à l'autre.

Chez les uns, l'attaque est brusque, instantanée, sans qu'aucun signe appréciable ne vienne l'annoncer ; chez le plus grand nombre des autres, elle est précédée d'une *aura* annonçant son imminence. Cette aura consiste ordinairement en la sensation d'une sorte de vapeur, en un courant de chaleur ou de fraîcheur, de chatouillement ou d'engourdissement qui semble partir d'un point quelconque du tronc ou d'un membre et s'élever vers la tête ; parfois ce sont de légères secousses convulsives, des hallucinations, etc., etc.

La maladie se présente sous deux formes principales : une forme grave ou *grand mal*, une forme légère ou *petit mal*.

Dans le premier cas, en poussant un cri, le malade tombe comme foudroyé, pâle, sans connaissance ; la respiration est suspendue, la sensibilité et toutes les facultés sont abolies. Au bout de 30 à 50 secondes, la pâleur de la face fait place à une vive coloration, des convulsions agitent certains groupes de muscles,

d'abord ceux de la face, de la langue, du pharynx, du larynx, puis la convulsion envahit les muscles du tronc et des membres. Le front se plisse, les sourcils se rapprochent, et les paupières entr'ouvertes laissent voir les yeux fixes, roulant convulsivement dans leurs orbites; la face est grimaçante, les mâchoires s'entrechoquent et la langue qui peut être projetée entre les dents est souvent déchirée. Le sang de la plaie, et une salivation abondante forment une sorte d'écumesanguinolente qui apparaît aux commissures des lèvres. Le corps, agité par des convulsions, est tordu en tous sens et les membres, presque toujours contournés dedans, sont agités par des secousses violentes. La respiration se rétablit, d'abord incomplète, bruyante et saccadée, et une sueur abondante termine l'accès. A ce moment, on observe souvent une évacuation involontaire d'urine; la circulation redevient normale, mais l'insensibilité persiste encore pendant quelques instants..

Dans le *petit mal*; le malade éprouve du vertige, avec perte de connaissance momentanée; s'il est assis, il ne tombe pas toujours et s'il est debout, il a souvent le temps de choisir un appui et de prévenir la chute. Si la chute a lieu, il se relève au bout de quelques secondes et après un instant d'hébétude qui peut être précédé de convulsions grimaçantes, il revient à son état normal. Dans certains cas, l'attaque est encore plus faible; le malade s'arrête au milieu d'une conversation ou d'une occupation quelconque, puis au bout de quelques secondes, il reprend sa phrase ou continue son travail, sans avoir conscience de ce qui s'est passé. Souvent ce sont des attaques nocturnes qui pourraient passer longtemps inaperçues si certains signes indirects, tels qu'une grande fatigue au réveil, l'émission inconsciente des urines, ne venaient en révéler l'existence.

Dans l'un ou l'autre cas, les accès n'ont rien de régulier; ils peuvent être très rapprochés ou très éloignés.

Les causes prédisposantes de la maladie sont souvent héréditaires; les causes déterminantes tiennent à une maladie aiguë, telle que la fièvre typhoïde, qui n'a pas suivi son évolution normale, à une émotion violente: une frayeur, par exemple, la vue d'un accès, etc., etc.

Le pronostic de la maladie est toujours grave, car indépendamment du danger que court le malade à chaque attaque, au bout d'un certain temps des modifications importantes surviennent dans le caractère qui s'assombrit et dans

les facultés intellectuelles et affectives qui s'atrophient.

Le siège de la maladie est inconnu. Toutefois, le plus grand nombre des physiologistes mettent son point de départ dans l'excitabilité anormale du bulbe rachidien.

Malgré tous les essais tentés depuis des siècles, l'épilepsie reste encore au nombre des maladies les plus incurables qui affligent l'humanité. La médecine officielle y oppose, presque toujours sans aucun succès, la belladone, l'atropine, la nitrate d'argent, le sulfate de quinine, la digitale, l'arsenic, les bromures et surtout le bromure de potassium, l'hydrothérapie, etc., etc.

Le Magnétisme ne guérit pas toujours, surtout quand la maladie est ancienne; mais au début, c'est-à-dire pendant les premières années, avec de la persévérance, un bon magnétiseur peut avoir la certitude de guérir plus des deux tiers des cas, quand la médecine classique n'en guérit pas un centième.

Il faut parfois exciter certaines fonctions, mais en général, calmer l'ensemble du système nerveux par tous les moyens dont on dispose.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Placé devant le malade, faire pendant quelques instants, des passes transversales sur le front, des insufflations froides, puis des passes à grands courants de la tête aux pieds. Faire ensuite des passes, très lentement, avec les deux mains qui, partant tantôt du sommet de la tête, tantôt du milieu du front, descendent sur les côtés de la poitrine jusqu'à l'estomac; puis, de la poitrine jusqu'au bas des jambes, pour saturer tout l'organisme. Au bout de 15 à 20 minutes, se placer à la gauche du malade, lui appliquer la main gauche au front et la droite à la nuque pendant 5 à 10 minutes et faire ensuite avec le bout des doigts de la main droite une légère malaxation, puis avec la main tout entière des frictions traînantes sur la colonne vertébrale, depuis la base du cervelet jusqu'au bas des reins.

En appliquant une main sur le cervelet et, de proche en proche sur toute l'étendue de la colonne vertébrale, on peut se rendre compte que tous les points ne sont pas à la même température; les uns ont une température au-dessus de la normale, les autres au-dessous, ce qui indique que les fonctions qu'ils animent sont ralenties ou exagérées. Par l'application des deux doigts de l'une ou l'autre main, il faut exciter les premiers et calmer les seconds, afin d'équilibrer les fonctions.

Le traitement doit être régulier; séances de 30 à 50 minutes, terminées par des passes à

grands courants de la tête aux pieds et des frictions traînantes sur la colonne vertébrale tous les jours ou tous les deux jours, autant que possible à des heures toujours les mêmes.

Il arrive parfois, au commencement du traitement, que le nombre des crises augmente au lieu de diminuer, ou qu'elles se produisent pendant la magnétisation. C'est un très bon pronostic qui ne doit pas décourager le malade ni le magnétiseur, car au bout d'un temps plus ou moins long, une amélioration importante se produit.

Si on n'obtient pas une modification quelle qu'elle soit au bout de quelques semaines, on cherchera à plonger le malade dans l'état somnambulique, afin de profiter des facultés instinctives qu'il pourrait avoir dans cet état; dans tous les cas, ne pas se décourager entièrement avant d'avoir patiemment consacré 2 ou 3 mois au traitement, car des guérisons inespérées ont été obtenues, à la suite d'une longue période dans laquelle le malade n'avait rien éprouvé d'appréciable.

**ARMANT.** — Porter en permanence, ou tout au moins pendant la nuit, une lame magnétique spéciale à la nuque, pour calmer. S'il y a des points sur la colonne vertébrale qui manquent d'activité ou qui en aient trop, il faut exciter les premiers et calmer les seconds en appliquant, sur la peau, une lame magnétique spéciale. Quand l'aura existe, et que la sensation indicatrice de la crise part d'un point quelconque du tronc (souvent la région de l'estomac ou des ovaires chez la femme), appliquer sur cette partie un plastron magnétique à 2, 3 ou 4 lames, pour calmer.

**MOYENS AUXILIAIRES.** — Boissons magnétisées par le magnétisme humain ou à l'aide du barreau magnétique; lotions froides matin et soir sur la colonne vertébrale avec eau magnétisée de la même façon. Nourriture légère, tout en étant tonique et substantielle; de l'exercice, de la distraction, mais éviter la fatigue et surtout les émotions.

#### EXEMPLES DE CURES

Les magnétiseurs et les différents auteurs qui ont écrit sur la thérapeutique du magnétisme humain ont publié un très grand nombre de guérisons. Mialle, dans son *Exposé des cures opérées en France par le magnétisme* cite 13 guérisons; LaFontaine, dans *l'Art de magnétiser*, affirme avoir traité 20 cas, dont 16 furent guéris; du Potet, Olivier, Ricard, Comet et d'autres en citent de nombreux cas dans leurs ouvrages et dans *l'Hermès*, le *Journal du Magnétisme*, *l'Union magnétique*, etc.

De tous ces cas, je n'en citerai que deux obtenus dans ma pratique.

I. — En novembre 1883, M. J. Thooms, un riche Américain habitant Philadelphie, vint me confier sa fille, âgée de 19 ans, qui, à la suite d'une frayeur, était épileptique depuis 12 ans. Les crises se produisaient avec une régularité désespérante, tous les huit jours, presque aux mêmes heures.

À la première séance, une crise se déclara. À la seconde, une crise se déclara encore, mais elle fut moins forte que la première. Au bout de quelques jours, produisant les crises à volonté, je parvins à les transformer en simples crises nerveuses.

Le 13<sup>e</sup> jour, après trois ou quatre jours d'un calme presque absolu, une crise plus forte que les précédentes, se déclara spontanément. Ce fut la dernière. La malade, que les princes de la science des deux mondes n'avaient pu améliorer, était guérie.

La jeune fille et son père quittèrent Paris quelques mois après et se dirigèrent sur l'Angleterre pour rentrer ensuite dans leur patrie. À la date du 6 février 1884, M. Thooms m'écrivit la lettre suivante pour me confirmer la guérison.

London W., 6, Clifford Street.

TRÈS CHER MONSIEUR,

J'ai parlé de vous à Londres, et prochainement vous recevrez la visite de M. Akerman qui viendra sur ma recommandation, se soumettre à vos expériences.

Veuillez m'envoyer quelques numéros du *Journal du Magnétisme* que je distribuerai à des malades intéressés à le connaître...

Mlle Jeanne vous adresse ci-inclus....., en vous priant de croire à son éternelle reconnaissance.

Si vous le jugez utile, vous pourrez publier le compte-rendu de sa guérison.

Veillez agréer, etc.

J. THOOMS.

J'ai publié le compte-rendu de cette guérison dans le *Journal du Magnétisme*, t. 22, p. 268 (juin 1884); et depuis cette époque, je suis sans nouvelles de la famille Thooms.

II. — J'extraits le cas suivant du Rapport annuel à la *Société magnétique de France*, sur les guérisons obtenues en 1891 à la Clinique de la Société (*Journal du Magnétisme*, t. 25, p. 15).

À la suite d'une peur violente qu'il éprouva au commencement de 1888, M. Entresangle, 38 ans, 8, rue de Madagascar, fut atteint d'épilepsie. Les crises se déclaraient ordinairement toutes les 4 ou 6 semaines. L'état général est mauvais, l'appétit capricieux, la tête

lourde; il y a constipation, insomnie et malaise général d'autant plus grands que les crises sont plus proches. Après les crises, il reste pendant plusieurs jours dans un état de courbature et d'hébétéude qui le rend incapable de tout travail.

« Il vint à la Clinique en mai 1890. L'état général s'améliora immédiatement. Au bout de trois mois, il se croyait guéri quand, à la suite d'un travail excessif, une crise se déclara. Cette crise inattendue ne laissa pas chez le malade la courbature habituelle. Il vint encore quelquefois; et enfin, en février se considérant comme entièrement rétabli, il quitta le traitement après avoir assisté à 16 séances. Depuis, nous n'en avons pas eu de nouvelles. »

L'aimant a beaucoup été employé contre l'épilepsie. Paracelse, Mesmer, Unzer, Heinsius, de Harsu, etc., citent des guérisons qu'ils ont obtenues. Dans leurs *Observations et recherches sur l'usage de l'aimant en médecine*, Andry et Thouret rapportent huit observations d'épileptiques traitées par les aimants de l'abbé Le Noble. Le résultat fut à peu près nul dans deux cas; il y eut 3 améliorations et 3 guérisons. Ces dernières mériteraient d'être reproduites; mais je dois me contenter de n'en citer que deux des plus courtes.

I. — « Mlle A..., âgée de 42 ans, d'une constitution très délicate et née d'une mère épileptique, devint sujete, vers l'âge de quatorze ou quinze ans, à de violentes attaques. Elles s'annonçaient par des raidissements dans les bras et les jambes. Bientôt la malade perdait connaissance, et elle était agitée, pendant quatre ou cinq heures, de violents mouvements convulsifs. A la suite d'un de ces accès, elle eut pendant vingt jours la vue dérangée. Après une autre attaque non moins violente, elle resta alitée et privée de la parole pendant trois jours, au bout desquels étant tout à coup attaquée d'un nouvel accès, elle recouvra la voix, et put articuler comme auparavant.

« Mlle A... avait fait un grand nombre de remèdes pour adoucir sa situation. On l'avait traitée longtemps par les adoucissants et les délayans. Un chirurgien l'avait saignée vingt-huit fois des pieds, environ huit fois par année. Un autre l'avait purgée plus de quarante fois.

« Le mal, loin de céder à de pareils remèdes, avait toujours fait de nouveaux progrès. Les attaques se répétaient souvent jusqu'à trois fois par semaine. Affaiblie par l'ancienneté de la maladie, par la violence extrême et la

grande fréquence des accès, la demoiselle A... tomba dans une sorte d'anéantissement accompagné de taciturnité, et de tous les signes d'une imbécillité apparente. Elle devint absolument incapable de toute espèce d'application, et d'exercer son métier qu'elle avait encore assez bien fait jusqu'alors.

« Ce fut dans cet état qu'elle eut recours à M. l'abbé Le Noble, qui lui fit appliquer les aimans au mois d'août 1778. Aussitôt après leur application, le mal commença à se calmer, d'abord insensiblement. Dans l'espace de trois mois, tous les accidents furent complètement dissipés; et depuis cette époque jusqu'à ce jour, ce qui forme un espace de quatre ans, ils ne se sont point renouvelés.

« La demoiselle A... jouit maintenant d'une bonne santé; elle a repris son métier de couturière, dont elle s'occupe comme avant son indisposition.

« Toutes les fois qu'on a renouvelé les garnitures, la malade a senti constamment que les aimans travaillaient avec plus de force, surtout à la tête. Elle ressent alors pendant quelques jours un nouveau bien-être. Elle n'a point encore cessé d'en faire usage. Elle assure avoir éprouvé plus de liberté du ventre depuis leur application. »

II. — Le 20 avril 1779, le sieur Aubé, lieutenant de M. le chirurgien du Roi à Vernon, fut appelé pour voir le fils d'un nommé B..., cabaretier de cette ville. — L'enfant, âgé de neuf à dix ans, éprouvait alors un violent accès d'épilepsie accompagné de tous les accidents qui caractérisent ce genre de maladie, tels que les déjections involontaires des urines et des matières stercorales. Après différentes questions, le sieur Aubé, ayant appris qu'il y avait eu déjà de pareilles attaques, proposa au père de l'enfant les moyens indiqués en pareils cas pour les mettre en usage. Mais celui-ci paraissant décidé à employer les aimans de M. Le Noble, M. Aubé y souscrivit; et il rapporte que le 31 août de la même année, ce qui formait un espace de quatre mois dix jours, l'enfant n'avait éprouvé aucun accès. Ces faits sont constatés par un certificat du sieur Aubé, dans lequel il prononce qu'on ne peut attribuer ce soulagement qu'à l'action des aimans.

« L'enfant continue d'être exempt de toute rechute jusqu'au moment de sa mort, qui n'eut lieu qu'après un an révolu depuis l'application des aimans, et qui fut occasionnée par une chute qu'il fit de huit à dix pieds de haut... »

## REVUE DES LIVRES (1)

**La Terre.** — Évolution de la vie à sa surface. Son passé, son présent, son avenir, par Emmanuel VAUCHEZ, avec 66 figures dans le texte et un tableau en couleur, 2 vol. in-8° de 372-397 pages. Prix : 15 fr., chez Reinwald.

M. Eugène Dubief, dans un de nos journaux les meilleurs et les plus sérieux : *le National*, consacre à cette œuvre un long article.

Écrit dans cette belle langue qui fit le succès de nos grandes feuilles parisiennes avant l'entrée dans la Presse, de la camérilla des ignorants, des inutiles et des intrigants, la critique de M. Dubief inciterait tout d'abord à lire l'ouvrage, encore qu'on ne connaîtrait ni le nom ni la valeur de M. Emmanuel Vauchez.

M. Emmanuel Vauchez que nous connûmes tout d'abord par l'estime et l'admiration d'un autre érudit et modeste : M. Victor Poupin, est une personnalité dans toute l'acceptation du terme.

Le Cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement qu'il a fondé, aura pour une grande part fait entrer dans les masses populaires le désir de s'instruire.

Il a fait plus; il a pu donner à au moins deux cent mille Français, par les bibliothèques populaires, les sociétés d'enseignement, de gymnastique, etc., le moyen de pousser plus avant les études superficielles, faites en un temps où le certificat d'étude était quelque chose.

Mais si nous ne connaissions par ses actes, par ses démarches, par ses créations, M. Emmanuel Vauchez, comme un dévoué, ses précédentes œuvres ne nous avaient pas révélé l'écrivain de « *La Terre* ».

Au premier abord, nous nous laissons entraîner à la lecture de ce beau travail, comme on parcourt une œuvre encyclopédique, bien faite, admirablement présentée.

L'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, l'anthropologie, la géologie, l'histoire comparée des religions, l'hypnotisme, le magnétisme défilaient sous nos yeux en de magnifiques pages, condensées et claires, argumentées et attachantes.

Bientôt l'ensemble synthétique de l'œuvre se détachait. Les idées philosophiques se profilaient grandioses sur l'horizon sublime que M. Emmanuel Vauchez découvrait à notre esprit plus encore qu'à nos regards.

Tout dans ces deux volumes est passé en revue et étudié. La création des mondes, de-

puis la nébuleuse solaire, depuis la formation de la première cellule verte, depuis les premières combinaisons d'atomes, jusqu'au développement de l'homme.

Rien de laissé à l'incertain. Chaque description, chaque démonstration ayant pour base une vérité irréfutable, un fait connu, une investigation d'une inattaquable précision.

Kepler s'écriait, dans un moment d'enthousiasme: « Nous vivons dans le ciel, la terre n'est qu'un des atomes de l'Infini! » Avec lui, M. Vauchez croit à la Solidarité des Mondes. Sa conception de l'Univers est immense, son horizon est reculé à l'infini.

Comme les sages de l'Inde, comme Pythagore, avec Origène, avec nos druides aux faucilles d'or, au gui sacré, il croit à la préexistence du moi, allant se perfectionnant toujours de transmigration en transmigration, pour arriver à l'éternel amour, au suprême bonheur, à la sphère de la félicité.

L'évolution et le transformisme donnent une probabilité réelle à la métempsycose, le hasard de la naissance disparaît et on comprend que M. Emmanuel Vauchez, en raison de tout ce qu'il vient de prouver, soit autorisé à reprendre la formule d'Auguste Comte: « Ce sont les morts qui gouvernent les vivants. »

Et puis, n'est-ce pas reconnaître avec Shakespeare que « la nature cache plus de prodiges que n'en rêve notre philosophie », que d'étudier soigneusement, avec une méthode exempte d'emballements, tous ces phénomènes relatifs au spiritisme, à l'hypnotisme, au magnétisme.

La théorie de M. H. Durville y est disséquée, présentée aux lecteurs, avec une clarté qui la rend plus compréhensible encore et plus apte à être, à tous, démontrée.

Qu'on nous permette de citer au passage quelques phrases qui sont de fortes empreintes de superbes et bonnes idées :

« La religion de l'avenir, tout en dédaignant les prodiges, cherchera, elle aussi, avec une ardeur inquiète, la solution du problème de la destinée, le mot de l'énigme de l'existence.

« Toutes les religions se sont proposé de répondre à ces interrogations : D'où venons-nous ? Pourquoi sommes-nous ici ? Où allons-nous ?

« Nous croyons avoir établi, ajoute M. Vauchez, que l'existence actuelle est la continuation d'une existence antérieure. Tous ceux qui vivent ont vécu : tous ceux qui ont vécu revivront. D'où il suit qu'entre la fin de la vie actuelle et le commencement de l'existence future, il peut s'écouler un temps où les âmes

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés; ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la Librairie du Magnétisme envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.



attendent leur heure de résurrection, flottantes dans l'espace, impalpables, inaccessibles à nos procédés investigateurs, mais pouvant manifester leur puissance par une action intellectuelle ou matérielle.

« L'histoire est remplie de ces révélations de l'au-delà. Les niera-t-on? Retranchera-t-on du livre de la vérité non seulement les récits d'apparition racontés dans tous les livres religieux du monde, mais encore des événements d'une sublimité auguste comme ceux qui se rencontrent, par exemple, dans l'histoire de saint Paul ou de Jeanne d'Arc ?

« Certes, il faut user de circonspection avec les prétentions scientifiques et religieuses et ne les admettre que sur bon contrôle et fortes preuves; mais il est insensé de repousser l'inconnu lorsqu'il se présente même avec l'apparence de l'in vraisemblable, car si le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, souvent l'in vraisemblable peut être vrai : tels le téléphone, le phonographe, la suggestion, etc., qui sont là pour le prouver.

« La nouvelle religion aura donc un caractère entièrement scientifique. Elle fera la guerre aux légendes, aux miracles apocryphes, aux supercheries de toutes sortes. Mais elle ne repoussera *à priori*, aucune affirmation, aucun fait. Elle exercera sur chaque chose et chaque homme les droits stricts et absolus du libre examen.

« De même qu'elle ne sera inféodée à aucune secte, dépendante d'aucune tradition nationale ou locale, de même elle ne se liera à aucune morale dogmatique ni sacerdotale.

« L'idée morale ne dépend ni de Bouddha, ni de Moïse, ni de Mahomet, ni de Jésus, et il n'est pas nécessaire, pour devenir un honnête homme et rester dans la droite ligne d'avoir, ou reçu l'eau du baptême, ou subi le sécateur du rabbin.

« La morale est plus vaste que les cathédrales, plus haute que les mosquées, plus large que les synagogues. Elle procède de la conscience humaine, chaque être en porte l'embryon dans son cœur.

« L'homme est mis en ce monde pour se perfectionner, s'améliorer, grandir. L'enfer consiste à garder en soi les germes de décadence et d'infamie, qui dégradent; le ciel est de monter vers les hauteurs de la justice et de la vérité par l'élan des nobles pensées et l'essor des purs sentiments.

« Les dernières découvertes de la science, très grosses de conséquences philosophiques et physiologiques, nous permettent d'entrevoir le moment où l'on pourra faire émerger à la

lumière les corps subtils qui échappent à nos regards, et décrire avec netteté l'influence précise qu'ils ont sur les corps visibles.

« Cette science nouvelle semble avoir été pressentie par l'antiquité païenne. Non seulement, comme nous l'avons déjà dit, elle consacrait des autels et des statues aux divinités populaires et cataloguées, mais encore elle faisait placer sur certaines places publiques une effigie, avec cette inscription : *au Dieu inconnu*. Le Dieu inconnu, c'est la science de demain, l'effort d'aujourd'hui, la lumière faible, vacillante encore, entourée de brumes, mais qui deviendra le soleil resplendissant. »

Et dans cette étude : l'ascension de la pensée humaine par la lumière, M. Emmanuel Vauchez ne délaisse pas les vues pratiques.

Il applaudit à l'initiative heureuse et humanitaire du czar Alexandre III commuant en travaux d'utilité publique, la peine de mort.

Ah ! certes, l'écrivain des deux volumes de *la Terre* est à la fois un grand esprit et un cœur généreux. Son programme est, comme l'a écrit M. Joseph Fabre : « guerre au mal par la science et par l'universelle fraternité des esprits ». Et M. Emmanuel Vauchez triomphera, car lui-même l'a su dire, « la route de la science seule conduit au maître des mondes ».

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

## FAITS ET COMMUNICATIONS

### Syndicat des Magnétiseurs

En vertu de la lettre suivante, le *Syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs, etc.*, est légalement constitué.

Paris, le 30 mai 1893.

Monsieur le président,

Par une lettre en date du 23 mai courant, vous m'avez adressé, en vous plaçant sous le couvert de la loi du 21 mars 1882, sur les syndicats professionnels, les statuts et la liste des membres composant le Conseil d'Administration, d'une association dénommée « *Syndicat des magnétiseurs, masseurs, suggestionneurs, médiums-guérisseurs, etc.*, etc. ».

J'ai l'honneur de vous accuser réception de cet envoi. Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet de la Seine,

Par autorisation :

Le Directeur des affaires municipales.

MENANT.

A. M. Houssay, président du *Syndicat des magnétiseurs, masseurs, etc., etc.*, à Paris.

Le bureau du Syndicat est ainsi composé :

MM. E. HOUSSAY (abbé JULIO), *président*,  
CRIGNON (LORENZA), *vice-président*,  
Ed. MARTIN, *vice-président*,  
G. GONON, *secrétaire*,  
L. AUFFINGER, *trésorier*.

Le Syndicat se réunit le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, dans les salons du *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri.

A la séance du jeudi 1<sup>er</sup> juin, après l'expédition des affaires courantes, M. Durville a lu le *Rapport* de la commission de l'*École pratique libre de Magnétisme* et la décision prise par la *Société magnétique de France*, dans sa séance du 27 mai. Le *Syndicat* approuve les conclusions du *Rapport*, et promet à l'*Association de l'École* son appui moral et son concours actif en désirant toutefois que les médecins n'entrent pas pour plus d'un tiers dans la composition du comité directeur.

Dans leur Théâtre du Boulevard des Capucines, les mystérieux enchanteurs Isola viennent d'ajouter à leur programme, déjà si attrayant, une expérience magnétique absolument inédite : rien que par la fascination, ils ont trouvé le moyen d'arrêter les montres des spectateurs. C'est tout à fait merveilleux.

« Procès-verbal a été dressé contre la nommée Bauand, ancienne somnambule, pour exercice illégal de la médecine, sur le territoire de la commune de Trimouille. » (*Revue de l'Ouest*, Niort, 11 mai.)

« La chambre des appels correctionnels de la cour de Lyon a eu à examiner, mardi, l'affaire de M. Gillier, propriétaire de l'établissement thérapeutique *Aux montagnes du Forez*, condamné par le tribunal de Saint-Etienne pour exercice illégal de la médecine.

« La première audience a été consacrée aux plaidoiries de M<sup>e</sup> Jacquier, du barreau de Lyon, défenseur de M. Gillier et de M<sup>e</sup> Mulsant, avocat du Syndicat des médecins.

« Hier, mercredi, le ministère public a présenté ses conclusions.

« Le prononcé de l'arrêt a été renvoyé à huitaine. » (*La Loire républicaine*, Saint-Etienne, 28 avril.)

On fonde partout des syndicats, des associations, des fédérations, pour réunir, dans un but commun, les partisans d'une même idée.

Les spirites de Paris organisent une *Fédération* qui va réunir sous une même bannière les fédérations provinciales et étrangères, les groupes et les individualités indépendants. Les organisateurs les plus connus de la *Fédération spirite* sont : MM. L. de Faget, C. Chaigneau, G. Delanne, Auzanneau, Boyer, Mongiu, Bouvéry, Muscadel, etc., etc.

Une assemblée générale des adhérents se réunira à Paris, le 18 juin, pour l'adoption des statuts définitifs et la nomination du comité fédéral.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer ou tout au moins nous signaler les articles de journaux traitant du Magnétisme, du spiritisme, de l'occultisme, de la liberté de la médecine, que nous tenons à conserver dans les Archives de la *Bibliothèque du Magnétisme*.

A titre de rémunération, chaque article envoyé donne droit à une brochure de propagande, que nous enverrons franco.

## REVUE DE LA PRESSE

Le *Journal des Débats* du 2 mai, édit. du matin, annonce le projet de fondation d'une *École pratique de Magnétisme* en ces termes :

« La *Société magnétique de France*, qui a fondé la *Ligue du libre exercice de la médecine et le Syndicat des magnétiseurs*, vient de décider la fondation d'une *École pratique libre de magnétisme*.

« L'enseignement sera divisé en deux parties : 1<sup>o</sup> études théoriques, 2<sup>o</sup> études pratiques.

« La première partie comprendra, d'une part, les notions élémentaires d'anatomie, de physiologie et de pathologie ; d'autre part, l'histoire du magnétisme avec l'exposé de toutes les théories qui ont été émises depuis Paracelse jusqu'à nos jours. En dehors des cours réguliers, des conférences seront faites sur la psychologie, la morale, l'occultisme, le spiritisme et les divers sujets qui se rattachent à la question.

« La seconde partie sera constituée par un stage dans une clinique où les élèves pourront s'exercer à la pratique du magnétisme curatif, sous la direction des médecins et des magnétiseurs chargés du traitement des malades.

« Après avoir suivi les cours pendant un temps déterminé, les élèves subiront un examen, devant un jury spécial, et ceux qui auront les aptitudes suffisantes recevront un diplôme.

« Une commission, composée de MM. le docteur Papus, Auffinger, Durville, Vitoux, Demarest, est chargée de rédiger un rapport sur l'organisation de l'École, qui commencera ses cours bientôt. »

La *Ligue du libre exercice de la médecine* occupe toujours la presse et la réunion du *Congrès* a donné lieu à de nombreux articles. L'*Initiation* de mai, le *Voile d'Isis* du 10 mai, la *Revue spirite* de juin, la *Chaîne magnétique* du 15 juin, ont reproduit entièrement le programme. L'*Eclair* du 7 mai, le *National* du 14 mai, la *Lumière* du 27 en ont donné des extraits. Le *Gil Blas* du 13 mai publie à ce sujet une interview du docteur Flasschœn, dans laquelle il est surtout question de l'homéopathie.

Dans la presse étrangère, signalons *Lux ex tenebris* du 28 mai, paraissant à Lima, qui a reproduit le programme en entier ; Le *Messenger* de Liège du 1<sup>er</sup> juin : les *Annales de l'Electro-homéopathie* de juin, qui paraissent à Genève, sous l'intelligente direction de M. Sauter, en ont publié de longs extraits.

Les *Conseils pratiques* du professeur H. Durville sont traduits en différentes langues, au fur et à mesure de leur publication. Citons aujourd'hui la *Irradiation* qui paraît à Madrid, sous la direction de M. Garcia ; *El Sol*, qui paraît à Lima, sous la direction de M. C. Paz Soldan ; la *Nouvelle Lumière* (en bulgare), publiée à Bourgas, par le docteur Mircowitch.

Le *Musée du foyer*, 11, rue de Grammont, Paris, est servi gratuitement pendant 3 mois à tous ceux qui en font la demande de la part du *Journal du Magnétisme*.

Le *Journal* publie une *Enquête sur le mysticisme* (spiritisme, occultisme, magie, sans excepter le magnétisme et l'hypnotisme) sous la plume de M. IVAN Mä-nouloff. Le premier article a paru le 15 juin.

## BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

La Bibliothèque du Magnétisme se compose : 1° de plus de 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2° des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; 3° de plus de 40.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers constituant un véritable musée du Magnétisme.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. (Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés). Ils sont confiés contre nantissement et adressés dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour des ouvrages prêtés, doit représenter la valeur de ceux-ci.

La Bibliothèque, propriété de l'Institut magnétique, est ouverte tous les jours, dim. et fêtes exceptés, de 1 à 4 h. (Il n'y a pas de Catalogue imprimé).

### Pour paraître prochainement :

**Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme. — Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE, 10 volumes in-18, cartonnées à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 grav. et 3 planch. colorées.**

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tous le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1<sup>er</sup> Vol. — Le Magnétisme chez les anciens; au moyen-âge; possession, sorcellerie; dans les temps modernes: le fluide universel, Fléon, Pomponace, Agrippa, Paracelse, la baguette divinatoire, Van Helmont, Robert Fludd, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme contemporain; Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritistes, Donato et Moutin, etc. L'hypnotisme et la suggestion: Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique: Polarité, L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, des décompositions chimiques, etc.

4<sup>e</sup> Vol. — Les états du sommeil provoqué: état suggestif, état cataleptique, état somnambulique, état léthargique. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5<sup>e</sup> Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6<sup>e</sup> Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7<sup>e</sup> Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du fole, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8<sup>e</sup> Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9<sup>e</sup> Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation (diabète, albuminurie, etc.), des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux oculaires (asphyxie, etc.).

10<sup>e</sup> Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matrice et ovaires, grossesse, avortement, âge critique. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, paralysie infantile, etc.

Le Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, est le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui leur enseignera une méthode simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 450 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 volumes, 25 fr.  
A titre de Prime, l'ouvrage complet est laissé à 16 fr. au lieu de 25, aux 1.000 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme, 23, Rue Saint-Merri, à Paris.

## ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

**Clinique dentaire.** — M. et Mme MAENÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, surification et plombage: pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

**Produits hygiéniques de la maison Roqueblave.**  
12, Place Breda, (2<sup>e</sup> arrond.), Paris.

Produits essentiellement hygiéniques, aux merveilles et divers préparés, composés (sans aucun acide) d'extraits de plantes aromatiques, entièrement inoffensifs, pour tous soins quotidiens: toilette, beauté, bien-être, santé. Vrai trésor des familles. — Hautes récompenses depuis 1873: Diplôme d'honneur, 25 médailles or, vermeil, etc. Médaille d'or à l'Exposition internationale d'hygiène de l'enfance, Paris, 1889.

Eau parisienne hygiénique Roqueblave  
Flacons: 4 fr. 25, — 2 fr. 50, — 10 fr.  
Flacon d'essai contre 2 fr.

Eau parisienne pour hygiène de la vue  
Flacons: 3 fr., — 6 fr. Franco contre 3 fr. 50  
Elixir dentifrice  
Flacons: 4 fr. 50, — 3 fr.

Anti-cors français (sans acide)  
Flacons: 1 fr. 25, — 2 fr. Franco contre 2 fr. 25  
Savon hygiénique

Boîte de 2 pains: 1 fr., — 2 fr., — 4 fr.

Envoi par la poste ou en colis postal, contre mandat ou timbres. — Prospectus franco sur demande affranchie.

## BAINS

**Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple.** — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

**Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet.** — Bains turco-romains et russes. Étuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

## CHEMINS DE FER

### Ligne de l'Ouest

La Compagnie de l'Ouest a repris, depuis le 1<sup>er</sup> mai, son double service quotidien de jour et de nuit, entre Paris (Gare St-Lazare) et Londres, par Dieppe et Newhaven.

Mais à la différence des années précédentes, le service de jour ne sera plus suspendu à l'automne, il continuera désormais pendant tout l'hiver, de sorte que la ligne Dieppe-Newhaven offrira toute l'année au public un double service de jour et de nuit (heures uniformes).

### DÉPARTS DE PARIS

9 heures du matin et 9 heures du soir.

### DÉPARTS DE LONDRES

9 heures du matin et 9 heures du soir.

Billets simples entre Paris St-Lazare et Londres, valables pendant 7 jours.

1<sup>re</sup> Cl. 43 fr. 25 — 2<sup>e</sup> Cl. 32 fr. — 3<sup>e</sup> Cl. 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour entre Paris St-Lazare et Londres valables pendant un mois.

1<sup>re</sup> Cl. 72 fr. 75 — 2<sup>e</sup> Cl. 52 fr. 75 — 3<sup>e</sup> Cl. 41 fr. 50.

### Ligne du Nord

Paris-Londres, cinq services rapides quotidiens dans chaque sens.

Trajet en 7 h. 1/2. — Traversée en 1 h. 1/4.

Tous les trains, sauf le Club-Train, comportent des deuxième classes.

En outre, les trains de nuit partant de Paris pour Londres à 8 h. 25 du soir et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir prennent les voyageurs munis de billets de troisième classe

### DÉPARTS DE PARIS

Via Calais-Douvres: 8 h. 25 — 11 h. 30 du matin — 3 h. 1 (Club-Train) et 8 h. 25 du soir.

Via Boulogne-Folkstone: 10 h. 10 du matin.

### DÉPARTS DE LONDRES

Via Douvres-Calais: 8 h. 20 — 11 h. du matin — 3 h. (Club-Train) et 8 h. 15 du soir.

Via Folkstone-Boulogne: 10 h. du matin.

Les voyageurs munis de billets de première classe sont admis sans supplément, dans la voiture de première classe, ajoutée au Club-Train entre Paris et Calais.

De Calais à Londres, supplément de 12 fr. 50.

## JOURNAUX

**Le bon Financier, Conseiller de la petite Épargne,** paraît tous les samedis, 78, rue Talbot, Paris. Le abonné est droit aux conseils et renseignements gratuits, relativement à tous placements, achats, ventes, etc.

**Eurêka, Tribune des Inventeurs.** — Revue illustrée de vulgarisation scientifique et industrielle, paraît tous les 15 jours. Abonnement: 5 francs par an, 16, rue de Verneuil.

## MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, de 1 à 4 heures.

## SOMNAMBULISME

M<sup>me</sup> BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, reçoit à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi, les autres jours, de 1 heure à 4 heures, et par correspondance.

M<sup>me</sup> MARIA, somnambule, reçoit de midi à 9 heures du soir, 142, avenue de Saint-Ouen, Paris.



## FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

## C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense

à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche  
ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros

# INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir  
(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE  
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 2 heures.



## LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme et l'Occultisme. — Demander le Catalogue. — Grand choix d'ouvrages anciens.

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues. Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent, ainsi que les timbres-poste anciens de tous les pays.

Prime. — Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

## Brochures de propagande

- Almanach spirite et magnétique illustré pour 1890-91-92-93.
- DEMOISOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage, 6 édit.
- H. DURVILLE. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.
- Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.
- Le libre exercice de la médecine réclame par les médecins.
- Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.
- Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.
- Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.
- traduit en espagnol, avec 1 fig., par F. GARCIA.

GARCIA. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 figure.

— La liberté de tuer! La liberté de guérir. Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du magnétisme.

- La transmission de pensée.
- LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.
- LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthéz, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.
- PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

G. PÉLIN. — La médecine qui tue! Le magnétisme qui guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.

Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent. p. affranchissement.

Docteur RIPAULT. — L'Univers macranthropé.

— Tableau synoptique de la nature.

ROUXEL. — La Liberté de la médecine. (2 broch.) I. — La pratique médicale chez les anciens. II. — La pratique médicale chez les modernes.

— L'art d'abréger la vie. (Etude paradoxale.)

— Théorie et pratique du spiritisme. — Consolation à Sophie.

L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

## Portraits

ALLAN KARDEC, CARAGNET, DELEUZE, V. GREATRAKES, VAN HELMONT, MESMER, PARACELSE, le marquis de PUYSEGUR.

Prix des brochures et des portraits : 100 exempl., 12 fr.; 50, 7 fr.; 25, 4 fr.; 12, 2 fr.; la pièce 20 centimes.



On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

# TRAITEMENT DES MALADIES

À la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

L'emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments sont si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

## Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires.

— Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales de priant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame ..... 5 fr.

## Piastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de piastrons.

Les piastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames

## Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil ..... 10 fr.

## Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre ..... 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les piastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple ..... 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. .... 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés on les envoie d'argent soit difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.



## CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants : I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Etourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, tic douloureux; — XX. Sciatique; — XXI. Migraine; — XXII. Lumbago; — XXIII. Neurasthénie, état nerveux; — XXIV. Cataplexie; — XXV. Léthargie; — XXVI. Hystérie, crises de nerfs, manies hystériques; — XXVII. Neurose; — XXVIII. Danse St-Guy; — XXIX. Epilepsie; — XXX. Double conscience; — XXXI. Obsession; — XXXII. Hallucinations; — XXXIII. Penchants suicidaires.

Chaque Conseil pratique, inséré dans un numéro du Journal du Magnétisme, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de Conseils pratiques. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. .... 10 fr.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELOT.

# JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE  
et de la Société magnétique de France, paraissant tous les mois

Directeur : H. DURVILLE

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

## MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1<sup>er</sup> Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2<sup>e</sup>, M. BURG. — 3<sup>e</sup>, M. MAITREJEAN. — 4<sup>e</sup>, M. DE CASTI — 5<sup>e</sup>, M. DONATO. — 6<sup>e</sup>, M. H. DURVILLE. — 7<sup>e</sup>, M. CH. FAUVETY. — 8<sup>e</sup>, M. FROMENT. — 9<sup>e</sup>, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10<sup>e</sup>, M. le Docteur BÉNARD. — 11<sup>e</sup>, — 12<sup>e</sup>, M. MOUTIN — 13<sup>e</sup>, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14<sup>e</sup>, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15<sup>e</sup>, — 16<sup>e</sup>, M. le Commandant TARNIER. — 17<sup>e</sup>, — 18<sup>e</sup>, — 19<sup>e</sup>, M. ROUXEL. — 20<sup>e</sup>, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21<sup>e</sup>, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22<sup>e</sup>, M. FABART. — 23<sup>e</sup>, M. PAPUS (*docteur G. ENCAUSSE*). — 24<sup>e</sup>, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25<sup>e</sup>, M. DELMAS-MARSALET. — 26<sup>e</sup>, M. G. VITOUX, publiciste. — 27<sup>e</sup>, M. le Docteur DUPOUY. — 28<sup>e</sup>, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29<sup>e</sup>, M. L. AUFFINGER. — 30<sup>e</sup>, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31<sup>e</sup>, M. ST. DE GUAITA. — 32<sup>e</sup>, M. A. SIMONIN. — 33<sup>e</sup>, M. le Docteur DENIAU. — 34<sup>e</sup>, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35<sup>e</sup>, M. le Docteur MORA. — 36<sup>e</sup>, M. BOUVÉRY. — 37<sup>e</sup>, M. G. DÉMAREST. — 38<sup>e</sup>, M. J. LERMINA. — 39<sup>e</sup>, M. MILO DE MEYER. — 40<sup>e</sup>, M. E. MICHELET.

## CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — LE Docteur G. DR MESSIMY, *à Puéchabon, Hérault*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, *à Nîmes*. — LE Docteur MIRCOWITCH, *à Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,  
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est plusieurs fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1<sup>o</sup> Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE; — Avec 12 des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un\* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.
- 2<sup>o</sup> Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)
- 3<sup>o</sup> Avec un abonnement d'un an à plusieurs journaux.

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux, elles sont expédiées partout, moyennant 1 f. 30 p<sup>r</sup> port et embal.

Tirage mensuel : 18.000 Exemplaires

Le service du Journal est fait : au Président de la République, aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés; au Préfet de police, à la Magistrature debout, à la Magistrature assise; à la presse politique, scientifique, médicale et littéraire de la France et de l'étranger; etc..

# Société Magnétique de France

## CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 <sup>er</sup> siège MM. <b>Conard.</b>	21 <sup>er</sup> siège MM. <b>Froment.</b>
2 <sup>e</sup> — <b>Berthet.</b>	22 <sup>e</sup> — <b>Grinevald.</b>
3 <sup>e</sup> — <b>Bouvery.</b>	23 <sup>e</sup> — <b>Guyonnet du Pérat.</b>
4 <sup>e</sup> — <b>Burg.</b>	24 <sup>e</sup> — <b>Jacquillat.</b>
5 <sup>e</sup> — <b>F.-J. Cazalis.</b>	25 <sup>e</sup> — <b>Le docteur Bénard.</b>
6 <sup>e</sup> — <b>Chauvières.</b>	26 <sup>e</sup> — <b>Lessart, ancien magistrat.</b>
7 <sup>e</sup> — <b>Christin.</b>	27 <sup>e</sup> — <b>Létrange.</b>
8 <sup>e</sup> — <b>Collas.</b>	28 <sup>e</sup> — <b>J. Lévy.</b>
9 <sup>e</sup> — <b>Daniaud.</b>	29 <sup>e</sup> — <b>Amédée-H. Simonin.</b>
10 <sup>e</sup> — <b>Suzaine.</b>	30 <sup>e</sup> — <b>Aubertin.</b>
11 <sup>e</sup> — <b>Jamet.</b>	31 <sup>e</sup> — <b>Revelthac.</b>
12 <sup>e</sup> — <b>Courlet.</b>	32 <sup>e</sup> — <b>Nogués, ingénieur civil des mines</b>
13 <sup>e</sup> —	33 <sup>e</sup> — <b>Landrin.</b>
14 <sup>e</sup> — <b>Desvignes.</b>	34 <sup>e</sup> — <b>Pennel.</b>
15 <sup>e</sup> — <b>Michelet, homme de lettres.</b>	35 <sup>e</sup> — <b>Bouleau.</b>
16 <sup>e</sup> — <b>Lacroix.</b>	36 <sup>e</sup> — <b>G. Demarest.</b>
17 <sup>e</sup> — <b>L. Duchemin, homme de lettres.</b>	37 <sup>e</sup> — <b>Ouiste.</b>
18 <sup>e</sup> — <b>H. Durville.</b>	38 <sup>e</sup> — <b>Bossong.</b>
19 <sup>e</sup> — <b>Forestier, avocat.</b>	39 <sup>e</sup> — <b>Maitrejean.</b>
20 <sup>e</sup> — <b>Hénot.</b>	40 <sup>e</sup> — <b>Vivant.</b>

## CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. <b>Aunac, à Montauban.</b>	MM. <b>Itier, à Agen.</b>
<b>D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).</b>	<b>J. Jung, à Bordeaux.</b>
<b>A. Bernard, à Saint-Quentin.</b>	<b>Lageais, instituteur à Limoges.</b>
<b>G. Bertelot, à Orléans.</b>	<b>Lagué, à St-Etienne-de-Baigorry (Basses-Pyrénées)</b>
Mme <b>Blin, à La Flèche.</b>	<b>Lalanne, à Lespéron (Landes).</b>
MM. le docteur <b>Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.</b>	<b>Malaret fils, à Bordeaux.</b>
— <b>Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.</b>	<b>J. Martin, à Troyes.</b>
<b>Bonard-Colliard, à Chanay (Ain).</b>	<b>H. de Martin, à Narbonne.</b>
<b>Chomier, à Saint-Etienne.</b>	<b>Martres, négociant à Moutauban.</b>
<b>J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.</b>	<b>Métais, huissier à Loudun.</b>
le docteur <b>Cornilleau, au Mans.</b>	<b>Nicolopulo, à Marseille.</b>
— <b>David, à Sigean (Aude).</b>	<b>H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).</b>
<b>Dac, à Toulon, Var.</b>	Mme <b>Ollivier, à Bourg (Gironde).</b>
<b>Jacquet de May, pharmacien à Rennes.</b>	MM. <b>E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes)</b>
<b>Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).</b>	<b>Revel, à Lyon.</b>
le docteur <b>Dupouy, à Larroque (Gers).</b>	le docteur <b>Ripeault, à Dijon.</b>
<b>Gavot, conseiller municipal, à Orléans.</b>	<b>Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer</b>
<b>Gérard, artiste photographe, à Rennes.</b>	<b>A. Suvre, publiciste à Parthenay.</b>
<b>Goubaroff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).</b>	<b>Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.</b>
<b>Host, à Lyon.</b>	<b>Ad. Villeblen à Caen.</b>

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur <b>Anfossi, à Gènes, Italie.</b>	MM. de <b>Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.</b>
le docteur <b>Bernier, à Jacmel, Haïti.</b>	le docteur <b>Lecoq, à New-York.</b>
<b>Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.</b>	<b>Henry Marcopoli, Alep, Turquie d'Asie.</b>
le docteur <b>Bourada, à Roman, Roumanie.</b>	<b>Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.</b>
<b>Bourkser, à Odessa, Russie.</b>	Mme <b>Parent-Sior, à Herstal, Belgique.</b>
<b>Carréra, au Sénégal.</b>	MM. <b>A.-J. Rico, à la Haye.</b>
le docteur <b>Ch. Carron, à Milan, Italie.</b>	<b>Rosat, aux Granges, Suisse.</b>
<b>Jésus Ceballos, à Mexico.</b>	<b>M.-N. Rovira, à Barcelone.</b>
le docteur <b>Correo Barata, à Lisbonne.</b>	<b>Soulhasaye, à la Trinité, Martinique.</b>
le docteur <b>Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.</b>	<b>Thomas, à Trinidad Coïo, États-Unis.</b>

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- « L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.
- « L'Union spirite » de Reims, représentée par M. Monclou, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

## COMITÉ DE DIRECTION POUR 1893

MM. X.	Président d'honneur.
le docteur <b>Flasschen.</b>	Vice-président d'honneur.
<b>Desjardin de Réglé.</b>	—
<b>Fabius de Champville</b>	Président.
le docteur <b>Mora.</b>	Vice-Président.
— <b>Bénard.</b>	—
<b>H. Durville.</b>	Secrétaire général.
<b>Burg.</b>	Secrétaire
<b>Maitrejean.</b>	—
<b>Demarest.</b>	—

## CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traitées par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de Nauckhoff, Deniau, Bénard; les magnétiseurs H. Durville, Conard, Guyonnet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, Daniaud, Mme Durville, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

## CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnéscope . . . . . 300 fr.

À l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Prix du Magnétisme.

1<sup>er</sup> un prix de 200 fr.; 2<sup>e</sup> un prix de 100 fr.

Aux deux meilleurs mémoires traitant de la question suivante: Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme. — Les mémoires devront être remis d'ici au 31 octobre 1893.

Le syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs se réunit le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois,

**Sommaire**

**Avis.** — Ligue du libre exercice de la médecine. — Société magnétique de France. — Deuxième rapport au sujet de l'École pratique de Magnétisme. — La psychologie expérimentale, par ROUXEL. — 30<sup>e</sup> Conseil pratique: Contre l'état de double conscience, par H. DURVILLE. — Un fait de lucidité, par W. REICHEL. — Revue des livres, par F. de CHAMPVILLE et H. D. — Faits et communications. — Revue de la presse.

**AVIS**

M. G. DÉMAREST, qui n'est plus secrétaire de l'Institut magnétique, cesse de faire partie de la rédaction.

**LIGUE NATIONALE**

**du libre exercice de la médecine**

**Congrès de 1893**

La Ligue nationale du libre exercice de la médecine organise un Congrès qui siégera à Paris du 20 au 25 novembre.

*Commission d'organisation*

- Messieurs,  
 AUFFINGER, directeur de la *Chaîne magnétique*;  
 Le docteur BÉNARD;  
 Marius CORRÉARD, publiciste;  
 G. DÉMAREST, publiciste;  
 H. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme*;  
 G. FABIUS DE CHAMPVILLE, syndic de la presse, rédacteur au *National*, à la *Patrie*, au *Rapide*;  
 E. HOUSSAY, publiciste, président du *Syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs*;  
 Emile MICHELET, publiciste;  
 MUSCADEL, publiciste;  
 Le docteur PAPUS, directeur de l'*Initiation* et du *Voile d'Isis*;  
 Paul DE RÉGLA, homme de lettres;  
 George VITROUX, publiciste.

*Condition d'admission*

La souscription des membres du Congrès est fixée à un minimum de 10 francs, qui donne droit :

- 1<sup>o</sup> D'adresser ou de présenter des mémoires sur toutes les questions du programme;
- 2<sup>o</sup> D'assister à toutes les réunions, de prendre part aux discussions et d'avoir voix délibérative pour toutes les décisions;
- 3<sup>o</sup> De recevoir un exemplaire des comptes-rendus du Congrès.

Ceux qui verseront une somme inférieure à 10 francs pourront obtenir une invitation leur permettant l'entrée des réunions; mais ils ne prendront pas part aux discussions et ne recevront pas gratuitement les comptes rendus du Congrès.

Les adhésions, souscriptions, mémoires, attestations et autres documents doivent être adressés, d'ici au 20 octobre, à M. H. Durville, délégué de la Commission d'organisation, 23, rue Saint-Merri.

Les réunions préparatoires du Congrès ont lieu le premier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la Ligue, 23, rue Saint-Merri. Tous les partisans du libre exercice de la médecine sont priés d'y assister.

Souscriptions reçues des adhérents à la Ligue et membres du Congrès :

<i>Listes précédentes.</i>	2.715 fr. 45
M. VILLEBIEN, 50 fr., (2 <sup>e</sup> vers.); M. Mallaret, 10 fr.; M. L. Contant, 3 fr.; Mme PIERRIN, 2 fr.; M. GEOFFROY, 2 fr.; Mme AUBERTIN, 2 fr.; M. BLANCHÈRE, 1 fr. 50; M. BOULAIN, 1 fr.; M. AUBERY, 1 fr.; UNE ANONYME, 1 fr.;	
<b>Total au 1<sup>er</sup> août</b>	<b>2.798 fr. 95</b>

Tous ceux qui désirent prendre part aux travaux du Congrès sont instamment priés de vouloir bien nous adresser le plus tôt possible, les mémoires ou tout au moins le titre des mémoires ou travaux qu'ils désirent soumettre au Congrès, ainsi que le montant de leur cotisation.

MM. H. DURVILLE et G. FABIUS, au nom du Comité de la Ligue, ont adressé la lettre suivante à tous les candidats à la députation :

« Un parchemin n'est qu'un hochet, ceux-là seuls qui sont au-dessous de leurs diplômes, les encadrent et s'en font une réclame. »  
*Docteur J. GÉRARD.*

« Paris, le 8 août 1893.

MONSIEUR ET CHER CONGÉDÉYEN,

« Nous venons vous prier de vouloir bien inscrire dans votre programme, sous le titre *Suppression des monopoles*, la promesse d'un vote tendant à obtenir le libre exercice de la Médecine en France, sous la seule garantie des lois de droit commun.

« Il y a là une grande idée : le droit imprescriptible pour chacun de choisir celui auquel il confiera le soin de sa santé.

« Dans cette revendication vraiment intéressante, vous aurez, nous en sommes persuadés, l'approbation et l'appui de vos électeurs, d'autant plus que beaucoup de médecins, et des plus réputés, sont partisans de la liberté que nous demandons.

« Le comité de la Ligue est à votre disposition pour fournir tous les documents qui vous sembleraient utiles sur cette question si actuelle, surtout à la veille de la réunion du Congrès du libre exercice de la médecine.

« Nous vous prions de vouloir bien nous accuser réception de la présente ; et dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez agréer, etc., etc. »

Tous les partisans de la liberté de la médecine — qui sont si nombreux parmi nos lecteurs — sont priés de vouloir bien insister auprès de leurs candidats pour que cette réforme soit inscrite dans tous les programmes.

**SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE**

*Séance du 24 Juin 1893*

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. COURLET.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

**Admissions et nominations**

M. CARRERA, employé à l'enregistrement, au Sénégal, présenté par M. Durville, est admis en qualité de correspondant étranger à l'unanimité.

M. GHINOPOULO, à Paris, présenté par M. Ouiste, est admis en qualité de membre adhérent à l'unanimité.

**Ecole pratique de Magnétisme**

M. Démarest lit un deuxième rapport à la Société présenté au nom d'une commission composée de MM. le docteur PAPUS, ROUXEL, DÉMAREST et DURVILLE, tendant à ce que l'École pratique de Magnétisme, qui n'a pu être fondée avec le concours des magnétiseurs et magnétistes indépendants, soit organisée par la Société, conformément aux conditions du premier rapport, sauf en ce qui concerne la direction.

Ce rapport, adopté à l'unanimité, après deux lectures successives, constitue le règlement statutaire de l'école.



Dans une lettre datée de Quimper, M. FABUS DE CHAMPVILLE, s'excuse et propose que la clinique de la Société soit placée sous la direction de l'École. Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### Communications diverses

En raison de l'absence d'un certain nombre de sociétaires pendant les mois de juillet et août, le comité, s'adressant aux membres présents, demande s'ils sont d'avis de suspendre pendant ce temps les séances d'intérêt social. La question mise aux voix est résolue dans le sens de la négative : en raison de l'organisation du Congrès du libre exercice de la médecine et de l'École pratique de Magnétisme, la Société, ne devant rien négliger pour en assurer le succès, ne prendra pas de vacances.

MM. DÉMAREST, HELT et DURVILLE font une série d'expériences sur trois sujets différents.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

*Séance du 29 juillet*

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Suzaine.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### Admissions et nominations

M. MALLARET, à Bordeaux, présenté par M. Durville, est admis en qualité de correspondant national à l'unanimité.

### Démission

M. G. DÉMAREST remet sa démission de membre du conseil administratif et de secrétaire de la société, tout en déclarant qu'il conserve son titre de membre du conseil scientifique. Les membres présents, peu nombreux, considérant qu'ils n'ont pas l'autorité morale suffisante pour délibérer sur la démission de M. Démarest, renvoient la discussion à la prochaine séance.

### Communications diverses

M. DURVILLE fait une série d'expériences, sur la lumière des aimants, avec Mme Vix, dans la phase de *lucidité yeux ouverts*, de l'état somnambulique.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

*Le secrétaire général,*

H. DURVILLE.

## DEUXIÈME RAPPORT

A la Société Magnétique de France

Au nom d'une Commission composée de MM. DÉMAREST

DURVILLE, le docteur PAPUS et ROUXEL

au sujet de la fondation d'une

École pratique de Magnétisme

Les organisateurs de l'École pratique de Magnétisme ont convoqué, à trois réunions successives, les principaux magnétiseurs et magnétistes de Paris, dans le but d'élaborer les statuts de l'Association.

Considérant,

Que le peu d'empressement mis par le plus grand nombre d'entre eux à partager nos travaux, rend irréalisable, dans sa forme primitive, le projet que vous avez accepté,

Nous vous proposons :

1° De fonder l'École en vous dégageant de toute coopération étrangère ;

2° De confier la direction à votre secrétaire général rendu apte à cette tâche par vingt années de pratique et d'études scientifiques.

Votre École, désignée ainsi qu'il suit : *École pratique de Magnétisme*, dirigée par le professeur H. DURVILLE, sous le patronage de la Société magnétique de France, serait régie conformément au règlement statutaire suivant :

### Règlement de l'École

ARTICLE PREMIER. — L'École pratique de Magnétisme est placée sous le haut patronage de la Société magnétique de France, mais les élèves et ceux qui s'intéressent au succès matériel et moral de l'École ne sont pas tenus de faire partie de la Société.

ART. 2. — La Société n'accordant à l'École que son autorité morale, M. Durville la dirige sous sa seule responsabilité. Il peut s'adjoindre deux sous-directeurs.

ART. 3. — Les membres du comité directeur de la Société qui n'ont pas d'emploi à la direction et au professorat de l'École sont chargés de la surveillance scientifique des études.

### Attributions

ART. 4. — Le comité directeur de la Société nomme le jury d'examen.

ART. 5. — La direction de l'École nomme les professeurs, assure l'enseignement, règle les conflits, qui peuvent s'élever entre les professeurs et les élèves, et présente chaque année son rapport à la Société.

ART. 6. — Le directeur de l'École est seul responsable de la gestion administrative : il reçoit les droits d'inscription et autres, paie les professeurs et les frais d'administration, sans être tenu d'en rendre compte. Toutefois, il s'engage à ne prélever que les sommes nécessaires au bon fonctionnement de l'École et à placer le surplus en rentes sur l'Etat, dans le but de constituer un fonds de réserve.

ART. 7. — Les directeurs-adjoints aident le directeur dans ses fonctions et le suppléent en cas d'absence.

ART. 8. — Les professeurs font leur cours, d'après un programme accepté par la Société, sous la responsabilité de la direction de l'École.

**Enseignement**

ART. 9. — L'enseignement comprend deux degrés :

1° Enseignement de première année, pour former des praticiens ;

2° Enseignement de seconde année, pour former des professeurs.

ART 10. — Il est divisé en deux parties :

1° *Enseignement théorique*,

2° *Enseignement pratique*.

ART. 11. — L'enseignement théorique comprend :

1° 10 leçons d'anatomie descriptive,

2° 12 — de physiologie,

3° 12 — d'histoire de Magnétisme,

4° 12 — de physique magnétique,

5° 12 — sur les procédés et théories,

6° 15 — sur la thérapeutique magnétique.

7° Une quinzaine de conférences, sur différents points relatifs à l'art magnétique qui ne sont pas compris dans le programme, sur la chimie, l'hygiène, la psychologie, la morale, le spiritisme, l'occultisme, etc., considérés dans leurs rapports avec le magnétisme.

ART. 12. — L'enseignement pratique comprend :

1° 12 leçons expérimentales,

2° de 95 à 98 leçons cliniques.

ART. 13. — L'année scolaire commence au 1<sup>er</sup> octobre pour finir au 30 septembre.

ART. 14. — Les cours théoriques, les leçons expérimentales et les conférences ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures du soir, du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin ; les leçons cliniques ont lieu toute l'année, le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin.

**Inscriptions**

ART. 15. — Au moment de son inscription, chaque élève reçoit :

1° Une carte nominative qui lui permet d'assister aux cours théoriques, aux leçons expérimentales et aux conférences ;

2° Une carte nominative qui lui permet de suivre les leçons cliniques.

**Examens**

ART. 16. — Les examens ont lieu publiquement, devant un jury de 3 membres, dans le courant d'octobre de chaque année.

ART. 17. — Ils ont lieu sur toutes les questions du programme, et les élèves de seconde année soutiennent une thèse, sur un sujet de leur choix, ayant trait à l'agent magnétique et à ses applications au traitement d'une ou de plusieurs maladies.

ART. 18. — Pour être admis à l'examen de première année, l'élève doit justifier :

1° De son inscription aux cours théoriques, aux leçons expérimentales et aux conférences, depuis une année au moins ;

2° De son inscription aux leçons cliniques, depuis le même temps ;

3° De son inscription à l'examen.

Pour être admis à l'examen de seconde année, l'élève doit justifier :

1° De son diplôme de *Magnétiseur praticien* ;

2° De son inscription aux cours théoriques, aux leçons expérimentales et aux conférences, depuis deux ans au moins ;

3° De son inscription aux leçons cliniques, depuis le même temps ;

4° De son inscription à l'examen.

**Diplômes**

ART. 19. — Les élèves de première année, qui ont les aptitudes suffisantes, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique, reçoivent le diplôme de *Magnétiseur praticien*.

Les élèves de seconde année, qui ont les aptitudes suffisantes pour enseigner, reçoivent le diplôme de *Professeur de Magnétisme*.

ART. 20. — Les diplômes, signés par les directeurs de l'École et par les membres du jury d'examen, sont délivrés gratuitement.

**Professorat**

ART. 21. — Sauf les cas d'impossibilité absolue, la direction de l'École choisit les professeurs au sein de la *Société*, parmi les anciens élèves munis du diplôme de professeur.

**Droits d'inscription et autres**

ART. 22. — La direction de l'École est autorisée à percevoir de chaque élève :

1° Un droit d'inscription aux cours théoriques, aux leçons expérimentales et aux conférences, fixé à 25 francs ;

2° Un droit d'inscription aux leçons cliniques, fixé à 10 francs (Les élèves membres de la Société sont dispensés de ce droit) ;

3° Un droit de bibliothèque, fixé à 10 francs ;

4° Un droit d'examen, fixé à 20 francs ;

5° Un droit de 5 francs pour ceux qui, ne suivant pas l'enseignement complet, suivent le cours d'un professeur.

ART. 23. — En outre, le directeur est autorisé à recevoir des dons en espèce et en nature, tels que livres, instruments, objets, etc., etc., pour augmenter les collections constituant la *Bibliothèque*, le *Musée* et le *Laboratoire* de l'École.

Les partisans de l'enseignement du Magnétisme se sont réunis le mardi 27 juin dans les salons du *Journal du Magnétisme*.

M. FABUS DE CHAMPVILLE a donné lecture du second rapport à la *Société magnétique de France* et de la décision prise par la Société dans sa séance 24 juin.

Le rapport des commissaires et la décision de la Société qui place l'*Ecole pratique du Magnétisme* sous la direction de M. H. Durville ont été approuvés à l'unanimité.

La direction de l'Ecole a déjà reçu :

1° Pour la Bibliothèque . . . . .	118 vol.
2° Pour le Musée . . . . .	20 pièces.
3° En espèces de	
M. E. VAUCHEZ . . . . .	Fr. 50
M. BERNARD . . . . .	10
M. MENGEL . . . . .	5
M <sup>me</sup> GANILH . . . . .	2.50
M. L. DIAZ . . . . .	0.85
Total . . . . .	Fr. 68.35

Ceux qui désirent prendre part à cette œuvre qui rendra les plus grands services, sont priés d'envoyer leurs souscriptions en nature ou en espèces, à M. Durville, directeur de l'*Ecole pratique du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris, qui en accusera réception par la voie du journal.

Le programme des premiers cours de l'Ecole sera publié dans le numéro de septembre du *Journal du Magnétisme*. Les cours seront ouverts le lundi 2 octobre, les inscriptions de ceux qui aspirent aux diplômes devront être prises d'ici au 25 septembre.

## LA PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

En notre siècle de progrès, il naît chaque jour de nouvelles sciences, ou plus exactement de nouveaux noms, car il arrive fort souvent que ces prétendues sciences n'ont de nouveau que l'étiquette, et qu'elles ne diffèrent des anciennes qu'en ce que celles-ci avaient quelque chose dans leur sac, tandis que dans celles-là, le sac est vide et ne contient que du vent. Le nom n'en est que plus sonore.

C'est ici le cas, nous semble-t-il, de la *psychologie expérimentale*. Pour nous en assurer, voyons ce qu'en dit M. Alfred Binet qui résume, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars dernier, l'état actuel de cette jeune science, d'après les travaux du Congrès de Londres.

Nous verrons ainsi quel est l'objet de cette nouvelle science, quelle est sa méthode, quels sont les résultats qu'elle a donnés et quels sont ceux que l'on peut en espérer à l'avenir.

La psychologie expérimentale comprend, d'après M. Binet, trois classes de recherches : 1° les recherches de laboratoire ; 2° les recherches de psychologie descriptive ; 3° les recherches de psychologie pathologique.

Il nous semble qu'il serait plus rationnel de placer la psychologie descriptive avant les recherches de laboratoire, car l'ordre naturel des choses est d'observer avant d'expérimenter ; pour expérimenter avec fruit, il faut avoir un but, une idée préconçue, qui a précisément été suggérée par l'observation. Mais alors, la psychologie nouvelle ne présenterait rien de nouveau, rien d'original.

On sait en effet que l'ancienne psychologie étudiait, par l'observation plus que par l'expérimentation, les phénomènes psychiques, les manifestations de l'esprit ; elle s'efforçait de remonter des faits aux causes, de découvrir des principes, des idées générales ; puis, d'en tirer des applications théoriques et pratiques. Ils étaient bien naïfs, les anciens psychologues !

« La psychologie contemporaine a une autre manière de poser les questions ; elle discute moins les principes et les causes, elle regarde davantage les faits. »

On pourrait même dire, sans beaucoup s'aventurer, que la psychologie contemporaine se borne aux faits ; encore faut-il qu'ils soient siens, car les faits constatés par des étrangers à cette école sont pour elle non venus.

Le laboratoire, voilà donc son cheval de bataille. Il en existe et il en naît partout. « Des laboratoires s'élèvent sur l'ancien et sur le nouveau continent. » Il existe, à l'école des Hautes-Études, un laboratoire de psychologie fondé par M. Liard.

Ce seul renversement de l'ordre naturel des études nous fait pressentir que la nouvelle école doit patauger, et n'arriver à aucun résultat positif. C'est effectivement ce que M. Binet est contraint d'avouer. Après avoir résumé les travaux des *laborateurs*, des *vivisecteurs*, des *anthropomètres* et avoir constaté leur inanité, M. Binet conclut ainsi qu'il suit :

« Arrêtons-nous sur cette série de conclusions négatives, qui portent avec elles leur enseignement. Elles montrent les incertitudes, les tâtonnements, les marches et contremarches de la science expérimentale et la lenteur de ses progrès ; leçons salutaires pour les esprits impatientes qui veulent, en improvisant des hypothèses, construire le monde tout entier. »

Nous pouvons ajouter que les « esprits impatientes » sont précisément les *néo-psycholo-*

gues qui, tout en se targuant de n'admettre que les faits, de ne pas discuter les principes et les causes, se lancent cependant à qui mieux mieux dans les hypothèses les plus fantaisistes. Et c'est précisément parce que ces principes hypothétiques sont absurdes et inavouables, que l'on se défend d'avoir des principes.

Mais c'est en vain que l'on nous assure que la psychologie nouvelle n'est ni spiritualiste, ni matérialiste; il faut nécessairement être l'un ou l'autre du moment que l'on s'occupe de psychologie, surtout expérimentale; il faut prendre un parti. Et nous pouvons affirmer qu'il est pris. Il est très facile de reconnaître, par la nature des travaux de la jeune école et par les tendances qu'elle manifeste, que son parti-pris est le matérialisme, et qu'elle n'a pas plus le courage de l'avouer que le talent de le soutenir.

La psychologie expérimentale a été connue et pratiquée depuis longtemps. Ce n'est pas d'aujourd'hui pour la première fois que l'on a tenté de mesurer la durée des sensations, de découvrir les circonvolutions cérébrales qui correspondent aux diverses facultés intellectuelles, etc.

Seulement, les anciens psychologues subordonnaient l'expérimentation à la simple observation. Ils considéraient l'expérimentation comme très aléatoire et n'y attachaient qu'une importance secondaire. Il n'est pas prouvé qu'ils eussent tort et que les psychologues aient raison de prendre la voie diamétralement opposée.

La psychologie descriptive est encore moins nouvelle que la psychopathie de laboratoire, puisqu'elle a toujours été, jusqu'à ces derniers temps, la plus universellement usitée. C'est d'elle que les philosophes ont tiré toutes leurs principales découvertes, dont on fait si bon marché aujourd'hui.

Mais, entre les mains de la nouvelle école, la psychologie descriptive se confond à peu près avec les recherches de laboratoire et, comme celles-ci, elle devient stérile ou pire que stérile : elle conduit à l'erreur.

Quelle que soit la précision des instruments employés : chronomètres, appareils enregistreurs, mesurateurs, etc., quelles que soient les découvertes faites par le moyen de tout cet attirail scientifique, qu'en résultera-t-il de pratique? En quoi cela servira-t-il au perfectionnement moral de l'homme, but final des études psychologiques? Quelles règles de conduite nous enseignera-t-on qui ne puissent être découvertes par la méthode *a priori* et qui ne le soient déjà?

La psychologie nouvelle n'est donc qu'un objet de pure curiosité, un enfantillage.

La psychologie dite *pathologique* est certainement la partie principale de la nouvelle science. Ce n'est pas pour cela la moins erronée, nous allons le voir.

La psychologie pathologique se réduit à l'hypnotisme. On a substitué le mot hypnotisme à magnétisme. On remplace maintenant le mot hypnotisme par psychologie pathologique. Quand finira-t-on d'étourdir les badauds par tout ce verbiage de grands mots, très scientifiques, qui disent tous la même chose et qui souvent, en fin de compte, ne disent rien du tout?

Nous ne voyons pas l'utilité de classer la psychologie pathologique ou l'hypnotisme à part des recherches de laboratoire, puisque l'hypnotisme officiel est tout expérimental. Mais les dénominations et les classifications font bel effet aux yeux des aveugles; et, quand on n'a pas autre chose à offrir, il faut bien offrir ce que l'on a.

En fait d'hypnotisme, la science officielle n'a rien appris ni rien oublié; on va en juger par le résumé que donne M. Binet de l'état de la question :

« A notre avis, dit-il, les recherches d'hypnotisme de ces 15 dernières années ont surtout contribué à mettre en lumière un fait extrêmement important : l'action morale de l'homme sur l'homme. C'est cette action morale qu'on appelle aujourd'hui suggestion; on a donné un nom nouveau à une chose ancienne, si ancienne qu'elle a dû se produire dès que deux êtres humains se sont rencontrés. »

Le mot suggestion n'est pas plus nouveau que la chose, et il faut que M. Binet soit peu érudit pour croire qu'il ne date que d'aujourd'hui; mais ce n'est là qu'un détail de peu d'importance; ce qui l'est plus, c'est l'opinion de l'auteur sur l'hypnotisme : « Action morale de l'homme sur l'homme. »

Sur quoi se fonde notre auteur pour affirmer que cette action est morale, purement morale, et nier qu'elle soit physique? Sur rien; absolument sur rien : c'est son opinion, et voilà tout.

Si cette opinion est fondée, voilà donc les pères de l'hypnotisme, Braid et Charcot à la mer?

En effet, M. Binet s'abstient de rien dire de M. Charcot, mais il assure que l'œuvre de Braid « assez diverse, est, en certaines parties, bizarre, et même absurde ». Braid a essayé de prouver que l'état d'hypnotisme était produit par des moyens purment physiques.

On sait que Braid a imaginé son système par opposition aux magnétiseurs qui soutenaient que l'état hypnotique était déterminé par un fluide émanant de l'opérateur et dirigé par sa volonté.

Par un prodige d'ignorance ou de mauvaise foi, M. Binet avance que les magnétiseurs admettaient le fluide, mais il ne souffle pas mot de la volonté qu'ils admettaient pourtant aussi.

« On s'imaginait, dit-il, que le magnétiseur émettait ce fluide du bout de ses doigts, en faisant avec ses mains ces gestes ridicules qu'on appelle des *passes*, et que ce fluide était l'agent qui endormait la personne en expérience. Braid montra que le somnambulisme est le résultat de manœuvres moins singulières, et il y a un moyen qu'il a beaucoup préconisé : la fixation du regard... Voilà la grande découverte qui fait l'honneur de Braid. »

Voilà aussi ce qui doit faire la honte de M. Binet. En effet, si Braid a fait une grande découverte (1), en montrant que la cause hypnogène était physique, M. Binet soutient une erreur en affirmant qu'elle est morale.

D'autre part, M. Binet ne rend pas justice aux magnétiseurs — ils doivent y être bien habitués — en leur attribuant l'opinion que le fluide seul, mécaniquement, déterminait le somnambulisme. Il n'y a jamais eu que Mesmer — un docteur — et quelques-uns de ses obscurs disciples à soutenir cette absurdité : une action exécutée par l'homme sans intervention de sa volonté.

La seule différence qui existe entre l'opinion des magnétiseurs et celle de M. Binet et ses confrères en psychologie pathologique, c'est que ceux-ci, simplistes, supposent une action morale sans intermédiaire physique; c'est la volonté prenant sans mains, marchant sans jambes. C'est le spiritualisme le plus absolu, proclamé par des matérialistes!

Les magnétiseurs, au contraire, admettent la volonté pour principe de l'action magnétique, comme de toutes nos actions; et le fluide pour organe de cette volonté. Et non seulement la raison mais l'expérience, l'attestation des sujets qui sentent, qui voient ce fluide, sont de leur côté.

M. Binet trouve singulières et ridicules les passes et autres manœuvres des magnétiseurs.

Toutes ridicules qu'elles sont, les hypno-

(1) Et il ne l'a pas faite; il n'a même pas imaginé l'objet brillant, la fixation du regard, comme je l'ai prouvé dans les *Rapports du Magnétisme et du Spiritisme*, article BRAID.

seurs sont cependant obligés d'y recourir quand ils veulent obtenir des phénomènes démonstratifs. Que ne s'en dispensent-ils, si elles sont singulières, ridicules et inutiles?

De plus, les hypnotiseurs emploient d'autres manœuvres non moins singulières et ridicules, mais, en outre, très dangereuses, comme je l'ai surabondamment démontré dans les *Rapports du magnétisme et du spiritisme*.

En résumé, on peut dire que tout le bagage de la psychologie moderne se réduit à l'hypnotisme et que, tout en le volant aux magnétiseurs, après les avoir tant vilipendés, elle ne sait ni le comprendre, ni en tirer aucun parti et ne le sanra jamais tant qu'elle restera dans la voie où elle est engagée.

M. Binet glorifie la psychologie expérimentale de s'être définitivement organisée en science distincte et indépendante; et de s'être dégagée de la métaphysique.

« A l'heure actuelle, dit-il, la psychologie expérimentale représente un ensemble de recherches scientifiques qui se suffisent jusqu'à un certain point à elles-mêmes, comme les recherches de la botanique et de la zoologie; elle s'est dégagée de cet amas encore confus et mal dessiné de connaissances auquel on donne le nom de philosophie; elle a coupé l'amarre qui l'attachait jusqu'à la métaphysique. »

Rien n'est plus erroné ici que cette conclusion.

La science est la recherche des causes; la psychologie expérimentale n'est donc pas une science, puisqu'elle se refuse à remonter aux causes et aux principes; elle le dit, du moins.

Il est vrai qu'elle a coupé l'amarre qui l'unissait à la métaphysique; mais, du même coup, elle a aussi coupé l'amarre qui la retenait dans le bon sens; car il y a nécessairement de la métaphysique en tout et partout, et surtout où l'on ne veut pas en mettre. Celle qui règne dans la psychologie expérimentale est de la pire espèce.

ROUXEL.

### 30<sup>e</sup> CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6<sup>e</sup> volume), par H. DURVILLE, 3<sup>e</sup> édition.

#### Contre l'état de double conscience

L'état de *double conscience*, dit aussi *dédoublement de la personnalité*, est une affection psychique caractérisée par des états de conscience différents qui se succèdent chez le même individu.

Dans l'état normal [dit *condition première*,

JOURNAL DU MAGNÉTISME

FONDÉ EN 1845

Par le Baron DU POTET

LA CHAÎNE MAGNÉTIQUE

Cabinet du Délégué



Paris, le .....

1893

M

La Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine organise un Congrès qui siégera à Paris du 20 au 25 novembre 1893.

La Souscription des Membres du Congrès est fixée à un minimum de 10 francs qui donne droit :

1° D'adresser ou de présenter des mémoires sur toute question du programme ;

2° D'assister à toutes les réunions, de prendre part aux discussions et d'avoir voix délibérative pour toutes les décisions ;

3° De recevoir un exemplaire des comptes-rendus du Congrès.

Ceux qui verseront une somme inférieure à 10 francs pourront obtenir une invitation leur permettant l'entrée des réunions ; mais ils ne prendront pas part aux discussions et ne recevront pas gratuitement les comptes-rendus du Congrès.

Comptant sur votre adhésion et sur votre bonne volonté à aider les efforts de la Ligue pour la réussite du Congrès de 1893, je vous prie,

M.....

de vouloir bien agréer mes remerciements anticipés avec l'expression de toute ma reconnaissance.

H. DURVILLE,

Délégué de la Commission d'organisation.

Supplément au Journal du Magnétisme, 15 Juillet 1893.

A M

# LIGUE NATIONALE pour le libre exercice de la Médecine

## STATUTS

### I

Une Ligue est fondée à Paris, sous le titre de *Ligue nationale pour le libre exercice de la Médecine*, dans le but d'obtenir des pouvoirs législatifs la liberté de la pratique médicale, sous la seule garantie des lois de droit commun.

### II

La *Ligue nationale pour le libre exercice de la Médecine* se divise en deux sections :

1<sup>o</sup> Une *Section de protection* qui subvient aux frais des poursuites judiciaires intentées pour exercice illégal de la médecine aux magnétiseurs, masseurs, rebouteurs, électriciens, médiums, somnambules et guérisseurs divers non diplômés, adhérents ;

2<sup>o</sup> Une *Section de propagande* pour étudier les avantages de la liberté de la médecine et en propager l'idée. Son action s'exerce par la publication de journaux, brochures et livres à bon marché ; par des réunions d'étude ; des conférences et des congrès annuels organisés à Paris et en province ; par des pétitions aux pouvoirs législatifs et par tous les moyens en son pouvoir.

### III

La *Section de protection* a son organisation, sa caisse et ses statuts.

La *Section de propagande* pourvoit à ses dépenses :

1<sup>o</sup> Par des dons volontaires qui lui sont fait annuellement par les adhérents ;

2<sup>o</sup> Par le produit de la vente de ses publications.

### IV

Tous les donateurs à quelque titre que ce soit sont considérés comme membres de la *Ligue* et reçoivent une carte nominative qui leur permet l'entrée de toutes les réunions. Ils peuvent néanmoins conserver l'anonymat. Ceux qui versent un minimum de 10 fr. sont considérés comme membres du Congrès annuel et reçoivent gratuitement le compte-rendu de ses travaux.

### V

Pour faciliter la propagande, les brochures et les livres publiés par la *Ligue* sont adressés à tous les adhérents qui en font la demande avec une réduction de 25 % sur les prix marqués. L'abonnement au *Journal du Magnétisme*, qui est l'organe officiel de la *Ligue*, est réduit de 50 % en leur faveur.

### VI

Le siège de la *Ligue* est à la Direction du *Journal du Magnétisme*.

### VII

Une séance d'étude a lieu au siège de la *Ligue* le premier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir. Tous les adhérents de Paris et ceux de la province qui s'y trouvent de passage sont priés d'y assister.

### VIII

La *Ligue* est administrée par un délégué, sous le contrôle d'un comité de 9 membres nommé chaque année par le Congrès. La situation morale et financière est exposée chaque année dans un rapport détaillé qui est soumis au Congrès.

### IX

La dissolution de la *Ligue* sera prononcée de plein droit quand les pouvoirs législatifs auront proclamé que l'exercice de la médecine est libre en France et dans les Colonies. Les fonds disponibles seront versés à l'Assistance publique.



# Congrès du libre exercice de la Médecine

La Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine organise un Congrès qui siégera à Paris du 20 au 25 novembre 1893.

Le Congrès a pour objet d'étudier :

- 1° Toutes les questions qui se rattachent à la pratique de l'art de guérir;
- 2° Les moyens à employer pour obtenir des pouvoirs législatifs la libre pratique de cet art, sous la seule garantie des lois de droit commun.

Pour atteindre ce but, les organisateurs du Congrès font appel :

- 1° Aux médecins qui considèrent que le monopole dont ils jouissent entrave la liberté des malades, et qu'il ne leur est d'aucune utilité au point de vue professionnel;
- 2° Aux masseurs, aux magnétiseurs, médiums-guérisseurs, électriciens, occultistes qui n'emploient aucun médicament; aux sœurs de charité, pasteurs, ecclésiastiques faisant de l'allopathie ou de l'homéopathie; et à tous ceux qui, dans un but humanitaire et sans être médecins, s'occupent du traitement des maladies;
- 3° Aux malades que la médecine officielle est impuissante à guérir et à ceux qui ont été guéris ou soulagés par des praticiens non diplômés;
- 4° Enfin, à tous ceux qui, considérant la santé comme le plus précieux des biens, admettent que les malades doivent être libres de la demander aux praticiens capables de les guérir qui possèdent leur confiance.

## Commission d'organisation

- MM.** AUFFINGER, directeur de la *Chaîne magnétique*;  
Le docteur BÉNAUD;  
Marius CO RÉARD, publiciste;  
G. DÉMAREST, publiciste;  
H. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme*;  
G. FABUS DE CHAMPVILLE, syndic de la Presse, rédacteur au *National*, à la *Patrie*, au *Rapide*;  
E. HOUSSAY, publiciste, président du *Syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs*;  
Emile MICHELET, publiciste;  
MUSCADEL, publiciste;  
Le docteur PAPUS, directeur de l'*Initiation* et du *Voile d'Isis*;  
PAUL DE REGLA, homme de lettres;  
G. VITOUX, publiciste.

## Conditions d'admission

La souscription des membres du Congrès est fixée à un minimum de 10 francs, qui donne droit :

1° D'adresser ou de présenter des mémoires sur toute question du programme;

2° D'assister à toutes les réunions, de prendre part aux discussions et d'avoir voix délibérative pour toutes les décisions;

3° De recevoir un exemplaire des comptes-rendus du Congrès.

Ceux qui verseront une somme inférieure à 10 francs pourront obtenir une invitation leur permettant l'entrée des réunions; mais ils ne prendront pas part aux discussions et ne recevront pas gratuitement les comptes-rendus du Congrès.

## PROGRAMME

### Médecine

La médecine est-elle une science ou un art? — Son utilité, ses bienfaits; son insuccès, son incertitude, ses erreurs, ses dangers.

Son origine et son histoire à travers les âges; guérisons dans les temples, au moyen des révélations obtenues en songe et par des attouchements; médecine sympathique; les barbiers, les dentistes.

Contradictions et légations: la circulation du sang, la saignée, l'émétique, la vaccine, etc., etc. La mode et les systèmes.

### Art médical

Fait-on de la médecine par métier ou par vocation?

La science fait des docteurs, mais sont-ils tous des guérisseurs?

Le tact médical s'acquiert-il ou est-il inné chez quelques individus qui le perfectionnent par la pratique? — Quelques médecins en sont-ils presque entièrement dépourvus? — Existe-t-il à un très haut degré chez beaucoup de praticiens non diplômés qui sont instinctivement poussés à soulager leurs semblables?

Quelques hommes doués du tact médical, qui sont de remarquables guérisseurs, seraient-ils capables de faire les études suffisantes pour arriver au doctorat?

Si l'exercice de la médecine était libre, y aurait-il plus d'émulation? — L'art de guérir se perfectionnerait-il plus rapidement?

### Guérisseurs non diplômés

Les guérisseurs pratiquant la médecine par vocation, sont-ils plus dévoués que certains médecins qui la pratiquent par métier?

Possèdent-ils des moyens curatifs et certaines connaissances que les médecins ignorent ou méconnaissent?

Leurs procédés peuvent-ils être comparés à ceux des médecins? — Présentent-ils des dangers et sont-ils suffisants pour guérir certaines affections que la médecine officielle est impuissante à soulager?

Certificats et comptes-rendus de guérisons inédits.

### Monopole ou liberté

Tout monopole impose un devoir en rapport direct avec l'importance de la chose monopolisée; et le médecin, qui n'est jamais sûr de guérir un malade, peut-il prétendre au droit exclusif de le traiter?

Le monopole nuit-il à la considération du médecin, comme étant contraire aux nobles et plus élémentaires de *Liberté*, d'*Égalité* et de *Fraternité* que les immortels principes de 1789 ont inscrit au fronton de tous nos monuments publics?

Le peuple, d'autant plus avide de liberté qu'on la lui retire davantage, éprouve-t-il de l'aversion pour tous les monopoles et particulièrement pour celui de la médecine officielle?

## Enseignement

Que penser de l'École pratique libre de Magnétisme, des cliniques de massage et de magnétisme où les malades sont traités gratuitement?

## Législation

Réglementation de l'art de guérir. Les lois sur la matière et particulièrement celle du 30 novembre 1892

Les malades, qui sont les seuls intéressés, n'ont jamais demandé cette réglementation et les lois régissant l'exercice de la médecine en France ont toujours été réclamées par les médecins. — Dans quel but?

L'exercice de la médecine est libre dans différents pays, notamment aux Etats-Unis, en Allemagne, en Angleterre et dans plusieurs cantons de la Confédération Suisse. En France, il fut également libre jusqu'à la promulgation de la loi du 19 ventôse an XI; et depuis, les malades sont-ils mieux traités? — Guérissent-ils plus rapidement?

Les lois de droit commun suffisent-elles pour garantir les malades contre les charlatans qui les tromperaient ou les maladroits qui augmenteraient leur mal?

La loi, monopolisant dans quelques mains, aussi habiles qu'elles puissent être, l'art incertain et insuffisant de la médecine officielle, attente-t-elle à la liberté des malades en les privant du droit le plus sacré, le plus imprescriptible que doit avoir tout citoyen libre dans un Etat libre, de confier le soin de sa santé au praticien qui possède sa confiance?

Elaboration de la marche à suivre pour arriver à la réalisation des vœux du Congrès.

Rédaction de la première pétition à adresser aux pouvoirs législatifs.

---

Les adhésions, souscriptions, mémoires, attestations et autres documents doivent être adressés d'ici au 20 octobre 1893, à M. H. Durville, délégué de la Commission d'organisation, 23, rue Saint-Merri, à Paris.

---

Les réunions préparatoires du Congrès ont lieu le premier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la Ligue, 23, rue Saint-Merri, Paris. Tous les partisans du libre exercice de la médecine sont priés d'y assister.

P  
1

**LIGUE NATIONALE**  
**pour le libre exercice de la Médecine**

**STATUTS**

**I**

Une Ligue est fondée à Paris, sous le titre de *Ligue nationale pour le libre exercice de la Médecine*, dans le but d'obtenir des pouvoirs législatifs la liberté de la pratique médicale, sous la seule garantie des lois de droit commun.

**II**

La *Ligue nationale pour le libre exercice de la Médecine* se divise en deux sections :

1<sup>o</sup> Une *Section de protection* qui subvient aux frais des poursuites judiciaires intentées pour exercice illégal de la médecine aux *magnétiseurs, masseurs, rebouteurs, électriseurs, médiums, somnambules et guérisseurs* divers non diplômés, adhérents ;

2<sup>o</sup> Une *section de propagande* pour étudier les avantages de la liberté de la médecine et en propager l'idée. Son action s'exerce par la publication de journaux, brochures et livres à bon marché ; par des réunions d'étude ; des conférences et des congrès annuels organisés à Paris et en province ; par des pétitions aux pouvoirs législatifs et par tous les moyens en son pouvoir.

**III**

La *Section de protection* a son organisation, sa caisse et ses statuts.

La *Section de propagande* pourvoit à ses dépenses :

1<sup>o</sup> Par des dons volontaires qui lui sont fait annuellement par les adhérents ;

2<sup>o</sup> Par le produit de la vente de ses publications.

**IV**

Tous les donateurs à quelque titre que ce soit sont considérés comme membres de la *Ligue* et reçoivent une carte nominative qui leur permet l'entrée de toutes les réunions. Ils peuvent néanmoins conserver l'anonymat. Ceux qui versent un minimum de 10 fr. sont considérés comme membres du Congrès annuel et reçoivent gratuitement le compte-rendu de ses travaux.

**V**

Pour faciliter la propagande, les brochures et les livres publiés par la *Ligue* sont adressés à tous les adhérents qui en font la demande avec une réduction de 25 % sur les prix marqués. L'abonnement au *Journal du Magnétisme*, qui est l'organe officiel de la *Ligue*, est réduit de 50 % en leur faveur.

**VI**

Le siège de la *Ligue* est à la Direction du *Journal du Magnétisme*.

**VII**

Une séance d'étude a lieu au siège de la *Ligue* le premier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir. Tous les adhérents de Paris et ceux de la province qui s'y trouvent de passage sont priés d'y assister.

**VIII**

La *Ligue* est administrée par un délégué, sous le contrôle d'un comité de 9 membres nommé chaque année par le Congrès. La situation morale et financière est exposée chaque année dans un rapport détaillé qui est soumis au Congrès.

**IX**

La dissolution de la *Ligue* sera prononcée de plein droit quand les pouvoirs législatifs auront proclamé que l'exercice de la médecine est libre en France et dans les Colonies. Les fonds disponibles seront versés à l'Assistance publique.

le sujet jouit de ses facultés ordinaires ; dans la *condition seconde*, il pense, parle et agit autrement. Dans la dernière, le sujet se rappelle de tous les actes de sa vie entière, tandis que dans la première, il ne conserve plus aucun souvenir des actes accomplis dans l'autre. Ces deux conditions se succèdent périodiquement, à intervalles inégaux ; mais ordinairement, la condition seconde, rare au début, devient plus fréquente dans la suite et finit quelquefois par occuper la presque totalité de l'existence, pouvant laisser supposer qu'elle est devenue la condition ordinaire de la vie. C'est le cas de Férida, observé par le Dr Azam, de Bordeaux, qui a publié à son sujet différents articles dans la presse médicale et un gros in-8° : *Hypnotisme et double conscience*, 1893.

Dans l'état second, le sujet présente, au point de vue de la conscience et de la mémoire, tous les caractères de la phase du somnambulisme yeux ouverts de l'état somnambulique.

Tous les individus atteints de ce dédoublement de la personnalité peuvent donc être considérés comme des somnambules naturels. Étant d'ailleurs des hystériques plus ou moins sensitifs, tout indique que le magnétisme appliqué selon les règles de l'art doit les guérir, d'autant plus facilement que la maladie est moins ancienne. Le Dr Azam, qui ne connaissait que l'hypnotisme d'après la méthode de Braid, a pourtant essayé de guérir Férida par ce moyen, mais il n'a obtenu aucun résultat. J'ai la certitude absolue que s'il avait pratiqué le magnétisme d'après les principes des maîtres du magnétisme, il en aurait été tout autrement.

Voici comment il faut procéder, en combinant ensemble les différents moyens, si l'un d'eux n'est pas suffisant.

**MAGNÉTISME HUMAIN.** — Presque tous les malades atteints de cette étrange affection peuvent être endormis facilement. On peut d'ailleurs se rendre compte de leur sensibilité en les faisant tenir debout et en appliquant les mains sur les omoplates. Si, au bout de 1 à 2 minutes, le sujet est attiré quand on retire doucement les mains, il est sensitif, et d'autant plus facile à endormir que cette attraction est plus grande.

Dans ce cas, le sujet étant dans la condition première, après avoir dégagé la tête et la poitrine par des passes transversales, on cherchera à l'endormir. Pour cela, faire des passes longitudinales sur la tête avec les deux mains,

et surtout avec la droite sur le front et la ligne médiane, doucement, jusqu'à l'épigastre, afin de saturer le cerveau. On pourra également se placer à la gauche du sujet, appliquer la main droite au front et la gauche successivement à la nuque et sur la colonne vertébrale, jusqu'à la région de l'estomac.

Le sujet étant endormi, on pourra chercher à développer la lucidité qui est toujours d'un grand secours. On le questionnera sur la cause de son affection, sur les moyens qu'il croit bon d'y opposer et l'on tâchera de lui donner confiance dans l'efficacité du traitement magnétique. Dans ce cas, la suggestion, habilement pratiquée, peut être de quelque utilité.

Si le sujet se trouve dans la condition seconde, on le prendra doucement par les mains pour établir ce que les magnétiseurs appellent *le rapport* ; et ensuite, par des passes pratiquées comme dans le cas précédent, on cherchera à transformer le somnambulisme naturel en somnambulisme magnétique, pour procéder ensuite au traitement d'une façon analogue.

Si on ne pouvait pas obtenir le somnambulisme magnétique après 6 ou 10 séances, on devrait continuer le traitement, en cherchant à diminuer le plus possible l'activité cérébrale ; et pour cela, procéder comme pour le traitement du mal de tête (11<sup>e</sup> conseil pratique).

Séances de 30 à 40 minutes, tous les jours ou tous les deux jours, autant que possible à des heures toujours les mêmes.

**AIMANT.** — Porter pendant la nuit une lame magnétique au front ou à la nuque, pour calmer. En cas d'insuffisance, en porter une au front et une autre à la nuque, ainsi qu'un plastron magnétique sur la région de l'estomac.

**MAGNÉTISME TERRESTRE.** — Comme le courant magnétique de la terre exerce une grande action sur tous les sensitifs, il est bon que le sujet se place toujours en position hétéronome avec ce courant. Pour cela, placer le lit dans la direction du méridien et coucher la tête au nord ; en cas d'impossibilité, le placer de l'est à l'ouest et coucher la tête vers le premier point. Durant le jour, à table ou au travail, se placer face au nord ou face à l'ouest.

**MOYENS AUXILIAIRES.** — Boissons magnétisées, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique. Nourriture plutôt légère que forte, rien d'échauffant, ni excitant, tenir toujours le ventre libre ; et par dessus tout, éviter les émotions et les contrariétés.

## EXEMPLES DE CURES

Les exemples de cures opérées par le magnétisme sont assez rares dans les annales magnétiques. En voici un très compliqué que j'extraits du journal *le Magnétiseur*, t. XII, p. 92, publié par Ch. Lafontaine, sous ce titre : *Folie guérie par le Magnétisme*.

« Une jeune personne de treize à quatorze ans, absolument folle, et qui après des peines inouïes, des soins continus dont on aurait peine à se faire une idée, se trouve enfin parfaitement bien depuis plus de deux mois. Sa folie s'était, dans les derniers temps, réduite à des paroxysmes nerveux et habituels, qui constituaient un état vrai de somnambulisme naturel, — je n'entends pas le noctambulisme — avec la plus grande partie des facultés qui sont propres à cet état. Elle appelait cela son état de *raison* et appelait *état de bêtise* son état naturel tout à fait lucide, et qui alternait avec l'autre, dix fois le jour, plus ou moins. Dans sa prétendue *raison*, il lui arrivait souvent de lire des lettres dont elle était curieuse et qui étaient enfermées dans un secrétaire : tout en pirouettant au milieu de la chambre, elle se trouvait avoir lu tout ce que j'écrivais à six pas d'elle, et dont elle ne paraissait pas s'occuper. Elle se souvenait parfaitement de toutes les circonstances de son état naturel dit *de bêtise*, et dont elle parlait comme avec pitié.

« Dans les rues, la malade voyait aussi bien par derrière que par devant; elle jouait au *loto* et souvent tirait les numéros à volonté; enfin, mille choses semblables. Lorsque les paroxysmes, sans être trop forts, duraient assez pour m'impatisser ou gêner mon monde, je lui prenais les poignets, et la regardant fixement, elle se réveillait comme en sursaut. Ces crises naturelles n'étaient pas toujours faciles à distinguer de l'état lucide, et j'avais besoin quelquefois de lui demander si elle était *en raison*, surtout le soir avant de se coucher.

« Si, par malheur, je la laissais se coucher avant une crise terminée, elle se relevait en état de *noctambulisme*. Dans ce dernier état je n'avais aucun pouvoir magnétique, il fallait laisser suivre à la nature son cours. Je ne pouvais toucher la malade de mon propre mouvement sans qu'elle éprouvât le même choc que les somnambules les plus irritables, lorsqu'une personne non en rapport les heurte brusquement; mais elle pouvait venir à moi, s'asseoir sur le tapis, la tête posée sur mes genoux, passer une heure ainsi à causer ensem-

ble, se rendant compte de tout comme une parfaite somnambule, et aussi lucidement que dans l'état magnétique; enfin, me disant bonsoir, m'embrassant elle-même, mais m'avertissant que ce n'était pas moi qui devais la toucher.

« J'en aurais plus long à dire sur cet état; mais, où j'en veux venir positivement, c'est que les *quatre états* différents où je la voyais dans un intervalle d'une heure ou deux, étaient caractérisés de telle sorte, qu'en sommeil magnétique elle avait le souvenir distinct de tous les quatre états et des idées qui les accompagnaient.

« Dans le noctambulisme, souvenir également parfait de *trois états*; dans les crises nerveuses, mêlées de somnambulisme naturel, le souvenir n'était plus que deux états; et enfin, dans ces moments naturels et tranquilles, elle ignorait absolument tout ce qu'elle avait dit, fait ou pensé dans tout autre état que celui-ci; ce qu'il y avait seulement de pénible, c'était de voir la journée tellement coupée, que la malade n'avait jamais l'idée précise de l'heure, ni du premier repas qu'elle devait s'attendre à faire; aujourd'hui, il n'est plus question de rien. Il y a deux mois que je ne produis aucun effet magnétique sur elle; j'ai cessé en voyant que je ne lui faisais plus que mal à la tête. C'est à présent une jeune personne tout à fait sensée et raisonnable. FR. CORBAUX. »



## UN CAS DE LUCIDITÉ

Nous extrayons d'une lettre de M. Willy Reichel, magnétiseur à Berlin, les passages suivants qui sont de nature à intéresser nos lecteurs :

...Il y a quelques semaines, Mlle L... de Stettin, âgée de 22 ans, s'est présentée chez moi. Elle se plaignait d'intolérables douleurs de tête qui la tourmentaient nuit et jour. Elle avait, dit-elle, consulté de nombreux médecins. L'un d'eux lui avait extrait presque toutes les molaires, affirmant que le siège du mal était dans les dents; un autre l'avait électrisée; un troisième avait eu recours à l'hypnotisme; puis, et toujours sans aucun résultat, on avait employé la morphine, les douches, etc., etc. Il ne restait plus qu'à essayer l'effet du magnétisme, — c'est ce qu'elle fit.

Je lui maintins, pendant une demi minute environ la main droite sur la tête et elle tomba en somnambulisme avec lucidité bien caractérisée. Elle vit presque tous les objets lumi-

neux, ou pour mieux dire entourés de petites flammes brillantes, et fit une description précise de plusieurs de mes malades absents, affirma me voir comme baignant dans une atmosphère lumineuse.

Si j'allais dans une autre chambre, elle se levait de suite pour me suivre, sans y être invitée, et lorsque je lui demandais pourquoi elle agissait ainsi, elle me répondait qu'elle n'en savait rien et qu'elle obéissait à une impulsion involontaire qui la poussait à suivre les rayons lumineux. Lorsque je buvais, par exemple un verre de Madère, elle déclarait ressentir de suite au palais le goût de ce vin; il en était de même de tout ce que je buvais ou mangeais à quelques mètres d'elle.

J'ai eu bien souvent à traiter des sujets somnambules, mais dans la majorité des cas ils se tenaient tranquilles, remuant à peine, tandis que Mlle L..., même lorsque je me tenais à deux pas d'elle, m'occupant d'un autre malade, me demandait très discrètement si je ne voulais pas lui permettre de venir se placer tout à côté de moi. C'est qu'elle éprouvait le besoin évident de se tenir aussi près que possible des effluves magnétiques. Souvent il lui arriva de s'écrier tout à coup, comme en extase, que son père mort était subitement revenu; d'autres fois c'était une amie, qu'elle chérissait, qui était morte depuis quelque temps. Et avec ces êtres spirituels, elle entretenait les conversations les plus touchantes.

Je la fis examiner un jour par ma somnambule qui déclara que tout son mal provenait d'une accumulation trop considérable de fluide magnétique au cerveau.

Mlle L... ignore absolument, cela va sans dire, et doit aussi ignorer tout ce qu'elle fait et dit dans l'état somnambulique; si elle en avait connaissance, il est probable qu'elle ne reviendrait plus.

#### REVUE DES LIVRES (1)

**La Force vitale.** Notre corps vital fluidique, sa formule biométrique, par le Dr H. BARADUC. In-8° de VIII-224 pages, chez Carré.

Après une lecture sérieuse, une étude approfondie de la nouvelle œuvre du Dr Baraduc, on peut dire que l'occulte a reculé ou plutôt a rétréci son horizon.

Nous sommes en présence de faits que constate un appareil spécial.

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés; ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la Librairie du Magnétisme envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

Lors du Congrès magnétique international en 1889, des déclarations semblables auraient paru à la majorité des magnétistes présents, des utopies irréalisables.

C'est le contraire qui a lieu. Le Dr Baraduc se livre à l'étude de la force vitale et par cette étude méticuleuse, il arrive à la fois à trouver un moyen de traitement et à fournir les éléments d'une démonstration scientifique de l'extériorisation de la sensibilité, de la volonté et de la force.

L'utilisation du magnétomètre de l'abbé Fortin, ainsi qu'il l'a compris nous fait avancer d'un grand pas dans cette recherche de la vérité.

Tous ne le suivront pas dans ses théories qu'aujourd'hui doivent sembler au corps médical des théories subversives et révolutionnaires.

Pour nous, les argumentations du Dr Baraduc ne sont que des confirmations nouvelles de notre théorie.

Il y a longtemps qu'ici même on avait dit après Mesmer que le fluide électrique est un corps qui remplit tout. On pourrait appliquer à notre fluide magnétique, à la force vitale dont parle M. Baraduc, la théorie de Leibnitz parlant de l'espace, qui n'a point de limites, d'intervalles ou de solution de continuité.

Il ressort clairement aux yeux des esprits les plus prévenus, que le fluide magnétique, qui doit se confondre, avec ce que l'auteur appelle *la force vitale*, sans être absolument la même chose, permet de tout démontrer.

Nous avons vu les guérisons obtenues par la transfusion du sang. Il appartient aux magnétiseurs de transfuser le fluide magnétique, forcément fluide vital, aux organismes malades ou affaiblis.

Ce livre mériterait d'être vulgarisé. Pour les savants, pour ceux qui ont déjà des notions sur ces sciences intéressantes, il sera un guide des plus sûrs dans certaines recherches psychologiques. Pour la masse, un commentaire, un peu terre-à-terre, en faciliterait la vulgarisation.

Quoi qu'il en soit, œuvre osée entre toutes, la *Force vitale*, rédigée d'après les procédés et les expériences les plus scientifiques, vient prendre une grande place parmi les livres qui nous font franchir le seuil de l'inconnu, que notre ignorance actuelle nous force à désigner sous le nom d'occulte.

**Le médecin de Madame.** ou l'odyssée d'un chaste. Roman professionnel, par le Dr J. GÉRARD. — In-12 de 308 pages, 3 fr. 50. Chez FLAMMARION.

On connaît suffisamment le Dr J. Gérard pour savoir qu'un volume de lui est une bonne fortune pour le lecteur.

Dans ses ouvrages précédents : *La stérilité dans les deux sexes*, *La grande névrose*, etc., on a pu juger que tout en conservant un langage des plus corrects, l'auteur sait tout dire et tout enseigner.

Aujourd'hui, le *Médecin de Madame* est un joli roman, avec des portraits où il est facile de retrou-



ver des morceaux d'auto-biographies et de biographies de disciples. C'est délicieusement conté et c'est d'un vécu qui rendra songeur plus d'un mari et intéressera toutes nos jolies mondaines.

Certes, entre deux vérités, nues peut-être — suivant la coutume — on trouvera des aperçus philosophiques de la plus haute valeur.

Mais à côté du marivaudage fin-de-siècle, à côté des enseignements agréablement présentés, il y a des études profondes. C'est ainsi que nous lisons tout un travail, qu'il serait possible de présenter comme le pendant de la transfusion du sang : *Extériorisation des forces nerveuses d'un être sain au profit d'un être malade.*

Les théories émises dans ce livre sont les théories même du magnétisme curatif.

C'est ainsi qu'on peut conclure, métaphoriquement, avec le Dr J. Gérard que l'être humain est une pile agitant des organes. La santé résulte de l'équilibre entre l'énergie et la matière. Tout courant agissant à distance extériorise une partie de sa puissance. Toute force en déchéance demande de nouvelles forces puisées à des sources similaires, de là nécessité d'une adjonction purement vitale. Tout être sain de corps et d'esprit peut être une excellente machine dynamique à la disposition de ses semblables. Toute entrave apportée à l'exercice des forces psychiques au profit de ceux qui sont en état de déchéance vitale est arbitraire. Une source vitale n'a que faire de parchemins pour avoir la liberté de rayonner. On doit classer les gens qui rayonnent suivant les effets qu'ils produisent.

Mais, insister davantage serait inutile. *Le médecin de Madame* est assuré d'un vif succès.

FABIUS DE CHAMPVILLE.

**La magie dévoilée** ou Principes de Science occulte, par M. le BARON DU POTET. 3<sup>e</sup> édition. in-8° de 334 pages, avec portrait de l'auteur et figures dans le texte. Prix 10 francs, chez Vigot.

Quiconque s'est intéressé au magnétisme ou aux sciences occultes a entendu parler de la *Magie dévoilée*, ce livre mystérieux que l'auteur n'avait fait tirer qu'à un très petit nombre d'exemplaires, et ne vendait, fort cher, sous le sceau du secret, qu'à des amis éprouvés.

La mort de l'auteur ayant livré aux enchères un certain nombre de volumes qui restaient du second tirage, il fut possible de se le procurer ; mais la valeur morale attribuée au livre y restant attachée, comme à une curiosité bibliophilique, le prix en était assez élevé.

Une troisième édition de cet ouvrage vient d'être tirée en un nouveau format ; elle met le volume — exacte copie de la première édition — à un prix très abordable qui va permettre à beaucoup de curieux de se le procurer. Mais, en même temps, elle va détruire une légende.

Loin de perdre à cette divulgation, la mémoire du baron du Potet ne pourra qu'y gagner. En reconnaissant qu'il s'est bien exagéré le danger de ses découvertes, il deviendra impossible de lui contester le mérite d'avoir, le premier, trouvé et

recueilli certains phénomènes des états du sommeil magnétique.

Tous ceux qui ont connu l'idéalisme intellectuel du baron, — état d'âme bien prouvé, par le style même de ses œuvres -- comprendront ces réticences et ses craintes.

Ses successeurs, avec l'esprit positif d'analyse et de déduction qui est la caractéristique de ce siècle, ont classé ces phénomènes et ont tenté de les soumettre à des lois physiques nettement déterminées. Ils y ont en partie réussi. Mais quels sont ceux d'entre eux qui n'ont pas senti, à certains moments, toute influence physique leur échapper et qui n'ont pas enregistré des faits que rien n'a pu leur expliquer ?

Le plus souvent, ces faits ont été laissés de côté, mais dans les cas bien rares où on a voulu les approfondir, remonter à leur cause déterminante, on s'est trouvé en présence des théories exprimées en ce livre, des allégations purement hypothétiques des écoles d'occultisme et de spiritisme modernes ; et si l'on a recherché plus loin encore on s'est heurté aux mystères du culte de l'antique Isis, à ce redoutable problème de l'initiation, dont la solution reste à trouver.

Du Potet, dans sa *Magie dévoilée*, a soulevé un coin du voile, sa frayeur, à cette vue, s'explique donc aisément.

**L'anarchiste.** In-12 de 319 pages, par JANE DE LA VAUDÈRE. Prix : 3 fr. 50 (chez Ollendorff).

**L'apparition.** In-12 de 295 pages, par A. MATTNEY (Arthur Arnold), avec un dessin de M. de Cool. Prix : 2 fr. 50, chez Charpentier.

L'évolution mystique des esprits et les progrès des Sciences occultes s'accroissent chaque jour, la production littéraire ne devait plus tarder à en être impressionnée. C'est ce qui se produit : ces deux ouvrages étant l'avant-garde d'une multitude d'autres, actuellement en préparation, qu'il nous faudra recevoir, lire et présenter à nos lecteurs.

Bien désagréable besogne, en vérité, si tous se ressemblent. Et nous doutons fort que le public accueille avec bienveillance ces essais d'une psychologie aussi nouvelle qu'incompréhensible.

Encore l'*Anarchiste* est-il écrit — c'est son excuse — sans prétention scientifique et y rencontre-t-on de superbes pages au nombre desquelles nous retenons celles de la *Réincarnation* ; mais l'*Apparition*, est un livre à thèse. C'est l'affirmation positive de la possibilité de la suggestion, dans ce qu'elle a de plus osé et de plus terrible. Ce qui est faux, archi-faux en pratique. Et n'est-ce pas œuvre blâmable que celle affirmant être ce qui n'est pas, ce qui ne peut pas être ?

On nous accusera peut-être de sévérité, mais nous avouons que les études paradoxales ne nous ont jamais séduit, parce que nous les avons toujours trouvées inutiles, souvent dangereuses. Quant aux conceptions mystiques, si intenses puissent-elles être, elles n'ont à nos yeux jamais valu une équation bien résolue.

Il nous reste maintenant à retenir l'indiscutable valeur littéraire du livre, bien personnel, bien

digne d'A. Matthey, ce rêveur épris d'idéal, que tourmente l'insoluble problème de l'au-delà.

A ce titre, mais à celui-là seul, nous le recommandons.

**Los espiritos**, par M. OTERO ACEVEDO, in-16 de 363 pages. 3 fr. à la *Irradiacion*, à Madrid, et à la *Librairie du Magnétisme*, à Paris.

Ce volume constitue la première partie d'une histoire de l'âme considérée sous le rapport de sa survivance au-delà du tombeau. L'auteur examine d'abord la croyance aux esprits chez les peuples sauvages, puis la métempsychose chez les orientaux civilisés. Il puise dans la littérature ancienne les preuves les plus indiscutables de l'immortalité de l'âme : Hésiode, Homère, Pythagore, Socrate, Platon, Virgile, etc., sont largement mis à contribution. Il arrive enfin à la doctrine du Christ, à la religion chrétienne et à la démonologie.

Cette vérité étant établie, l'auteur traitera du spiritisme contemporain dans un second volume.

**Hypnotisme, suggestion et lecture de pensées**, par J. DE TANCANOFF, traduit du russe, par E. JAUBERT, seconde édition in-18 de 163 pages, 2 francs, chez *Masson*.

Ce livre est l'expression d'une théorie judicieuse, de laquelle il ressort que les traits fondamentaux des phénomènes du magnétisme, de l'hypnotisme, et de la transmission des pensées peuvent trouver une explication satisfaisante dans les faits psychologiques connus, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des hypothèses incompatibles avec les faits scientifiques les mieux établis.

**Evidencia de la reencarnacion**, par FLORENCIO POL, brochure de 32 pages, 25 cent. à la *Irradiacion*, à Madrid.

**Contribuzione allo studio dello psicographia**, par F. GAUSSI, in-8° de 31 pages, chez *l'auteur*, à Naples.

**Le professeur Lombroso et le spiritisme**, analyse faite par le *Reformador*, à Rio-de-Janeiro. In-8° de 47 pages.

**Des mariages et des célibats dangereux au physique et au moral. Des moyens d'atténuer ses dangers et d'améliorer la santé publique.** Brochure de 12 pages, par Ed. RAOUX, 10 cent. chez *l'auteur*, à Lausanne.

**Carte du royaume de Siam et des pays limitrophes**, dressée d'après de nouveaux documents, par POULMAIRE. Feuille grand colombier coloriée, 3 fr., chez *Garnier frères*.

**Le trésor du foyer**, renfermant une foule de recettes d'une application journalière, des conseils pour éviter et guérir un grand nombre de maladies et des indications utiles. Brochure de 68 pages, par E. LOUYEL. 30 cent., au bureau du « Musée du foyer ».

**Guide des postes, télégraphes et téléphones**, par PAUL ARRICIUS. In-18 de 323 pages. 1 fr., chez *l'auteur*, 15, rue du Louvre.

H. D.

**FAITS ET COMMUNICATIONS**

Notre rédacteur en chef, M. G. Fabius de Champville, que toutes les sciences attirent, qui non seulement est un oculiste de première valeur, mais encore un écrivain agronomique des plus distingués, vient d'être décoré de la croix de chevalier du mérite agricole.

Nous applaudissons à cette récompense bien méritée et nous félicitons bien sincèrement notre collaborateur et ami.

M. Chastenet de Puységur, lieutenant au 11<sup>e</sup> régiment stationné en Cochinchine, vient de se noyer dans les rapides de Khone. Le lieutenant de Puységur, qui descendait de la famille des de Puységur, dont deux frères ont si vaillamment défendu le magnétisme à l'époque de Mesmer, avait 24 ans.

M. Le Veillé, avocat et député de la Haute-Vienne

vient de mourir des suites d'une longue maladie. Dès la fondation de la *Ligue du libre exercice de la médecine*, il donna son adhésion et promit de défendre les ligueurs, au cas où des poursuites seraient dirigées contre eux.

Le *syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs*, est légalement constitué. La cotisation trimestrielle est de 6 fr., payable d'avance, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet. Les réunions ont lieu le premier jeudi de chaque mois, à 9 heures du soir, dans les salons du *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri. Pour les adhésions, s'adresser à M. Auffinger, trésorier 15, rue du Four.

*Poursuites pour exercice illégal de la médecine.* — Les nommés Dujardin Marie et Gottofroy Marie, garde-malades à Lille sont poursuivis. C'est ce que nous apprend le *Réveil* de Lille, du 28 juillet.

*L'Indépendant du Loir-et-Cher*, du 11 juin, qui paraît à Blois, annonce que « la fille Chappe » est également poursuivie.

Mme Monnet, à Alger, qui s'est fait une réputation pour le traitement des vices du sang, vient d'être condamnée, à la requête du ministère public.

Un grand nombre de témoins, nous dit la *Dépêche algérienne* du 2 juillet, sont cités par le ministère public pour prouver l'évidence des faits reprochés à Mme Monnet.

« Tous reconnaissent s'être fait traiter par l'inculpée et avoir payé les frais de leur traitement. Ils sont d'accord pour en reconnaître l'efficacité. Nous en entendons de Cherchell, de Blida, de Mustapha, de Sidi-Chami, etc. Une dame D..., de Rivoli, qui a été traitée pour eczéma aux jambes et plaie cancéreuse au sein, provenant d'une morsure, a payé 1500 francs et déclare ne pas s'en repentir, avant été guérie.....

« M<sup>e</sup> Jouyne présente la défense, invoque les services rendus par sa cliente et réclame l'indulgence du tribunal.

« Mme Mounet est condamnée à 15 francs d'amende et à 1 jour de prison. »

M. Gondault (Pierre), à Rouillé, est prévenu d'avoir touché l'épaule d'émise d'un sieur Lacretelle, et d'avoir reçu 5 francs à titre d'honoraires.

« Le tribunal, nous dit le *Patriote poitevin* du 23 juin qui paraît à Poitiers, condamne ce bienfaiteur de l'humanité à 5 francs d'amende, aux dépens, et fixe au minimum la durée de la contrainte par corps. »

Dans son audience du 7 juillet, le tribunal correctionnel de Bergerac a condamné Mme Mézis, chiromancienne, à 150 francs d'amende et à 2 mois de prison, pour avoir prédit l'avenir par l'inspection des lignes de la main et prescrit des tisanes à des malades qui étaient venus la consulter.

A Paris, la 10<sup>e</sup> chambre vient de condamner à 1,000 fr. d'amende et aux frais, pour exercice illégal de la médecine, un étudiant qui avait signé une ordonnance avant d'avoir le diplôme qui lui confère ce droit.

Etc., etc., etc.

La nature a donc certains hommes de qualités que ne possèdent pas certains autres pour le soulagement de leurs semblables. Si, parfois au péril de leur vie, ceux-là guérissent, sans être docteurs, de malheureux malades que les médecins avaient été impuissants à soulager, ils s'exposent à être traqués comme des bêtes fauves, poursuivis comme des bandits et condamnés à l'amende ou à la prison, si ce n'est aux deux à la fois.

Les lois qui régissent l'exercice de la médecine en

France sont despotiques. Établies au profit de 12 à 13 mille médecins contre 36 millions d'individus qui, malades, sont forcés de devenir *la chose* des médecins, elles constituent le privilège le plus odieux que l'on puisse imaginer.

Nous voulons que la pratique de l'art de guérir soit libre et que le guérisseur — diplômé ou non — soit responsable des accidents de sa pratique. Le malade pourra alors librement choisir celui qui lui offrira la plus grande somme de garanties. Tous les malades y gagneront et les bons médecins n'y perdront rien.

La nouvelle loi sur l'hypnotisme en Belgique vient, pour la première fois, de recevoir son application : M. Astère Denis, de Verviers, est autorisé à pratiquer l'hypnotisme. Cette autorisation donnée par le gouvernement est valable pour un an.

M. Astère Denis, applique depuis longtemps le magnétisme sous le nom d'hypnotisme au traitement des maladies.

## REVUE DE LA PRESSE

La Presse a fait un excellent accueil à notre projet d'*École pratique de Magnétisme*.

Après avoir inséré une partie du rapport de la Commission, le *National* du 25 juin ajoute : « Comme on le voit, cette école sera des plus sérieuses et nullement créée pour fournir aux foires des somnambules extra-lucides ou autres fluidiques personnes qui, moyennant deux francs, vous prédisent la forte somme et la grande réussite dans vos affaires et le mariage sans belle-maman.

« Mais, direz-vous, les magnétiseurs guériront-ils plus que les autres médecins ? Ce qui est sûr, c'est qu'ils ne tuent pas davantage. »

Le *Journal des Débats* (matin) du 26 juin a publié la note suivante :

« Hier soir, la *Société magnétique de France*, réunie dans son local de la rue Saint-Merri, a définitivement fondé une *École pratique de magnétisme*. Ce projet, dont l'exécution fut longtemps regardée comme trop hasardeuse, est l'œuvre de M. le professeur Durville, directeur du *Journal du magnétisme*.

« L'enseignement donné à l'École comprendra deux degrés et les cours dureront deux années. On y donnera des leçons d'anatomie descriptive, de physiologie, d'histoire du magnétisme, de physique, de thérapeutique magnétique, d'hygiène, de psychologie, de chimie, de spiritisme, d'occultisme, etc. Des conférences seront faites sur différents points relatifs à l'art du magnétisme que ne comporte pas le programme.

« A la fin de chaque année des examens auront lieu. Les élèves de première année recevront le diplôme de *magnétiseur praticien* ; ceux de seconde année devront soutenir une thèse sur un sujet de leur choix ayant trait à l'agent magnétique et à son application au traitement d'une ou de plusieurs maladies, et recevront le diplôme de *professeur de magnétisme*.

« Tous les professeurs de l'École pratique de magnétisme ne sont pas encore nommés. Nous savons cependant que le docteur Vigouroux y fera le cours d'anatomie, le docteur Encausse celui de physiologie ; M. Rouxel, l'histoire du magnétisme, et M. Durville, la physique magnétique. »

Le même journal du 2 juillet (matin) a encore publié une note un peu moins longue.

A Paris de nombreux articles y furent consacrés, citons

au hasard, en juin, *Germinat* du 24, le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, l'*Evènement* du 26, le *Petit Moniteur* du 27, le *Moniteur universel*, la *République française*, le *Rapide* du 29, la *Souveraineté*, le *Voltaire*, le *Pays* du 30 ; en juillet, le *Constitutionnel* du 1<sup>er</sup>, le *Journal amusant* du 8, la *Semaine* du 9, le *Bulletin de l'électricité* du 10, *Paris qui passe* du 16, le *Journal d'hygiène* du 20, la *Lumière* du 27, l'*Initiation*, *Mélusine*. La *Chaîne magnétique* a publié en entier le rapport de la commission d'étude.

En province, le *Conservateur bazadais* du 24 juin ; en juillet, le *Journal de Luneray* du 9, le *Valeriquais* à St-Valery-en-Caux, du 12, le *Réveil de Mirande* et la *Paix universelle* de Lyon du 16.

A l'étranger, le *Handelsblatt* à Amsterdam du 5 juillet, le *Messenger* à Liège, du 15, l'*Annnonce timbrologique* de Liège.

Les journaux qui ont consacré les meilleurs articles à la *Ligue* ou au *Congrès du libre exercice de la médecine* sont les suivants : à Paris, la *Chaîne magnétique* du 15 juillet ; en province, le *Réveil de Mirande* du 25 juin ; l'*Hygiène de la famille*, à Bordeaux du 9 juillet ; à l'étranger, *Constantia* à Buenos-Aires du 18 juin, les *Annales de l'électro-homéopathie* (édit. allemande) à Genève, l'*Annnonce timbrologique* à Liège, la *Revista de estudios psicologicos* de juillet, le *Sphinx* à Berlin, août, etc.

Dans le *Journal des Débats* (soir) du 28 juin, Henri de Parville consacre une partie de sa *Revue des sciences* à l'hypnotisme, à la polarité du corps humain, à la visibilité des effluves magnétiques, au sujet des expériences de Luys. Pour accorder ce que les savants appellent emphatiquement les découvertes de la science avec les connaissances que possèdent les magnétiseurs depuis plus ou moins longtemps, l'auteur dit ceci : « Les magnétiseurs encore, avec M. H. Durville en tête, soutiennent que le corps humain est polarisé. »

C'est ainsi que Luys a découvert tout dernièrement que le fluide magnétique est visible aux yeux des somnambules et que le corps humain est polarisé, ce que les magnétiseurs soupçonnaient depuis plus de cent ans et que notre directeur démontre depuis 8 ans.

MM. les médecins, et pour ne nommer que Chazarain et Luys, possèdent peut-être certaines qualités qui font les bons médecins, mais ils ne possèdent pas la probité scientifique de l'honnête homme. Tous les phénomènes qu'ils montrent comme les ayant découverts, ont été découverts par d'autres qu'ils se gardent bien de citer.

Un de nos meilleurs collaborateurs publie dans le *Rapide*, sous le pseudonyme du docteur Fab, une série d'articles sur l'occultisme et le magnétisme. D'excellentes études ont paru les 17 et 24 juin, 14 et 24 juillet.

Sous ce titre : *Enquête sur le mysticisme*, Ivan Manouiloff publie dans le *Journal* une série d'études sur le spiritisme, l'occultisme et la magie, sans excepter le magnétisme. A signaler les numéros des 15 et 28 juin, 8, 12, 19 et 24 juillet.

Deux nouvelles revues : *Borderland*, paraît à Londres, 125 Fleet-Street. Elle traite de télépathie, de clairvoyance, d'hypnotisme, de spiritisme. Imprimée sur deux colonnes, dans un format carré, le 1<sup>er</sup> numéro contient 96 pages : la valeur d'un volume de in-12 de 300 pages. L'autre, *Luz*, revista de estudios orientales, plus spécialement consacrée à la théosophie, paraît le 7 de chaque mois à Buenos-Ayres, Calle Callao, 341.

## Primes à nos abonnés

On raconte partout des faits extraordinaires : ici, c'est une manifestation fluïdique intelligente, là, c'est un phénomène d'audition ou bien de vision. N'est hier encore le Spiritisme est affirmé aujourd'hui par les savants et tout le monde veut être renseigné sur sa valeur.

Pour être agréable à nos abonnés, nous venons de nous entendre avec le *Phare de Normandie*, revue mensuelle d'études psychologiques publiée par l'Union spiritualiste de Rouen et dont l'abonnement est de 3 fr. 50 par an, pour que cet intéressant journal leur soit servi, à titre de prime renouvelable chaque année sur le vu de notre quittance d'abonnement pour le prix annuel de 2 francs seulement.

Pour recevoir cette prime, en faire la demande, à chaque renouvellement d'année au directeur du *Phare de Normandie*, 4, rue Edouard-Lavoine, Rouen, en y joignant sa quittance d'abonnement.

Nous offrons encore à tous nos abonnés, à titre de prime entièrement gratuite deux revues mensuelles : 1<sup>re</sup> la *Lumière*, 2<sup>e</sup> les *Annales de l'Electro-homœopathie*. Pour recevoir ces deux revues pendant une année, en faire la demande, en joignant sa quittance d'abonnement : Pour la *Lumière*, à Mme Lucie Grange, 97, boulevard de Montmorency, Paris; pour les *Annales*, à M. Sauter, à Genève (Suisse).

## BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

La *Bibliothèque du Magnétisme* se compose : 1<sup>o</sup> de plus de 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2<sup>o</sup> des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; 3<sup>o</sup> de plus de 40.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers constituant un véritable musée du Magnétisme.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. (Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés). Ils sont confiés contre nantissement et adressés dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour des ouvrages prêtés, doit représenter la valeur de ceux-ci.

La Bibliothèque, propriété de l'*Institut magnétique*, est ouverte tous les jours, dim. et fêtes exceptés, de 1 à 4 h. (Il n'y a pas de Catalogue imprimé).

## Pour paraître prochainement :

*Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme. — Cours complet*, professé à l'*Institut magnétique*, par H. DURVILLE, 10 volumes in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 grav. et 3 planch. coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1<sup>er</sup> Vol. — Le Magnétisme chez les anciens; au moyen-âge; possession, sorcellerie; dans les temps modernes: le fluide universel. Ficin, Pomponace, Agrippa, Paracelse, la baguette divinatoire, Van Helmont, Robert Fludd, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme contemporain; Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes, Donato et Moutin, etc. L'hypnotisme et la suggestion: Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique: Polarité, L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, des décompositions chimiques, etc.

4<sup>e</sup> Vol. — Les états du sommeil provoqué: état suggestif, état cataleptique, état somnambulique, état léthargique. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5<sup>e</sup> Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6<sup>e</sup> Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7<sup>e</sup> Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8<sup>e</sup> Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9<sup>e</sup> Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation (diabète, albuminurie, etc.), des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels (asphyxie, etc.).

10<sup>e</sup> Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement, âge critique. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, paralysie infantile, etc.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, est le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui leur enseignera une méthode simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies. Chaque volume (350 à 450 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 volumes, 25 fr. A titre de Prime, l'ouvrage complet est laissé à 10 fr. au lieu de 25, aux 1.000 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la *Librairie du Magnétisme*, 23, Rue Saint-Merri, à Paris.

## ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

**Elintique dentaire.** — M. et Mme MAGNÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurofication et plombage; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

## Produits hygiéniques de la maison Roqueblave.

12, Place Breda, (2<sup>e</sup> arrondissement), Paris.

Produits essentiellement hygiéniques, aux merveilleuses et diverses propriétés, composés (sans aucun acide) d'extraits de plantes aromatiques, entièrement inoffensifs, pour tous soins quotidiens : toilette, beauté, bien-être, santé. Vrai trésor des familles. — Hautes récompenses depuis 1873 : Diplôme d'honneur, 35 médailles or, vermeil, etc. Médaille d'or à l'Exposition internationale d'hygiène de l'enfance, Paris, 1881.

Eau parisienne hygiénique Roqueblave  
Flacons : 1 fr. 25, — 2 fr. 50, — 5 fr., — 10 fr.  
Flacon d'essai contre 2 fr.

Eau parisienne pour hygiène de la vue  
Flacons : 3 fr., — 6 fr. Franco contre 3 fr. 50

Elixir dentifrice  
Flacons : 1 fr. 50, — 3 fr.

Anti-cors français (sans acide)  
Flacons : 1 fr. 25, — 2 fr. Franco contre 2 fr. 25

Savon hygiénique  
Boîte de 2 pains : 1 fr., — 2 fr., — 4 fr.

Envoi par la poste ou en colis postal, contre mandat ou timbres. — Prospectus franco sur demande affranchie.

## BAINS

**Grands bains français et orientaux**, 13, boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

**Le Balnéum**, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

## CH.FMINS DE FER

Ligne de l'Ouest

## Abonnement sur la banlieue de Paris

La Compagnie vient d'abaisser les prix des abonnements : 1<sup>o</sup> de 3 mois, en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Asnières, Bois-de-Colombes, Clichy, Levallois, Béconles, Bruyères, Argenteuil et la Garenne-Besons et entre Paris-Montparnasse et Vanves, Malakoff et Clamart.

2<sup>o</sup> de 6 mois en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Colombes.

3<sup>o</sup> d'une année, en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Courbevoie.

De plus, la Compagnie délivre, en toute saison, entre les gares de ces lignes, des abonnements à prix très réduits.

## Abonnements d'un mois

Elle délivre depuis le 1<sup>er</sup> juillet, des cartes d'abonnement valables, pendant un mois, entre toutes les gares de son réseau et a créé, pour cette catégorie d'abonnements, des prix exceptionnels, notamment entre Paris et Houilles, Carrières, St-Denis, Sartrouville, Maisons-Laffite et Corneilles.

## MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, de 1 à 4 heures.

## SOMNAMBULISME

M<sup>lle</sup> BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, reçoit à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, Paris, le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures, et sur correspondance.

Mme MARIA, somnambule, reçoit de midi à 9 heures du soir, 142, avenue de Saint-Ouen, Paris.

## FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

## C. BRISEBARD

Grande-Rue, 24 à BESANÇON (Doubs)  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1866

Grande récompense  
à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche  
ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

# INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir  
(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétistes, sous la direction du Professeur H. DURVILLE,  
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 6 heures.



## LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme et l'Occultisme. — Demander le Catalogue. — Grand choix d'ouvrages anciens.

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues. Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent, ainsi que les timbres-poste anciens de tous les pays.

Prime. — Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

## Brochures de propagande

Almanach spirite et magnétique illustré pour 1890-91-92-93.  
DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage, 6<sup>e</sup> édit.

H. DURVILLE. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins.

— Lois physiques du magnétisme — Polarité humaine.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

— Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.

— traduit en espagnol, avec 1 fig., par F. GARCIA.

G. FABUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 figure.

— La liberté de tuer! La liberté de guérir. Etude critique et documentée sur le monopole de la médecine opposé au libre exercice du magnétisme.

— La transmission de pensée.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

G. PÉLIN. — La médecine qui tue! Le magnétisme qui guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.

Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent. p. affranchissement.

Docteur RIPAULT. — L'Univers macranthrope.

— Tableau synoptique de la nature.

ROUXEL. — La Liberté de la médecine. — La pratique médicale chez les anciens.

— L'art d'abréger la vie. (Étude paradoxale.)

— Théorie et pratique du spiritisme. — Consolation à Sophie.

L'Âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

## Portraits

ALLAN KARDEC, CARAGNET, DEKLEUZE, V. GREATERAKES, VAN HELMONT, MESMER, PARACELSE, le marquis de PUYSEGUR.

Prix des brochures et des portraits : 100 exempl., 19 fr.; 50, 7 fr.; 25, 4 fr.; 12, 2 fr.; la pièce 20 centimes.



On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

# TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux. où les médicaments font si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

## Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bouffonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires.

— Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas. — Prix de chaque lame ..... 5 fr.

## Piastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de piastrons.

Les piastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames

## Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil ..... 10 fr.

## Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre ..... 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les piastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple ..... 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. .... 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.



## CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Meningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Étourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, le douloureux; — XX. Neurasthénie; — XXI. Migraine; — XXII. Lumbago; — XXIII. Neurasthénie, état nerveux; — XXIV. Cataplasme; — XXV. Lethargie; — XXVI. Hystérie, crises de nerfs, manies hystériques; — XXVII. Névrose; — XXVIII. Danse St-Guy; — XXIX. Épilepsie; — XXX. Double conscience; — XXXI. Obsession; — XXXII. Hallucinations; — XXXIII. Penchants Magnétiques.

Chaque Conseil pratique, inséré dans un numéro du Journal du Magnétisme, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de Conseils pratiques. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. .... 10 fr.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

# JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE  
et de la Société magnétique de France, paraissant tous les mois

Directeur : H. DURVILLE  
Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

## MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1<sup>er</sup> Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2<sup>e</sup>, M. BURG. — 3<sup>e</sup>, M. MAITREJEAN. — 4<sup>e</sup>, M. DE CASTI — 5<sup>e</sup>, M. DONATO. — 6<sup>e</sup>, M. H. DURVILLE. — 7<sup>e</sup>, M. CH. FAUVETY. — 8<sup>e</sup>, M. FROMENT. — 9<sup>e</sup>, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10<sup>e</sup>, M. le Docteur BÉNARD. — 11<sup>e</sup>, — 12<sup>e</sup>, M. MOUTIN — 13<sup>e</sup>, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14<sup>e</sup>, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15<sup>e</sup>, — 16<sup>e</sup>, M. le Commandant TARNIER. — 17<sup>e</sup>, — 18<sup>e</sup>, — 19<sup>e</sup>, M. ROUXEL. — 20<sup>e</sup>, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21<sup>e</sup>, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22<sup>e</sup>, M. FABART. — 23<sup>e</sup>, M. PAPUS (*docteur G. ENCAUSSE*). — 24<sup>e</sup>, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25<sup>e</sup>, M. DELMAS-MARSALET. — 26<sup>e</sup>, M. G. VITOUX, publiciste. — 27<sup>e</sup>, M. le Docteur DUPOUY. — 28<sup>e</sup>, M. le Docteur FLASSCHËN. — 29<sup>e</sup>, M. L. AUFFINGER. — 30<sup>e</sup>, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31<sup>e</sup>, M. ST. DE GUAITA. — 32<sup>e</sup>, M. A. SIMONIN. — 33<sup>e</sup>, M. le Docteur DENIAU. — 34<sup>e</sup>, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35<sup>e</sup>, M. le Docteur MORA. — 36<sup>e</sup>, M. BOUVÉRY. — 37<sup>e</sup>, M. G. DÉMAREST. — 38<sup>e</sup>, M. J. LERMINA. — 39<sup>e</sup>, M. MILO DE MEYER. — 40<sup>e</sup>, M. E. MICHELET.

## CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBEUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Cognon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — LE Docteur G. DE MESSIMY, *à Puéchabon, Hérault*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, *à Nîmes*. — LE Docteur MIRCOWITCH, *à Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,  
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est plusieurs fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1<sup>o</sup> Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE. — Avec 12 des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un \* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.
- 2<sup>o</sup> Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)
- 3<sup>o</sup> Avec un abonnement d'un an à plusieurs journaux.

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux; elles sont expédiées partout, moyennant 1 f. 50 p<sup>r</sup> port et embal

Tirage mensuel : 15.000 Exemplaires

# Société Magnétique de France

## CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 <sup>er</sup> siège MM. <b>Conard.</b>	21 <sup>er</sup> siège MM. <b>Froment.</b>
2 <sup>e</sup> — <b>Berthet.</b>	22 <sup>e</sup> — <b>Grinevald.</b>
3 <sup>e</sup> — <b>Bouvery.</b>	23 <sup>e</sup> — <b>Gayonnet du Pérat.</b>
4 <sup>e</sup> — <b>Burg.</b>	24 <sup>e</sup> — <b>Jacquillat.</b>
5 <sup>e</sup> — <b>F.-J. Cazalis.</b>	25 <sup>e</sup> — <b>Le docteur Bénard.</b>
6 <sup>e</sup> — <b>Chauvières.</b>	26 <sup>e</sup> — <b>Lessart, ancien magistrat.</b>
7 <sup>e</sup> — <b>Christin.</b>	27 <sup>e</sup> — <b>Lérange.</b>
8 <sup>e</sup> — <b>Collas.</b>	28 <sup>e</sup> — <b>J. Lévy.</b>
9 <sup>e</sup> — <b>Daniaud.</b>	29 <sup>e</sup> — <b>Amédée-H. Simonin.</b>
10 <sup>e</sup> — <b>Suzaine.</b>	30 <sup>e</sup> — <b>Aubertin.</b>
11 <sup>e</sup> — <b>Jamet.</b>	31 <sup>e</sup> — <b>Reveillac.</b>
12 <sup>e</sup> — <b>Courlet.</b>	32 <sup>e</sup> — <b>Noguès, ingénieur civil des mines</b>
13 <sup>e</sup> —	33 <sup>e</sup> — <b>Landrin.</b>
14 <sup>e</sup> — <b>Desvignes.</b>	34 <sup>e</sup> — <b>Pennel.</b>
15 <sup>e</sup> — <b>Michelet, homme de lettres.</b>	35 <sup>e</sup> — <b>Bouleau.</b>
16 <sup>e</sup> — <b>Lacroix.</b>	36 <sup>e</sup> —
17 <sup>e</sup> — <b>L. Duchemin, homme de lettres.</b>	37 <sup>e</sup> — <b>Ouiste.</b>
18 <sup>e</sup> — <b>H. Durville.</b>	38 <sup>e</sup> — <b>Bossong.</b>
19 <sup>e</sup> — <b>Forestier, avocat.</b>	39 <sup>e</sup> — <b>Maitrejean.</b>
20 <sup>e</sup> — <b>Hénot.</b>	40 <sup>e</sup> — <b>Vivant.</b>

## CORRESPONDANTS NATIONAUX

<b>MM. Aunac, à Montauban.</b>	<b>MM. Itier, à Agen.</b>
<b>D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).</b>	<b>J. Jung, à Bordeaux.</b>
<b>A. Bernard, à Saint-Quentin.</b>	<b>Lageais, instituteur à Limoges.</b>
<b>G. Bertelot, à Orléans.</b>	<b>Lagüe, à St-Eulenne-de-Batgorry (Basses-Pyrénées)</b>
<b>Mme Blin, à La Flèche.</b>	<b>Lalanne, à Lespéron (Landes).</b>
<b>MM. le docteur Berjoan, Vmca, Pyrénées-Orientales.</b>	<b>Malparet fils, à Bordeaux.</b>
— <b>Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.</b>	<b>J. Martin, à Troyes.</b>
<b>Bernard-Collard, à Chanay (Ain).</b>	<b>H. de Martin, à Narbonne.</b>
<b>Chomier, à Saint-Etienne.</b>	<b>Martres, négociant à Mautauban.</b>
<b>J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.</b>	<b>Métals, huissier à Loudun.</b>
<b>le docteur Cornilleau, au Mans.</b>	<b>Nicolopulo, à Marseille.</b>
— <b>David, à Sigean (Aude).</b>	<b>H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).</b>
<b>Dac, à Toulon, Var.</b>	<b>Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).</b>
<b>Jacquet de May, pharmacien à Rennes.</b>	<b>MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes)</b>
<b>Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).</b>	<b>Revel, à Lyon.</b>
<b>le docteur Dupouy, à Lirou (Gers).</b>	<b>le docteur Ripeault, à Dijon.</b>
<b>Gavot, conseiller municipal, à Orléans.</b>	<b>Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer</b>
<b>Gérard, artiste photographe, à Rennes.</b>	<b>A. Sultre, publiciste à Parthenay.</b>
<b>Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).</b>	<b>Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.</b>
<b>Host, à Lyon.</b>	<b>Ad. Villeblen à Caen.</b>

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

<b>M. le docteur Anfossl, à Gènes, Italie.</b>	<b>MM. de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.</b>
<b>le docteur Bernier, à Jacmel, Haïti.</b>	<b>le docteur Lecoq, à New-York.</b>
<b>Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.</b>	<b>Henry Marcopoli, Alep, Turquie d'Asie.</b>
<b>le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.</b>	<b>Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.</b>
<b>Bourkser, à Odessa, Russie.</b>	<b>Mme Parent-Stor, à Herstal, Belgique.</b>
<b>Carréra, au Sénégal.</b>	<b>MM. A.-J. Rico, à la Haye.</b>
<b>le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie.</b>	<b>Rosat, aux Granges, Suisse.</b>
<b>Jésus Ceballos, à Mexico.</b>	<b>M.-N. Rovira, à Barcelone.</b>
<b>le docteur Correo Barata, à Lisbonne.</b>	<b>Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.</b>
<b>le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.</b>	<b>Thomas, à Trinidad Colo, États-Unis.</b>

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- « L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.
- « L'Union spirite » de Reims, représentée par M. Monclin, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

## COMITÉ DE DIRECTION POUR 1893

<b>MM. X.</b>	<b>Président d'honneur.</b>
<b>le docteur Flasschen.</b>	<b>Vice-président d'honneur.</b>
<b>Desjardin de Réglu.</b>	—
<b>Fabius de Champville</b>	<b>Président.</b>
<b>le docteur Mora.</b>	<b>Vice-président.</b>
— <b>Bénard.</b>	—
<b>H. Durville.</b>	<b>Secrétaire général.</b>
<b>Burg.</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>Maitrejean.</b>	—

## ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME

Dirigée par le professeur H. DURVILLE.  
Sous le patronage de la Société magnétique de France  
Directeur adjoint : M. le docteur BÉNARD.

Les Cours théoriques et pratiques, les Leçons expérimentales et les Conférences ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures du soir, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 juillet; les leçons cliniques, toute l'année, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération. Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

## CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnétoscope . . . . . 300 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Prix du Magnétisme.

1<sup>er</sup> un prix de 200 fr.; 2<sup>e</sup> un prix de 100 fr.

Aux deux meilleurs mémoires traitant de la question suivante Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme. — Les mémoires devront être remis d'ici au 31 octobre 1893.

Le syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs se réunit le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, au *Journal du Magnétisme*.



**Sommaire**

Ecole pratique de Magnétisme, Programme de la première partie des cours. — Société magnétique de France. — Congrès du libre exercice de la médecine. — 31<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> *Conseils pratiques*: Contra l'obsession, les impulsions, les hallucinations. — Statuts du syndicat des magnétiseurs. — Faits et communications. — Revue de la presse.

**ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME**

Dirigée par le professeur H. DURVILLE

Sous le patronage de la Société Magnétique de France

Directeur-adjoint : M. le Docteur BÉNARD

Les cours de l'École pratique de Magnétisme seront ouverts le lundi 2 octobre, à 8 heures 1/2 du soir, à la Société magnétique de France, 23, rue Saint-Merri.

L'inauguration aura lieu par :

1<sup>o</sup> Un discours de M. Fabius de Champville, président de la Société;

2<sup>o</sup> Une allocution de M. H. Durville, directeur de l'École;

3<sup>o</sup> Une allocution de M. le docteur Encausse (Papus), professeur, puis ce dernier fera la première leçon de son cours de physiologie.

Les cours théoriques et pratiques, les leçons expérimentales et les conférences auront lieu les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, les jours de fêtes exceptés, à 9 heures précises du soir; les leçons cliniques, les jeudis et dimanches, à 9 heures du matin.

Les élèves qui désirent suivre les cours complets, dans le but d'obtenir les diplômes, devront prendre leurs inscriptions d'ici au 1<sup>er</sup> octobre. Ils seront reçus à la Société magnétique de France, le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 à 3 heures.

Les amateurs et les gens du monde qui désirent seulement suivre le cours d'un professeur y seront autorisés, conformément au § 5 de l'article 22 du règlement statutaire de l'École.

Les cours théoriques et pratiques, les leçons expérimentales et les conférences sont divisés en 3 parties :

La première, qui comprend la *physiologie*, la *physique magnétique* et l'*histoire du magnétisme*, sera enseignée pendant les mois d'octobre, novembre et décembre; la seconde, comprenant l'*anatomie descriptive*, l'*exposé des procédés et théories*, les *leçons expérimentales*, le sera en janvier, février et mars; enfin, la dernière, comprenant la *thérapeutique du magnétisme* et les *conférences*, en avril, mai, juin et juillet.

**PROGRAMME DE LA PREMIÈRE PARTIE**

**Cours de physiologie**

M. le docteur ENCAUSSE (PAPUS), professeur  
(Les lundis 2, 9, 16, 23, 30 octobre, 6, 13, 20, 27 novembre,  
4, 11 et 18 décembre.)

PREMIÈRE LEÇON. — **Définition.** — Qu'est-

ce que la physiologie? Coup d'œil rapide sur les diverses écoles des physiologistes. — Les spiritualistes et les matérialistes. — Vitalisme et organicisme. — La force et la matière dans l'organisme humain. — Les grandes circulations.

2<sup>e</sup> LEÇON. — **Le sang et sa composition.** — Rôle des éléments constituants. — But de la circulation. — Divisions à établir dans l'étude de la circulation du sang.

3<sup>e</sup> LEÇON. — **Renouvellement des principes dynamiques du sang.** — L'hématie et l'air atmosphérique. — Première idée de la physiologie de la cellule. — Circulation de l'air ou respiration.

4<sup>e</sup> LEÇON. — **Renouvellement des principes albuminoïdes du sang.** — Circulation des aliments ou digestion. — Insalivation. — Chymification. — Chylification.

5<sup>e</sup> LEÇON. — **Renouvellement des principes albuminoïdes du sang (suite).** — Circulation du chyle. — L'intestin et les chylifères — Le canal thoracique. — Circulation de la lymphe. — Son rôle. — Réserves des ganglions lymphatiques.

6<sup>e</sup> LEÇON. — **Première idée de l'excrétion.** — Importance de cette fonction. — Les cellules et les poisons solubles (excrétion cellulaire). — Le sang et l'excrétion générale (reins et sueurs). — L'intestin et l'excrétion alimentaire. — Idée complète d'une circulation. — (1<sup>o</sup> Circulation proprement dite; 2<sup>o</sup> Sublimation; 3<sup>o</sup> Excrétion).

7<sup>e</sup> LEÇON. — **Sublimation de la force dans l'organisme.** — Le sang et le système nerveux. — Constitution du système nerveux. — Éléments indispensables d'anatomie.

8<sup>e</sup> LEÇON. — **Les reflexes, la moelle et les théories hypnotiques.** — Qu'est-ce qu'un reflexe? — Trajet des circulations reflexes dans la moelle. — Existe-t-il une physiologie basée sur l'étude des reflexes. — Le matérialisme et ses théories.

9<sup>e</sup> LEÇON. — **Le système nerveux central.** — Les localisations cérébrales d'après les physiologistes. — Rôle du cerveau en psychologie. — C'est un instrument et non un créateur. — Génération et puissance de l'idée. — Analyse du mécanisme des suggestions. — Ce qu'on appelle l'influence du moral avec le physique.

10<sup>e</sup> LEÇON. — **Les réserves nerveuses.** — Le grand sympathique et ses fonctions. — Utilité de cette étude pour le magnétisme. — La physiologie du grand sympathique a été créée

par les magnétiseurs. — Parallèle des systèmes lymphatiques (pour la matière) et sympathique (pour la force). — Simplicité des fonctions organiques.

11<sup>e</sup> LEÇON. — **Vue d'ensemble de la circulation nerveuse.** — Excrétion nerveuse et génération. — D'où était venu le nom détestable d'*hystérie*. — Théorie physiologique des passes.

12<sup>e</sup> LEÇON. — **Le Sommeil et la Mort.** — Théorie du sommeil de Chardel. — Différents sommeils, leur caractère physiologique. — La mort et les théories magnétiques. — Résumé général.

### COURS DE PHYSIQUE MAGNÉTIQUE

M. H. DURVILLE, professeur

(Les mercredis 4, 11, 18, 25 octobre, 8, 15, 22, 29 novembre, 6, 13, 20, 27 décembre.)

PREMIÈRE LEÇON. — **Principes généraux.** — Considérations sur l'action que les individus exercent les uns sur les autres : sympathie, antipathie, imitation. Transformation des forces physiques : lumière, chaleur, électricité, magnétisme, etc. L'agent magnétique et ses propriétés physiques. Définition du magnétisme. La sensibilité et le sensitivomètre.

2<sup>e</sup> LEÇON. — **La polarité dans la nature.** — Du rôle de la volonté dans la production des effets magnétiques. Polarité. La polarité du corps humain. Effets physiques du Magnétisme. Les sensations réelles et les sensations imaginaires.

3<sup>e</sup> LEÇON. — **Magnétisme de l'aimant.** — Physique classique. Physique magnétique : expériences pour démontrer qu'il y a dans l'aimant deux forces distinctes n'obéissant pas aux mêmes lois que l'on peut dissocier. Action de l'aimant sur l'organisme et en particulier sur les sensitifs.

4<sup>e</sup> LEÇON. — **Magnétisme humain.** — Historique du magnétisme. Action des yeux, des mains, des pieds et du souffle. Polarité des sexes. L'action magnétique du corps humain ne s'éteint pas avec la vie : action du squelette. Action de l'individu sur lui-même (automagnétisation). Aimantation de l'acier par le contact humain. — Les lois physiques du magnétisme humain.

5<sup>e</sup> LEÇON. — **Magnétisme des animaux et des végétaux.** — Action thérapeutique des animaux, leur polarité. Action du cheval sur le cavalier. — Emanations bonnes ou mauvaises de certains végétaux. Polarité des plantes.

6<sup>e</sup> LEÇON. — **Magnétisme de la terre.** —

Orientation des édifices religieux. Pourquoi certaines personnes sont mal à leur aise à l'église. Action du courant magnétique de la terre sur les animaux. Son action sur le corps humain, dans la position verticale et dans la position horizontale.

7<sup>e</sup> LEÇON. — **Magnétisme de l'électricité et du mouvement.** — Electricité statique, électricité dynamique. Action de la pile, le circuit fermé sur le sujet. Action d'un seul pôle à circuit ouvert. — Action d'un corps quelconque exécutant un mouvement de translation autour du sujet. Action du sujet sur lui-même en tournant autour d'un point. Action d'un pendule exécutant un mouvement de rotation sur lui-même. Action d'un pendule oscillant dans différentes directions.

8<sup>e</sup> LEÇON. — **Magnétisme de la lumière et de la chaleur.** — Action thérapeutique de la lumière. La lumière du soleil et de la lune. Le spectre de la lumière solaire. La lumière colorée. Polarité des couleurs. — Courants de chauffage et refroidissement dans une tige chauffée à une extrémité. *Id.* dans une tige droite ou courbée chauffée par le milieu. Modifications de ces derniers par le courant magnétique de la terre.

9<sup>e</sup> LEÇON. — **Magnétisme des décompositions chimiques, du son, du frottement et des odeurs.** — Acide attaquant un métal. Chaux, sucre, sel, etc., se décomposant dans l'eau. — Action thérapeutique des vibrations sonores. Action d'une petite clochette sur laquelle on frappe. — Action dégagée d'une tige frottée à une extrémité et au milieu. — Polarité des odeurs, effet qu'elles produisent sur les sensitifs.

10<sup>e</sup> LEÇON. — **Magnétisme des cristaux, des métaux et des divers corps de la nature.** — Polarité des cristaux; magnétisme qu'ils dégagent. — Métallothérapie. Polarité des métaux. — Acides, bases oxydes. — Actions des divers corps de la nature. Action médicamenteuse à distance.

11<sup>e</sup> LEÇON. — **Les courants magnétiques du corps humain.** — Courants principaux, courants secondaires. Leur direction démontrée par un courant magnétique circulant dans un fil. Lois qui régissent leurs actions. — Magnétomètres et magnétoscopes.

12<sup>e</sup> LEÇON. — **Historique de la polarité.** — Résumé des leçons précédentes. Théories diverses et particulièrement celle de Chazaraïn et Dècle. Pourquoi cette dernière est fausse.

**COURS D'HISTOIRE DU MAGNÉTISME**

M. ROUXEL, professeur

(Les vendredis 6, 13, 20, 27 octobre, 3, 10, 17, 24 novembre, 1, 8, 15, 22 décembre.)

**PREMIÈRE PARTIE****LE MAGNÉTISME CHEZ LES ANCIENS**

**PREMIÈRE LEÇON. — Origines de la médecine.** Le magnétisme chez les Egyptiens, les Hébreux, les Indiens, les Grecs, les Romains et les premiers chrétiens. Les guérisons dans les temples et les miracles du Christ et des apôtres.

**2<sup>e</sup> LEÇON. — Le magnétisme chez les médecins du moyen âge.** — Alexandre de Tralhis, Avicenne, Basile Valentin. Les guérisons par le toucher opérées par les rois de France. Les toucheurs et V. Gréatrakes. Les sorciers, les possédés, les exorcistes et le P. Gassner.

**3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> LEÇON. — Le magnétisme dans les temps modernes.** — La théorie du fluide universel. Ficin, Pomponace, Agrippa et Paracelse. Goclénus, Van Helmont et leur dispute avec le P. Roberti. — Loisel, Dolé et Gaffarel propagent en France l'idée du magnétisme qui est combattue par de Lisle et G. Naudé. — Hermann Grube, Kircker, Robert Fludd, Maxwell, Santanelli. — Digby et la poudre de sympathie, Wirdig et la médecine spirituelle. — Descartes, Newton. — Les prophètes des Cévennes et les convulsionnaires de Saint-Médard. — La baguette divinatoire. Cagliostro.

**5<sup>e</sup> LEÇON. — Mesmer à Vienne et à Paris.** — Ses relations avec le gouvernement, les sociétés savantes et particulièrement avec la Société royale de médecine. Rapports de Bailly (public et secret), rapport de la commission de la Société royale de médecine, rapport de L. de Jussieu. Le secret de Mesmer et ses élèves : Deslon, Bergasse, Court de Gébelin, etc., etc.; Jumelin.

**6<sup>e</sup> LEÇON. — Les Sociétés de l'harmonie et le développement des traitements magnétiques.** — Le marquis de Puységur et la découverte du somnambulisme. — Littérature magnétique de l'époque.

**SECONDE PARTIE****LE MAGNÉTISME CONTEMPORAIN**

**7<sup>e</sup> LEÇON. — Pététin, Deteuze, de Lausanne, l'abbé Faria, d'Hénin de Cuvillers et leurs ouvrages.** Fondation de la Société magnétique de Paris (1815). Les *Annales du Magnétisme*, la *Bibliothèque du Magnétisme* et les *Archives du Magnétisme*. Concours de l'Académie de Berlin. Expériences de Du Potet à l'Hôtel-Dieu. Cours de Bertrand; Foissac et la com-

mission de l'Académie de médecine. Rapports de Husson (1825-1831); Mialle, Rostan, Georget, Chardel et leurs ouvrages. *L'Hermès et le Propagateur du Magnétisme*.

**8<sup>e</sup> LEÇON. Le Magnétiseur** de Frédéric Soulié. — Hamard et Berna; commission de l'Académie de médecine (1837). Rapport de Dubois (d'Amiens). Prix Burdin. Pigeaire, Teste, Despine, Frappart, Hublier et leurs ouvrages. Ricard, son procès et ses ouvrages. *Histoire académique du Magnétisme*. Du Potet et ses cours à Paris, Reims, Bordeaux, Montpellier, Londres, Metz, etc. Son procès à Montpellier.

**9<sup>e</sup> LEÇON. — Charpignon et ses ouvrages.** — Du Potet: le *Journal du Magnétisme*, *l'Essai sur l'Enseignement philosophique du Magnétisme* et la *Magie dévoilée*. Lafontaine et *l'Art de magnétiser*. Reichenbach, *l'od et la polarité*. Les sociétés de magnétisme; le marquis de Planty, le docteur Louvet, le docteur Huguot, Robillard, l'abbé Loubert, H. De-laage, Tony Moilin et leurs ouvrages. Marcillet et Alexis.

**10<sup>e</sup> LEÇON. — Cahagnet, Puel, Piérart et leurs ouvrages; les spiritualistes, le zouave Jacob, les médiums guérisseurs et les spirites; le général Noizet, Régazzoni, Gentil et leurs ouvrages. L'Union magnétique.** Mabru et les *Magnétiseurs jugés par eux-mêmes*.

**11<sup>e</sup> LEÇON. — Louis Figuier, A.-S. Morin, Gérard, Baretty, Ochorowicz, Bué, Moutin et leurs ouvrages.** Durville et la polarité, Chazaraïn et Deele, le colonel de Rochas et leurs ouvrages. Donato et les représentations publiques. Auffinger et la *Chaîne magnétique*. La *Société magnétique de France*. Le *Congrès magnétique international* de 1889.

**12<sup>e</sup> LEÇON. — L'hypnotisme et la suggestion** — Braid, Philips, Azam et les hypnotiseurs. Liébeault et l'École de Nancy. Charcot et l'École de la Salpêtrière. Luys et l'École magnético-hypnotique de la Charité. Littérature hypnotique.

**POUR L'ÉCOLE**

Les cours étant gratuits et les droits d'inscription, qui sont presque insignifiants, ne devant produire que peu de chose au point de vue pécuniaire, une souscription est ouverte au bureau du journal pour permettre au directeur de donner à cette œuvre toute l'extension qu'elle mérite.

Les cours et les conférences seront publiés *in-extenso*, au fur et à mesure des moyens de la direction. Ils ne formeront pas moins de 12

à 14 volumes illustrés de 7 à 800 figures — qui coûteront fort cher.

L'École pratique de Magnétisme rendra un immense service non seulement aux magnétiseurs et aux masseurs de profession, mais encore aux garde-malades et aux gens du monde qui pourront acquérir rapidement les connaissances suffisantes pour appliquer le magnétisme avec succès au traitement des malades de leur entourage. Quand le magnétisme sera suffisamment connu, dans le plus grand nombre des cas, l'homme pourra être le médecin de sa femme, celle-ci le médecin de son mari et de ses enfants. Alors les maladies les plus rebelles disparaîtront comme par enchantement sous l'action d'une main bienveillante, et l'on ne verra plus la moitié de l'humanité traîner une existence languissante sans que l'art puisse en alléger le fardeau.

Nous prions nos lecteurs et tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement du magnétisme, de vouloir bien prendre part à cette œuvre en nous envoyant leur offrande. Il leur en sera accusé réception par la voie du journal,

La direction de l'École a déjà reçu :

- 1° En nature, pour la Bibliothèque. 118 volumes  
2° — pour le Musée . . . . . 20 pièces  
3° En espèces, listes précédentes. . . . . 68 fr. 35.

M. A. BERTRAND, 20 fr.; Mme SISTER, 5 fr.;  
M. DEFRANOUT, 1 fr.

Total au 10 octobre . . . . . 94 fr. 35.

Le Directeur de l'École,  
H. DURVILLE.

## SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 26 Août 1893

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. OUISTE.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### Démission

L'ordre du jour appelle la discussion sur la démission de M. DÉMAREST qui n'avait pas été acceptée à la dernière réunion.

La démission de M. Démarest est acceptée à l'unanimité.

### Communications diverses

M. DURVILLE fait une série d'expériences de polarisation psychique.

Ce phénomène, qui a été décrit par plusieurs auteurs, consiste en ceci : Le sujet étant sous une impression quelconque, naturelle ou suggérée, si on applique un aimant à la nuque, l'impression change immédiatement. La gaieté se transforme en tristesse, une personne ou une chose qui paraît belle devient affreuse, et réciproquement. Ces effets se produisent également sous l'action du

magnétisme humain, en appliquant un doigt à la nuque ou au front du sujet.

La séance est levée à 10 heures 3/4.

Le secrétaire général.

H. DURVILLE.

## LIGUE NATIONALE

### du libre exercice de la médecine

Congrès de 1893

La Commission d'organisation du Congrès pour le libre exercice de la médecine prie tous les adhérents de vouloir bien se réunir le samedi 7 octobre, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la Ligue, 23, rue Saint-Merri, pour fixer l'ordre des travaux du Congrès qui siégera à Paris du 20 au 25 novembre.

### Condition d'admission au Congrès

La souscription des membres du Congrès est fixée à un minimum de 10 francs, qui donne droit :

- 1° D'adresser ou de présenter des mémoires sur toutes les questions du programme;
- 2° D'assister à toutes les réunions, de prendre part aux discussions et d'avoir voix délibérative pour toutes les décisions;
- 3° De recevoir un exemplaire des comptes-rendus du Congrès.

Ceux qui verseront une somme inférieure à 10 francs pourront obtenir une invitation leur permettant l'entrée des réunions; mais il ne prendront pas part aux discussions et ne recevront pas gratuitement les comptes rendus du Congrès.

Les adhésions, souscriptions, mémoires, attestations et autres documents doivent être adressés, d'ici au 20 octobre, à M. H. Durville, délégué de la Commission d'organisation, 23, rue Saint-Merri.

Souscriptions reçues des adhérents à la Ligue et membres du Congrès :

Listes précédentes . . . . . 2.798 fr. 95

M. GATSCHKOUSKI, 10 fr.; M. A. BAURÈS, 10 fr.;  
Mme LUCE, 10 fr.; Mme DERONZIER, 10 fr.; E.  
DEFRANOUT, 1 fr.

Total au 10 septembre . . . . . 2.839 fr. 95

Tous ceux qui désirent prendre part aux travaux du congrès sont instamment priés de vouloir bien adresser le plus tôt possible, les mémoires ou tout au moins le titre des mémoires ou travaux qu'ils désirent soumettre au Congrès, ainsi que le montant de leur cotisation.

### La Commission d'organisation :

- AUFFINGER, directeur de la Chaîne magnétique;  
Docteur BÉNARD;  
Marius CORRÉARD, publiciste;  
G. DÉMAREST, publiciste;  
H. DURVILLE, directeur du Journal du Magnétisme;  
G. FABIUS DE CHAMPVILLE, syndic de la presse, rédacteur au National, à la Patrie, au Rapide;

E. HOUSSAY, publiciste, président du *Syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-gérisseurs* ;  
 Emile MICHELET, publiciste ;  
 MUSCADEL, publiciste ;  
 Docteur PAPUS, directeur de *l'Initiation et du Voile d'Iris* ;  
 Paul DE RÉGLA, homme de lettres ;  
 George VIROUX, publiciste.

## 31<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> CONSEILS PRATIQUES

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6<sup>e</sup> volume), par H. DURVILLE, 3<sup>e</sup> édition.

### Contre l'obsession, les impulsions, les hallucinations

L'*obsession* est un état particulier de la volonté qui est affaiblie et pervertie.

Le malade obsédé est tourmenté par des idées plus ou moins bizarres qu'il ne peut chasser.

L'Église admettait jadis que l'obsession est déterminée par le démon qui, sans posséder le malade, c'est-à-dire sans être en lui, le pousse à agir. Les spiritistes admettent encore qu'elle est due aux esprits, c'est-à-dire aux âmes des morts.

En pathologie mentale, l'obsession est presque toujours désignée sous le nom d'*impulsion*. Voici quel est son mécanisme : Tous les actes cérébraux instinctifs déterminent en nous un état particulier plus vif que tout autre acte cérébral et qui nous conduit plus immédiatement à agir. Cette action est exprimée par le mot *penchant*. Quand un penchant est exagéré, au point de déterminer des actions qu'on ne voudrait pas accomplir, il reçoit le nom d'*impulsion*. L'impulsion, ou pour me servir du mot vulgaire, l'obsession est donc une force qui pousse l'individu à accomplir certains actes singuliers ou répréhensibles, qu'il exécute en dehors de toute idée délirante et dont il apprécie la portée, sans que sa volonté soit assez puissante pour l'en détourner.

Pour comprendre ce que c'est que l'*hallucination*, il est nécessaire de savoir que la sensation se décompose en impression, transmission et perception. L'*hallucination* est un trouble de la fonction d'un organe cérébral qui perçoit habituellement une impression, trouble tel que, sans excitation normale, c'est-à-dire sans impression, ni transmission, il se trouve spontanément dans l'état d'excitation causé par ces dernières, et de la sorte, détermine une sensation réelle et complète.

Avec Esquirol, les médecins définissent l'*hallucination* un état dans lequel on a la

conviction intime d'une sensation actuellement perçue sans que nul objet extérieur propre à exciter cette sensation soit à la portée des sens ; autrement dit, on entend, on voit, on sent des choses qui n'existent pas.

Les hallucinations les plus fréquentes sont celles de l'ouïe, puis de la vue, du goût, de l'odorat et du tact.

Ces affections sont parfois idiopathiques, c'est-à-dire qu'elles existent par elles-mêmes sans être la conséquence d'une autre affection ; mais souvent, elles sont symptomatiques d'une maladie organique.

La médecine n'a rien ou presque rien à y opposer. En général, elles sont assez faciles à guérir par le magnétisme. Il suffit, surtout pour l'obsession et l'impulsion, de donner à la volonté l'énergie suffisante pour résister aux tentations. Voici comment il faut procéder :

**MAGNÉTISME HUMAIN.** — La volonté a son siège au milieu du front, au-dessous de la ligne où naissent les cheveux. En appliquant un doigt de la main droite sur ce centre, on l'excite et la volonté devient plus forte, plus maîtresse d'elle-même. En répétant cette simple opération une ou plusieurs fois par jour, pendant un temps qui peut varier de 5 à 15 minutes, on arrive assez vite à fortifier suffisamment la volonté du malade pour qu'elle conserve tout son empire sur ses déterminations. On peut également appliquer la main droite à plat sur le front et la gauche à la nuque ; mais le premier procédé agit plus rapidement. Il a d'ailleurs un avantage, c'est de n'agir que sur la volonté. Terminer la séance par des passes et des frictions trainantes pratiquées avec la main droite sur la colonne vertébrale, depuis la base du crâne jusqu'au bas des reins.

Pour l'*hallucination*, on agit également sur la volonté, mais on doit surtout porter son action, avec les deux mains, sur les différentes parties du cerveau, alternativement pour calmer et pour exciter.

Dans ces différents cas, l'affirmation suggestive adroitement faite peut être de quelque utilité.

**AIMANT.** — Pour l'obsession et les impulsions, appliquer deux lames magnétiques pendant la nuit, pour exciter : 1<sup>o</sup> l'une à la nuque ; 2<sup>o</sup> l'autre au front, de telle façon que le pôle + soit sur le milieu du front, le pôle — vers l'oreille droite. Si, dans la journée, l'obsession ou l'impulsion reparait, appliquer immédiatement une lame magnétique au

front, conformément au second mode, et l'idée se modifie bientôt pour disparaître au bout de 5 à 10 minutes. Pour l'hallucination, placer les deux lames au milieu de la nuque et au milieu du front.

**AUTOMAGNÉTISME.** — Le malade peut exercer une très puissante action sur lui-même, surtout si sa santé physique est équilibrée.

En faisant tout son possible pour résister aux impulsions ou aux hallucinations, il doit s'appliquer un doigt de la main droite au front, siège de la volonté. Il peut également appliquer les mains à plat sur le cerveau, la gauche à la nuque, la droite au front, puis sur les deux côtés, les doigts dirigés vers le sommet de la tête. Dans la journée, quand il est poursuivi par une idée, un doigt de la main droite au front la diminue rapidement, et l'application prolongée la fait cesser.

**MOYENS AUXILIAIRES.** — Boissons magnétisées; frictions, lotions, compresses sur la tête avec eau magnétisée, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique. Beaucoup d'exercice, de la distraction et chercher à occuper constamment sa pensée par un travail assidu qui doit être plus récréatif que fatigant. Éviter les émotions et les contrariétés. Lotions froides matin et soir; et, au besoin, de l'hydrothérapie. Tenir toujours le ventre libre, mais jamais de purgation violente.

#### EXEMPLES DE CURES

Dans un grand nombre de maladies, surtout dans les cas aigus, on observe des hallucinations et certains phénomènes qui tiennent de l'obsession ou de l'impulsion. Sous l'action du magnétisme, ces phénomènes disparaissent très rapidement, avant même que la maladie soit modifiée d'une façon très appréciable. Cela nous indique assez que cet agent doit être d'un grand secours dans les cas où ces phénomènes constituent les seuls ou les principaux symptômes apparents. En voici quelques exemples :

I. — Dans le *Journal du Magnétisme*, t. VII, p. 6, M. Borreau rend compte de la guérison d'un cas fort curieux qu'il obtint en moins de 40 jours. Il s'agit d'un homme qui devint tout à coup sombre et mélancolique. A cet état, succéda bientôt un autre état consistant en mouvements nerveux, et le malade qui se croyait ensorcelé, chantait malgré lui des jours et des nuits entiers. Il ne s'arrêtait que quand il était épuisé; et quand ses forces étaient réparées, les mouvements nerveux

reparaissaient et, de nouveau, il se remettait à chanter jusqu'à épuisement complet.

II. — Le Dr Charpignon publie dans l'*Union magnétique*, t. XIII, p. 189, le compte-rendu suivant :

« Mme X... .... habite la campagne avec sa mère et une domestique. Depuis une quinzaine d'années, elle croit être l'objet de persécutions occultes de la part de deux prêtres. Elle entend, quelquefois le jour, presque toutes les nuits, des coups, des soupirs, des souffles dans sa chambre; on l'appelle, on agite le balancier de sa pendule. Elle ne peut lire quelques lignes sans que sa pensée soit suspendue; elle ne peut voir un ecclésiastique sans trembler. *Suivant elle*, la cause de cette obsession est dans la convoitise d'un prêtre, il lui a béni plusieurs objets qu'elle a portés et qui l'ont soumise à l'influence occulte de ce prêtre. Cette dame prétend avoir été confirmée dans ces idées par des ecclésiastiques qu'elle a consultés et qui lui ont assuré que ces influences étaient possibles, ils lui ont conseillé les pratiques religieuses; mais loin d'en avoir retiré du soulagement elle est plus effrayée de cette puissance que certains hommes peuvent avoir, et surtout les prêtres, à cause de la connaissance des sciences occultes. Elle a donc fui la fréquentation des lieux où elle pouvait rencontrer un prêtre, dont la vue seule lui donne le vertige et augmente, pendant plusieurs jours et nuits, la fréquence et la force des bruits qu'elle entend.

« Depuis un an, ces étranges désordres ont augmenté et la santé s'est altérée. La frayeur est continuelle, le sommeil très léger, peu réparateur, la tête toujours douloureuse, surtout vers le front, il y a de la soif, une sensation de chaleur âcre dans les membres, diminution de l'appétit, frémissement dans les entrailles, grande aversion pour le mouvement, hésitation dans le regard qui est brillant.

« En août 1865, cette dame me fait demander et me prie de la délivrer de ces tortures que lui infligent ces influences occultes. Elle sait, dit-elle, que le magnétisme a ce pouvoir, seulement, elle craint que je ne puisse dominer ses ennemis, qui vont devenir les miens. Je la rassure à cet égard et je lui promets de la délivrer et de la rendre à la santé, car j'ai obtenu bien d'autres fois ce genre de guérison.

« 5 août. Magnétisation de vingt minutes. Engourdissement, somnolence, serrement épigastrique. La douleur frontale s'est déplacée, elle est à la nuque. Je touche les objets qu'elle me présente et d'où partent les coups.

La nuit a été meilleure, mais des coups sont encore partis d'une boîte qui est dans un cabinet près de son lit.

« 6 août. Magnétisation, affirmation dans la période hypnotique, qu'elle est délivrée... Après la séance, la tête est complètement débarrassée, l'émotion générale est calmée.

« 7-8 août. Les bruits ne se sont pas reproduits, mêmes magnétisations.

« 9 août. La malade se dit guérie, elle le reconnaît et dit que j'ai enlevé de sa tête comme un rideau qui voilait sa pensée. Elle a repris des livres qu'elle n'avait pu lire depuis trois ans.

« 12 août. Magnétisation. — Même amélioration.

« 14 août. Il y a eu dans la nuit un réveil subit, déterminé par une sensation, que Mme X... compare à celle qu'un oiseau lui aurait produit en glissant dans son lit pour s'échapper dehors, effrayée, elle a quitté son lit et a couru dans la chambre de sa mère.

« 16-18 août. Consolidation de la guérison. Magnétisations. Mme X... apprécie bien que ces bruits et sensations avaient leur cause en elle-même, mais elle redoute encore la présence d'un prêtre.

« 20 août. Magnétisation. Rien ne s'est plus manifesté, la fermeté, l'activité, la santé sont revenues. Mme X... va à la messe et en revient sans aucun trouble.

« 28 août. Cessation du traitement. Mme X... est parfaitement bien sous tous les rapports.

« Voilà une observation que bien des doctrines religieuses, philosophiques ou physiologiques voudront interpréter, la science de l'homme en donne seule l'explication. »

III. — Dans ses *Etudes sur la médecine antmique et vitaliste*, p. 168, 169, 170, le même auteur cite cinq cas, de penchants exagérés, impulsions, hallucinations. Voici l'un de ces cas :

« Une demoiselle d'une quarantaine d'années, est affectée par le départ d'une parente avec laquelle elle vivait, et qui l'oblige à devenir contre-maitresse dans une fabrique.

« Son caractère est doux, craintif, sa santé bonne, elle est bien réglée, elle a quelque fois certains troubles dyspeptiques qui tiennent de l'hystérie. Quelques mois après, elle croit qu'on lui en veut, que les ouvrières la poursuivent et font contre elle de méchants p. o. jets, elle les entend d'abord la nuit, puis le jour, et partout, l'insulter et la menacer. Sa santé s'altère, elle reste chez elle, les digestions sont troublées; le sommeil est perdu, les

menaces et les injures la suivent à tous moments dans sa chambre solitaire. Consulté, je prescris de ne plus retourner à la fabrique, puis des promenades, des distractions, des toniques. Un mois de soins n'a amené aucun soulagement! La malade a maigri, elle ne quitte plus la chambre, garde longtemps le lit, elle a beaucoup de peine à se décider à manger un peu. Je pense au magnétisme, et un matin que la malade est sur sa chaise, triste et abattue, je lui impose les doigts vers le front, elle ferme les yeux et paraît s'endormir. Dix minutes s'écoulent, et je l'éveille en lui déclarant qu'elle est délivrée.

« Immédiatement la physionomie a changé : sourire, parole, contentement. Le lendemain, Mlle A... était gaie, elle avait été beaucoup plus tranquille, avait moins entendu ses voix et avait mangé et dormi. Je continuai neuf fois cette magnétisation si puissante et si efficace, et Mlle A... fut parfaitement remise, de manière à reprendre ses travaux à la fabrique. »

IV. — Le *Journal du Magnétisme* t. XIX, p. 115, publie un compte-rendu de différentes cures obtenues par le même auteur. Voici un cas d'hallucination.

« Une jeune fille de 26 ans, malade depuis 4 ans par suite d'affection scrofuleuse et chlorotique est devenue triste; elle entend des voix qui l'empêchent de dormir et lui commandent de leur obéir, elle passe une partie des jours et des nuits à lire le même livre. Douleurs au creux de l'estomac, perte d'appétit, digestions difficiles, douleurs et affaiblissement des membres du côté gauche; sensation d'un souffle froid qui arrive sur elle à différents moments.

« Médication tonique et ferrugineuse. Magnétisation sans effets physiologiques très marqués. Mais la malade éprouve, pendant qu'elle est magnétisée, la cessation de tout bruit et souffle hallucinant. Cette amélioration se prolonge après la séance, puis dure de plus en plus et finit, au bout de deux mois, par être permanente. Guérison. Suspension à plusieurs reprises de la magnétisation pour juger de son utilité, et si l'amélioration est due aux médicaments. Mais, dès le lendemain, la malade la réclame, les bruits revenant de suite. »

V. — Dans ma pratique j'ai obtenu beaucoup de guérisons et des améliorations inespérées de ces affections. Je n'en citerai qu'un exemple.

Une jeune dame, qui ne m'a pas autorisé à publier son nom, vint en janvier 1891 me de



mander avis sur un cas très bizarre qui l'affectait depuis quatorze ans.

Intelligente, très développée au physique et au moral, à 12 ans, au moment de l'apparition des premières menstrues, elle eut une frayeur à la suite de laquelle se déclarèrent des attaques d'hystérie. Au bout de quelques mois, les attaques disparurent et la santé physique se rétablit à peu près complètement. A partir de ce moment, le moral s'affecta. Etant restée craintive et peureuse, au moindre bruit, elle était saisie de frayeur. Il lui semblait même que quelqu'un la menaçait constamment. Cette crainte était presque continuelle, mais le raisonnement lui faisant comprendre qu'il n'y avait là que le fruit de son imagination dérégulée, elle supportait assez facilement cet état. A 20 ans, elle épousa un jeune homme qui l'adorait, et tout semblait annoncer aux jeunes époux un avenir heureux. Les impressions de frayeur diminuèrent de fréquence et d'intensité durant la lune de miel, mais un accident imprévu dont la conséquence immédiate fut une fausse couche, les augmenta bientôt dans une proportion effrayante. Elle se figurait avoir constamment autour d'elle des êtres invisibles qui la poussaient à agir contre sa volonté. Sous cette influence, elle vola dans les grands magasins des objets sans valeur, elle fit des courses et même de longs voyages sans aucun but, resta des journées entières sans boire ni manger, etc., etc., et fut même hantée de la manie du suicide. Et avec tous ces symptômes, elle était constamment sous une impression de frayeur qui grandissait de plus en plus. Bientôt, elle entendit des voix, vit des fantômes hideux qui la menaçaient, et tout en sachant bien que ce n'étaient que des hallucinations et que rien ne justifiait ses frayeurs habituelles, sa volonté n'était pas assez forte pour lui rendre le calme et la tranquillité. Sa santé physique s'altéra peu à peu, elle perdit le sommeil et l'appétit, eut des maux de tête, des troubles gastriques et des accidents nerveux de toute nature.

Cet état durait depuis six ans. D'une maigre et d'une faiblesse extrêmes, l'œil hagard, le teint hâve, courbée comme un vieillard sous le poids des ans, elle se traînait à peine. Après avoir suivi sans aucun résultat tous les traitements possibles et imaginables, elle vint discrètement me consulter. Après avoir écouté son histoire, je l'examinai attentivement et acquis bientôt la certitude que sa guérison était possible. Elle se soumit immédiatement au traitement. Dès les premières séances, l'appétit et le sommeil revinrent, les

hallucinations furent moins fréquentes et elle put résister aux impulsions qui lui faisaient commettre des actes qu'elle réprouvait. Au bout d'un mois de soins presque quotidiens, la santé physique fut entièrement rétablie et la santé morale s'améliorait rapidement. Les séances furent continuées tous les 2 jours, puis tous les 3 ou 4 jours, et au bout de 3 mois, suffisamment rééquilibrée, elle put cesser le traitement. La guérison était complète, car depuis elle n'a pas éprouvé la moindre atteinte des impulsions, des impressions de frayeur et des hallucinations qui lui rendaient la vie insupportable.

Au moyen de l'aimant, dans un très grand nombre de cas, les mêmes résultats sont obtenus avec presque autant de rapidité, surtout quand ces affections ne sont pas trop anciennes. Je ne citerai que deux exemples.

I. — Quoique les aimants du docteur Luys ne soient pas vitalisés, et qu'ils soient moins efficaces que les miens, ils n'en produisent pas moins de bons effets. Au Congrès des médecins aliénistes qui a eu lieu dernièrement, M. Luys a fait une communication sur l'action des aimants dans le traitement des maladies mentales et nerveuses qui peut se résumer dans ce qui suit :

« Tout ce que je peut affirmer, dit-il, c'est d'avoir pu obtenir à l'aide de l'application d'une couronne aimantée la cessation d'un ancien état d'obsession, cessation qui a, pendant un certain temps, modifié très heureusement l'état du sujet.

« En résumé, nous arrivons à dire que les couronnes aimantées, méthodiquement appliquées, sont susceptibles d'avoir une influence heureuse, tant dans le domaine des troubles neuropathiques simples, que dans celui des véritables maladies mentales.

« Les effluves qu'elles dégagent de leurs pôles entrent en conflit avec les forces vives du cerveau sous-jacent. Ils modifient d'une certaine façon son état dynamique, attirent les effluves cérébraux de nom contraire, repoussant ceux de même nom.

« L'emploi de ce moyen nouveau est complètement inoffensif pour les malades qui les subissent. On n'a jamais eu à constater un incident fâcheux. »

II. — En 1889, M. X..., riche négociant dans une petite ville de province, à la suite de quelques gastriques qui se dissipèrent assez facilement, fut pris de mélancolie. Il éprouvait souvent un malaise vague, assez indéfinissable, puis il tombait dans un état de tristesse

dont rien ne pouvait le faire sortir. Pendant cette période, il était hanté de la manie du suicide; et cette obsession reçut même un commencement d'exécution.

Après avoir suivi sans résultat divers traitements tels que : électricité, massage, douches, voyages, se croyant fou ou sur le point de le devenir, il vint à Paris pour consulter les maîtres de la pathologie mentale. Il ne reçut que des conseils vagues qui ne lui donnaient pas grand espoir. Quoiqu'il ne croyait pas à l'efficacité du magnétisme, il ne voulut néanmoins pas quitter Paris sans avoir mon avis; et sans me dire un seul mot de ce qui l'affectait, il me pria de vouloir bien établir mon diagnostic par la méthode que j'emploie habituellement. Au contact du cerveau, je constatai immédiatement une atonie profonde à l'hémisphère gauche et une suractivité considérable de l'hémisphère droit. Cela m'indiquait déjà un profond déséquilibre mental, avec prédominance à la mélancolie. Il y avait de plus, atonie du foie et de l'estomac avec gonflement de la rate qui se manifestaient par un appétit capricieux, généralement faible, des digestions lentes, de l'oppression, quelques battements de cœur et une impression de plénitude dans le côté gauche.

Il fut enthousiasmé de la façon dont j'avais pu me rendre compte de son état, rien qu'en touchant le cerveau, et me demanda s'il pouvait espérer une guérison par les moyens dont je dispose. Je lui répondis que la mélancolie qui l'affectait me paraissait symptomatique des troubles de l'estomac, du foie et de la rate; et que dans ce cas, surtout en rétablissant les fonctions de ces organes, l'équilibre mental devait se faire rapidement sous l'action du magnétisme humain. Un premier essai pendant quelques instants modifia déjà sensiblement son état. Mais, n'étant à Paris que pour quelques jours, il ne pouvait pas consacrer momentanément au traitement le temps nécessaire, et me demanda si mes aimants vitalisés pouvaient lui être de quelque utilité. Sur ma réponse affirmative, il me pria de lui désigner les pièces qu'il devait employer, me déclarant que si le résultat espéré n'était pas complet, il reviendrait plus tard pour se soumettre à l'action du magnétisme humain.

Je lui prescrivis l'application, durant le jour, d'un plastron magnétique à 8 lames pour exciter les régions de l'estomac, du foie et de la rate; et pendant la nuit, celle de deux lames sur le cerveau, placées de façon à exciter l'hémisphère gauche en calmant le droit. Je lui prescrivis en outre l'emploi de lotions, lavages,

frictions, compresses sur le cerveau avec eau magnétique à l'aide du barrea, et à l'intérieur, boissons magnétisés par le même procédé.

L'effet fut immédiat. La santé physique et morale s'améliora au bout de quelques jours et la guérison fut complète au bout de cinq à six semaines.

## STATUTS

DU SYNDICAT DES MAGNÉTISSEURS, MASSEURS, &

*Fondé à Paris, le 28 mars 1893.*

### EXPOSÉ

Considérant :

1° Que la liberté de faire le bien est un droit pour tous, du moment que les moyens employés ne sont pas contraires à la loi ;

2° Que le magnétisme, le massage et autres applications des sciences similaires constituent un traitement naturel et rationnel, sans remèdes ni prescriptions de remèdes, seuls délits visés par la loi sur la médecine, lorsque le praticien n'est pas muni d'un diplôme de la Faculté ou compris dans les exceptions prévues par ladite loi ;

3° Que magnétiser ou masser n'est pas faire de la médecine, puisque l'on n'emploie ni on ne fait employer aux malades aucun médicament, et que le magnétisme et le massage ne sont pas inscrits dans le codex ;

4° Que le magnétisme, le massage et autres applications similaires peuvent être aussi nécessaires et indispensables à l'homme pour se bien porter que peuvent être l'hygiène, la gymnastique, la danse, la vélocipédie, l'équitation, la natation, l'hydrothérapie, l'électricité, la métallothérapie, etc. ;

5° Que si la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine en France n'autorise pas la pratique du magnétisme et du massage sans diplôme universitaire, elle ne l'interdit pas plus que la loi du 19 ventôse an XI, ainsi qu'il appert du rapport de la Commission présidée par l'honorable M. le docteur Chevandier, où il est dit en termes formels : « qu'à l'unanimité la Commission avait décidé que la nouvelle loi ne visait pas les magnétiseurs ni les masseurs; leurs pratiques n'étant pas suffisamment étudiées par les savants pour les retirer des mains des profanes; » d'où il résulte que la nouvelle loi sur la médecine permet explicitement aux profanes les pratiques du magnétisme, du massage, etc. ;

Les adhérents présents à la réunion préparatoire du 28 mars 1893 ont décidé, d'un commun accord, le groupement de tous ceux qui

traitent les malades sans médicaments, se forment en syndicat et s'engagent à observer les Statuts suivants, qui ont été adoptés à l'unanimité dans l'assemblée générale du 4 avril 1893.

### But du Syndicat

ARTICLE PREMIER. — Un syndicat de magnétiseurs, masseurs, fascinateurs, suggestionneurs, médiums-guérisseurs et tous autres traitant sans médicaments est fondé à Paris dans le but :

1° De vulgariser et d'utiliser les bienfaits du magnétisme, du massage, etc., au profit des malades et de tout être qui souffre ;

2° De veiller aux intérêts professionnels de ses adhérents et des sciences qu'ils représentent, de les soutenir dans leurs travaux ou dans leurs légitimes revendications, de leur prêter aide et protection dans leurs besoins ;

3° De fonder un dispensaire pour le traitement gratuit des malades sans médicaments, d'établir une caisse de secours et de retraite pour la vieillesse en faveur des membres du Syndicat, d'entretenir une bibliothèque spéciale pour leurs études, d'organiser des cours et conférences, de rétablir le banquet annuel Mesmérien ;

4° De défendre la liberté de toutes les sciences auxquelles s'adonnent les membres du Syndicat, soit individuellement, soit collectivement ;

5° De revendiquer la liberté des séances publiques ou privées, à la seule condition qu'elles soient honnêtement pratiquées et qu'elles ne nuisent à personne ;

6° De se communiquer réciproquement les recherches faites ou les résultats obtenus dans les diverses branches des sciences susdites, par l'approfondissement, l'extension et la vulgarisation de ces mêmes sciences en vue du bien général ;

7° D'empêcher tous les abus résultant de l'empirisme, des excès sur les personnes et les choses, en sorte que le Syndicat soit le premier à chasser de son sein et à dénoncer au public tout charlatanisme avéré, toute manœuvre d'escroquerie ; les membres du Syndicat s'engageant, tant qu'ils en font partie, à n'employer dans leurs études ou expérimentations que des moyens honnêtes et en conformité avec les lois ;

8° D'assurer les droits et prérogatives du Syndicat, ainsi que le maintien et l'élévation de la dignité de la corporation ; l'entretien entre ses membres de l'esprit de confraternité et de solidarité qui doit les animer, et l'arbi-

trage des différents qui peuvent survenir entre eux.

ART. 2. — Les membres du Syndicat, sans distinction de nationalité ou de religion, s'interdisent d'une manière absolue la prescription ou l'emploi de tout médicament dans le traitement des maladies, lequel traitement relève plutôt de la physiologie, de la psychologie que de la pathologie.

ART. 3. — Toutes discussions politiques ou religieuses sont rigoureusement interdites.

### Organisation du Syndicat

ART. 4. — Le Syndicat reçoit dans son sein les magnétiseurs, masseurs, fascinateurs, suggestionneurs, médiums-guérisseurs et autres praticiens des sciences improprement dites occultes ou secrètes, aux conditions énumérées dans l'article 1<sup>er</sup>.

ART. 5. — Le siège est actuellement fixé à la *Librairie du Magnétisme*, rue Saint-Merri, 23, à Paris.

ART. 6. — Les membres du Syndicat se réunissent le premier jeudi de chaque mois, à huit heures et demie du soir, au siège social. Si ce jour est férié, la réunion mensuelle est remise au jeudi suivant.

ART. 7. — Dans ces réunions mensuelles, l'ordre du jour pourra comporter des cours, conférences et communications quelconques. Mais toutes polémiques irritantes, critiques ou attaques personnelles sont rigoureusement interdites.

ART. 8. — Aux réunions mensuelles seront donnés les comptes rendus de la situation personnelle et financière du Syndicat, ainsi que toutes autres communications à l'ordre du jour.

ART. 9. — Toute décision prise en assemblée générale doit l'être à la majorité des membres présents, quel qu'en soit le nombre.

ART. 10. — Tous les membres du Syndicat participent à tous les avantages du Syndicat, s'obligent à observer les Statuts et Règlement, ont droit de vote et doivent remplir toutes les obligations qui leur sont imposées par le Bureau, en conformité des Statuts et Règlement.

ART. 11. — Aucun sociétaire ne peut se prévaloir, sous aucun prétexte, de son titre de Syndicat dans ses prospectus, cartes, annonces ou réclames.

ART. 12. — La durée du Syndicat est illimitée, ainsi que le nombre de ses adhérents.

### Administration.

ART. 13. — L'administration est confiée à un Bureau composé de cinq membres au moins, dont :

Un président. — Deux vice-présidents.

Un trésorier-comptable. — Un secrétaire.

Le Bureau peut s'adjoindre d'autres membres selon ses besoins, sans que la composition totale du Bureau puisse excéder le chiffre de neuf membres, à la condition de faire ratifier ces nominations à la prochaine assemblée. Le mandat de ces nouveaux membres, quelle que soit l'époque de leur nomination, prend fin en même temps que celui des autres membres du Bureau.

ART. 14. — Nul ne peut faire partie du Bureau s'il n'est Français et ne jouit de ses droits civils et politiques.

ART. 15. — Les fonctions du Bureau sont essentiellement gratuites. Des indemnités pour charges onéreuses peuvent être accordées exceptionnellement à certains de ses membres, si elles ont été votées par le Bureau et ratifiées en assemblée.

ART. 16. — Le président du Bureau est élu par l'assemblée, et à la majorité des membres présents, pour trois ans, et les autres membres pour deux ans. Ils sont rééligibles.

ART. 17. — Le Bureau prépare et règle toutes les affaires du Syndicat. Il pourvoit, le cas échéant, au remplacement de ses membres par suite de démission, révocation ou décès, en le faisant sanctionner par vote en assemblée générale.

Les membres du Bureau prennent l'engagement d'honneur de faire toutes les démarches nécessaires auprès des pouvoirs publics et autres pour faire valoir ou revendiquer les droits des magnétiseurs, masseurs et de tous les membres du Syndicat, lorsque ces démarches auront été réclamées par l'assemblée ou décidées par le Bureau.

ART. 18. — Le Règlement intérieur, soit pour le Bureau, soit pour la police des réunions du Syndicat, sera arrêté par les soins du Bureau, approuvé en assemblée générale et aura la même vigueur que les Statuts.

ART. 19. — Le président surveille et assure l'exécution des Statuts et Règlements, convoque le Bureau, préside les commissions, dresse l'ordre du jour, est chargé de la police des séances, prend l'initiative de toutes propositions, dirige les débats, signe tous les actes et délibérations du Syndicat et le représente en toutes circonstances. En cas de partage, il a voix prépondérante.

ART. 20. — Le secrétaire est chargé par le président de la convocation aux réunions du Bureau et à celles du Syndicat, de la rédaction et de la lecture des procès-verbaux, de tous les papiers et documents du Syndicat.

ART. 21. — Le trésorier est dépositaire responsable des fonds du Syndicat. Il fait les recettes et dépenses ou paiements qu'il inscrit sur des registres spéciaux. Il présente tous les mémoires à la vérification du Bureau et ne paie que sur mandat du président. Les comptes et opérations du trésorier sont chaque mois vérifiés et signés par le président et les membres présents du Bureau.

ART. 22. — Le Bureau se réunit une fois par mois et autant qu'il sera nécessaire sur convocation du président, aux lieux, jour et heures indiqués par lui.

La présence d'au moins trois membres du Bureau est requise pour la validité des délibérations.

ART. 23. — Trois absences successives et non motivées aux réunions du Bureau peuvent entraîner la révocation de plein droit.

#### Admissions.

ART. 24. — Pour être membre du Syndicat, il faut :

1<sup>o</sup> Être majeur et jouir de ses droits de citoyen ;

2<sup>o</sup> Être magnétiseur, masseur, fascinateur, suggestionneur, médium-guérisseur, ou s'adonner à l'étude ou à la pratique des sciences dites occultes ;

3<sup>o</sup> S'engager à ne pas prescrire, ni employer ou délivrer des médicaments, ni faire aucune violation des lois existantes ;

4<sup>o</sup> S'engager à observer les Statuts et Règlements et assister, autant que possible, aux réunions du Syndicat ;

5<sup>o</sup> Verser une cotisation annuelle de douze francs, payable d'avance par semestre.

Les semestres partant du 1<sup>er</sup> janvier et du 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.

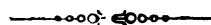
Tout semestre commencé est entièrement dû.

Pour faire partie du Syndicat, il faut avoir versé au moins le premier semestre.

On devient membre perpétuel en rachetant la cotisation annuelle par un versement unique de cent cinquante francs ;

6<sup>o</sup> Faire part au Bureau, ou après avis préalable du président aux assemblées, des observations, progrès et communications quelconques intéressant la théorie ou la pratique du magnétisme, du massage et autres sciences faisant l'objet des études des membres du Syndicat.

(A suivre.)



## REVUE DE LA PRESSE

*La Gazzetta magnetico scientifica*, à Bologne; *Luz ex tenebris*, à Véra-Cruz, du 31 juillet; *la Revista de estudios psicologicos*, à Barcelone; *la Chaîne magnétique*, le *Moniteur spirite et magnétique*, à Bruxelles; *Il Vessillo spiritista*, à Vorcelli, d'août; le *Franc-parleur*, de Montdidier, du 27 août; *la Revue spirite*, le *Phare de Normandie*, à Rouen; *Lumen*, à Barcelone, de septembre; le *Monde thermal*, du 7 septembre; etc., ont consacré de fort bons articles à l'École pratique de magnétisme.

L'Événement du 14 août, *la Gazzetta magnetico scientifica*, à Bologne, *Verdad e Luz*, à San Paulo, etc., ont publié des articles sur le *Ligue* et le *Congrès du libre exercice de la médecine*.

M. Ivan Manouïloff, continue son *Enquête sur le mysticisme* dans le *Journal*. Les numéros des 7, 21 et 25 août contiennent une interview du Dr Charcot et de M. Leymarie. Cette dernière a donné lieu à une polémique assez vive. Des réponses de Papus et de l'interviewé ont été insérées.

Le Dr Fab continue dans le *Rapide* la série d'articles sur le magnétisme et l'occultisme qu'il a si bien commencée dans le courant de juin. Dans le numéro du 15 août, sous le titre *Ignorance moderne*, nous relevons le passage suivant :

« Or, dans la pratique, tous les moyens employés par les docteurs ont été empruntés aux laboratoires des chercheurs, des magnétistes. C'est la *Clinique du Magnétisme*, dirigée par M. Durville, sous le patronage de la Société magnétique de France, qui a été la plus pillée. Dans cette clinique où nous avons vu défiler MM. de Rochas, Constantin, Dècle, Chazarain, Luce, Herve de Saint-Denis, Simonin, Papus, Moutin, Vitoux, G. Montorgueil, Baraduc, Foveau de Courmelle, Huguet de Vars, Bénard, Desjardin de Réglé, Rouxel, G. Fabius de Champville, rédacteur en chef du *Journal du Magnétisme*, et la plupart des notabilités magnétiques, les découvertes psychologiques les plus merveilleuses ont été faites.

« Des travaux récents de cette clinique, tous les médecins ont tiré quelque chose. Les procédés ont été employés par des docteurs s'en attribuant ensuite la paternité.

« Malheureusement, dans leur haine contre les progrès qui ne viennent pas exclusivement d'eux, les médecins ont voulu faire mieux, ils ont passé le but et semé des névroses.

« Oul, tous ces propagateurs de l'hypnotisme commettent inconsciemment et perpétuellement des crimes de lèse-humanité. Ils ont développé l'hystérie à un degré qui n'a jamais été atteint..... »

## FAITS ET COMMUNICATIONS

### La mort de Charcot

Le grand, le célèbre, l'immortel Charcot vient de mourir, tué par un confrère qui était animé d'autant de dévouement que d'ignorance.

Le grand prêtre de la Salpêtrière souffrait depuis longtemps d'une affection cardiaque qu'il supportait assez stoïquement. Dans le courant du mois dernier, pour se reposer, il partit en villégiature dans la Nièvre. Là, il fut tout à coup pris d'étouffements et de malaises dus à l'action immodérée du cœur. Un de ses élèves qui

l'accompagnait s'empressa de lui faire une piqûre de morphine qui semble diminuer son angoisse. Encouragé par ce résultat, l'élève-ami pratiqua une seconde injection et un calme de plus en plus grand ne tarda pas à se produire. Il perdit connaissance, et quelques heures après, il rendit le dernier soupir, sans avoir eu conscience de son état.

Or, non-seulement les docteurs, mais encore tous ceux qui possèdent quelques notions de thérapeutique, savent que la morphine est extrêmement dangereuse dans les affections du cœur et que, pour éviter tout accident possible, le médecin, ne fut-il qu'officier de santé, évite de l'employer lorsque le malade présente le moindre symptôme cardiaque.

L'ennemi du magnétisme, celui qui fit admettre par la science l'hypnotisme comme une vérité suffisamment démontrée aurait sûrement été sauvé par le plus inexpérimenté, par le plus maladroit des magnétiseurs. Il suffisait seulement, au lieu d'injections de morphine, de pratiquer deux ou trois insufflations chaudes sur la région du cœur et ensuite une légère malaxation sur la poitrine, en suivant avec les doigts le trajet des côtes.

C'est une perte déplorable, car le docteur Charcot était un savant de premier ordre qui a fait faire un pas énorme à la pathologie du système nerveux. Si on n'avait pas à déplorer la perte du savant, en estimant qu'il est de toute justice que le corps médical soit lui-même victime de son ignorance et de ses préjugés trop scientifiques, on se réjouirait de l'accident survenu au médecin par la faute d'un médecin; et cela contribuerait un peu à faire prévaloir, non seulement la valeur curative du magnétisme, mais aussi à rendre libre la pratique de l'art de guérir qui est réclamée par le bon sens, par l'intérêt immédiat de tous les malades, autant que par la *Ligue du libre exercice de la médecine*.

Le journal *L'Orient* a donné une superbe fête au café Turc, à l'occasion du 18<sup>e</sup> anniversaire de l'avènement du sultan Abd-UI-Hamid. Notre rédacteur en chef était commissaire-général.

Banquet, concert, bal et souper ont obtenu le plus vif succès. Trois cents personnes à table à dîner, 1800 au concert et 1150 au souper ont prouvé quelle sympathie unit les Français aux Turcs.

MM. Jules Simon, Papus, Oppert, Nicolaidès, G. Fabius de Champville et G. Buisson ont prononcé des toasts très applaudis.

Une rebouteuse de Saint-Brieuc, Mme Ruellan, citée en police correctionnelle pour exercice illégal de la médecine, le jeudi 17 août, est condamnée par défaut à 4 amendes de 15 francs.

**Journaux nouveaux.** — *Luz*, *Revista de Estudios orientales*, vient de paraître à Buenos-Ayres. La nouvelle *Revue* qui paraît tous les 15 jours est surtout consacrée à la théosophie et à l'occultisme. M. Rovira, correspondant de la *Société magnétique de France* nous envoie le prospectus d'un journal qu'il va publier à Barcelone, sous le titre de *Revista universal de Magnetismo experimental y terapeutico*. La revue paraîtra chaque quinzaine. Abonnement pour l'Espagne et le Portugal : 6 francs par an; étranger, 8 francs; pays d'outre mer, 12 francs. Les abonnements pour la France sont reçus à la *Librairie du Magnétisme*. Nos abonnés de l'Espagne, du Mexique, du Brésil, de la République argentine et autres pays où l'on parle la langue espagnole, recevront le prospectus de la nouvelle *Revue* encarté dans le journal.

### Primes à nos abonnés

On raconte partout des faits extraordinaires : ici, c'est une manifestation fluidique intelligente, là, c'est un phénomène d'audition ou bien de vision. Nié hier encore le Spiritisme est affirmé aujourd'hui par les savants et tout le monde veut être renseigné sur sa valeur.

Pour être agréable à nos abonnés, nous venons de nous entendre avec le *Phare de Normandie*, revue mensuelle d'études psychologiques publiée par l'*Union spiritualiste de Rouen* et dont l'abonnement est de 3 fr. 50 par an, pour que cet intéressant journal leur soit servi, à titre de prime renouvelable chaque année sur le vu de notre quittance d'abonnement pour le prix annuel de 2 francs seulement.

Pour recevoir cette prime, en faire la demande, à chaque renouvellement d'année au directeur du *Phare de Normandie*, 4, rue Edouard-Lavoine, Rouen, en y joignant sa quittance d'abonnement.

Nous offrons encore à tous nos abonnés, à titre de prime entièrement gratuite deux revues mensuelles : 1<sup>o</sup> la *Lumière*, 2<sup>o</sup> les *Annales de l'Electro-homœopathie*. Pour recevoir ces deux revues pendant une année, en faire la demande, en joignant sa quittance d'abonnement : Pour la *Lumière*, à Mme Lucie Grange, 97, boulevard de Montmorency, Paris; pour les *Annales*, à M. Sauter, à Genève (Suisse).

### BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

La Bibliothèque du Magnétisme se compose : 1<sup>o</sup> de plus de 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2<sup>o</sup> des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; 3<sup>o</sup> de plus de 40.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers constituant un véritable musée du Magnétisme.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. (Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés). Ils sont confiés contre nantissement et adressés dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour des ouvrages prêtés, doit représenter la valeur de ceux-ci.

La Bibliothèque, propriété de l'*Institut magnétique*, est ouverte tous les jours, dim. et fêtes exceptés, de 1 à 4 h. (Il n'y a pas de Catalogue imprimé).

### Pour paraître prochainement :

*Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme. — Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE, 10 volumes in-18, cartonnées à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 grav. et 3 planch. colorées.*

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1<sup>er</sup> Vol. — Le Magnétisme chez les anciens; au moyen-âge; possession, sorcellerie; dans les temps modernes; le fluide universel. Ficin, Pomponace, Agrippa, Paracelse, la baguette divinatoire, Van Helmont, Robert Fludd, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, etc.

2<sup>o</sup> Vol. — Le Magnétisme contemporain; Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes, Donato et Moutin, etc. L'hypnotisme et la suggestion. Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3<sup>o</sup> Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique; Polarité, L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité; du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, des décompositions chimiques, etc.

4<sup>o</sup> Vol. — Les états du sommeil provoqué; état suggestif, état cataleptique, état somnambulique, état léthargique. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5<sup>o</sup> Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6<sup>o</sup> Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7<sup>o</sup> Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du fœtus, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8<sup>o</sup> Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9<sup>o</sup> Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation (diabète, albuminurie, etc.), des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels (asphyxie, etc.).

10<sup>o</sup> Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Selins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement, âge critique. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, paralysie infantile, etc.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* de professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, est le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui leur enseignera une méthode simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 450 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 volumes, 25 fr. A titre de Prime, l'ouvrage complet est laissé à 16 fr. au lieu de 25, aux 1.000 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la *Librairie du Magnétisme*, 23, Rue Saint-Merri, à Paris.

### ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

Clinique dentaire. — M. et Mme MAENÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

### Produits hygiéniques de la maison Rogueblave.

12, Place Breda, (2<sup>e</sup> arrond.), Paris.

Produits essentiellement hygiéniques, aux merveilleuses et diverses propriétés, composés (sans aucun acide) d'extraits de plantes aromatiques, entièrement inoffensifs, pour tous soins quotidiens; toilette, beauté, bien-être, santé. Vrai trésor des familles. — Hautes récompenses depuis 1873: Diplôme d'honneur, 35 médailles or, vermeil, etc. Médaille d'or à l'Exposition internationale d'hygiène de l'enfance, Paris, 1891.

Eau parisienne hygiénique Rogueblave

Flacons: 1 fr. 25, — 2 fr. 50, — 5 fr., — 10 fr.

Flacon d'essai contre 2 fr.

Eau parisienne pour hygiène de la vue

Flacons: 3 fr., — 6 fr. Franco contre 3 fr. 50

Elixir dentifrice

Flacons: 1 fr. 50, — 3 fr.

Anti-cors français (sans acide)

Flacons: 1 fr. 25, — 2 fr. Franco contre 2 fr. 25

Savon hygiénique

Boîte de 2 pains: 1 fr., — 2 fr., — 4 fr.

Envoi par la poste ou en colis postal, contre mandat ou timbres. — Prospectus franco sur demande affranchie.

### BAINS

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadot. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

### CHEMINS DE FER

Ligne de l'Ouest

### Abonnement sur la banlieue de Paris

La Compagnie vient d'abaisser les prix des abonnements

1<sup>o</sup> de 3 mois, en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Aulnières, Bois-Colombes, Clichy, Levallois, Bécones, Bruyères, Argenteuil et la Garenne-Bétons et entre Paris-Montparnasse et Vanves, Malakoff et Clamart.

2<sup>o</sup> de 6 mois en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Colombes.

3<sup>o</sup> d'une année, en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Courbevoie.

De plus, la Compagnie délivre, en toute saison, entre les gares de ces lignes, des abonnements à prix très réduits.

### Abonnements d'un mois

Elle délivre depuis le 1<sup>er</sup> juillet, des cartes d'abonnement valables, pendant un mois, entre toutes les gares de son réseau et a créé, pour cette catégorie d'abonnements, des prix exceptionnels, notamment entre Paris et Houilles, Carrières, St-Denis, Sartrouville, Maisons-Laffite et Cormeilles.

### MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, de 1 à 4 heures.

### SOMNAMBULISME

M<sup>me</sup> BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, reçoit à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 4 heures à 6 heures, et sur rendez-vous.

### FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

### C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34, à Besançon (Doubs)

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1806

Grande récompense

à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.



# INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir  
(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétistes, sous la direction de Professeur H. DURVILLE  
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit : le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 4 heures à 6 heures.



## LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme et l'Occultisme. — Demander le Catalogue. — Grand choix d'ouvrages anciens.

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues. Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent, ainsi que les timbres-poste anciens de tous les pays.

Prime. — Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

## Brochures de propagande

- Almanach spirite et magnétique illustré pour 1890-91-92-93.
- DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage, 6<sup>e</sup> édit.
- H. DURVILLE. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.
- Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.
- Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins.
- Lois physiques du magnétisme — Polarité humaine.
- Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.
- Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.
- Le même ouvrage, traduit en espagnol, avec 1 fig., par F. GARCIA.

- G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 figure.
- La transmission de pensée.
- LUCE GRANGE. — Manuel du spiritisme.
- LETOUQUART. — La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthéz, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.
- PAPUS. — L'Occultisme.
- Le Spiritisme.
- G. PÉLIN. — La médecine qui tue! Le magnétisme qui guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.
- P.-C. REVEL. — Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition. Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent., p. affranchissement.
- Docteur RIPAULT. — L'Univers maeranthrope.
- Tableau synoptique de la nature.
- ROUXEL. — La Liberté de la médecine. (Pratique médicale chez les anciens).
- L'art d'abréger la vie. (Etude paradoxale.)
- Théorie et pratique du spiritisme. — Consolation à Sophie. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

## Portraits

ALLAN KARDEC, CAHAGNET, DELEUZE, V. GREATRAKES, VAN HELMONT, MESMER, PARACELSE, le marquis de PUYSEGUR.  
Prix des brochures et des portraits : 400 exempl., 19 fr.; 50, 7 fr.; 25, 4 fr.; 12, 2 fr.; la pièce 20 centimes.



On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Portes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

# TRAITEMENT DES MALADIES

À la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

## Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

- Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.
- Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.
- Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciaticque.
- Le n° 4 : Contre les affections des reins, des pousmons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame ..... 5 fr.

## Piastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de piastrons.

Les piastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames

## Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.  
Prix de chaque appareil ..... 10 fr.

## Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre ..... 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les piastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple ..... 2 fr.  
Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. .... 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont indiqués; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.



## CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

- I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Sounambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Etourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, tic douloureux; — XX. Sciaticque; — XXI. Migraine; — XXII. Lumbago; — XXIII. Nourstambé, état nerveux; — XXIV. Catalepsie; — XXV. Léthargie; — XXVI. Hystérie, crises de nerfs, manies hystériques; — XXVII. Névrose; — XXVIII. Danus St-Guy; — XXIX. Pilepsie; — XXX. Double conscience; — XXXI. Obsession; — XXXII. Hallucinations; — XXXIII. Pénchants.

Chaque Conseil pratique, insère dans un numéro du Journal de Magnétisme, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies est successivement publié sous la forme d'autant de Conseils pratiques. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. .... 10 fr.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.



# JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE  
et de la Société magnétique de France, paraissant tous les mois

Directeur : H. DURVILLE  
Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

## MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1<sup>er</sup> Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2<sup>e</sup>, M. BURG. — 3<sup>e</sup>, M. MAITREJEAN. — 4<sup>e</sup>, M. DE CASTI — 5<sup>e</sup>, M. DONATO. — 6<sup>e</sup>, M. H. DURVILLE. — 7<sup>e</sup>, M. CH. FAUVETY. — 8<sup>e</sup>, M. FROMENT. — 9<sup>e</sup>, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10<sup>e</sup>, M. le Docteur BÉNARD. — 11<sup>e</sup>, — 12<sup>e</sup>, M. MOUTIN — 13<sup>e</sup>, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14<sup>e</sup>, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15<sup>e</sup>, — 16<sup>e</sup>, M. le Commandant TARNIER. — 17<sup>e</sup>, — 18<sup>e</sup>, — 19<sup>e</sup>, M. ROUXEL. — 20<sup>e</sup>, M. le Docteur VIGOUROUX. — 21<sup>e</sup>, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22<sup>e</sup>, M. FABART. — 23<sup>e</sup>, M. PAPUS (docteur G. ENCAUSSE). — 24<sup>e</sup>, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25<sup>e</sup>, M. DELMAS-MARSALET. — 26<sup>e</sup>, M. G. VITOUX, publiciste. — 27<sup>e</sup>, M. le Docteur DUPOUY. — 28<sup>e</sup>, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29<sup>e</sup>, M. L. AUFFINGER. — 30<sup>e</sup>, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31<sup>e</sup>, M. ST. DE GUAITA. — 32<sup>e</sup>, M. A. SIMONIN. — 33<sup>e</sup>, M. le Docteur DENIAU. — 34<sup>e</sup>, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35<sup>e</sup>, M. le Docteur MORA. — 36<sup>e</sup>, M. BOUVÉRY. — 37<sup>e</sup>, M. G. DÉMAREST. — 38<sup>e</sup>, M. J. LERMINA. — 39<sup>e</sup>, M. MILO DE MEYER. — 40<sup>e</sup>, M. E. MICHELET.

## CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARCOURT, *à Sentis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOER, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — RENÉ CAILLIÉ, *à Aïgnon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — LE Docteur G. DE MESSIMY, *à Puéchabon, Hérault*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, *à Nîmes*. — LE Docteur MIRCOWITCH, *à Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,  
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est plusieurs fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1<sup>o</sup> Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE; — Avec 12 des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un \* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.
- 2<sup>o</sup> Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)
- 3<sup>o</sup> Avec un abonnement d'un an à plusieurs journaux.

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux; elles sont expédiées partout, moyennant 1 f. 80 p<sup>r</sup> port et embal

Tirage mensuel : 18.000 Exemplaires

Le service du Journal est fait : au Président de la République, aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés; au Préfet de police, à la Magistrature debout, à la Magistrature assise; à la presse politique, scientifique, médicale et littéraire de la France et de l'étranger.

# Société Magnétique de France

## CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 <sup>er</sup> siège	MM. Copard.	21 <sup>er</sup> siège	MM. Froment.
2 <sup>e</sup>	— Berthet.	22 <sup>e</sup>	— Grinevald.
3 <sup>e</sup>	— Bouvery.	23 <sup>e</sup>	— Guyonnet du Pérat.
4 <sup>e</sup>	— Burg.	24 <sup>e</sup>	— Jacquillat.
5 <sup>e</sup>	— F.-J. Cazalis.	25 <sup>e</sup>	— Le docteur Bénard.
6 <sup>e</sup>	— Chauvières.	26 <sup>e</sup>	— Lessart, ancien magistrat.
7 <sup>e</sup>	— Christin.	27 <sup>e</sup>	— Lérange.
8 <sup>e</sup>	— Collas.	28 <sup>e</sup>	— J. Lévy.
9 <sup>e</sup>	— Daniand.	29 <sup>e</sup>	— Amédée-H. Simonin.
10 <sup>e</sup>	— Suzaine.	30 <sup>e</sup>	— Aubertin.
11 <sup>e</sup>	— Jamet.	31 <sup>e</sup>	— Reveilhac.
12 <sup>e</sup>	— Courlet.	32 <sup>e</sup>	— Nogués, ingénieur civil des mines
13 <sup>e</sup>	—	33 <sup>e</sup>	— Landrin.
14 <sup>e</sup>	— Desvignes.	34 <sup>e</sup>	— Pennel.
15 <sup>e</sup>	— Michelet, homme de lettres.	35 <sup>e</sup>	— Bouleau.
16 <sup>e</sup>	— Lacroix.	36 <sup>e</sup>	—
17 <sup>e</sup>	— L. Duchemin, homme de lettres	37 <sup>e</sup>	— Ouiste.
18 <sup>e</sup>	— H. Durville.	38 <sup>e</sup>	— Bossong.
19 <sup>e</sup>	— Forestier, avocat.	39 <sup>e</sup>	— Maîtrejean.
20 <sup>e</sup>	— Hénot.	40 <sup>e</sup>	— Vivant.

## CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Itier, à Agen.
D. Bats, à Saint-Jaguy (Landes).	J. Jung, à Bordeaux.
A. Bernard, à Saint-Quentin.	Lageais, instituteur à Limoges.
G. Bertelot, à Orléans.	Lagüe, à St-Etienne-de-Baigorry (Basses-Pyrénées)
Mme Blin, à La Flèche.	Lalanne, à Lescèron (Landes).
MM. le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Mallaret fils, à Bordeaux.
— Bonnejoÿ, à Charv-en-Vexin.	J. Martin, à Troyes.
Bornard-Colliard, à Chanay (Ain).	H. de Martin, à Narbonne.
Chomier, à Saint-Etienne.	Martres, négociant à Mautauban.
J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.	Métais, huissier à Loudun.
le docteur Cornilleau, au Mans.	Nicolopulo, à Marseille.
— David, à Sigan (Aude).	H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).
Dac, à Toulon, Var.	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Jacquet de May, pharmacien à Rennes.	MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes)
Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).	Revel, à Lyon.
le docteur Dupouy, à Larroque (Gers).	le docteur Ripeault, à Dijon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer
Gérard, artiste photographe, à Rennes.	A. Sûtre, publiciste à Parthenay.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Host, à Lyon.	Ad. Villebien à Caen.

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
le docteur Bernier, à Jacmel, Haïti.	le docteur Letoquart, à New-York.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	Henry Marcopoli, Alep, Turquie d'Asie.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkaer, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
Carréra, au Sénégal.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie.	Rosat, aux Granges, Suisse.
Jéus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Souhassaye, à la Trinité, Martinique.
le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas, à Trinidad Colo, Etats-Unis.

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.
- L'Union spirite de Reims, représentés par M. Monclin, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

## COMITÉ DE DIRECTION POUR 1893

MM. X. . . . .	Président d'honneur.
le docteur Flasschen. . .	Vice-président d'honneur.
Desjardin de Réglu. . .	—
Fabius de Champville . .	Président.
le docteur Mora. . . . .	Vice-Président.
— Bénard. . . . .	—
H. Durville. . . . .	Secrétaire général.
Burg . . . . .	Secrétaire
Maîtrejean . . . . .	—

## ECOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME

Dirigée par le professeur H. DURVILLE.  
 Sous le patronage de la Société magnétique de France  
 Directeur adjoint : M. le docteur BÉVARD.

Les Cours théoriques et pratiques, les Leçons expérimentales et les Conférences ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures du soir, du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin; les leçons cliniques, toute l'année, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin. (Les malades sont reçus gratuitement à toutes les leçons cliniques.)

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays, dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération. Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

## CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnéscope . . . . . 300 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Prix du Magnétisme.

1<sup>er</sup> un prix de 200 fr.; 2<sup>e</sup> un prix de 100 fr.

Aux deux meilleurs mémoires traitant de la question suivante Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme. — Les mémoires devront être remis d'ici au 31 octobre 1893.

Le syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs se réunit le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, au *Journal du Magnétisme*.

**Sommaire**

Ecole pratique de Magnétisme. — Société magnétique de France. — Ligue nationale et Congrès du libre exercice de la médecine. — 34<sup>e</sup> Conseil pratique : Contre la folie, le délire, le delirium tremens, par H. DURVILLE. — Statuts du syndicat des magnétiseurs. — Quelques cures magnétiques. — Revue des livres. — Revue de la presse. — Faits et communications.

**ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME**

Dirigée par le professeur H. DURVILLE

Sous le patronage de la Société Magnétique de France

Directeur-adjoint : M. le Docteur BÉNARD

L'inauguration de l'*Ecole pratique de Magnétisme* a eu lieu le lundi, 2 octobre, en présence d'une soixantaine d'élèves et d'une quarantaine de médecins, professeurs, avocats, journalistes, gens du monde, etc., qui s'intéressent à l'enseignement du magnétisme.

M. Fabius de Champville, président de la *Société magnétique de France* a prononcé un discours où il a mis en opposition la médecine naturelle représentée par le magnétisme et la médecine artificielle qui est celle de l'enseignement de la Faculté.

M. Durville exposa ensuite la doctrine de l'*Ecole*. Il considère le magnétisme comme un agent physique ayant de grandes analogies avec la lumière, la chaleur, l'électricité : c'est un mode vibratoire de l'éther, une manifestation de l'énergie.

Puis, M. le Dr G. Encausse, plus connu dans l'occultisme sous le nom de Papus, après avoir exposé l'origine de l'enseignement libre en France, a fait, avec beaucoup de verve et de bon sens, la première leçon de son cours de physiologie, d'après une méthode synthétique qui permet de comprendre sans efforts le mécanisme des fonctions de la vie organique.

Pour donner une idée de la doctrine de l'*Ecole*, nous reproduisons quelques passages de l'allocution de M. Durville, relative à la transformation des forces.

« On pensait autrefois, dit-il, que les forces physiques et plus particulièrement la lumière, la chaleur, l'électricité, le magnétisme propre à l'aimant, étaient autant de forces distinctes, ayant chacune son existence propre. Mais on observait dans l'action de ces forces, ou pour mieux dire, de ces agents, des coïncidences qui ne pouvaient pas être purement accidentelles; et depuis, on acquit la certitude qu'ils ont entre eux des liens de parenté et de filiation très étroits, car la présence de l'un, se manifestant dans certaines conditions, suffit pour donner naissance à un ou plusieurs autres. Ainsi, l'électricité donne naissance au mouvement, à la chaleur, à la lumière, au magnétisme de l'aimant, aux décompositions chimiques. La chaleur fait naître la lumière et les courants électriques au moyen desquels on obtient l'aimantation. La lumière, dans ses différences

qualitatives, présente les couleurs, et dans celles-ci, nous observons des rayons calorifiques et des rayons chimiques.

« Pour expliquer l'action de ces divers agents, on fait intervenir la notion de l'éther.

« Qu'est-ce que c'est que l'éther? — L'éther est un fluide qui remplit l'univers entier, en même temps qu'il pénètre tous les espaces intermoléculaires des corps, partout où la matière tangible ne peut s'insinuer. Il représente la matière à l'état le plus subtil que l'on puisse imaginer.

« Pour faire comprendre son action, il est nécessaire d'établir une comparaison: — Quand, sous l'action du choc, un corps produit un son, ce corps est animé, dans toute sa masse, d'un mouvement vibratoire rapide que l'on peut presque toujours constater par observation directe. Ce mouvement se transmet à l'air ambiant sous forme d'ondulations et ces ondulations font parvenir jusqu'à notre cerveau, par l'intermédiaire des nerfs acoustiques, les vibrations du corps sonore. Jusqu'à un certain point, un corps lumineux, un corps chaud, un corps électrisé ou aimanté, se comporte comme un corps sonore. Il vibre, non pas dans toute sa masse, mais chacun de ses atomes exécute à lui seul un mouvement vibratoire sur place. Ces vibrations que nos sens ne peuvent percevoir directement sont beaucoup plus petites et considérablement plus rapides que celles des corps sonores. Elles se communiquent au milieu ambiant et s'y propagent également par ondulations. L'air et les autres gaz qui nous environnent, étant eux-mêmes constitués par des atomes pondérables, ne peuvent transmettre des mouvements aussi faibles. Le véhicule de ces vibrations est précisément l'éther qui entre lui-même en vibration.

« A l'état de repos ou d'équilibre, rien n'indique dans un corps la présence de tel ou tel de ces agents, car ce corps est imprégné d'une certaine quantité d'éther, quantité normale et toujours la même pour un même corps. Mais si, par un moyen quelconque, on rompt cet équilibre, la force attractive qui maintenait en contact les molécules éthérées avec les molécules matérielles du corps, des mouvements vibratoires se produisent; et selon leur mode de propagation, leur amplitude, leur vitesse, ces vibrations engendrent la chaleur, la lumière, l'électricité, l'aimantation, etc., etc.

« Les physiiciens sont d'accord sur ces principes; et il n'en est probablement pas un seul aujourd'hui qui cherche à expliquer exclusivement l'action de ces agents par l'ancienne théorie de l'émission. Mais ce qu'ils ignorent, c'est qu'à côté des vibrations sonores, calorifiques, lumineuses, électriques, il en existe d'autres qui donnent naissance à un autre agent. Cet agent, c'est le *Magnétisme physiologique* qui se fait sentir sur notre organisme, sans accuser sa présence sur l'aiguille aimantée. C'est le magnétisme humain.

Mais, les magnétiseurs vont m'accuser de rompre complètement avec les notions qu'ils admettent

comme des vérités suffisamment démontrées. Je ne parais pas admettre l'existence d'une force particulière du corps humain qu'ils appellent le fluide magnétique. Il n'en est rien. D'ailleurs, le mot fluide est ici un mot vide de sens, une expression conventionnelle. La science officielle n'admet plus l'existence d'un fluide particulier à chaque agent de la nature, mais le mot lui étant encore nécessaire, surtout pour l'explication des phénomènes électriques, il est conservé dans le langage scientifique. Si, dans l'acception propre du mot, il n'y a pas de fluide particulier à chaque agent, c'est-à-dire à chaque mode vibratoire de l'éther, il est évident qu'une modification, qu'une manière d'être du fluide éthéré se produit à chaque transformation; et que, suivant les cas, sans commettre d'hérésie scientifique, on peut employer les qualificatifs de *fluide lumineux, fluide calorifique, électrique* ou *magnétique*, ce qui met d'accord les théories anciennes du magnétisme avec les dernières définitions de la science. »

Rappelons que les cours de l'*Ecole pratique de Magnétisme* sont gratuits; et, qu'à l'égal des grandes écoles universitaires, les élèves n'ont à payer, pour toute la durée de l'année scolaire, que deux droits d'inscription : 1° un droit de 25 francs pour tous les cours théoriques et pratiques, les leçons expérimentales et les conférences; 2° un droit de 10 francs pour les leçons cliniques. Ceux qui, n'aspirant pas aux diplômes ne veulent pas suivre les cours complets, peuvent suivre le cours de tel ou tel professeur, moyennant un droit d'inscription de 5 francs.

Moyennant un droit de 10 francs —, qui est facultatif — tous les ouvrages de la *Bibliothèque* sont mis à la disposition des élèves pour perfectionner leur instruction théorique.

Pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, les cours théoriques ont lieu à 9 heures du soir, dans l'ordre suivant : lundi, *Physiologie*, professeur docteur G. Encausse (Papus); mercredi, *Histoire et philosophie du Magnétisme*, professeur Rouxel; vendredi, *Physique magnétique*, professeur H. Durville. Les leçons cliniques auront lieu toute l'année, le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin, à la *Clinique de l'Ecole*, 23, rue Saint-Merri.

#### SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE L'ÉCOLE

Afin de pouvoir donner à cette œuvre toute l'extension qu'elle mérite et pour publier tous les cours théoriques et pratiques, les conférences et les leçons expérimentales, qui ne formeront pas moins de 12 à 15 volumes illustrés de 8 à 900 figures, le directeur de l'*Ecole* ouvre une souscription. Il fait appel à tous les lecteurs du *Journal du Magnétisme* et les prie de vouloir bien lui envoyer leur offrande qui sera reçue avec reconnaissance. Il accepte les dons en nature (livres pour la *Bibliothèque*, instruments et objets divers pour le *Musée* de l'Ecole) et en espèces.

Indépendamment des droits d'inscriptions qui ne sont pas mentionnés dans le produit de la souscription, le directeur de l'Ecole a déjà reçu :

1° En nature, pour la Bibliothèque . . .	120 volumes
2° — pour le Musée . . . . .	22 pièces
2° En espèces, listes précédentes . . . .	94 fr. 35
M. GRAVIER, 10 fr.; M. CORROT, 5 fr.; Mme PIERRIN,	
2 fr.; M. VITON, 50 cent.	
Total au 10 octobre . . . . .	111 fr. 95

### SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 30 Septembre 1893

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. COURLET.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

#### Admissions et nominations

M. Ph. RENAUD, masseur à Paris, présenté par M. Durville, est admis en qualité de membre adhérent à l'unanimité.

#### Communications diverses

M. COURLET rend compte de plusieurs guérisons qu'il a obtenues par le magnétisme. Le cas le plus curieux est celui d'un malaise général, manque d'appétit, insomnie, état fébrile, qui fut guéri en quelques jours par l'emploi de l'eau magnétisée.

M. DURVILLE communique le programme de la première partie des cours de l'*Ecole pratique de Magnétisme*. Ce programme est adopté à l'unanimité.

M. DURVILLE fait ensuite une série d'expériences sur la *polarisation psychique*.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire général :

H. DURVILLE.

### LIGUE NATIONALE

#### du libre exercice de la médecine

Congrès de 1893

La Commission d'organisation du *Congrès pour le libre exercice de la médecine* prie tous les adhérents de vouloir bien se réunir le samedi 4 novembre à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la *Ligue*, 23, rue Saint-Merri, pour fixer l'ordre des travaux du *Congrès* qui siégera à Paris du 20 au 25 novembre et nommer le bureau.

#### Condition d'admission au Congrès

La souscription des membres du Congrès est fixée à un minimum de 10 francs, qui donne droit :

- 1° D'adresser ou de présenter des mémoires sur toutes les questions du programme;
- 2° D'assister à toutes les réunions, de prendre part aux discussions et d'avoir voix délibérative pour toutes les décisions;
- 3° De recevoir un exemplaire des comptes-rendus du Congrès.

Ceux qui verseront une somme inférieure à 10 francs pourront obtenir une invitation leur per-

mettant l'entrée des réunions; mais ils ne prendront pas part aux discussions et ne recevront pas gratuitement les comptes rendus du Congrès.

Les adhésions, souscriptions, mémoires, attestations et autres documents doivent être adressés, d'ici au 20 octobre, à M. H. Durville, délégué de la Commission d'organisation, 23, rue Saint-Merri.

Souscriptions reçues des adhérents à la Ligue et membres du Congrès :

Listes précédentes . . . . . 2.839 fr. 95  
 M. CHARLOT, 10 fr.; Mme BEINSOPS, 10 fr.; M. MOUROUT, 10 fr.; Mme LEGAY, 5 fr.; M. GALLOY, 3 fr.; Mme DAVRILLON, 2 fr.; M. FALQUE, 1 fr.; M. BERNARD, 10 fr.; M. MAS, 10 fr.; M. GAUTTARD, 10 fr.

Total au 10 octobre . . . . . 2910 fr. 95

Tous ceux qui désirent prendre part aux travaux du Congrès sont instamment priés de vouloir bien adresser le plus tôt possible, les mémoires ou tout au moins le titre des mémoires ou travaux qu'ils désirent soumettre au Congrès, ainsi que le montant de leur cotisation.

*La Commission d'organisation :*

- AUFFINGER, directeur de la *Chaîne magnétique* ;
- Docteur BÉNARD ;
- Marius CORRÉARD, publiciste ;
- G. DÉMAREST, publiciste ;
- H. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme* ;
- G. FABIUS DE CHAMPVILLE, syndic de la presse, rédacteur au *National*, à la *Patrie*, au *Rapide* ;
- E. HOUSSAY, publiciste, président du *Syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs* ;
- Emile MICHELET, publiciste ;
- MUSCADEL, publiciste ;
- Docteur PAPUS, directeur de l'*Initiation* et du *Voile d'Isis* ;
- Paul DE RÉGLA, homme de lettres ;
- George VITOUX, publiciste.

### 34<sup>e</sup> CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (8<sup>e</sup> volume), par H. DURVILLE, 3<sup>e</sup> édition.

#### Contre la folie, le délire, le *délirium tremens*

On désigne sous le nom de *folie* différentes affections cérébrales ayant un caractère commun, celui de produire un dérangement des facultés intellectuelles, morales et affectives. Ce dérangement peut exister seul ou être symptomatique d'une affection quelconque. Dans le premier cas, il est permanent; dans le second, il cesse ordinairement avec la maladie qui l'a fait naître, à moins que celle-ci n'ait déterminé des lésions cérébrales comme

celles qui ont lieu parfois dans les fièvres typhoïde et cérébrale.

Les formes de la folie sont très nombreuses, et chaque forme est désignée par un nom spécial.

On désigne plus particulièrement sous le nom de *délire* une perversion de l'entendement, consistant en ce que le malade associe des idées incompatibles avec la raison et qu'il prend ces idées pour des vérités. Le *délirium tremens*, qui affecte les alcooliques, est un délire avec agitation et tremblement des membres, rougeur et chaleur de la face, qui se manifeste par accès.

La médecine n'a pas de traitement spécifique pour guérir la folie, sous quelque forme qu'elle se présente. Les éléments du traitement sont empruntés aux sources les plus variées de la thérapeutique. Aussi, la médecine classique ne guérit-elle que bien peu de fous. Le plus souvent, quand ceux-ci recouvrent la raison, c'est plus par la force de la nature que par la vertu de la médication. Tous les médecins sont d'accord à ce sujet.

Le magnétisme exerce une action très puissante dans les diverses formes de la folie, et produit rapidement des guérisons ou des améliorations que la médecine officielle n'avait pu obtenir.

Les symptômes de la folie peuvent être ramenés à trois formes principales : *excitation*, *dépression* ou *perversion*. Dans le premier cas, il faut calmer; dans le second, exciter et dans le troisième, combiner les moyens calmants avec les excitants.

Dans ce *Conseil*, se rapportant surtout aux cas où le malade est *agité, furieux, délirant*, je ne parlerai que des moyens calmants — qui doivent être seuls employés, pour diminuer l'activité cérébrale et la ramener à son état normal.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Se placer devant le malade, et, pendant quelques instants, faire des passes transversales et des insufflations froides sur le front; puis de passes à grands courants de la tête aux pieds. Faire ensuite des passes très lentes avec les deux mains qui, partant du milieu du front ou du sommet de la tête descendent sur les côtés du corps, en passant derrière les oreilles. Appliquer les deux mains sur les deux côtés du cerveau pendant quelques instants; se placer ensuite à la gauche du malade pour appliquer la main gauche au front et la droite à la nuque; puis, avec cette dernière, faire des frictions traînantes sur la moelle épinière, depuis la base du

crâne jusqu'au bas des reins. Pour achever de dégager la tête, on peut s'asseoir devant le malade, appliquer les mains sur les genoux et faire une légère malaxation sur les jambes, jusqu'à l'extrémité des pieds. Terminer la séance, qui peut durer de 15 à 30 minutes, par des passes à grands courants de la tête aux pieds.

Dans le délire propre aux maladies aiguës. on cherchera surtout à calmer l'ensemble de l'organisme. Pour cela, se placer au pied du lit, appliquer ses mains sur les pieds du malade et laisser tomber doucement le regard sur lui, de la figure à la poitrine.

Dans certaines formes de la folie, le malade, qui ne se considère pas comme tel, s'oppose à tout traitement. On peut alors chercher à agir sur lui par le regard; et comme disent les magnétiseurs, par la pensée et la volonté.

**AUTOMAGNÉTISATION.** — L'automagnétisation est nulle quand tout l'organisme est affecté; mais dans certaines formes de la folie où la santé physique du malade est à peu près équilibrée et pour les cas où celui-ci a conscience de son état, l'action qu'il peut exercer sur lui-même détermine une modification qui n'est pas à négliger.

Dans ce dernier cas, après avoir appliqué pendant quelques instants la main gauche au front et la droite à la nuque, il fera lentement des passes avec les deux mains sur le front, en passant par les côtés de la tête pour descendre sur les côtés de la poitrine.

**MAGNÉTISME TERRESTRE.** — Orienter le lit du malade, de telle façon qu'il dorme dans la direction du méridien, la tête au nord. En cas d'impossibilité, placer le lit de l'est à l'ouest et coucher la tête vers le premier point.

**AIMANT.** — Appliquer, surtout pendant la nuit, deux lames magnétiques, l'une au front, l'autre à la nuque, pour calmer le cerveau. Dans le délire provoqué par une affection aiguë, placer un barreau magnétique aux pieds.

**MOYENS AUXILIAIRES.** — Boissons magnétisées, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique. De l'exercice, de la distraction; lotions froides matin et soir avec eau magnétisée, quand cela est possible, nourriture légère, rien d'échauffant ni excitant, et tenir toujours le ventre libre.

Quand l'un de ces moyens n'est pas suffisant pour calmer le malade, les employer tous ensemble, en les combinant l'un avec l'autre dans la mesure du possible.

#### EXEMPLE DE CURES

Les exemples de cures, cités par les magné-

tiseurs, dans les différents ouvrages traitant de la thérapeutique magnétique sont très nombreux. J'en rapporte quelques-uns des plus intéressants.

I. — Sous le nom générique *délire et folie*, Mialle, dans son *Exposé des cures obtenues en France par le magnétisme*, t. I. p. 180, 379 et suivantes, donne le compte-rendu de 9 guérisons dont plusieurs furent obtenues en quelques sciences.

II. — Il s'agit d'une dame âgée de 29 ans, folle depuis 18 mois, qui, après avoir tenté de se suicider, fut internée dans une asile d'aliénés où elle resta pendant 5 mois. Tous les traitements médicaux ne modifiant en rien son état, la malade voulut se faire magnétiser. Sa famille la retira de l'asile et s'adressa à Deleuze pour le prier de lui indiquer un bon magnétiseur qui voulut se charger de son traitement. Deleuze lui recommanda le docteur Lambert. Celui-ci fait dans l'*Hermès*, t. 3, p. 131, un compte-rendu détaillé de la guérison, dont j'extrai ce qui suit :

« Ce fut le 12 juillet 1827, que je vis pour la première fois Mme L. D...; elle était bouffie, le ventre très volumineux, le teint pâle, jaune, le pouls accéléré et irrégulier; les yeux hagards, la démarche incertaine; les règles avaient cessé de paraître depuis l'entrée de la malade dans la maison de santé.

« Le 14, ma somnambule vit Mme L. D...; elle assura qu'elle sera guérie dans trois mois et demi, mais qu'il fallait qu'elle fût magnétisée chaque jour pendant une demi heure; qu'elle la verrait tous les huit jours et qu'on pouvait compter sur la guérison de cette dame si on suivait exactement ses prescriptions.

« Dans cette maladie, le traitement a été dirigé plus particulièrement sur le moral que sur le physique. Et chaque jour on était à même de reconnaître les bons effets que produisaient les conversations et la lecture des lettres de la somnambule à la malade.

« Au bout de deux mois de traitement les règles reparurent régulièrement, la bouffissure était dissipée, le teint aussi frais qu'avant la maladie, le pouls s'était régularisé; la guérison eut lieu à l'époque fixée. Mais la somnambule jugeant que la santé de cette dame n'était pas assez forte pour lui permettre de se livrer de suite aux soins du ménage, elle exigea qu'elle restât encore deux mois près d'elle; elle demanda que pendant ce temps M. L. D... vint habiter avec sa femme et qu'on lui confiât le plus jeune des enfants.

« Ce fut le 26 juillet 1827 que Mme L. D... quitta Paris pour retourner en province. »

III. — Voici une lettre de M. G. Raggazzi, insérée dans le *Journal du Magnétisme*, t. 1, p. 57, que la *Société magnétique* de Genève publiait en 1887 :

« Dans l'intérêt de notre cause, je vous prie de bien vouloir déposer aux archives de la *Société du Magnétisme* la cure suivante que j'ai obtenue.

« Mlle Joséphine-Prost Tournier, fille de M. Adolphe-Prost Tournier, fabricant de mètres à Longchaumois (Jura), vint à Genève au printemps de 1876, accompagnée de sa cousine, dans le but de suivre un traitement magnétique. Par suite d'une grande frayeur qu'elle avait eue dans le courant de 1873, sa raison avait été ébranlée au point de présenter tous les symptômes de la folie. Après un traitement de 6 mois consécutifs, j'eus la satisfaction d'obtenir une guérison radicale, ainsi que l'atteste le témoignage écrit par son père le 30 décembre 1877 (un an plus tard, par conséquent) et légalisé par le maire de la commune. »

IV. — Dans un long résumé des cures obtenues à l'*Institution magnétique* d'Exeter, M. Hébert de Garnay cite dans *Journal du Magnétisme*, t. 11, p. 31, plusieurs guérisons de maladies diverses. L'une d'elle a trait à un cas de folie.

« Un garçon de 16 ans, pris d'un subit accès de folie furieuse, à la suite de fortes tensions intellectuelles, et qui, dans son délire s'était arraché les ongles jusqu'à la racine, a été instantanément calmé par la magnétisation, puis guéri en quelques jours.

V. — Le même observateur publie dans le même journal, t. 12, p. 379, l'extrait suivant du *Register of medical science*, publiée à Calcutta.

« Le docteur Kean, de Burnhampoie, nous informe que depuis l'emploi du magnétisme, la plupart des difficultés que l'on éprouve à diriger ces malades (les fous) ont été aplanies.

« Autrefois, il y en avait toujours beaucoup de tapageurs, furieux même, et quelques-uns qui ne dormaient pas durant des semaines, malgré tous les moyens employés pour les calmer.

« Maintenant, tous sont tranquilles, et aussi dociles que d'autres sujets; ils jouissent également d'un sommeil naturel. Enfin le changement est si grand, qu'avec un nombre proportionné de gardiens, le médecin sus nommé dit qu'il pourrait gouverner cinq cents de ces

malheureux aussi facilement que cinquante.

« Dans un autre rapport, M. Kean dit que, sur soixante-quatorze aliénés qui ont été magnétisés dans son établissement pendant les années 1847 et 1848, soixante-quatre ont été rétablis, c'est-à-dire guéri, selon toute apparence. »

VI. — D'autres exemples non moins intéressants sont encore rapportés dans diverses ouvrages. Citons au hasard : le *Journal du Magnétisme* t. 1, p. 117; t. 5, p. 205; l'*Union magnétique* t. 9, p. 169; la *Revue magnétique* (de Gérard), p. 298; *Le Magnétiseur* (de Lafontaine), t. 9, p. 173; Lafontaine, *Art de magnétiser*, 1852, p. 237; Teste, *Exposé sommaire de médecine magnétique*, p. 8; Olivier, *Traité de magnétisme*, p. 489; Charpignon, *Etudes sur la médecine anémique et vitaliste*, p. 69; Chazarain et Dècle, *Les courants de la polarité*, p. 87; etc.; etc.

## STATUTS

### DU SYNDICAT DES MAGNÉTISERS, MASSEURS, &

Fondé à Paris, le 28 mars 1893.

(Suite.)

ART. 25. — La présentation est faite par un membre du Syndicat, l'admission prononcée par le Bureau et ratifiée par l'assemblée générale, à la majorité des membres présents.

ART. 26. — Chaque membre a droit à sa carte individuelle de sociétaire et à un exemplaire des Statuts et Règlements du Syndicat.

ART. 27. — Tout membre du Syndicat peut être radié dans les cas suivants :

1<sup>o</sup> Inconduite notoire, condamnation infamante, troubles dans les réunions, préjudices volontaires apportés au Syndicat ou à l'un de ses membres, infraction aux Statuts et Règlements pouvant compromettre les intérêts du Syndicat, après décision du Bureau;

2<sup>o</sup> Retard du paiement semestriel au delà de six mois;

3<sup>o</sup> Prescription ou administration de remèdes quelconques, tentatives d'escroquerie ou manœuvres indignes.

ART. 28. — Tout membre démissionnaire par défaut de paiement peut demander sa réintégration dans le Syndicat. En ce cas, il est tenu d'acquitter intégralement ses cotisations et amendes arriérées.

ART. 29. — Les membres du Syndicat, en cas de changement de domicile, sont instamment invités à donner au Bureau leur nouvelle adresse dans le plus bref délai.



ART. 30. — En cas de démission ou de radiation, toute somme versée reste acquise au Syndicat.

### Fonds social

ART. 31. — Le fonds social se compose :

1° Des versements des membres du Syndicat;

2° Des dons et legs approuvés par l'autorité compétente;

3° Des fonds placés et intérêts échus.

ART. 32. — Les fonds en caisse chez le trésorier ne peuvent excéder cent francs. L'excédent, selon décision du Bureau, sera placé à la Caisse d'épargne ou en valeurs à lots françaises et garanties par l'État. Les lots feront retour à la caisse du Syndicat.

Les numéros des titres seront communiqués en séance aux sociétaires.

Les titres ou valeurs seront placés à la Banque de France au nom du Syndicat. Ils ne pourront être retirés ou vendus que sur la signature du président, du secrétaire et du trésorier.

ART. 33. — Les fonds peuvent être employés à défendre les intérêts généraux du Syndicat; à tout ce qui peut contribuer à sa prospérité et au progrès des sciences qu'il patronne, comme par exemple la fondation et l'entretien d'une bibliothèque spéciale; à subvenir aux besoins de ses membres par l'établissement d'une caisse de secours et de retraite pour la vieillesse; à organiser le banquet annuel Mesmérien; à couvrir les dépenses courantes de la Société, fournitures de bureau, frais de correspondance, etc.; enfin, à toutes opérations votées par le Bureau et approuvées en assemblée générale dans les circonstances importantes.

ART. 34. — Des secours peuvent être accordés momentanément aux membres du Syndicat en cas de maladie ou d'infortune, d'après décision du Bureau, qui en rendra compte à la prochaine réunion mensuelle. Le Bureau pourra venir également en aide, s'il y a lieu, aux familles des sociétaires décédés.

ART. 35. — En cas de décès d'un membre du Syndicat, une délégation composée de trois à cinq membres, désignée d'office par le Bureau, sera tenue d'assister aux obsèques et déposera sur la tombe une couronne au nom du Syndicat. Notification de ce décès pourra être faite aux sociétaires.

ART. 36. — Les délégués aux obsèques des décédés à Paris seront choisis parmi les membres domiciliés à Paris. Si, en dehors de Paris, il y a d'autres membres du Syndicat do-

miciliés dans la même localité, les délégués seront choisis parmi eux.

ART. 37. — Tout délégué absent aux obsèques devra payer une amende de deux francs.

ART. 38. — Pour être en mesure de subvenir efficacement à tous besoins imprévus du Syndicat ou de ses membres, un minimum de quinze cents francs devra toujours exister en réserve comme fonds social.

### Modifications des Statuts.

#### Dissolution.

ART. 39. — Toute modification aux Statuts et Règlement doit être discutée et adoptée par le Bureau, puis soumise à l'assemblée générale qui votera selon le mode de scrutin indiqué par le président.

ART. 40. — Il en est de même de la dissolution. Dans ce cas, il y aurait assemblée générale, convoquée à cet effet par le président, sur invitation personnelle à chaque membre, et la dissolution ne pourrait être prononcée qu'à l'unanimité des membres présents.

En cas de dissolution admise, les fonds disponibles, en caisse et en portefeuille, seront partagés à part égale entre tous les membres du Syndicat.

## QUELQUES CURES MAGNÉTIQUES

Nous portons, sans les commenter, les lettres suivantes à la connaissance de nos lecteurs.

### I

Chantenay (Sarthe), le 13 août 1893.

« Monsieur le Directeur,

« Permettez-moi de venir vous faire part d'une guérison merveilleuse dont j'ai été l'objet il y a quelques mois.

« Je souffrais affreusement depuis sept mois environ quand une personne s'intéressant à moi m'engagea à avoir recours aux soins de Mme Blin, votre représentante au Mans, de passage à La Flèche.

« J'avais alors l'épaule gauche complètement ankylosée; mon bras et ma main étaient sans mouvement. Je maigrissais de jour en jour. Les massages qu'on m'avait faits à l'épaule et au bras me faisaient souffrir beaucoup et mon état de santé devenait de plus en plus mauvais.

« Je commençai le traitement de Mme Blin le 10 février 1893, et dès la 3<sup>e</sup> séance je pus me remettre à travailler quelque peu. L'insomnie disparut complètement.

« Après la huitième séance je repris mon travail habituel. Je me munis alors d'un plastron magnétique à deux lames qui finit de me

guérir complètement de la terrible affection dont j'étais atteint.

« Aujourd'hui je me livre aux plus lourds travaux des champs sans éprouver aucune fatigue.

« Frappé d'un résultat aussi satisfaisant je crus devoir mettre plusieurs malades en rapports avec Mme Blin et tous, sans exception, ont été satisfaits.

« Je vous autorise, monsieur le Directeur, à faire de la présente l'usage que vous voudrez. Je serai vraiment heureux si par cette simple et franche déclaration j'arrive à contribuer un peu à faire vulgariser la médecine magnétique que vous professez et par laquelle vous obtenez de si belles cures.

« Je rends publiquement hommage à Mme Blin à laquelle je dois ma guérison, et je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de tout mon respect.

« HERMANGE PIERRE »

II

Rouen, 4 juillet 1893.

« Monsieur,

« Je vous adresse ci-joint un mandat de dix francs, prix du plastron que vous m'avez adressé.

« Je suis heureux de vous annoncer que cet appareil a donné un excellent résultat. La malade (1) souffrait de gastralgie et de maux de tête violents et a été soulagée presque aussitôt, et l'amélioration des différents symptômes s'est produite très rapidement.

« Depuis cinq jours, les spasmes étaient tellement violents qu'elle ne pouvait même plus avaler une goutte d'eau; au bout de vingt-quatre heures, elle pouvait prendre sans vomir un peu de peptone dissoute dans l'eau. Au bout de deux jours, pour la première fois depuis trois mois, elle ne crachait plus de sang, et actuellement elle commence à manger légèrement, sans que l'ingestion des aliments détermine de douleur.

« Je suis très heureux de ce résultat qui m'encourage à recourir à la thérapeutique des aimants dont je n'avais point encore l'expérience.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments,

« D<sup>r</sup> LERÉFAIT. »

(1) Il s'agit d'une dame atteinte de différents troubles nerveux, dont le plus grave était une sensibilité exagérée de la muqueuse de l'estomac et de l'œsophage, arrivée à un point tel que toute substance ingérée provoquait immédiatement une série de spasmes réflexes violents qui déterminaient des vomissements.

III

Thilay, le 20 septembre 1892.

« Monsieur Durville,

« J'ai obtenu par vos aimants une grande amélioration.

« Je ne crache presque plus, qu'un peu le matin; mes nuits sont bonnes. C'est par l'application hétéronome continue que j'ai obtenu ce résultat, n'ayant pu faire l'application isonome qui me rendait plus malade encore en augmentant l'engorgement.

« Je n'ai pris aucun médicament, ni huile de foie de morue, mon estomac ne pouvant la supporter. De cette façon les aliments digèrent très bien et l'appétit m'est revenu, car je fais usage d'eau, pain et boissons magnétisés d'une façon mixte, mais je remarque que depuis 8 à 10 jours, ma situation reste stationnaire, quelquefois je ressens des malaises dans le côté droit où est la bronchite.

« Je pense qu'il est nécessaire que mes aimants soient revitalisés.....

« En attendant, Monsieur, je vous suis bien reconnaissant, car j'ai obtenu plus en six semaines par votre traitement, qu'en 3 mois par celui de nos docteurs.

« Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

« CHAUMONT LOUIS,

« *Tuilleur de pierre à Thilay (Ardennes).* »

IV

Sarlat, le 28 janvier 1892.

« Monsieur Durville, Paris.

« Je vous envoie ci-joint un mandat de 6 francs pour regarnir et vitaliser mon plastron magnétique que je vous envoie en un colis postal. Soyez assez bon de me le remettre en état le plus tôt possible, car souffrant encore, il m'est d'une grande utilité. Il m'a rendu tellement de services que je ne puis encore m'en passer.

« Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

« Vve DEZARMÉNIEN,  
à Sarlat (Dordogne). »

V

« Puymirol, (Lot-et-Garonne), le 15 avril 1893.

« Monsieur Durville,

« Un jeune homme de mes voisins, atteint de la danse de Saint-Guy, avait épuisé tous les moyens de la médecine et rien ne le guérissait.

« Il se procura un de vos plastrons magnétiques à 2 lames et fut guéri dans l'espace d'un mois. Aujourd'hui tout tremblement a entièrement disparu.

« Moi, je suis atteint depuis l'âge de 12 ans d'une maladie chronique....., vos aimants pourraient-ils me guérir ou seulement me soulager ?

« J'ai bien l'honneur de vous saluer.

« LABORIE, horloger. »

#### REVUE DES LIVRES (4)

**Aplicacion del iman (Magnétisme mineral) al tratamiento de las enfermedades**, con 10 figuras en el texto, por el professor H. DURVILLE, secretario general de la *Sociedad magnetica de Francia*, traducido por EDUARDO E. GARCIA, de la cuarta edicion francesa. In-18 de 107 pages. Prix 50 centimes, à la *Irradiacion*, à Madrid, et à la *Librairie du Magnétisme*, à Paris.

**Leyes fisicas de Magnétisme. Polaridad humana.** Conferencia experimental, por el professor H. DURVILLE, traducido de la segunda edicion francesa, por EDUARDO E. GARCIA, avec 2 figures. Brochure de 16 pages. Prix 25 cent., aux mêmes librairies.

Traduction de deux ouvrages de notre directeur qui étaient réclamés depuis longtemps par tous ceux qui parlent l'espagnol. La vulgarisation du premier de ces ouvrages (4<sup>e</sup> édition revue et corrigée) rendra surtout un immense service aux malades qui, voulant se tenir au courant des progrès des nouvelles doctrines médicales, désirent se traiter par l'application des aimants vitalisés du professeur H. Durville. La *Librairie du Magnétisme* les enverra dans toute l'Union postale, le premier contre 60 centimes en timbres-poste du pays; le second, contre 30.

**Traité élémentaire de magie pratique**, par PAPUS, grand in-8 de 559 pages, avec 157 figures et tableaux. Prix : 12 fr., chez *Chamuel*.

Cet ouvrage, auquel Papus travaille depuis plusieurs années, est consacré à la description des procédés vraiment pratiques de magie cérémonielle.

La première partie, entièrement originale, expose la théorie de la dynamisation des forces de l'homme et de celles de la nature; la seconde expose minutieusement les procédés d'entraînement applicables à ce qui sent, à ce qui pense et à ce qui veut dans l'homme. Elle contient de plus trois chapitres consacrés à l'astrologie : astrologie astronomique, astrologie naturelle et correspondance dans les trois règnes, astrologie kabbalistique applicable à la confection et à la lecture des talismans. La troisième partie est consacrée à la description des diverses cérémonies de magie pratique et donne aux étudiants un peu entraînés une méthode simple, déjà éprouvée avec succès, pour obtenir les plus élémentaires des phénomènes de magie.

Une étude spéciale de la magie des campagnes, la reproduction de ce qu'il y a de plus curieux dans les grimoires et les manuscrits introuvables et un dictionnaire magique forment l'appendice de cet important ouvrage.

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés; ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

**Le parfait comptable**, ou la tenue des livres vulgarisée, par C. GÉARD, prof. de comptabilité. In-8<sup>e</sup> de 70 pages. Prix : 2 fr.

Excellente méthode pour donner les notions indispensables de la tenue des livres.

**Le devoir de demain**, pensées d'une femme à propos du mouvement néo-chrétien, par ELIA MAUREL-PAROT. In-12 de 102 pages. Prix : 2 fr. 50 à la Société d'Éditions scientifiques.

Nous n'abordons qu'avec méfiance la lecture d'une œuvre philosophique signée d'un nom féminin. Non que nous méconnaissions à certaines femmes le talent ou même le génie; mais en général, leur cerveau est trop mobile, trop impressionnable, trop pénétré d'idéalisme pour pouvoir porter sur les choses de la vie usuelle un jugement impartial. A notre avis, presque toujours la femme, en son vrai rôle, est une rêveuse, presque jamais une praticienne.

Ce livre ne modifiera certes pas notre opinion.

C'est une esquisse d'organisation sociale impraticable, une merveilleuse utopie, conçue plus avec le cœur qu'avec l'esprit.

**La stérilité chez la Femme**, et son traitement médico-chirurgical, par le docteur A. LUTAUD, in-16 de 232 pages avec 47 figures. Prix : 3 fr. 50, à la Société d'Éditions scientifiques.

Nos lecteurs comprendront pour quelles raisons un livre semblable se signale sans s'analyser.

Les intéressés sachant qu'il existe, pourront se le procurer, et suivre les conseils donnés par l'auteur.

Mais à ce dernier nous ferons remarquer que l'impartialité devrait être d'absolue rigueur sur le terrain scientifique. Pourquoi dès lors, n'avoit point parlé, au chapitre de la fécondation artificielle, des procédés du D<sup>r</sup> Gérard ?

Que ce trait peint bien nos médecins !

**Les esprits élémentaires**, par KARL GRÜN, in-12 de 265 p., 3 fr., chez *Leon Lobet*, à Verviers, Belgique.

Dans ce livre, une érudition réelle se cache sous les fleurs de la poésie. Toutes les visions merveilleuses dont les peuples enfants et les imaginations naïves des campagnards ont peuplé la nature y sont évoquées. Les esprits de l'eau, de l'air, de la terre et du feu, les sorcières, les elfes et les ondines, les loups-garous, les vampires et les gnômes y ont leur légende et leur explication. Le scepticisme d'un esprit élevé s'y dissimule sous le respect poétique des vieilles légendes qui forment un des patrimoines de l'humanité. Partout de fines et délicates observations, des comparaisons ingénieuses, de petits contes charmants, de l'humour, de la galté.

A notre époque où le Folklore est à la mode, ce charmant petit ouvrage, très complet, aussi agréable à lire qu'instructif, doit se trouver dans toutes les bibliothèques.

Les chapitres sur les vierges-cignes, sur les elfes, sur le diable et bien d'autres sont de vrais chefs-d'œuvre.

**Histoire de Nicolas Flamel**, sa vie, ses œuvres, ses fondations, par POISSON. In-8<sup>e</sup> de XII-230 pages avec un portrait : 5 francs., chez *Chacornac*.

Dans ce nouvel ouvrage de M. Poisson, le Champollion de l'alchimie, on est initié à la vie intime

d'un alchimiste du moyen-âge, N. Flamel, type grandiose du chercheur convaincu, qui dépense vingt ans de sa vie à la recherche d'un problème et quand il a trouvé, il emploie ses nouvelles richesses à irradier le bien autour de lui, continuant lui-même à vivre modestement.

L'histoire de Flamel est suivie de la réimpression du *Livre des Figures hiéroglyphiques* et de divers documents.

**Medjour**, par CH. GRANDMOUGIN. In-18 de 70 pages, 1 franc, chez Chamuel.

Sous ce titre, l'auteur présente un roman surnaturel, qui touche aux plus hautes questions du magnétisme, de la volonté et de la vie future. L'Indien Medjour, nous fait assister à des spectacles étranges de dédoublement de la pensée, de pénétration psychique, et sa course dans les planètes semble nous révéler une partie de l'au-delà. Le style personnel et serré de l'auteur fait de cette œuvre une des meilleures qu'on ait écrites sur les questions surnaturelles, et la forme dramatique du récit leur donne encore plus d'attrait et de puissance.

**Les cris de Londres**, In-18 de 200 pages, avec 62 figures : 3 francs, chez Chamuel.

Le titre seul suffirait à allécher les amateurs de folklorisme. Ajoutons que le livre contient une galerie de 62 images représentant, dans leurs costumes si pittoresques du dix-huitième siècle, les principaux types des rues de Londres, ce qui en fait un véritable album historique et récréatif.

Chaque *Cri* est accompagné d'une épigramme en vers dont la traduction, placée en regard du texte, peut servir à ceux qui étudient réciproquement les deux langues.

**Etude sur le dermatoglyphisme**, ou dermo-neurose toxivasonotrice, par le docteur Toussaint BARTHÉLEMY. In-8° de 293 pages, illustré de 17 planches hors texte. Prix : 7 fr. 50, à la Société d'éditions scientifiques.

Le docteur Barthélemy, médecin de Saint-Lazare, ancien chef de clinique de la Faculté de Paris à l'Hôpital Saint-Louis, s'est attaché à faire sur le sujet qu'il a choisi la monographie la plus fouillée qui ait encore été publiée sur le *Dermatoglyphisme*!

On appelle ainsi la propriété qu'ont certains sujets de pouvoir conserver, pendant une durée qui peut varier de vingt minutes à vingt-quatre heures et plus, les caractères, les inscriptions, les dessins, les signes et les marques faits sur la peau par le simple contact d'une mousse ou de l'ongle, voire par la simple imposition des mains. Les caractères paraissent en blanc, puis en rose, et, dans certains cas, forment des élevures extrêmement saillantes.

Puis tout disparaît peu à peu sans que la moindre trace persiste et sans qu'on puisse au toucher ni à la vue distinguer la peau dermatographique de celle qui ne l'est pas.

L'être tout entier est doué virtuellement de cette disposition; car tout point excité, ou même seulement touché, réagit; mais, certaines régions constituent des sièges d'élection très nette.

Aucune race, aucune classe n'en est exempte.

Tel est en deux mots le phénomène qui est étudié là sous toutes ses faces : dans ses symptômes et son diagnostic, dans ses causes, dans ses relations avec le nervosisme et l'arthritisme, dans ses variations, dans ses conséquences et ses significations.

La question des Etres humains capable de produire et surtout d'emmagasiner des quantités plus ou moins considérables d'électricité se trouve ainsi posée et discutée. Des expériences qui n'ont encore jamais été faites au moyen des courants électriques alternatifs à haute tension et à haute fréquence sont exposées en détails.

Il en est de même de la question de l'hystérie des animaux et du dermatoglyphisme sur les chevaux, par exemple.

Enfin ce livre sera consulté avec intérêt par tous ceux qui s'occupent de littérature ancienne, d'histoire sociale, de psychologie, par les praticiens non moins que par les érudits; car le traitement non moins que l'historique y est exposé nettement. L'origine de beaucoup d'usages superstitieux et de certaines cérémonies trouvent une explication toute simple et satisfaisante.

Un chapitre spécial est consacré aux effets de la suggestion et de l'auto-suggestion sur les sujets capables de dermatoglyphisme : on peut entrevoir dès maintenant le rôle important joué par ce phénomène, jadis inexplicable, inexplicable et par conséquent jugé surnaturel dans les scènes religieuses ou dans les procès, jadis si terribles, intentés aux Possédés et aux Démoniaques. L'exposé détaillé des *Marques des sorciers* est une des parties les plus travaillées et les plus curieuses de cet ouvrage parce que tous ces phénomènes sont aujourd'hui élucidés et éclairés par la vive lumière de l'expérience et de l'observation : étude clinique et physiologique; voilà ce que le lecteur trouvera ici fouillées à fond : la bibliographie, soit dit en passant, est certainement la plus exacte et la plus étendue qui existe jusqu'à ce jour, tant sur la question principale que sur les sujets différents et annexés.

**L'anthropologie criminelle et les nouvelles théories du crime**, par le docteur Emile LAURENT, 2<sup>e</sup> édition, revue et très augmentée, avec de nombreux portraits hors texte de criminalistes français et étrangers. In-8 de 242 pages. Prix 5 fr., à la Société d'éditions scientifiques.

Cet ouvrage a déjà fait son chemin et se recommande de lui-même. C'est un résumé précis et très complet des idées et des recherches de chaque école; en somme une œuvre de vulgarisation utile et attendue de tous ceux qui s'intéressent à ces passionnantes questions de sociologie. On y trouvera des chapitres nouveaux sur les causes d'irresponsabilité, sur la criminalité chez les animaux, etc., etc.

Les portraits des criminalistes français et étrangers les plus connus : M. Benedikt, A. Bertillon, Dimitri Drill, Laschi, A. Guillot, H. Joly, Lacasagne, Emile Laurent, H. Coutagne, Liégeois, Semal, P. Brouardel, A. Bournet, Ladame, Lombroso, E. Ferri, R. Garofalo et G. Tarde.

**Etudes sociales et photographies d'après nature**, par l'abbé JULIO. In-8° de 350 pages, 3 fr. 50, chez Chamuel.

Ce livre est remarquable, tant par la façon originale dont la question sociale est traitée, comme par le charme de la forme. L'auteur, bien connu par d'autres ouvrages, d'un style quelque peu virulent, n'est autre que l'abbé Houssay, ancien directeur de la *Tribune Populaire*, qui, par suite de démêlés avec l'archevêque de Paris, donna sa démission de vicaire, précisément pour se livrer sans contrainte à l'étude des questions sociales et religieuses. Son nouveau livre prouve qu'il a quelque compétence pour cela.

L'auteur croque sur le vif des types fort différents, mais très accusés qu'il prend au hasard : bourgeois de Vincennes, employé de St-Mandé, paysan de Montreuil et ouvrier de partout. Ce sont des scènes incroyables, mais vécues qu'on ne peut oublier, tant elles frappent l'imagination. On sent que l'auteur a vu de près les misères des petits. Il les décrit comme il les a vues ; mais s'il aime les laborieux, il stigmatise, comme ils le méritent, les fainéants et autres frelons qui dévorent le miel de la ruche, sans rien y apporter eux-mêmes.

Le dernier chapitre du livre est un programme complet des réformes nécessaires, que tous, législateurs y compris, pourront lire avec profit.

**Jésus de Nazareth au point de vue historique, scientifique et social**, par Paul DE RÉGLA, in-8° de XXXI-404 pages, avec une jolie gravure, prix : 8 francs.

Cet ouvrage de notre collaborateur, le Dr Desjardin de RéglA, le fin lettré qui a publié tant d'œuvres historiques, philosophiques et scientifiques si remarquables, est sur le point d'être épuisé. C'est une œuvre de la plus haute importance au point de vue de l'histoire de Jésus et de l'ésotérisme chrétien qui devrait être dans toutes mains, mais plus particulièrement dans celles des partisans du magnétisme et de l'occultisme. La *Librairie du Magnétisme* le tient à la disposition de ceux qui ne le possèdent pas encore. Malgré son prix élevé, il sera donné en prime de remboursement à nos nouveaux abonnés qui le demanderont, en ajoutant 1 fr. 50 pour port et emballage.

**Les états superficiels de l'hypnose**, par A. DE ROGNAS. In-12 de 149 pages, 2 fr. 50, chez Chamuel.

**L'Envoûtement, documents historiques et expérimentaux**, par le même. Brochure de 30 pages, 50 cent., chez Chamuel.

**De l'absorption des médicaments par les plantes et de leur utilisation en thérapeutique**, par Gabriel VIAUD, médecin vétérinaire, brochure de 36 pages, chez l'auteur, à Poitiers.

## REVUE DE LA PRESSE

### Ecole pratique de Magnétisme

La presse a fait à l'Ecole pratique de Magnétisme le plus chaleureux accueil qui n'ait jamais été fait à aucune institution magnétique. Les journaux les plus graves et les plus réservés : Le Temps, le Figaro, le Journal des Débats, le Petit Journal, le Gaulois, l'Événement, la Justice, etc., lui ont consacré des articles fort élogieux.

Le Journal des Débats (soir) du 27 septembre a publié un long article fort bien écrit.

« On vient de fonder à Paris une Ecole pratique de magnétisme, sur l'initiative de la Société magnétique de France. Toutes les branches de l'occultisme y seront enseignées par des médecins et des spécialistes, et c'est le 2 octobre prochain que ces cours seront ouverts au public, 23, rue Saint-Merri.

« Jusqu'ici, deux écoles, Nancy et la Salpêtrière, se partagent le monopole de cette étude. La première ramène tout à la suggestion. Pour elle, le sujet est irresponsable et, s'il accomplit un crime, c'est la fatalité qui le pousse. La seconde considère seulement le sujet comme un déséquilibré, mais lui laisse une grande part de responsabilité.

« Quelle sera la doctrine de la nouvelle Ecole ? Nous avons interrogé à ce sujet M. Durville, le directeur du *Journal du Magnétisme*, et l'un des fondateurs de l'Ecole pratique. M. Durville est une personnalité bien connue du monde des magnétiseurs ; on lui doit d'intéressantes découvertes sur la polarité humaine, des observations précieuses sur le transfert des maladies et sur l'application des aimants. »

Puis, un long exposé sur la doctrine scientifique de l'Ecole, l'indication des cours, des examens, des diplômes qui seront décernés aux élèves, etc., etc.

Du Gaulois, 2 octobre :

« L'école de la Salpêtrière et l'école de Nancy, qui se sont disputé si vivement la palme dans les découvertes relatives à l'hypnotisme, vont avoir une rivale. Est-ce le troisième larron qui s'annonce ?

« Ce soir aura lieu l'inauguration d'une Ecole pratique de magnétisme où toutes les branches de la science magnétique seront enseignées méthodiquement. Cette école accepte les anciennes théories des Mesmer, des Dupotet et de leurs émules de tous les temps, théories mises au courant de la science actuelle.

« Elle se propose de mettre la thérapeutique magnétique à la portée des gens du monde et de former des praticiens.

« L'école qui compte pour professeurs des médecins et des praticiens spéciaux, organise des cours qui auront lieu le soir dans le local de la Société magnétique de France, 23, rue Saint-Merri. »

M. Bouvery public, dans le *Moniteur spirite et magnétique*, de Bruxelles, une longue étude qu'il termine en ces termes :

« Avant de clore ce compte-rendu, nous devons, non seulement, remercier la Société magnétique de France, pour la fondation de l'Ecole pratique de Magnétisme, mais aussi tout particulièrement son secrétaire général, M. Durville, pour l'incessante impulsion qu'il donne à cette belle science du Magnétisme humain qui sera un jour, comme le démontre M. Bué, dans sa magistrale étude, le principal support de la médecine, surtout si on y ajoute le somnambulisme, sans oublier le spirisme scientifique. »

Il faudrait un volume pour reproduire les articles de tous les journaux ; contentons nous seulement de signaler ceux qui nous sont tombés sous la main.

A Paris : Le *Spiritisme* de septembre. La *Libre parole* du 24, le *Soleil*, la *Cocarde* du 25, le *Figaro*, la *Cocarde*, l'*Événement*, le *Voile d'Isis* du 27, la *Liberté*, le *Petit Journal* du 28, l'*Événement*, le *Moniteur universel*, *Galignani Messenger*, la *République radicale* du 29, le *Courrier d'Etat*, le *Matin* du 30, le *Normand*

de Paris d'octobre, le *Journal*, le *Gaulois*, la *Liberté*, la *Libre parole* du 2, la *Lanterne*, le *Rappel*, le *Radical*, la *Paix*, la *Nation*, le *National*, l'*Alerte*, la *Cocarde*, la *Justice*, le *Journal des Débats*, le *Figaro* du 3, l'*Eclair*, le *National*, l'*Evénement*, l'*Autorité*, le *Temps*, l'*Univers*, la *République française* du 4, la *Presse*, la *Cocarde*, la *Patrie*, l'*Estafette*, le *Voltaire*, le *Petit national*, le *Monde*, le *Rapide*, le *Pays*, la *Souveraineté*, le *Public*, la *Semaine* du 8, le *Bulletin de l'Electricité* du 9, la *Paix*, la *Nation* du 10. ; l'*Evénement*, la *Cocarde*, la *Nation*, le *National*, l'*Illustration* du 14; etc., etc.

En province : l'*Est républicain*, à Nancy, du 30 septembre; la *Gironde*, l'*Express*, la *Victoire* et la *Petite République* à Bordeaux du 4; le *Petit bordelais* et la *France du sud-ouest* à Bordeaux du 5; le *Réveil de Vimoutiers*, les *Echos de la région de l'ouest* à Argentan, le *Petit Courrier* à Angers, du 8; etc.; etc.

A l'Etranger : *Die übersinnliche Welt*, de septembre, à Berlin; le *Daily News*, à Londres; la *Neue Freie Press*, à Vienne, du 28; la *Gazette de Lausanne* du 29; le *Handelsblad*, du 30, à Amsterdam; l'*Italie* à Rome; l'*Advertiser politikische*, à Königsberg, du 2 octobre; *The chemist and Druggist*, à Londres, du 7; le *Journal d'Alsace*, du 8, à Strasbourg; le *Stockholm Dagblatt*, à Stockholm, du 7; etc.; etc.

Dans un article au sujet de la Ligue pour le libre exercice de la médecine, la *Chaine magnétique* du 15 septembre reproduit la lettre à nos lecteurs que nous avons encartée dans le journal et la lettre adressée aux candidats aux élections législatives; la *Irradiation*, du 16 septembre, qui paraît à Madrid, consacre également un article au Congrès qui se réunira à Paris, du 20 au 25 novembre.

Sous ce titre : *Souvent médecine variée*, le *Charivari* du 12 octobre publie une amusante page spirituellement illustrée par Henriot. L'incertitude et l'impuissance de la médecine classique y sont fort bien exposées.

— Un malade, qui éprouvait parfois quelques maux, va consulter un médecin. Après auscultation et percussion en règle, l'homme de l'art croit que le malade est diabétique et le soumet à un régime des plus sévères : plus de farineux, plus de sucre et ne pas boire du tout, si ce n'est une quantité considérable de drogues. Avec ce régime, le malade ne va pas mieux, au contraire; il va alors consulter le célèbre docteur Z..., qui demande tout de suite « quel est l'imbécile » qui l'avait traité. — « Il faut boire beaucoup pour diluer les acides, » dit celui-ci. Le malade se mit à boire tant qu'il pût, mais il était de plus mal en plus mal et grossissait à vue d'œil. Il va voir un troisième docteur célèbre, qui fit un lavage de l'estomac; un quatrième, qui diagnostiqua un rein flottant; un cinquième vit une tympanite, et tous le bourrèrent de drogues les plus dissemblables, allant toujours de mal en pis, il en vit un sixième qui l'envoya aux eaux de Royat, un septième, puis un huitième, un neuvième et un dixième qui l'envoyèrent successivement à Aix, à la Bourboule, à Vichy, à Luchon. A partir de ce moment, il ne compta plus les médecins, tous plus célèbres les uns que les autres et son état empirait quoi qu'il fit de l'hydrothérapie, de l'électricité, de la suspension, des injections séquardiennes, etc., etc.

Mais, tout à une fin. Un jour, réfléchissant à l'énorme quantité de drogues qu'il avait absorbée, il comprit que c'était là la cause principale de tout son mal et « pris

d'une inspiration subite », il jeta le reste de ses fioçons par la fenêtre, en jurant de ne plus rien prendre.

Et la dernière figure représente l'ex-malade frais et bien portant, se délassant au Casino de tous les inconvénients que sa confiance aux médecins lui avait valus

Dans le *Journal* (supplément) du 10 octobre, le docteur Legué traite de l'*Envoûtement*.

« S'il est une question, dit l'auteur, qui soit toujours d'actualité, c'est bien cet étrange phénomène tant de fois soulevé que le moyen âge appelait l'envoûtement, et auquel la science moderne n'a pas encore trouvé d'autre nom de baptême.

« On prend ce sujet sous toutes les formes : celle du roman et celle de la critique; on le quitte pendant deux ou trois mois, et l'on est sûr qu'à un moment précis il se représentera sous un nouvel aspect pour solliciter l'attention des médecins, comme le problème qui revient sans cesse inquiéter la conscience du savant, l'imagination de l'homme privé, la méditation du philosophe.

« C'est le cas de dire qu'il revient envoûter, ou plutôt suggestionner l'intellect de tous; si bien qu'alors même qu'on croit la question abandonnée momentanément elle est toujours pendante, à l'état aigu, attendant d'être résolue, et se posant chaque fois plus menaçante, comme un sphinx enfonçant ses griffes dans le cerveau des savants et des penseurs.

« Le moyen âge, avec ses intervalles de ténèbres et de lumière, n'a jamais pu résoudre le magnétisme. L'antiquité en avait vu les effets sans avoir tenté d'en connaître les causes. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, avec le baquet de Mesmer, n'avait pas encore dégagé le principe scientifique du merveilleux qui l'enveloppait. Les mêmes faits qui ont agi sur l'organisme de nos pères se représentent aujourd'hui... »

Dans le *Gil Blas* du 19 septembre, un bon article sur le *Massage*, par le docteur Monin.

La *Revue spirite* (septembre et octobre) publie une excellente étude sur les *Lettres odiques* du chevalier de Reichenbach, dues à la plume de M. Ernest Bosc.

La *Dépêche d'Alger* du 1<sup>er</sup> octobre nous apprend qu'un procès est intenté à une dame Y... et à un médecin, le Dr X..., pour homicide par imprudence. La dame sus-désignée aurait déjà été condamnée trois fois pour exercice illégal de la médecine.

La *Irradiation*, qui paraît à Madrid, 59, Jaccometrezo, sous l'intelligente direction de M. E.-E. Garcia, publie dans un numéro du 1<sup>er</sup> octobre la traduction du 30<sup>e</sup> *Conseil pratique* de notre directeur, sur le traitement de l'état de double conscience. Elle annonce en même temps la traduction en espagnol du traité sur l'*Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies* et les *Lois physiques du Magnétisme*, par M. H. Durville, deux ouvrages qui sont mis en vente chez le traducteur et à la *Librairie du Magnétisme*.

#### BULLETIN FINANCIER

Le 3 0/0 est appelé à monter encore. L'Italien est appelé à descendre : voilà les deux faits qui ressortent de la situation actuelle.

A nos lecteurs de se bien pénétrer de ces ventes financières, qui seront vraies le mois entier.

L. d'H.

Dans un journal mensuel, les renseignements du bulletin risquent souvent d'être trop tardifs. Pour obvier à cet inconvénient, nous avons conclu un traité qui met à la disposition de nos lecteurs un service financier bien organisé qui leur donne droit :

Moyennant 9 fr. par an, de recevoir chaque dimanche matin, une lettre autographiée, les tenant au courant des affaires de bourse.

Moyennant 50 fr. par mois payables d'avance, ils recevront, chaque semaine, une lettre particulière répondant à tous les renseignements demandés par eux, renseignements pouvant porter sur 15 à 20 valeurs.

Moyennant 3 fr. par an, ils pourront recevoir, le 30 de chaque mois, un journal spécial, récapitulant les opérations du mois, comparant les cours et donnant quelques conseils pour le mois suivant.

Enfin, à toute demande affranchie, contenant un timbre pour la réponse et 2 fr. en timbre, ou mandat par valeur sur laquelle on désire être renseigné, il sera répondu dans les 24 heures.

Envoyer toutes demandes et fonds au directeur du service financier du *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.

## FAITS ET COMMUNICATIONS

### Mort de l'abbé Roca

M. l'abbé Roca, dont les discussions épiques avec Mme Blavatsky sont devenues célèbres, vient de mourir. M. Roca, qui était un grand partisan du Magnétisme et des doctrines de l'occultisme était membre d'honneur de la *Société magnétique de France*.

Les paroles et les écrits des grands médecins, ne sont pas toujours d'accord avec leurs actes. Voici une anecdote montrant que si le grand prêtre de l'hypnotisme écrivait que la médecine ne doit être pratiquée que par les médecins, il ne dédaignerait pas les conseils de bonne femme.

Un jour, l'apôtre du divorce, M. Naquet, en personne était venu consulter M. Charcot pour un rhumatisme chronique dont il souffrait cruellement.

— Mais, mon bon ami, lui répliqua Charcot, dès qu'il eût entendu ses doléances, vous imaginez-vous que nous guérissions ces sortes d'affections ? Voyez-vous, quand je suis malade, savez-vous quel médecin je consulte ? Ma cuisinière, tout uniment. Et, tenez, si vous y consentez, nous allons lui exposer votre cas.

— Dites, Hubertine, voilà mon ami qui se plaint de douleurs et réclame un remède.

— Pécaire, répondit aussitôt, avec un accent indéfinissable, la brave paysanne, que voulez-vous faire ? Voyez-vous, monsieur, les bossus de chez nous, quand cela les prend, ils se font chauffer au four un sac d'avoine, puis ils se l'appliquent bouillant dans le dos.

— Je ne connais rien de meilleur, opina en souriant Charcot. C'est le bon sens qui parle par la bouche de cette femme.

Voici une observation trop peu connue, car elle mérite au plus haut point d'attirer l'attention de tous. Nous la reproduisons telle qu'elle a été publiée par différents journaux.

— Voulez-vous vivre vieux ? C'est bien simple.

Un médecin qui vient de mourir à l'âge de cent sept ans a fait connaître, avant sa mort, le secret de sa longévité.

Il suffit pour arriver à ce résultat de placer son lit du Nord au Sud, dans la direction des grands courants magnétiques du globe.

On a remarqué, en effet, que le flux du courant électrique est plus intense dans la direction du Nord pendant la nuit que pendant le jour. En tournant la tête au Nord, ou plutôt légèrement vers l'Est, dans le flux même du courant électrique, on se trouve dans les meilleures conditions pour goûter un repos parfait.

L'influence du courant magnétique sur le corps de l'homme a été constatée depuis longtemps, et, en 1765, le docteur Clarick, à Göttingue, guérissait les maux de dents en dirigeant vers le Nord le visage de la personne sur laquelle il opérait et en touchant la dent malade avec le pôle Sud d'un barreau magnétique.

Si pour vivre vieux il suffit de se coucher du Nord au Sud, cela vaut bien la peine de changer son lit de place.

La *Fédération spirite universelle*, présidée par M. Laurent de Faget, vient de publier ses statuts qui ne contiennent pas moins de 45 articles.

### Primes du « Journal du Magnétisme »

La faveur accordée à nos abonnés par la prime d'un an de la « *Lumière* » s'arrêtera au 31 décembre. Nos nouveaux abonnés ne peuvent donc plus l'obtenir pour un an. A dater de ce jour, tout nouvel abonné au « *Journal du Magnétisme* » pourra recevoir cette excellente publication pendant deux mois, gratuitement, à titre de spécimen.

La « *Lumière* » est en pleine prospérité. M. Christian fils donne des articles combattant la mauvaise magie. Mais ce qui la rend particulièrement divertissante, c'est la publication d'*Histoires racontées par des Esprits* et notamment des *Lettres de l'Esprit initiateur Hermès*.

Abonnement 6 fr. Etranger 7 fr. boulevard Montmorency, 97. Paris-Auteuil.

L'Electro-homœopathie fait des progrès considérables sur la médecine allopathique. Pour permettre à nos abonnés d'en apprécier la valeur, nous avons conclu un traité avec un vulgarisateur universellement connu et apprécié, M. Sauter, pour leur offrir gratuitement, pendant un an, une excellente revue mensuelle, les *Annales de l'Electro-homœopathie*. Pour obtenir cette prime, la demander à M. Sauter, à Genève, Suisse, en y joignant sa quittance d'abonnement.

Nos lecteurs nous ont souvent demandé de leur fournir les articles de journaux sur différentes questions médicales ou scientifiques.

Pour répondre à ce desiderata, la *Librairie du Magnétisme* organise un service consistant à découper, dans la presse scientifique et politique, les articles qui paraissent sur le Magnétisme, le spiritisme, l'occultisme, la médecine, l'hygiène, le traitement des diverses maladies, les propriétés des plantes, la limbrologie, etc., etc.

Ces articles seront fournis aux conditions des brochures de propagande, c'est-à-dire à 20 cent. la pièce, 2 fr. les 12, etc., 4 fr. les 25, 7 fr. 50 les 50 et 12 fr. le cent.



## Primes à nos abonnés

On raconte partout des faits extraordinaires : ici, c'est une manifestation fluïdique intelligente, là, c'est un phénomène d'audition ou bien de vision. Nâ hier encore le Spiritisme est affirmé aujourd'hui par les savants et tout le monde veut être renseigné sur sa valeur.

Pour être agréable à nos abonnés, nous venons de nous entendre avec la *Phare de Normandie*, revue mensuelle d'études psychologiques publiée par l'*Union spiritualiste de Rouen* et dont l'abonnement est de 3 fr. 50 par an, pour que cet intéressant journal leur soit servi, à titre de prime renouvelable chaque année sur le vu de notre quittance d'abonnement pour le prix annuel de 2 francs seulement.

Pour recevoir cette prime, en faire la demande, à chaque renouvellement d'année au directeur du *Phare de Normandie*, 4, rue Edouard-Lavoine, Rouen, en y joignant sa quittance d'abonnement.

Nous offrons encore à tous nos abonnés, à titre de prime entièrement gratuite une revue mensuelle, les *Annales de l'Electro-homœopathie*. Pour recevoir cette revue pendant une année, en faire la demande à M. Sauter, à Genève (Suisse), en joignant sa quittance d'abonnement.

## BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

La Bibliothèque du Magnétisme se compose : 1° de plus de 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2° des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; 3° de plus de 40.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers constituant un véritable musée du Magnétisme.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

**Abonnement de lecture :** un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. (Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés). Ils sont confiés contre nantissement et adressés dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour des ouvrages prêtés, doit représenter la valeur de ceux-ci.

La Bibliothèque, propriété de l'*Institut magnétique*, est ouverte tous les jours, dim. et fêtes exceptés, de 1 à 4 h. (Il n'y a pas de Catalogue imprimé).

## Pour paraître prochainement :

**Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme. — Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE, 40 volumes in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 grav. et 3 planch. colorées.**

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1<sup>er</sup> Vol. — Le Magnétisme chez les anciens; au moyen-âge; possession, sorcellerie; dans les temps modernes: le fluide universel, Flin, Pomponace, Agrippa, Paracelse, la baguette divinatoire, Van Helmont, Robert Fludd, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme contemporain; Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cabagnet et les spiritualistes, Donato et Moutin, etc. L'hypnotisme et la suggestion: Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique: Polarité, L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, des décompositions chimiques, etc.

4<sup>e</sup> Vol. — Les états du sommeil provoqué: état suggestif, état cataleptique, état somnambulique, état léthargique. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5<sup>e</sup> Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'autour. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6<sup>e</sup> Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7<sup>e</sup> Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du fole, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8<sup>e</sup> Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9<sup>e</sup> Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation (diabète, albuminurie, etc.), des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels (asphyxie, etc.).

10<sup>e</sup> Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement, âge critique. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, paralysie infantile, etc.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, est le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui leur enseignera une méthode simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (360 à 450 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 volumes, 25 fr.  
A titre de Prime, l'ouvrage complet est laissé à 16 fr. au lieu de 25, aux 4.000 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme, 23, Rue Saint-Merri, à Paris.

## ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

**Clinique dentaire.** — M. et Mme MAONÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

**Produits hygiéniques de la maison Roqueblave.**  
12, Place Bréda, (2<sup>e</sup> arrond.), Paris.

Produits essentiellement hygiéniques, aux merveilleuses et diverses propriétés, composés (sans aucun acide) d'extraits de plantes aromatiques, entièrement inoffensifs, pour tous soins quotidiens: toilette, beauté, bien-être, santé. Vrai trésor des familles. — Hautes récompenses depuis 1873: Diplôme d'honneur, 35 médailles or, vermeil, etc. Médaille d'or à l'Exposition internationale d'hygiène de l'enfance, Paris, 1891.

**Eau parisienne hygiénique Roqueblave**  
Flacons: 1 fr. 25, — 2 fr. 50, — 5 fr., — 10 fr.  
Flacon d'essai contre 2 fr.

**Eau parisienne pour hygiène de la vue**  
Flacons: 3 fr., — 6 fr. Franco contre 3 fr. 50

**Blixir dentifrice**  
Flacons: 1 fr. 50, — 3 fr.  
**Anti-cors français (sans acide)**  
Flacons: 1 fr. 25, — 2 fr. Franco contre 2 fr. 25

**Savon hygiénique**  
Boîte de 2 pains: 1 fr., — 2 fr., — 4 fr.

Envoi par la poste ou en colis postal, contre mandat ou timbres. — Prospectus franco sur demande affranchie.

## BAINS

**Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple.** — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

**Le Balméum, 16 bis, rue Cadet.** — Bains tarco-romains et rasses. Etuves d'air sec et de vapeur, saunas de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'écriture.

## CHEMINS DE FER

*Ligne de l'Ouest*

### Abonnement sur la banlieue de Paris

La Compagnie vient d'abaisser les prix des abonnements  
1<sup>er</sup> de 3 mois, en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Amiens, Bois-de-Colombes, Clichy, Levallois, Béconles, Bruyères, Argenteuil et la Garenne-Bésons et entre Paris-Montparnasse et Vanves, Malakoff et Clamart.

2<sup>e</sup> de 6 mois en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Colombes.  
3<sup>e</sup> d'une année, en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Courbevoie.

De plus, la Compagnie délivre, en toute saison, entre les gares de ces lignes, des abonnements à prix très réduits.

### Abonnements d'un mois

Elle délivre depuis le 1<sup>er</sup> juillet, des cartes d'abonnement valables, pendant un mois, entre toutes les gares de son réseau et a créé, pour cette catégorie d'abonnements, des prix exceptionnels, notamment entre Paris et Houilles, Carrières, St-Denis, Sartrouville, Maisons-Laffite et Cormeilles.

## MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, de 1 à 4 heures.

## SOMNAMBULISME

M<sup>lle</sup> BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, reçoit à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi les autres jours, de 4 heures à 6 heures, et sur communication.

## FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

*Bijouterie, Orfèverie, Joaillerie*

### C. BRISEBARD

Grande-Rue, 24, à Besançon (Doubs)  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche  
ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.



## INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir  
(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE  
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, et les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le mardi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 4 heures à 6 heures.



## LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme et l'Occultisme. — Demander le Catalogue. — Grand choix d'ouvrages anciens.

Attre de commission, elle fournit à ses clients tous ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues. Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent, ainsi que les timbres-poste anciens de tous les pays.

Prime. — Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

## Brochures de propagande

Almanach spiritiste et magnétique illustré pour 1890-91-92-93.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage, 6<sup>e</sup> édition.

H. DURVILLE. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Le même ouvrage, traduit en espagnol, par E. GARCIA, avec 10 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Le livre d'exercice de la médecine réclame par les médecins.

— Lois physiques du magnétisme — Polarité humaine.

— Le même ouvrage, traduit en espagnol, par E. GARCIA, avec 2 figures.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

— Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHER.

— Le même ouvrage, traduit en espagnol, avec 1 fig., par E. GARCIA.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 figure.

— La transmission de pensée.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

G. PÉLIN. — La médecine qui tue! Le magnétisme qui guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.

Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent. p. affranchissement.

Docteur RIPAULT. — L'Univers macranthrope.

— Tableau synoptique de la nature.

ROUXEL. — La Liberté de la médecine. (Pratique médicale chez les anciens).

— L'art d'abréger la vie. (Étude paradoxale.)

— Théorie et pratique du spiritisme. — Consolation à Sophie.

L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

## Portraits

ALLAN KARDEC, CAHAGNET, DELEUZE, V. GREATRAKES, VAN HELMONT, MESMER, PARACELSE, le marquis de PUYSEGUR.

Prix des brochures et des portraits : 100 exempl., 12 fr.; 50, 7 fr.; 25, 4 fr.; 12, 2 fr.; la pièce 20 centimes.



On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

## TRAITEMENT DES MALADIES

À la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douloureux vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments sont si souvent du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

### Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poulmons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame ..... 5 fr.

### Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de plastrons.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames

### Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil ..... 10 fr.

### Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre ..... 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les plastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple ..... 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. .... 5 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.



## CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Etourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, tic douloureux; — XX. Sciatique; — XXI. Migraine; — XXII. Lumbago; — XXIII. Névralgie, état nerveux; — XXIV. Cataplexie; — XXV. Lethargie; — XXVI. Hystérie, crises de nerfs, manies hystériques; — XXVII. Névrose; — XXVIII. Danse St-Guy; — XXIX. Épilepsie; — XXX. Double conscience; — XXXI. Obsession; — XXXII. Hallucinations; — XXXIII. Penchant à

Chaque Conseil pratique, inséré dans un numéro du Journal du Magnétisme, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de Conseils pratiques. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. .... 10 fr.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELOT,

# JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE  
et de la Société magnétique de France, paraissant tous les mois

Directeur : H. DURVILLE

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

## MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1<sup>er</sup> Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2<sup>e</sup>, M. BURG. — 3<sup>e</sup>, M. MAITREJEAN. — 4<sup>e</sup>, M. DE CASTI — 5<sup>e</sup>, M. DONATO. — 6<sup>e</sup>, M. H. DURVILLE. — 7<sup>e</sup>, M. CH. FAUVETY. — 8<sup>e</sup>, M. FROMENT. — 9<sup>e</sup>, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10<sup>e</sup>, M. le Docteur BÉNARD. — 11<sup>e</sup>, — 12<sup>e</sup>, M. MOUTIN — 13<sup>e</sup>, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14<sup>e</sup>, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15<sup>e</sup>, — 16<sup>e</sup>, M. le Commandant TARNIER. — 17<sup>e</sup>, — 18<sup>e</sup>, — 19<sup>e</sup>, M. ROUXEL. — 20<sup>e</sup>, M. le Docteur VIGOUROUX. — 21<sup>e</sup>, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22<sup>e</sup>, M. FABART. — 23<sup>e</sup>, M. PAPUS (docteur G. ENCAUSSE). — 24<sup>e</sup>, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25<sup>e</sup>, M. DELMAS-MARSALET. — 26<sup>e</sup>, M. G. VITOUX, publiciste. — 27<sup>e</sup>, M. le Docteur DUPOUY. — 28<sup>e</sup>, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29<sup>e</sup>, M. L. AUFFINGER. — 30<sup>e</sup>, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31<sup>e</sup>, M. ST. DE GUAITA. — 32<sup>e</sup>, M. A. SIMONIN. — 33<sup>e</sup>, M. le Docteur DENIAU. — 34<sup>e</sup>, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35<sup>e</sup>, M. le Docteur MORA. — 36<sup>e</sup>, M. BOUVÉRY. — 37<sup>e</sup>, M. G. DÉMAREST. — 38<sup>e</sup>, M. J. LERMINA. — 39<sup>e</sup>, M. MILO DE MEYER. — 40<sup>e</sup>, M. E. MICHELET.

## CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKER, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBEUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Sentis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — LE Docteur G. DE MESSIMY, *à Puéchabon, Hérault*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, *à Nîmes*. — LE Docteur MIRCOWITCH, *à Bourgas*.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,  
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est plusieurs fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1<sup>o</sup> Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE; — Avec 12 des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un \* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.
- 2<sup>o</sup> Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)
- 3<sup>o</sup> Avec un abonnement d'un an à plusieurs journaux.

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux; elles sont expédiées partout, moyennant 1 f. 50 p. port et embal.

Tirage mensuel : 15.000 Exemplaires

Le service du Journal est fait : au Président de la République, aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés; au Préfet de police, à la Magistrature debout, à la Magistrature assise; à la presse politique, scientifique, médicale et littéraire.

# Société Magnétique de France

## CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1<sup>er</sup> siège **MM. Conard.**  
 2<sup>e</sup> — **Berthet.**  
 3<sup>e</sup> — **Bouvery.**  
 4<sup>e</sup> — **Burg.**  
 5<sup>e</sup> — **Thomas.**  
 6<sup>e</sup> — **Th. Renaud.**  
 7<sup>e</sup> — **Christin.**  
 8<sup>e</sup> — **Collas.**  
 9<sup>e</sup> — **Daniaud.**  
 10<sup>e</sup> — **Suzaine.**  
 11<sup>e</sup> — **Jamet.**  
 12<sup>e</sup> — **Courlet.**  
 13<sup>e</sup> — **Helt.**  
 14<sup>e</sup> — **Desvignes.**  
 15<sup>e</sup> — **Michelet, homme de lettres.**  
 16<sup>e</sup> — **Lacroix.**  
 17<sup>e</sup> — **L. Duchemin, homme de lettres.**  
 18<sup>e</sup> — **H. Durville.**  
 19<sup>e</sup> — **Forestier, avocat.**  
 20<sup>e</sup> — **Hénot.**

21<sup>e</sup> siège **MM. Froment.**  
 22<sup>e</sup> — **Grinevald.**  
 23<sup>e</sup> — **Guyonnet du Pérat.**  
 24<sup>e</sup> — **Jacquillat.**  
 25<sup>e</sup> — **Le docteur Bénard.**  
 26<sup>e</sup> — **Lessart, ancien magistrat.**  
 27<sup>e</sup> — **Lérange.**  
 28<sup>e</sup> — **J. Lévy.**  
 29<sup>e</sup> — **Amédée-H. Simonin.**  
 30<sup>e</sup> — **Aubertin.**  
 31<sup>e</sup> — **Reveillac.**  
 32<sup>e</sup> — **Noguès, ingénieur civil des mines.**  
 33<sup>e</sup> — **Landrin.**  
 34<sup>e</sup> — **Pennel.**  
 35<sup>e</sup> — **Bouleau.**  
 36<sup>e</sup> — **Loche.**  
 37<sup>e</sup> — **Ouiste.**  
 38<sup>e</sup> — **Bossong.**  
 39<sup>e</sup> — **Maitrejean.**  
 40<sup>e</sup> — **Vivant.**

## CORRESPONDANTS NATIONAUX

**MM. Aunac, à Montuban.**  
**D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).**  
**A. Bernard, à Saint-Quantin.**  
**G. Bertelot, à Orléans.**  
**Mme Bihl, au Mans.**  
**MM. le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.**  
**Bonnejo, à Charis-en-Vexin.**  
**Bornard-Collard, à Chanay (Ain).**  
**Chomier, à Saint-Etienne.**  
**J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.**  
**Corrot, à Saint-Dizier.**  
**le docteur Cornilleau, au Mans.**  
**David, à Sigean (Aude).**  
**Dac, à Toulon, Var.**  
**Jacquet de May, pharmacien à Rennes.**  
**Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).**  
**le docteur Dupouy, à Larroque (Gers).**  
**Gavot, conseiller municipal, à Orléans.**  
**Gérard, artiste photographe, à Rennes.**  
**Goubareff, à Villéfranche (Alpes-Maritimes).**

**MM. Host, à Lyon.**  
**Itier, à Agen.**  
**J. Jung, à Bordeaux.**  
**Lageais, instituteur à Limoges.**  
**Lagüe, à St-Etienne-de-Belgory (Basses-Pyrénées)**  
**Lalanne, à Laspéron (Landes).**  
**Mallaret fils, à Bordeaux.**  
**J. Martin, à Troyes.**  
**H. de Martin, à Narbonne.**  
**Martres, négociant à Mautauban.**  
**Métals, huissier à Loudun.**  
**H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).**  
**Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).**  
**MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes)**  
**Revel, à Lyon.**  
**le docteur Rippeault, à Dijon.**  
**Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer.**  
**A. Suipe, publiciste à Parthenay.**  
**Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.**  
**Ad. Villebien à Caen.**

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

**M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.**  
**le docteur Bernier, à Jacmel, Haïti.**  
**Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.**  
**le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.**  
**Bourkser, à Odessa, Russie.**  
**Carréra, au Sénégal.**  
**le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie.**  
**Jésus Ceballos, à Mexico.**  
**le docteur Correo Barata, à Lisbonne.**  
**le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.**

**MM. de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.**  
**le docteur Letoquart, à New-York.**  
**Henry Marcopoli, Alep, Turquie d'Asie.**  
**Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.**  
**Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.**  
**MM. A.-J. Rico, à la Haye.**  
**Rosat, aux Granges, Suisse.**  
**M.-N. Rovira, à Barcelone.**  
**Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.**  
**Thomas, à Trinidad Colo, États-Unis.**

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

• L'institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.  
 • L'Union spirite de Reims, représentée par M. Monclin, secrétaire-trésorier.  
 La Société magnétique de Genève.

## COMITÉ DE DIRECTION POUR 1893

**MM. X.** . . . . . Président d'honneur.  
**le docteur Flasschoen.** . . . . . Vice-président d'honneur.  
**Desjardin de Réglé.** . . . . . Président.  
**Fabius de Champville** . . . . . Vice-Président.  
**le docteur Mora.** . . . . .  
**Bénard.** . . . . .  
**H. Durville.** . . . . . Secrétaire général.  
**Burg.** . . . . . Secrétaire  
**Maitrejean.** . . . . .

## ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME

Dirigée par le professeur **H. DURVILLE.**  
 Sous le patronage de la Société magnétique de France  
 Directeur adjoint : **M. le docteur BERNARD.**

Les Cours théoriques et pratiques, les Leçons expérimentales et les Conférences ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures du soir, du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin; les leçons cliniques, toute l'année, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin. (Les malades sont reçus gratuitement à toutes les leçons cliniques.)

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.  
 La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays, dont le nombre est illimité.  
 On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.  
 Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.  
 Chaque sociétaire reçoit le *Journal de Magnétisme*, organe de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

## CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnétoscope . . . . . 300 fr.

À l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Prix du Magnétisme.

1<sup>er</sup> un prix de 200 fr.; 2<sup>e</sup> un prix de 100 fr.

Aux deux meilleurs mémoires traitant de la question suivante: Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme. — Les mémoires devront être remis d'ici au 31 octobre 1893.

Le syndicat des magnétiseurs, masseurs, médiums-guérisseurs se réunit le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, au *Journal du Magnétisme*.

Sommaire

Premier Congrès national. — Société magnétique de France. — Offrandes reçues pour l'École pratique de Magnétisme. — 35<sup>e</sup> Conseil pratique : Contre l'hypocondrie et la mélancolie, par H. DURVILLE. — Au sujet d'un contrefacteur. — Histoire et philosophie du Magnétisme. — Revue des livres. — Revue de la presse. — Faits et communications. — Bulletin financier.

**PREMIER CONGRÈS NATIONAL**  
pour le libre exercice de la médecine  
EN FRANCE

C'est le 20 courant que se réunira le *Premier Congrès pour le libre exercice de la médecine en France*.

Nous avons reçu au sujet de la *Ligue* et du *Congrès* les plus chaleureuses félicitations et les meilleurs encouragements de la part des gens du monde, d'hommes politiques, de magistrats, de savants et même de médecins distingués. Mais à côté de ces encouragements, on nous a fait plusieurs objections que nous pouvons résumer ainsi qu'il suit : — *La liberté de la médecine donnerait des résultats déplorables car elle favoriserait l'ignorance et le charlatanisme. — En multipliant le nombre des guérisseurs à côté des médecins, elle ferait tort à ceux-ci dans l'exercice de leur profession. — Le médecin, qui a passé 10 ans de son temps à l'étude et dépensé 20.000 francs pour apprendre la pratique de son art, mérite quelques égards; et dans l'intérêt même du malade, il doit être protégé contre les ignorants.*

A ces objections, nous ne répondrons ici que quelques mots.

Il n'y a pas de beau ciel sans nuages, de lumière sans ténèbres et les meilleures choses ont leur mauvais côté. Il en serait certainement de même pour la liberté de la médecine; mais les avantages seraient plus nombreux et plus grands que les inconvénients.

Il faut considérer la médecine comme un vulgaire métier ou être dépourvus de tout bon sens pour soutenir que la libre pratique de l'art de guérir ferait tort aux médecins, tout en étant nuisible aux malades. D'abord, il est de toute évidence que cette liberté ne ferait aucun tort aux bons médecins — ce sont les plus nombreux, — car les malades sauraient aussi bien les trouver qu'aujourd'hui. Le plus grand nombre de ceux-là ne voient d'ailleurs aucun inconvénient à la réforme que nous demandons. Peut-être, ne serait-elle guère utile à un petit nombre de médecins maladroits qui ne — guérissent pas, et qui, pour cette raison, n'ont déjà que trop peu de clientèle pour leur permettre de faire face à toutes les exigences de la

vie. Mais, pour ceux-ci, la médecine est évidemment un métier; ils considèrent les malades comme leur *chose* et guérir leur importe peu. Or, le malade ne veut que la guérison; et s'il y avait quelqu'un à protéger, c'est lui qui devrait l'être contre le mauvais médecin.

— D'autre part, quelques médecins, abusant des avantages que la loi leur donne, ne prennent pas toujours toutes les précautions nécessaires, non seulement pour guérir le malade, mais encore pour éviter les accidents qui sont, hélas, bien plus nombreux qu'on le suppose. Et, en cas d'accident, les malades ou les familles n'ont aucun recours contre le médecin ignorant ou maladroit.

D'ailleurs, si les lois qui régissent l'exercice de la médecine avaient dû être utiles aux malades et non aux médecins, ce sont les premiers qui les auraient demandées; mais il n'en fut jamais ainsi. Après l'abolition des privilèges, la pratique de la médecine fut libre; et pendant que dura cette liberté, personne ne s'en plaignit que les médecins. Comme ils étaient les seuls à réclamer contre les malades qui ne réclamaient rien, ils obtinrent la loi du 19 ventose au XI. Trouvant ensuite que cette loi ne les protégeait pas assez, et qu'il restait encore aux malades quelque liberté pour aller se confier aux guérisseurs qui avaient leur confiance, ils réclamèrent de nouveau et obtinrent la loi du 30 novembre 1832 sur laquelle ils comptent pour qu'aucun malade ne puisse plus leur échapper. Tous, sous aucune exception, nous devrions mourir entre leurs mains, « selon les règles de l'art. »

Tous les monopoles portent une atteinte directe à la raison et au bon sens, car ils sont une négation du droit à la vie qui appartient à tous, du droit au travail qui doit être accordé à chacun; mais le monopole de la médecine est le plus odieux de tous, car, en empêchant les malades de recourir à qui bon leur semble, si ce n'est à un *docteur* en qui ils peuvent n'avoir aucune confiance, il porte atteinte à la santé et à la vie de tous les citoyens.

En dehors de ces considérations qui ont déjà bien leur importance, l'art de guérir reste stationnaire, car il est entièrement renfermé dans des formules classiques dont il ne peut sortir; tandis qu'avec la liberté, il y aurait une émulation plus grande entre tous les praticiens sérieux qui concourraient à son perfectionnement : ce serait à qui guérirait le mieux; et tout le monde y gagnerait.

C'est pour toutes ces raisons que nous voulons que la pratique médicale soit libre sous

la seule garantie des lois de droit commun et que chaque praticien — diplômé ou non — soit responsable des accidents de sa pratique.

Les travaux du *Congrès* qui va s'ouvrir démontreront le bien fondé des justes revendications de la *Ligue du libre exercice de la médecine*; et nous espérons que, dans l'intérêt de tous les français, la loi liberticide du 30 novembre 1892 ne tardera pas à être abrogée par une loi plus libérale dont l'article principal serait ainsi conçu : **ARTICLE PREMIER.** — *La pratique de la médecine est libre en France et dans les colonies...* qui servirait bien mieux de très grande majorité des citoyens.

Les adhérents à la *Ligue* et au *Congrès* résidant à Paris et dans le département de la Seine se sont réunis le samedi 4 courant et ont décidé ce qui suit :

1° Le premier *Congrès du libre exercice de la médecine en France* se réunira à Paris du 20 au 25 courant, au siège de la *Ligue*, 23, rue Saint-Merri.

2° Les travaux du *Congrès* seront dirigés par un comité de 5 membres dont la nomination sera ratifiée à la première réunion du *Congrès*. Les membres du comité nommés, provisoirement, au scrutin secret sont : MM. l'abbé HOUSSAY, DURVILLE, le docteur BÉNARD, FABIUS DE CHAMPVILLE, FABART; M. AUFFINGER, membre suppléant.

3° Les réunions auront lieu dans l'ordre suivant : Le lundi 20, à 2 heures de l'après-midi; le mardi 21, à 8 heures 1/2 du soir; le mercredi 22, à 2 heures; le jeudi 23, à 8 heures 1/2 du soir; le vendredi 24, à 2 heures.

Visite individuelle à l'*Ecole pratique de Magnétisme* : le jeudi, à 9 heures du matin (leçon clinique); le mercredi et le vendredi (leçons théoriques), à 9 heures du soir.

Le samedi, à 7 heures du soir, banquet, suivi d'un concert d'amateurs avec expériences de Magnétisme.

4° Tous les adhérents recevront une carte nominative qui leur permettra l'entrée de toutes les réunions.

Les adhésions, souscriptions, mémoires, attestations et autres documents seront reçus jusqu'à l'ouverture du *Congrès*, au siège de la *Ligue*, par M. Durville, délégué du comité, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Souscriptions reçues des adhérents à la *Ligue* et membres du *Congrès* :

Listes précédentes. . . . . 2910 fr. 25

M. CHOMIER, 10 fr.; le docteur LAPIERRE, 10 fr.; Mme SAYER, 10 fr.; Mme KOEMPANESKAIA, 10 fr.; M. PALYART, 10 fr.; M. GRAZILLIER, 5 fr.; M. BATS, 5 fr.; Mme RENAUD, 1 fr.

Total au 6 novembre . . . . . 2.971 fr. 25

## SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 28 octobre 1893

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. FABIUS DE CHAMPVILLE.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### Admissions et nominations

M. CORROT, à Saint-Dizier, présenté par M. Dur-

ville, est admis en qualité de correspondant national à l'unanimité.

Sur la proposition du comité, MM. HELT, LOCHE, THOMAS, TH. RENAUD, membres adhérents, sont nommés membres du conseil administratif à l'unanimité.

### Communications diverses

M. JAMET fait une observation au sujet des expériences de *polarisation psychique* présentées par M. Durville aux deux dernières séances. Le phénomène s'obtenant, dit-il, aussi bien avec une main qu'avec l'autre; et cela, sur n'importe quelle partie du cerveau, la polarité n'est pas en jeu et le mot de *polarisation* est impropre.

M. DURVILLE fait observer que, d'abord, il n'a pas voulu se servir d'un mot nouveau pour désigner un phénomène observé précédemment par plusieurs auteurs qui l'ont précisément désigné sous ce nom; en second lieu, il pense que les auteurs auxquels il fait allusion, ont voulu comparer ce phénomène avec le phénomène connu en physique sous le nom de *polarisation de la lumière*; et que, dans tous les cas, ils ne paraissent pas avoir fait allusion à la polarité du corps humain. Pour ne pas compliquer davantage le vocabulaire magnétique, et puisque les mots *polarité*, *polarisation* n'ont pas la même signification, il pense que l'on doit continuer à désigner ce phénomène sous le nom généralement admis de *polarisation psychique*.

La Société se range de l'avis de M. Durville.

M. le président annonce la mort de M. l'abbé ROCA, correspondant d'honneur de la Société. Socialiste chrétien, dit-il, l'abbé Roca fut victime de l'intolérance religieuse. Il fut un digne homme autant qu'un excellent prêtre bien convaincu de la grandeur de sa mission, un prophète qui annonça trop tôt la transformation qui doit mettre les doctrines de l'Eglise au niveau des connaissances actuelles. La *Société magnétique de France* gardera longtemps un souvenir à la mémoire de cet homme de bien qui est vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu.

M. JAMET fait avec Mme Vix une expérience de lucidité sans le secours des yeux. On fait souvent, dit-il, des expériences de prestidigitation que l'on présente comme des expériences de magnétisme. La réciproque est possible, car sur certains sujets on peut facilement présenter au public des expériences de lucidité avec un sujet bien endormi que tous les assistants croiront éveillé. Il suffit de faire coller les paupières du sujet au moyen de papier gommé et de lui faire appliquer ensuite un bandeau sur les yeux. Pendant cette dernière opération, un doigt appliqué sur un point du cerveau du sujet l'endort et le met presque instantanément dans la phase somnambulique où il voit les yeux fermés. L'expérience de lecture terminée, on retire le bandeau; et pendant que le sujet décolle le papier recouvrant les paupières, un doigt du magnétiseur appliqué sur un autre point du cerveau

détermine le réveil. Et pour tous ceux qui ne sont pas familiarisés avec les effets du magnétisme, le sujet ne paraît pas avoir été endormi.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le secrétaire général :  
H. DURVILLE.

### OFFRANDES REÇUES

Pour l'Ecole pratique de Magnétisme

Listes précédentes . . . . . 111 fr. 95  
Mme Wilkens, 20 fr. ; Mme Sayer, 10 fr. ; Mme Beinsops, 10 fr. ; Deux dames gardant l'anonyme, 5 fr. ; Mme Guerbet, 50 cent.  
Total au 8 novembre . . . . . 157 fr. 45

## 35° CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6<sup>e</sup> volume), par H. DURVILLE, 3<sup>e</sup> édition.

### Contre l'hypocondrie et la mélancolie

L'hypocondrie est un trouble intellectuel caractérisé par des inquiétudes perpétuelles, surtout dans ce qui a rapport à la santé.

Le malade a une tendance à exagérer ses souffrances réelles ou à s'en créer d'imaginaires. C'est l'hypocondrie simple. A un degré plus avancé, il prend toutes les sensations physiques qu'il éprouve pour autant de maladies ; et tant qu'elles durent, elles sont pour lui un objet de préoccupation, d'inquiétude, d'ennui, de tristesse et d'anxiété continuelle. Quand les sensations changent de nature, l'objet de son inquiétude change et aucun raisonnement ne peut le convaincre de son erreur. On observe souvent des hallucinations et des conceptions délirantes. C'est la *folie hypocondriaque* qui a de grandes analogies avec la *mélancolie*. La santé physique s'altère plus ou moins rapidement ; il y a de la dyspepsie, des flatuosités, des borborygmes, des spasmes, des palpitations, des vertiges, des éblouissements, mais rarement de fièvre. Le visage s'amincit, l'œil devient inquiet, hagard et le malade dépérit.

On considère aujourd'hui l'hypocondrie comme une maladie purement cérébrale, tandis que les anciens plaçaient, non sans raison, son siège dans les hypocondres, c'est-à-dire dans les viscères de l'abdomen. Les anglais désignent encore l'hypocondrie, qui est si fréquente chez eux, sous le nom de *spleen*, mot qui signifie *rate*. En effet, chez tous les hypocondriaques, on observe un trouble des fonctions du foie et surtout de la rate ; et rien qu'en équilibrant les fonctions de ces organes, l'hypocondrie disparaît.

Le mot *mélancolie* a plusieurs significations. Pour les gens du monde, il indique un état de langueur, de rêverie, de méditation vague, faisant que le malade qui en est affecté se plait dans des idées attendrissantes. Pour les médecins, il désigne un état de folie, dans laquelle prédominent des idées de tristesse, de crainte et même de terreur.

La maladie débute ordinairement par des troubles sensoriels où les hallucinations et les illusions jouent le rôle principal ; puis, c'est une disposition à la tristesse qui s'étend à toutes les facultés. Elle prend alors diverses formes : tantôt, c'est un état d'anxiété (mélancolie anxieuse) qui se traduit par des gémissements ou des cris ; tantôt un abattement général, sans délire manifeste (mélancolie apathique) ; ou bien encore une prostration telle que toutes les fonctions paraissent anéanties (stupeur).

Le médecin ne traite guère ces affections que par les moyens hygiéniques et les influences morales ; mais, malgré cette prudence, le succès vient rarement de ses efforts. Comme elles ne sont généralement déterminées que par des troubles fonctionnels, sans lésions organiques ou cérébrales, on peut, presque toujours, obtenir facilement la guérison au moyen du magnétisme méthodiquement appliqué. Et comme ces troubles sont ordinairement la conséquence d'une atonie, d'un manque d'activité organique, d'une dépression de certaines fonctions, il suffit de les exciter pour augmenter leur activité et rétablir l'équilibre de la santé physique et morale. Pour cela, on emploiera le magnétisme humain qui peut suffire à lui seul. En cas d'impossibilité, combiner ensemble les autres moyens, dans la mesure du possible.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Stimuler l'ensemble des fonctions organiques par des passes longitudinales pratiquées très lentement de la tête aux pieds, pendant quelques instants ; faire ensuite des insufflations chaudes sur le cœur, la rate, le foie et la colonne vertébrale ; puis exciter ces organes par l'action des doigts en pointe, à 5 à 10 centimètres de distance ; se placer à la droite du malade et appliquer la main droite sur la région de l'épigastre (estomac) et la gauche sur la colonne vertébrale, au point correspondant. Après une application sur ces régions pendant quelques minutes, faire les mêmes applications sur le cerveau (main gauche à la nuque, main droite au front). On pourra encore se placer derrière le malade et appliquer les mains sur les côtés du cer-



veau, puis sur les régions du foie et de la rate. Terminer la séance, qui peut durer vingt-cinq à trente-cinq minutes par des passes longitudinales pratiquées très lentement de la tête aux pieds, puis par des passes à grands courants pour régulariser l'action. La suggestion habilement pratiquée peut parfois être de quelque utilité.

Séances quotidiennes au début du traitement; et ensuite, de plus en plus éloignées au fur et à mesure que la guérison approche.

**AIMANT.** — Selon la sensibilité du sujet, appliquer une ou deux lames magnétiques à la tête, pour exciter. Une seule lame doit être placée tantôt au front, tantôt à la nuque; les deux lames ensemble, l'une au front l'autre à la nuque. Faire ces applications de préférence pendant la nuit. Durant le jour, porter, selon la sensibilité du malade, un plastron magnétique à 2, 3 ou 4 lames, sur la région de l'estomac, également pour exciter.

**AUTOMAGNÉTISATION.** — Au début de la maladie, le malade peut, avantageusement, modifier son état. Pour cela, il appliquera pendant 5 à 6 minutes les deux mains sur les régions du foie et de la rate, puis il fera des frictions rotatoires sur ces régions. Appliquer ensuite la main gauche à la nuque et la droite au front, puis sur les côtés de la tête. Avec les deux mains, il pourra également faire des frictions de haut en bas. Terminer la séance, qui peut durer de 10 à 15 minutes, par des passes pratiquées sur les côtés du corps, en partant du milieu du front pour passer derrière les oreilles et descendre sur les côtés du corps, jusqu'au bas des jambes.

**MAGNÉTISME TERRESTRE.** Tous les malades nerveux et impressionnables éprouveront une amélioration en orientant leur lit de telle façon qu'ils soient couchés dans la direction du méridien, la tête au sud; en cas d'impossibilité, le placer de l'est à l'ouest et coucher la tête vers le dernier point. Dans la journée, à table ou au travail, se placer autant que possible face au sud ou à l'est.

*Dans les cas, assez rares, où il y a des symptômes d'excitation, au lieu d'employer les moyens indiqués ci-dessus, on emploiera les moyens calmants.*

**MOYENS AUXILIAIRES.** — Boissons magnétisées positivement, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique. Lotions froides matin et soir, avec de l'eau magnétisée additionnée d'un peu d'alcool ou de vinaigre; et après les lotions, frictions énergiques partout, de haut en bas. Beaucoup

d'exercice et de distraction; éviter les émotions pénibles et les contrariétés et tenir toujours le ventre libre, tout en évitant les purgations violentes.

#### EXEMPLES DE CURES

I. — Le docteur André fait, dans l'*Union magnétique*, t. 8; p. 312, le compte-rendu de la guérison suivante :

« Madame Valéri, depuis le début de sa maladie, avait successivement passé du premier au troisième degré de l'hypocondrie; en sorte que, le jour où je la vis pour la première fois, non seulement les fonctions cérébrales étaient profondément atteintes, mais encore des organes essentiels à la vie étaient gravement malades, et je pus constater, tant par moi-même, qu'à l'aide de ma femme, somnambule, les divers symptômes suivants :

« *Symptômes.* — Tempérament très anémique; prédominance excessive du système nerveux; grande impressionnabilité à la moindre des choses; inaptitude au travail; douleurs violentes et lancinantes à la tête, à l'estomac et aux reins; douleurs au bas ventre; irritation du col de la matrice; amaigrissement extrême; chaleur brûlante de la peau, avec fièvre lente et continue; palpitations de cœur, léger gonflement de l'oreillette droite; oppressions fréquentes; digestions pénibles accompagnées d'éructions; langue jaunâtre; aphtes dans la bouche; douleurs vagues dans les membres suivant principalement les ramifications nerveuses; fourmillement; chaleur et bourdonnement à la tête; sensibilité extrême du cuir chevelu au toucher; constipation opiniâtre, suivie de selles dures et abondantes tous les trois ou quatre jours, et qui sont tellement douloureuses, que la malade compare les douleurs qu'elle éprouve, pour l'expulsion des matières, aux douleurs de l'enfantement; règles trop abondantes; faiblesse des organes génitaux; leucorrhée âcre et d'un jaune verdâtre, vapeurs, sueurs, faiblesses fréquentes comme des évanouissements. Lorsque les douleurs de tête augmentent, les yeux sont hagards; il y a délire, manie, pleurs, grande angoisse; crainte de la mort, impossibilité de supporter une lumière un peu vive; dégoût pour toutes sortes d'aliments, et particulièrement pour la viande, etc.

« Tel était l'état de cette malade, lorsque je fus appelé auprès d'elle. Cet état pourrait paraître exagéré pour celui qui ne sait de combien de symptômes se complique une maladie grave, et surtout l'hypocondrie.

« *Traitement.* — Pendant quatre mois, tous

les jours, la malade a été magnétisée pendant une demi heure chaque séance.

« Le sommeil magnétique ne se produit pas sous l'action de la magnétisation, il y a seulement parfois une légère somnolence. »

« ... Les phénomènes les plus remarquables qui se produisent sous mon action sont : des éructations abondantes, des borborygmes, et le rétablissement normal du pouls et de la chaleur de la peau.

« Le 30 décembre 1860, la malade est aussi bien que possible; elle quitte le traitement, et, le 31, je reçois un certificat et une lettre m'annonçant qu'elle se regarde comme guérie.

« L'état de bien-être de Mme Valeri s'est maintenu depuis; il lui reste seulement une grande impressionnabilité, qui tient à son tempérament nerveux excessif. »

II. — Le docteur Charpignon publie dans le même journal, t. 10, p. 3, le compte-rendu suivant :

« .... Mlle A..., âgée de quarante-quatre ans, encore bien réglée, d'une bonne santé, ayant présenté, il y a quelques années, des troubles nerveux d'intensité légère et tenant à l'hystérie, m'est amenée par une de ses parentes. La physionomie a une expression douloureuse, fatiguée, la tenue est celle de l'abattement.

« Mlle A..., qui travaille dans une fabrique à titre de surveillante, a reçu l'ordre de son chef de réprimander les ouvrières sur leur travail. Timide, douce de caractère, cet ordre l'a affectée péniblement. Depuis ce temps, elle croit que toutes les ouvrières lui en veulent; elle les entend à l'atelier, dans les rues, dans sa chambre, au lit, partout enfin, la poursuivre de menaces, de propos blessants.

« Ces persécutions occultes l'ont rendue malade; elle a perdu le sommeil et l'appétit, elle a maigri, elle est devenue sombre, craintive, malheureuse. Cela dure depuis un mois.

« Je conseille la promenade, les distractions, l'éloignement de la fabrique, des grands bains.

« Vingt jours après, Mlle A... est arrêtée au lit. La faiblesse est très grande, l'appétit nul, la constipation opiniâtre, la tête douloureuse, l'insomnie complète, les idées sont tout à fait dérangées sur la réalité des paroles qu'elle entend, elle ne se rend plus compte de l'absence de ceux qui lui parlent. En un mot, l'affection mentale caractérisée par une mélancolie profonde, une prostration morale très grande et des hallucinations de l'ouïe continues, a pris un caractère grave. Il faut

prendre le parti de faire conduire la malade dans une maison spéciale d'aliénés.

« Auparavant, je veux tenter du seul moyen que je sache réussir promptement : la magnétisation. Je fais lever la malade et sans lui dire mon projet, je la magnétise. Elle dort. Dix minutes de ce sommeil particulier me paraissent suffisantes, et je l'éveille en opérant à haute voix une suggestion tout opposée à l'ordre d'idées qui maîtrise le cerveau. Immédiatement, la physionomie change; sourire, parole, contentement. Le mieux persiste lors de ma visite du lendemain; les hallucinations ont été très rares. Mêmes procédés de magnétisation, mêmes changements. Dès la quatrième séance, Mlle A... semble guérie; elle sort, vient chez moi deux fois, pour être consolidée dans sa guérison. Le neuvième jour de mon traitement, elle retourne à ses occupations. Elle n'entend rien; la guérison est solide.

« Quand on voit ces choses-là, quand on les produit soi-même, il faut bien du sang-froid pour comprimer son enthousiasme, et être bien persuadé qu'en les divulguant à la *presse spectrale* qui devrait les consigner, on passerait pour un charlatan. »

III. — D'un article du docteur Casati, publié dans le *Journal du Magnétisme*, t. 14, p. 174, j'extrai les deux paragraphes qui suivent :

« J'ai été précisément témoin de la guérison d'un jeune homme atteint de monomanie mélancolique dont un des symptômes était une aversion invincible pour tous les aliments et qui, depuis longtemps, languissait dans une maison de santé. Son père apporta à notre somnambule lucide une mèche des cheveux du malade, et à peine celle-ci l'eut-elle dans les mains, qu'elle déclara aussitôt que la cause de cette affection était toute morale et prescrivit qu'avant toutes choses on retirât le jeune homme de la maison où on l'avait confiné et qu'on le lui amenât. Lorsqu'il fut devant elle, elle le magnétisa pendant un certain temps à la tête, afin, disait-elle, de modifier le fluide qui y était en surabondance. Peu à peu, le fou devint parfaitement calme et prit même part à une conversation qu'engagèrent avec lui les personnes présentes, et dont la somnambule avait indiqué la matière et le cours.

« Ce traitement bien simple et combiné par la somnambule de manière à placer le malade dans des circonstances physiques et morales homogènes à sa disposition d'esprit ordinaire, fut continué pendant un certain temps, au bout duquel il guérit complètement; et depuis huit

mois que date cette guérison et qu'il a repris ses travaux, il n'a plus donné aucun signe d'aliénation. »

IV. — Encore une observation du docteur Charpignon, tirée du *Journal du Magnétisme*, t. 20, p. 169 :

« Une demoiselle était prise tous les huit à douze mois, et cela depuis cinq ans, d'un dérangement de l'intelligence qui, commençant par une tristesse de plus en plus profonde, arrivait à une telle intensité qu'il fallait l'éloigner de la famille et la séquestrer dans un établissement d'aliénés où elle restait trois à cinq mois, pour y retourner huit mois après ; et cela, régulièrement presque tous les ans. Après quelques semaines de mélancolie, de divagations sur la mort, sur l'indignité personnelle, sur l'inutilité de se nourrir, il survenait des crises de folie furieuse qui nécessitaient l'éloignement de la malade. La maladie s'annonçait par la suppression des règles. Les traitements divers n'apportaient aucune modification à la folie, qui finissait par se calmer après quelques mois de séjour à l'établissement.

« Aussi, lors du retour de la maladie, on n'attendait plus le degré extrême de la manie et on emmenait la malade.

« J'étais depuis longtemps le médecin et j'avais en vain pensé au magnétisme pour lequel on avait une antipathie prononcée.

« En novembre 1860, les mêmes accidents reparurent : suppression, tristesse, refus de nourriture, délire taciturne, immobilité sur une chaise, frissons. On me demande pour faire les démarches voulues à l'effet du placement aux aliénés. Je propose d'essayer de rétablir le cours du sang à l'aide de l'aimant, et me mettant assis devant la malade, je prends une clef que j'avais dans ma poche, et la faisant passer pour un aimant, je fais les passes magnétiques. La nuit fut meilleure, la malade se coucha. Même répétition le lendemain, action plus prolongée, ordre impératif de dormir, de manger, d'être gaie... Succès complet.

« A la troisième magnétisation, j'annonce l'arrivée des règles, et je réitère mon mode d'agir. Enfin, je magnétise cinq jours et les menstrues reparaisent, les idées sont changées, l'état normal est revenu.

« Cette guérison est-elle durable? Le retour annuel de la folie est-il détruit? Je ne puis le croire; mais ce qui est certain, c'est le succès prompt, complet de ma nouvelle méthode qui a, cette fois, empêché le séjour de quatre mois

aux aliénés, et le développement habituel de la folie. »

V. — Dans ma pratique, j'ai guéri plusieurs cas analogues; en voici un exemple des plus curieux :

En janvier 1887, M. J.-B. Grange, qui demeurait alors à Saint-Laurent-la-Conche (Loire), manifesta l'intention de me confier le traitement de sa femme qui était internée dans une maison d'aliénés.

En février 1886, après une courte période de mélancolie, elle abandonna le foyer conjugal et se jeta dans la Loire, dans un état complet de nudité. Des pêcheurs la retirèrent et la conduisirent à l'hôpital où elle fut admise d'urgence. Au bout de quelques semaines, son état s'améliora et elle fut rendue à sa famille qui la réclamait. Dans le courant du mois d'août de la même année, elle eut plusieurs attaques de folie furieuse qui nécessitèrent son internement à l'asile de Clermont-Ferrand.

Comme la maladie pouvait tenir à une cause héréditaire (la mère de la malade et une de ses sœurs s'étaient suicidées dans un accès de folie), je ne promis pas un résultat durable; mais une amélioration rapide.

Le 28 mai 1887, M. Grange arriva à l'*Institut magnétique*, avec la malade. C'est une robuste paysanne de 23 ans, ayant les apparences d'une bonne santé physique. Mais l'œil est fixe, la bouche à demi béante et l'expression du visage indiquent assez l'état mental. Elle ne comprend rien de ce qu'on lui dit, n'articule pas un son, ne s'intéresse à rien, même pas à son mari, qui ne la quitte pas un seul instant; elle reste dans la position où on la met. Quand elle est debout, si on la pousse, elle marche et continue de marcher si on marche à côté d'elle; mais elle ne s'arrête pas quand on s'arrête. Depuis cinq jours, elle refuse obstinément toute nourriture.

Dès son arrivée, je la soumetts à l'action du magnétisme, en excitant le cerveau, d'abord très doucement, puis avec plus d'énergie. A la première séance, la figure change d'expression; et environ deux heures après, elle consent à prendre quelques gouttes de bouillon.

Le deuxième jour, un mieux sensible s'annonce déjà; les yeux s'animent; elle a l'air de comprendre ce qu'on lui dit et prend de la nourriture.

Le troisième jour, elle répond par monosyllabes aux questions qu'on lui adresse, et s'intéresse aux personnes qu'elle a vues. Elle mange seule.

Le quatrième jour, elle tient conversation

avec son mari, se promène avec lui sur le boulevard, regarde les passants et commence à se diriger seule. L'appétit est satisfaisant et la digestion se fait normalement.

Le cinquième jour, elle cause à tous ceux qu'elle connaît, fait une lecture d'une demi-heure environ, et s'intéresse à tout.

Le sixième jour, si ce n'était la fixité du regard qui n'est pas encore complètement disparue, on la croirait aussi bien au moral qu'au physique.

De jour en jour, son état s'améliore d'une façon très appréciable; la fixité du regard diminue encore, la gaieté paraît sur son visage: la guérison complète est proche et elle en a conscience. Malgré mes instances et celles de son mari pour la faire rester encore quelques semaines afin de fixer la guérison, la malade déclare qu'elle n'a plus besoin de rester longtemps puisqu'elle est guérie et veut retourner à son travail. Le treizième jour elle quitte le traitement.

Ce résultat a été obtenu dans des séances communes avec une dizaine d'autres malades, à l'état de veille et sans aucune suggestion.

Je ne dissimulerai pas qu'il me restait quelque doute sur le maintien de la guérison, en raison des antécédents héréditaires de la malade et de la rapidité avec laquelle ce résultat fut obtenu. Malgré ce doute, l'état de la malade s'améliora encore et avec les conseils que j'ai donnés à M. Grange sur l'application qu'il peut faire du magnétisme, il n'y eut pas de rechute. Elle a repris son travail comme avant la maladie, elle est devenue mère de deux enfants superbes; et aujourd'hui encore, sa santé morale est aussi bien équilibrée que sa santé physique.

VI. — D'autres guérisons analogues sont rapportées dans différents ouvrages. Citons au hasard: Mialle, *Exposé des cures obtenues en France par le Magnétisme*, t. 1<sup>er</sup>, p. 483 et 600, 3 cas; Lafontaine, *Art de magnétiser*, 1852, p. 237, 2 cas; Gérard, *Revue magnétique*, p. 308, 1 cas; Chazarain et Dècle, *Les courants de la polarité*, p. 85, 1 cas; Charpignon, *Études sur la médecine animique et vitaliste*, p. 168, 1 cas; etc., etc.

## AU SUJET D'UN CONTREFACTEUR

Quand l'application d'une découverte donne de bons résultats, cette application doit fatalement tenter des imitateurs et même des contrefacteurs. C'est la consécration populaire de toutes les découvertes utiles à l'humanité; c'est le meilleur brevet d'invention que l'on puisse obtenir.

Depuis quelques années, trois ou quatre méde-

cins ont imité ou contrefait les aimants vitalisés du professeur H. Durville; mais comme ces contrefaçons étaient présentées avec assez d'habileté et surtout que les aimants avaient quelque valeur, nous n'avons pas inquiété les contrefacteurs. Il n'en est pas de même aujourd'hui, devant une nouvelle contrefaçon. Celle-ci, trop grossière, est d'abord faite avec trop de mauvaise foi; ensuite les aimants, établis d'après un système que nous avons abandonné il y a sept à huit ans, sont trop faibles pour donner aux malades les résultats qu'ils attendent.

Voici ce dont il s'agit :

— M. Georges Démarest, qui fut secrétaire de l'*Institut magnétique* pendant 3 ans, se retira dans le courant de juillet dernier, pour se consacrer désormais à la contrefaçon des aimants vitalisés de notre directeur.

Pour produire la confusion dans l'esprit des malades et des lecteurs du *Journal du Magnétisme* qu'il connaissait suffisamment, il vient de publier une brochure, dans laquelle il reproduit presque en entier, avec les mêmes dispositions, les mêmes caractères, mot pour mot, jusqu'aux incorrections et aux fautes typographiques, l'historique de l'application de l'aimant en médecine, la théorie de la polarité, la pathogénésie et la description des appareils de l'*Institut magnétique* avec leur mode d'emploi pour le traitement des diverses maladies. C'est la copie de l'*Application de l'aimant au traitement des maladies*, par le professeur H. Durville, 3<sup>e</sup> édition, 1890, publiée sous le nom de Georges Démarest.

Pour que la confusion fut plus grande encore, M. Démarest pria M. Fabius de Champville, rédacteur en chef du *Journal du Magnétisme*, qui a assisté depuis 10 ans à presque tous les travaux de l'*Institut magnétique*, de vouloir bien lui donner quelques mots de recommandation. Celui-ci, qui n'avait pas vu la matière de l'ouvrage qu'il croyait certainement n'être qu'un catalogue, consentit à lui remettre une préface.

Il est vrai que M. Démarest cite le nom de l'auteur; mais pour laisser supposer que celui-ci n'existe plus et que son traité sur l'*Application de l'aimant* n'a même pas de valeur historique, il donne certains passages comme étant extraits du 3<sup>e</sup> volume du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, ouvrage annoncé, mais qui n'est pas encore paru.

En reproduisant sur un même plan, sans le consentement de l'auteur, un ouvrage pour en tirer parti, M. Démarest fait une contrefaçon littéraire qui porte directement atteinte à la propriété de M. Durville. Mais, cette contrefaçon sert surtout à assurer le succès d'une autre contrefaçon bien plus déloyale encore.

En effet, M. Démarest, fait des aimants de même forme que ceux de M. Durville et qu'il vend le même prix. De même longueur, de même largeur, de même courbure, ils sont également arrondis aux angles. Polis et nikelés de même, ils portent les mêmes numéros avec des marques analogues. Ils sont maintenus sur les parties affectées au moyen

de la même pince à la même extrémité de la même attache élastique qui est elle-même fixée de la même façon aux mêmes boutons. Et pour bien laisser supposer qu'il n'y a plus qu'une seule méthode, meilleure que l'ancienne, dont il est le seul vulgarisateur, il affirme que ses aimants sont, comme les nôtres, *vitalisés*, et de plus, *perfectionnés*.

Malgré toutes les apparences extérieures les plus parfaites, les aimants de M. Démarest diffèrent essentiellement des nôtres; car, faits avec de l'acier servant à la fabrication des ressorts (ressorts de pendule et autres), ils sont très minces, flexibles et ne pèsent que quelques grammes. Or, la force d'un aimant est proportionnelle à sa masse et à certaines dispositions de cette masse. De plus, les bons aimants ne sont obtenus qu'avec de l'acier spécial: l'acier magnétique; tandis que tout autre acier s'aimante peu et ne garde pas l'aimantation. Il s'en suit qu'ils n'ont qu'une force insignifiante, comparativement à ceux de M. Durville pour lesquels toutes les dispositions de poids, de forme, de longueur, de largeur, d'épaisseur et de courbure ont été mathématiquement calculées, dans le but d'obtenir le maximum de force qu'un aimant puisse donner.

D'autre part, la *vitalisation* — opération dont M. Démarest n'a pas surpris le secret — qui consiste à transformer le magnétisme propre à l'aimant en un magnétisme plus puissant, plus vital, plus assimilable, est dénaturée dans le but bien évident de discréditer nos procédés aux yeux de ceux qui, malgré lui, soupçonneraient encore notre existence. Mais, en discréditant le mode de vitalisation qu'il ne sait employer, il remplace celui-ci par un procédé dépourvu de toute valeur magnétique — procédé que nous ne voulons pas qualifier. C'est, dit-il, « un tissu animal tanné et préparé par des procédés particuliers » dont les malades pourront se servir pour revitaliser eux-mêmes leurs aimants quand ils auront perdu leur force. — Et ce ne sera pas long.

En dehors de la contrefaçon littéraire, il y a donc contrefaçon industrielle; et de là, une concurrence déloyale que nous voulons faire cesser.

Pour être bien fixés sur notre droit, nous avons remis à trois avocats des plus distingués du barreau de Paris, un exemplaire de la brochure de M. Démarest, avec un exemplaire de l'*Application de l'aimant au traitement des maladies* qui lui a servi de copie. Voici leurs réponses :

PREMIER AVOCAT. — La brochure de M. Démarest est évidemment faite dans le but d'amener la confusion dans l'esprit des malades qui connaissent votre méthode. C'est une contrefaçon de l'*Application de l'aimant* qui serait suffisante pour justifier une action en justice. Mais, sous la contrefaçon littéraire, on observe une contrefaçon non moins évidente de vos appareils. La concurrence paraît assez déloyale pour que vous n'hésitez pas à traduire l'auteur devant les tribunaux.

2<sup>e</sup> AVOCAT. — La contrefaçon est aussi formelle que possible. Vous avez le choix entre une action civile et une action correctionnelle.

3<sup>e</sup> AVOCAT. — M. Démarest a voulu amener la confusion. La justice civile peut régler cette affaire à votre avantage; mais en raison de la déloyauté par trop évidente, vous feriez mieux de la porter devant la justice correctionnelle.

Nous appuyant sur ces consultations, nous venons d'intenter une action en justice à M. Démarest, pour double contrefaçon :

1<sup>o</sup> contrefaçon littéraire;  
2<sup>o</sup> contrefaçon industrielle,  
faites dans un but de concurrence déloyale.

En attendant que justice nous soit rendue, pour ne pas laisser discréditer l'*Application de l'aimant au traitement des maladies* qui nous a donné des résultats si enviables, nous supporterons toutes les conséquences de cette déloyauté, en remplaçant gratis tous les aimants contrefaits.

En conséquence, nous prions ceux qui, trompés aux apparences, auraient acquis les aimants dits *vitalisés, système perfectionné de Georges Démarest*, de vouloir bien nous les envoyer avec leurs accessoires (brochure, prospectus, cordons élastiques et sachet vitalisateur); et par retour du courrier, ils recevront franco les numéros correspondants des véritables AIMANTS VITALISÉS du professeur H. Durville, avec lesquels ils auront toute chance d'obtenir la guérison de leurs maux.

LA DIRECTION DE L' « INSTITUT MAGNÉTIQUE ».

## HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DU MAGNÉTISME

Nos lecteurs de province et de l'étranger ne pouvant assister aux cours et conférences de l'*Ecole pratique de Magnétisme*, nous donnerons dans le *Journal du Magnétisme*, autant qu'il nous sera possible, des résumés de ces leçons, en attendant que les cours complets soient publiés *in extenso*, ce qui ne tardera pas.

Nous commençons aujourd'hui, par donner un abrégé de la première leçon du cours d'*Histoire et Philosophie du Magnétisme* professé par M. Rouxel, tous les mercredis à 9 heures du soir.

Le professeur, embrassant la question magnétique d'un point de vue élevé, ne se borne pas à donner une histoire sèche du magnétisme à travers les âges, à accumuler des faits et des documents et à y joindre quelques commentaires: il expose et discute les diverses théories anciennes et modernes; il montre les accointances et les divergences qui existent entre le magnétisme, la magie, la théurgie, la démonologie, la sorcellerie, le spiritisme, l'occultisme; et de toutes ces considérations, il tire des conséquences philosophiques et morales d'une originalité remarquable.

Ces leçons, réunies en deux volumes illustrés de nombreux portraits, vignettes et figures, paraîtront prochainement à la *Librairie du Magnétisme*.

N. D. L. D.

### INTRODUCTION

De même qu'il serait contre la dignité de l'histoire d'amuser le lecteur par des contes fabuleux, il y aurait aussi de la témérité à supprimer de son autorité privée ce que la renommée a publié.

Tacite, *Hist.* l. 2.

Après toutes les observations et les expériences qui ont été faites dans tous les pays du monde et par des hommes de toutes les classes de la société; après tous les livres, brochures et journaux qui ont été publiés

depuis plus d'un siècle sur le magnétisme, il n'est plus possible de considérer comme non avenu l'ordre de phénomènes qui fait l'objet de cette science.

Aussi, le magnétisme n'est-il plus nié par personne aujourd'hui. La science officielle même, qui l'a rejeté ou combattu si longtemps, est enfin arrivée, de plus ou moins mauvais gré, à admettre le magnétisme en principe, à prendre en considérations les phénomènes qu'il annonce et à reconnaître leur réalité, si non sur tous les points, du moins sur un grand nombre.

Il reste bien encore des questions secondaires sur lesquelles les savants de profession ne sont pas d'accord avec les magnétiseurs : les moyens et procédés employés ne sont pas tous les mêmes de part et d'autre ; l'interprétation de certains phénomènes et leur explication sont aussi l'objet d'opinions divergentes ; enfin, les savants n'admettent pas encore ce que les magnétistes appellent les phénomènes supérieurs : la lucidité, la faculté de prévision, etc., mais sur le fait fondamental : influence occulte, physio-psychologique de l'homme sur son semblable, il n'y a plus guère de dissidences ; d'où il est permis de présumer que l'on finira par s'entendre sur les derniers points, comme on y est déjà arrivé, non sans peine, sur les premiers.

Bref, tout ce que les savants ont pu faire jusqu'ici, pour sauver les apparences, c'est de changer le nom du *magnétisme* et de le baptiser *hypnotisme*.

Si tout le magnétisme se bornait à des phénomènes d'hypnose, nous pourrions faire à la science cette concession d'adopter le nom qu'il lui plaît d'imposer au magnétisme ; mais comme il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi, nous conserverons le vieux nom, car nous tenons à conserver la chose intégralement.

Les savants, en effet, ont adopté le mot *hypnotisme*, non seulement pour donner le change aux badauds, mais dans l'intention de nier l'influence de l'homme sur l'homme, influence analogue à celle des aimants et, pour cette raison, appelée *magnétique*. C'est la base même de toute la science ; autant abandonner la partie que de céder sur ce point.

Les choses étant arrivées où elles en sont, le magnétisme-chose ayant conquis droit de cité, il y a lieu d'en faire l'objet d'un enseignement spécial théorique et pratique : il est surtout à propos d'en faire l'histoire et d'en dégager la philosophie qui y est contenue. C'est de ces deux derniers points : *l'histoire et la phy-*

*losophie du magnétisme*, que nous allons nous occuper.

Comme je l'ai dit ailleurs (1), il en est de la science comme de l'industrie ; l'une et l'autre ne peuvent vivre et progresser, sans le capital. Or, le capital d'une science, ce sont ses traditions ; c'est son histoire. Pour que la science magnétique continue de progresser, il faut donc que ceux qui la cultivent ne se bornent pas à apprendre superficiellement quelques principes théoriques et à acquérir une routine de la pratique ; ils doivent en outre connaître son passé, hommes et choses, ils faut qu'ils puisent dans ce fonds commun, pressant ce qu'ils y trouvent d'utile et rejetant ce qui ne l'est pas ou qui ne l'est plus. En un mot, il faut se servir de l'histoire sans s'y asservir.

On attribue volontiers la perpétuité du christianisme à un miracle de la providence ; on donne ce fait comme une preuve de la divinité de cette religion. Il serait bien plus simple, plus naturel et plus exact d'attribuer le maintien du christianisme au soin qu'ont eu ses ministres de conserver et de cultiver leur patrimoine : les Evangiles, les actes apostoliques et les œuvres des Pères, qu'ils ne se lassent pas de citer et de commenter.

Et si tant d'autres doctrines et institutions ont une vie si éphémère, cela tient à ce qu'elles négligent leurs traditions et leur histoire ; n'ayant point de racines dans le passé, elles sont emportées par le premier ouragan et leur décadence, plus ou moins rapide, est irrémédiable.

Que le magnétisme profite donc de cette leçon de l'expérience ; que les magnétistes apprennent l'histoire de leur art, qu'ils le relient aux temps les plus anciens, comme il l'est en effet ; c'est là une condition primordiale de sa conservation et de son perfectionnement. Négliger l'histoire du magnétisme, c'est s'exposer à tourner sur place, à naviguer sans boussole au hasard des événements.

Une autre condition essentielle pour que le magnétisme vive et progresse, c'est qu'il ait une philosophie qui le rattache à la science universelle, de laquelle il tirera aide et soutien tout en les lui prêtant aussi.

Le magnétisme est nécessairement spiritualiste ; il démontre expérimentalement l'existence de l'âme et son indépendance essentielle du corps qu'elle anime ; il doit donc affirmer cette philosophie spiritualiste, qui sera pour

(1) RAPPORTS DU MAGNÉTISME ET DU SPIRITISME. Biographie de Chardel, p. 3.

lui ce que l'âme est au corps, le principe de vie.

C'est aussi par la philosophie, éclairant l'expérience — lanterne sourde — que le magnétisme parviendra à résoudre les objections des savants, à concilier les divergences sur l'interprétation des faits, à vaincre toutes les résistances, d'où qu'elles viennent.

Le but de ce cours est donc d'une importance capitale; c'est en quelque sorte notre inventaire que nous allons faire; nous étudierons l'arbre magnétique depuis ses racines (dans l'antiquité), jusqu'à ses fleurs et ses fruits; nous chercherons les preuves de son existence dans tous les temps et dans tous les pays, autant que possible; nous soumettrons à un examen critique et impartial les faits rapportés par tous les principaux auteurs que nous pourrions rencontrer; nous enregistrons et nous discuterons les diverses théories proposées pour expliquer ces faits; nous les comparerons entre elles et nous tâcherons d'extraire de ces comparaisons la synthèse, la théorie la plus rationnelle qu'il nous sera possible d'en tirer dans l'état actuel des connaissances humaines; enfin, nous formulerons la philosophie magnétique, telle qu'elle résultera de l'observation des faits physiques et psychiques.

#### DÉFINITION DU MAGNÉTISME

Avant d'entrer en matière, il convient de dire quelques mots de l'objet de notre étude; de définir le magnétisme, son but, ses moyens, ses effets. Si, comme le dit Condillac, la plupart des erreurs humaines proviennent d'une langue mal faite, il est essentiel de définir clairement les mots et les choses, afin d'éviter les erreurs et les malentendus.

Le magnétisme tire son nom de l'influence occulte qu'exerce l'aimant (*magnètes*) sur le fer. Nous disons *influence* et non *action*, parce que son attraction s'opère à distance, sans contact matériel. Nous ajoutons *occulte* parce qu'on ne sait pas la cause occasionnelle de cette influence.

On a constaté que l'homme pouvait exercer sur ses semblables — et même sur d'autres corps — une influence analogue; de là le nom de magnétisme *animal*, qui serait plus exactement nommé *humain*; car, nous le verrons, cette influence n'est pas seulement animale (physiologique), mais encore psychique.

Le magnétisme humain, dont nous avons à nous occuper, peut donc être défini : *l'influence occulte de l'homme sur ses semblables, et par extension, sur les autres êtres.*

Les moyens employés pour exercer cette influence sont nombreux et divers; c'est aux traités spéciaux de les enseigner. Disons seulement ici que le principe de toute influence magnétique, comme d'ailleurs de tout acte humain, est la volonté. La volonté est toujours nécessaire; elle peut être suffisante dans un grand nombre de cas pour déterminer les phénomènes magnétiques; mais on augmente son efficacité en lui adjoignant divers organes corporels, en recourant à certains *procédés*, dont les principaux sont : le regard, la parole, la prière, le chant, le souffle chaud ou froid, la main avec ou sans contact, la salive, etc.

Les effets produits par le magnétiseur sur le magnétisé à l'aide de l'un ou l'autre de ces moyens, ou de plusieurs employés successivement ou simultanément sont de deux sortes : 1<sup>o</sup> physiologiques; 2<sup>o</sup> psychologiques.

L'homme étant un être composé d'une âme et d'un corps, ces deux sortes d'effets s'expliquent d'eux-mêmes. On pourrait même distinguer un troisième ordre : effets mixtes; mais il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans ces détails.

Le corps humain étant composé de divers organes et systèmes d'organes; et l'âme étant douée de facilités nombreuses et variées, on comprend que des effets magnétiques, tant physiologiques que psychologiques, sont susceptibles d'une grande diversité.

Les principaux effets physiologiques sont la guérison ou le soulagement plus ou moins notable d'un grand nombre de maladies, même de celles qui paraissent incurables pour la médecine.

Les effets psychologiques consistent dans le développement de facultés intellectuelles qui n'apparaissent pas ordinairement dans l'état de veille.

Nous verrons, dans le cours de cette histoire, de nombreux exemples de l'emploi des divers moyens et procédés que nous venons d'énumérer, ainsi que des effets qui en proviennent; mais le chercheur ne doit pas se contenter de ces témoignages; il doit en acquérir des preuves plus palpables par ses observations et par son expérience personnelle.

(A suivre.)

#### REVUE DES LIVRES (1)

Le spiritisme devant la conscience, par URBAIN FRYTAUD. In-18 de 208 pages, 2 fr. 50, chez Chamuel.

Ce livre que l'auteur nous présente sur cette

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés; ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la Librairie du Magnétisme envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte au prix marqué par les éditeurs.



question brûlante et toujours d'actualité devait tout d'abord être intitulé : *Le spiritisme devant la raison*. Un cas particulier a fait changer le titre, ce qui fait passer du domaine de la logique dans le domaine de la morale un ouvrage qui, heureusement, garde ses arguments et relève surtout de l'école scientifique.

En effet, c'est à la preuve par le fait, que l'auteur veut emprunter surtout et avant tout la démonstration de l'existence des esprits.

D'après M. Feytaud, le spiritisme démontre l'immortalité de l'âme de la même façon que Galilée avait prouvé que la terre tourne.

Ce n'est pas à l'auteur qu'est due la constatation de l'existence des esprits, mais nous lui devons d'avoir mis en lumière une vérité naturelle, vieille comme le monde.

Ayant donc prouvé que les esprits existent, que l'immortalité de l'âme ne fait doute que pour les gens prévenus, l'écrivain conclut : « Pour se laisser vaincre par la raison et même par l'évidence, l'homme a besoin de mettre de côté ses passions et ses préjugés.

« L'instruction nationale doit être laïque, mais ne doit pas être irreligieuse.

« Introduire dans l'enseignement national les pratiques d'une doctrine religieuse exclusive est un danger.

« Exclure de l'enseignement laïque et national, l'enseignement général de la morale religieuse est une faute et une injustice.

« Le spiritisme qui prêche le respect du libre arbitre, ne peut et ne doit admettre, ni un scepticisme intransigeant ni une excessive religiosité. »

A la lecture des paragraphes qui précèdent, on reconnaît immédiatement un esprit bien équilibré, aux vues justes que guide la saine raison et qui, avec une logique inattaquable arrive à une conclusion sévère faisant de son ouvrage, une œuvre que nous voudrions voir vulgariser.

**Les Obsédés** par CONSTANT CASANGÈS. In-18 de 94 pages 2 fr. 50, à la Bibliothèque des modernes.

Avoir lu les poètes, les avoir relus, les connaître à fond, et tout à coup, un jour d'ivresse, de désespérance ou d'effroi devant l'inconnu, saisir la lyre, où les doigts des maîtres ont laissé quelques vagues et délicieuses sonorités. Tel est le cas de M. Constant Casangès.

Il joue de la lyre en barbare, sa main est inhabile aux harmonies des mots, mais son souffle est si grand, que l'idée seule en reste et que sa poésie, nous plaît et nous attire.

C'est pour cela que nous citons ici, cet écrivain étranger, aux mystiques visions, qui, nous l'avouons, sera capable de nous compter parmi les inhabiles à apprécier une œuvre, quand il saura que nous avons lu *les Obsédés* jusqu'au bout.

**Les grands Initiés**, esquisse de l'Histoire secrète des religions par EDOUARD SCHURÉ. In-16 de XXXII, 534 pages, 2<sup>e</sup> édition. Librairie académique.

Pour analyser cet admirable monument d'érudition et de raisonnement, il nous faudrait le *Journal du Magnétisme* tout entier.

Nous ne connaissons à mettre sur la même ligne que l'*Histoire de la Psychologie*, de M. Simonin, *La Terre d'Emmanuel* Vauchez et le *Traité méthodique de science occulte* de Papus.

M. Edouard Schuré, encore qu'il ne fasse pas un bruit extraordinaire dans les différentes écoles spiritualistes, est un vrai maître.

C'est un maître par la logique de son raisonnement, par son argumentation serrée, appuyée de faits et de citations. Il instruit, il intéresse, il convainc.

On comprend très bien, en le suivant attentivement, que la foi, comme l'a dit un grand docteur, est le courage de l'esprit qui s'élançe en avant, sûr de retrouver la vérité.

Et l'on sent que cette foi là n'est pas l'ennemie de la raison, mais son flambeau. C'est celle de Christophe Colomb, allant quand même vers l'inconnu, c'est celle de Galilée poussant son admirable « *e pur si muove.* » Cette foi là, c'est celle qui ose chercher la preuve, qui veut la contre-épreuve; et c'est la foi qui pourra nous conduire à la recherche de faits que nous n'avons pas encore retrouvés.

Rama, Krishna, Hermès, Moïse, Orphée, Pythagore, Platon, Jésus : voilà les hommes caractéristiques des cycles religieux que nous étudions avec l'auteur. Nous pouvons percer l'ésotérisme des formules, la légende peut disparaître pour faire place à l'histoire. Notre Cicéron marche d'un pas assuré au milieu de ces ruines qui rappellent des civilisations disparues ou transformées.

L'esprit se plaît dans ces étranges et si intéressants retours en arrière. Le chemin parcouru par l'humanité est jonché de choses qui restent des enseignements pour les temps présents et les siècles futurs. On y peut puiser une philosophie plus forte, plus sereine.

Le style lui-même se ressent de la grandeur du sujet que traite M. Schuré, il a parfois des envolées solennelles. A côté de récits si simples, si clairs, de reconstitutions attachantes, se glissent de ci, de là, des aperçus physiologiques ou des remarques morales qui semblent des gemmes scintillant dans leurs montures d'or.

Nous voudrions que nos savants officiels lisent tous *les Grands Initiés*, ils y puiseraient un enseignement qui profiterait à tous.

**Des phénomènes de synopsie**, audition colorée, par Th. FLOURNOY. Professeur de psychologie expérimentale à l'Université de Genève. In-8° de 257 pages, avec 82 figures, 6 fr., chez Alcan.

A la Société magnétique de France, nous avons très souvent constaté que les sujets voyaient coloré diversement le fluide magnétique émanant d'une personne. Cette diversité était en rapport avec la polarité humaine.

M. Th. Flournoy, dans son excellente étude, recherche, enquête, afin de dresser une statistique et fixer enfin le phénomène de la vision impressionnée par une teinte différente, soit qu'on prononce telle ou telle voyelle, telle ou telle consonne.

Il nous souvient que des sujets, lorsqu'on jouait du piano devant eux, prétendaient voir des vibra-

tions sonores colorées diversement, suivant la note qui était donnée.

Le même phénomène se produit dans l'émission de la voix et l'ouvrage de M. Th. Flournoy analyse spécialement cette particularité.

C'est donc une œuvre d'une utilité réelle, autant pour les savants et les médecins que les chercheurs. C'est un ouvrage qui, sous des apparences abstraites, est intéressant à lire.

G. FABIVS DE CHAMPVILLE.

### REVUE DE LA PRESSE Ecole pratique de Magnétisme

La presse continue à parler de l'Ecole. Voici une note publiée par la *Revue moderne* de novembre.

« L'Ecole pratique de Magnétisme, fondée par la Société magnétique de France, a brillamment ouvert ses cours le lundi 2 octobre.

« Les cours annuels, qui comprendront environ 230 leçons théoriques et pratiques, sont gratuits. Un droit d'inscription insignifiant est seulement imposé aux élèves qui aspirent aux diplômes.

« Les inscriptions sont reçues à la Société magnétique de France, 23, rue Saint-Merri. »

La *Paix universelle* du 1<sup>er</sup> novembre publie un long article de M. Bouvery, duquel nous extrayons ce qui suit :

« ... M. Durville a exposé la doctrine de l'Ecole et ensuite M. le docteur Encausse (Papus) que l'on trouve toujours où il y a possibilité d'aider à ouvrir une voie pratique devant mener vers la connaissance de la vérité une, a rappelé, avec la clarté d'exposition qui le caractérise, l'origine de l'enseignement libre en France; puis il a fait la première leçon de son cours de physiologie, d'après une méthode synthétique qui n'est pas sans valeur... »

La *Chaîne magnétique* d'octobre a reproduit deux des articles que nous avons signalés : un article du *Journal des Débats* du 27 septembre et un de l'*Evénement* du 4 octobre.

Signalons encore, à Paris, le *Journal des femmes* de septembre et de novembre, *Mélusine* de septembre-octobre, la *Gazette critique* et le *Musée du foyer* d'octobre, le *Voile d'Isis* du 18, l'*Illustration* des 21 et 28, la *Géographie* du 19, la *Lumière* du 27; de province, le *Petit Commercial et Financier* à Marseille, du 1<sup>er</sup> novembre; l'*Etoile*, à Avignon, de novembre; de l'étranger, *Constancia*, à Buenos-Ayres, du 1<sup>er</sup> octobre, le *Messenger* de Liège, du 1<sup>er</sup> novembre, etc., etc.

La *Revista espiritista de la Habana* d'aout, la *Revista de estudios psicologicos* de Barcelone, la *Chaîne magnétique*, ont consacré de bons articles au Congrès du libre exercice de la médecine, qui se tiendra à Paris du 20 au 25 novembre.

Dans le *National* du 30 octobre, le Dr Fab publie une intéressante chronique, sous ce titre : *A travers l'occultisme*. Voici la conclusion de l'auteur :

« Avec des études sérieuses, comme en magnétisme, on en trouve dans le *Journal du Magnétisme*, comme en spiritisme on en trouve sous la plume de Rouxel, avec des volumes comme le *Dermographisme* de M. Toussaint Barthélemy, on avancera de plus en plus, non pas dans la voie des découvertes scientifiques, mais dans celle des applications de lois bien connues et surtout de la vulgarisation. »

Saluons un nouveau confrère qui vient de paraître au-delà des Pyrénées. C'est la *Revista universal de Magnetismo experimental y terapeutico*, qui paraît à Barcelone, sous l'intelligente direction du professeur Math. N. Rovira, correspondant de la Société magnétique de France.

Le premier numéro contient un programme de la rédaction, un portrait avec étude biographique de notre directeur, une traduction de la transmission de pensée, brochure de M. Fabius de Champville, un article sur la zoothérapie, et une étude sur le végétarisme.

L'abonnement est de 6 fr. par an, pour l'Espagne et le Portugal, 8 fr. pour la France et le reste de l'Europe, 12 fr. pour les pays d'outremer. On reçoit les abonnements, 157, Hospital à Barcelone, et à la *Librairie du Magnétisme*, à Paris.

### FAITS ET COMMUNICATIONS

L'*Egalité*, société de libre-pensée du 7<sup>e</sup> arrondissement, organise une matinée-conférence gratuite qui aura lieu le dimanche 19 novembre, à 2 heures, salle du Centenaire, rue des Entrepreneurs, à Grenelle.

Le programme est divisé en deux parties : 1<sup>o</sup> Aperçus sur la médecine naturelle et sur la médecine artificielle. Nécessité du libre exercice de la médecine, par M. Fabius de Champville. 2<sup>o</sup> Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. La polarité du corps humain. Expériences démonstratives, par M. H. Durville.

Nos lecteurs peuvent assister à cette matinée-conférence.

### BULLETIN FINANCIER

Qu'avions-nous dit dans notre dernier bulletin. Voyez maintenant ceux qui n'ont pas voulu nous écouter, où ils en sont.

Les valeurs étrangères telles que l'Italien et l'Espagnol sont tombées encore à des cours plus bas.

Les rentes françaises par contre font bonne figure et sont toujours le meilleur placement. Après les fêtes, nous aurons une petite reprise des affaires dont le besoin se fait vraiment sentir.

Le Turc à 22.17 1/2, l'Urikany à 162. Les tabacs ottomans, dont le privilège va probablement être renouvelé, sont bons à prendre.

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs la combinaison suivante :

Moyennant 9 fr. par an, ils recevront chaque dimanche matin, une lettre autographiée, les tenant au courant des affaires de bourse.

Moyennant 50 fr. par mois payables d'avance, ils recevront, chaque semaine, une lettre particulière répondant à tous les renseignements demandés, renseignements pouvant porter sur 15 à 20 valeurs.

Moyennant 3 fr. par an, ils pourront recevoir, le 30 de chaque mois, un journal spécial, récapitulant les opérations du mois, comparant les cours et donnant quelques conseils pour le mois suivant.

Enfin, à toute demande affranchie, contenant un timbre pour la réponse et 2 fr. en timbre, ou mandat par valeur sur laquelle on désire être renseigné, il sera répondu dans les 24 heures.

Envoyer toutes demandes et fonds au directeur du service financier du *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.

## Primes à nos abonnés

On raconte partout des faits extraordinaires : ici, c'est une manifestation fluidique intelligente, là, c'est un phénomène d'audition ou bien de vision. Nié hier encore le Spiritisme est affirmé aujourd'hui par les savants et tout le monde veut être renseigné sur sa valeur.

Pour être agréable à nos abonnés, nous venons de nous entendre avec le *Phare de Normandie*, revue mensuelle d'études psychologiques publiée par l'Union spiritualiste de Rouen et dont l'abonnement est de 3 fr. 50 par an, pour que cet intéressant journal leur soit servi, à titre de prime renouvelable chaque année sur le vu de notre quittance d'abonnement pour le prix annuel de 3 francs seulement.

Pour recevoir cette prime, en faire la demande, à chaque renouvellement d'année au directeur du *Phare de Normandie*, 4, rue Edouard-Lavoine, Rouen, en y joignant sa quittance d'abonnement.

Nous offrons encore à tous nos abonnés, à titre de prime entièrement gratuite une revue mensuelle, les *Annales de l'Electro-homœopathie*. Pour recevoir cette revue pendant une année, en faire la demande à M. Sauter, à Genève (Suisse), en joignant sa quittance d'abonnement.

## BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

La Bibliothèque du Magnétisme se compose : 1<sup>o</sup> de plus de 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2<sup>o</sup> des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; 3<sup>o</sup> de plus de 40.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers constituant un véritable musée du Magnétisme.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. (Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés). Ils sont confiés contre nantissement et adressés dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour des ouvrages prêtés, doit représenter la valeur de ceux-ci.

La Bibliothèque, propriété de l'Institut magnétique, est ouverte tous les jours, dim. et fêtes exceptés, de 1 à 4 h. (Il n'y a pas de Catalogue imprimé).

## Pour paraître prochainement :

*Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme. — Cours complet*, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE, 10 volumes in-18, cartonnées à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 grav. et 3 planch. coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1<sup>er</sup> Vol. — Le Magnétisme chez les anciens : au moyen-âge : possession, sorcellerie; dans les temps modernes : le *Beide universel*, Ficin, Pomponace, Agrippa, Paracelse, la baguette divinatoire, Van Helmont, Robert Fludd, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme contemporain; Delenze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes, Donato et Montin, etc. L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique; Polarité, L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, des décompositions chimiques, etc.

4<sup>e</sup> Vol. — Les états du sommeil provoqué : *état suggestif, état cataleptique, état somnambulique, état léthargique*. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5<sup>e</sup> Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'astucur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6<sup>e</sup> Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7<sup>e</sup> Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du fole, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8<sup>e</sup> Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermaticques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9<sup>e</sup> Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation (diabète, albuminurie, etc.), des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels (asphyxie, etc.).

10<sup>e</sup> Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement, âge critique. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, paralysie infantile, etc.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, est le cours le plus complet, la plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui leur enseignera une méthode simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 450 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 volumes, 25 fr.  
A titre de Prime, l'ouvrage complet est laissé à 16 fr. au lieu de 25, aux 1.000 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme, 23, Rue Saint-Merri, à Paris.

Clinique dentaire. — M. et Mme Magné, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

## Produits hygiéniques de la maison Roqueblave.

12, Place Breda, (2<sup>e</sup> arrond.), Paris.

Produits essentiellement hygiéniques, aux merveilleuses et diverses propriétés, composés (sans aucun acide) d'extraits de plantes aromatiques, entièrement inoffensifs, pour tous soins quotidiens : toilette, beauté, bien-être, santé. Vrai trésor des familles. — Hautes récompenses depuis 1873 : Diplôme d'honneur, 35 médailles or, vermeil, etc. Médaille d'or à l'Exposition internationale d'hygiène de l'enfance, Paris, 1891.

Eau parisienne hygiénique Roqueblave

Flacons : 1 fr. 25, — 3 fr. 50, — 5 fr., — 10 fr.

Flacon d'essai contre 2 fr.

Eau parisienne pour hygiène de la vue

Flacons : 3 fr., — 6 fr. Franco contre 3 fr. 50

Elixir dentifrice

Flacons : 1 fr. 50, — 3 fr.

Anti-cors français (sans acide)

Flacons : 1 fr. 25, — 2 fr. Franco contre 2 fr. 25

Savon hygiénique

Boîte de 2 pains : 1 fr., — 2 fr., — 4 fr.

Envoi par la poste ou en colis postal, contre mandat ou timbres. — Prospectus franco sur demande adressée.

## BAINS

Grands bains français et orientaux, -13, boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par M. les docteurs. Traitement seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

## CHEMINS DE FER

Ligne de l'Ouest

### Abonnement sur la banlieue de Paris

La Compagnie vient d'abaisser les prix des abonnements

1<sup>o</sup> de 3 mois, en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Asnières, Bois-de-Colombes, Clichy, Levallois, Bécones, Bruyères, Argenteuil et la Garenne-Bécones et entre Paris-Montparnasse et Vanves, Malakoff et Clamart.

2<sup>o</sup> de 6 mois en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Colombes.

3<sup>o</sup> d'une année, en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Courbevoie.

De plus, la Compagnie délivre, en toute saison, entre les gares de ces lignes, des abonnements à prix très réduits.

## Abonnements d'un mois

Elle délivre depuis le 1<sup>er</sup> juillet, des cartes d'abonnement valables, pendant un mois, entre toutes les gares de son réseau et a créé, pour cette catégorie d'abonnements, des prix exceptionnels, notamment entre Paris et Houilles, Carrières, St-Denis, Sartrouville, Maisons-Laffite et Corneilles.

## MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, de 1 à 4 heures.

## SOMNAMBULISME

M<sup>lle</sup> BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, reçoit à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi, les autres jours, de 1 heure à 4 heures, et sur rendez-vous.

## FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

### C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense  
à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste.

Spécialité de Chronomètres de poche  
ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

# INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir

(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE  
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, et les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit: le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.



## LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La Librairie du Magnétisme élitte les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme et l'Occultisme. — Demander le Catalogue. — Grand choix d'ouvrages anciens.

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous ouvrages de librairie, à prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues. Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent, ainsi que les timbres-poste anciens de tous les pays.

Prime. — Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

## Brochures de propagande

- Almanach spirite et magnétique illustré pour 1890-91-92-93.
- DEBOISSOUZE. — *Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage*, 6<sup>e</sup> édit.
- H. DURVILLE. — *Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies*, avec 10 fig.
- *Le même ouvrage*, traduit en espagnol, par E. GARCIA, avec 10 figures.
- *Le Magnétisme humain considéré comme agent physique*.
- *Le livre exercice de la médecine réclame par les médecins*.
- *Lois physiques du magnétisme — Polarité humaine*.
- *Le même ouvrage*, traduit en espagnol, par E. GARCIA, avec 2 figures.
- *Procédés magnétiques de l'auteur*, avec une figure.
- *Le même ouvrage*, traduit en italien, par UNGHER.
- *— — — — —* traduit en espagnol, avec 1 fig., par E. GARCIA.

- G. FABUS DE CHAMPVILLE. — *La Science psychique*, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 figure.
- *La transmission de pensée*.
- LUCIE GRANGER. — *Manuel du spiritisme*.
- LETOUART. — *La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.*
- PAPUS. — *L'Occultisme*.
- *Le Spiritisme*.
- G. PELIN. — *La médecine qui tue! Le magnétisme qui guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex*.
- P.-C. REVEL. — *Esquisse d'un système de la nature*, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition. Pour la recevoir franco, ajoutez 25 cent. p. affranchissement.
- Docteur RIPAULT. — *L'Univers macranthrope*.
- *Tableau synoptique de la nature*.
- ROUXEL. — *La Liberté de la médecine. (Pratique médicale chez les anciens)*.
- *L'art d'abréger la vie. (Étude paradoxale)*.
- *Théorie et pratique du spiritisme*. — Consolation à Sophie. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

## Portraits

ALLAN KARDEC, CARAGNET, DELEUZE, V. GREATRAKES, VAN HELMONT, MESMER, PARACELSE, le marquis de PUYSGUARD.  
Prix des brochures et des portraits : 400 exempl., 12 fr.; 50, 7 fr.; 25, 4 fr.; 12, 3 fr.; la pièce 20 centimes.



On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

# TRAITEMENT DES MALADIES

À la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments sont si souvent de mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

## Lames magnétiques

Un nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

- Le n° 1 : Contre la crampes des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.
- Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.
- Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. Contre la sciatique.
- Le n° 4 : Contre les affections des reins, des pommoux, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires.

— Contre les maladies de la moelle épinière.  
— Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame ..... 5 fr.

## Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de plastrons.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames

## Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil ..... 40 fr.

## Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre ..... 40 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les plastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple ..... 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. .... 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.



## CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants : I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Etourdissement; — XIII. Conception et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, tic douloureux; — XX. Sciatique; — XXI. Migraine; — XXII. Lumbago; — XXIII. Neurasthénie, état nerveux; XXIV. Catalepsie; — XXV. Léthargie; — XXVI. Hystérie, crises de nerfs, manies hystériques; — XXVII. Névrose; — XXVIII. Danse St-Guy; — XXIX. Épilepsie; — XXX. Double conscience; — XXXI. Obsession; — XXXII. Hallucinations; — XXXIII. Penchants. Chaque Conseil pratique, inséré dans un numéro du Journal du Magnétisme, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de Conseils pratiques. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. .... 10 fr.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

# JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la LIGUE NATIONALE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE  
et de la Société magnétique de France, paraissant tous les mois

Directeur : H. DURVILLE

## MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1<sup>er</sup> Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2<sup>e</sup>, M. BURG. — 3<sup>e</sup>, M. MAITREJEAN. — 4<sup>e</sup>, M. DE CASTI — 5<sup>e</sup>, M. DONATO. — 6<sup>e</sup>, M. H. DURVILLE. — 7<sup>e</sup>, M. CH. FAUVETY. — 8<sup>e</sup>, M. FROMENT. — 9<sup>e</sup>, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10<sup>e</sup>, M. le Docteur BÉNARD. — 11<sup>e</sup>, — 12<sup>e</sup>, M. MOUTIN — 13<sup>e</sup>, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14<sup>e</sup>, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15<sup>e</sup>, — 16<sup>e</sup>, M. le Commandant TARNIER. — 17<sup>e</sup>, — 18<sup>e</sup>, — 19<sup>e</sup>, M. ROUXEL. — 20<sup>e</sup>, M. le Docteur VIGOUROUX. — 21<sup>e</sup>, M. le Docteur DESJARDIN DE RÉGLA. — 22<sup>e</sup>, M. FABART. — 23<sup>e</sup>, M. PAPUS (docteur G. ENCAUSSE). — 24<sup>e</sup>, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25<sup>e</sup>, M. DELMAS-MARSALET. — 26<sup>e</sup>, M. G. VITOUX, publiciste. — 27<sup>e</sup>, M. le Docteur DUPOUY. — 28<sup>e</sup>, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29<sup>e</sup>, M. L. AUFFINGER. — 30<sup>e</sup>, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31<sup>e</sup>, M. ST. DE GUAITA. — 32<sup>e</sup>, M. A. SIMONIN. — 33<sup>e</sup>, M. le Docteur DENIAU. — 34<sup>e</sup>, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35<sup>e</sup>, M. le Docteur MORA. — 36<sup>e</sup>, M. BOUVÉRY. — 37<sup>e</sup>, M. G. DÉMAREST. — 38<sup>e</sup>, M. J. LERMINA. — 39<sup>e</sup>, M. MILO DE MEYER. — 40<sup>e</sup>, M. E. MICHELET.

## CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, à Buenos-Ayres. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, à Nancy. — Le Comte de MARICOURT, à Senlis. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, à Berlin. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, à Lugano. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, à Perpignan. — René CAILLIÉ, à Avignon. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — LE Docteur G. DE MESSIMY, à Puéchabon, Hérault. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*. — LE Docteur KRUGER, à Nîmes. — LE Docteur MIRCOWITCH, à Bourgas.

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,  
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est plusieurs fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1<sup>o</sup> Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE; — Avec 12 des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un\* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 6 fr.
- 2<sup>o</sup> Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)
- 3<sup>o</sup> Avec un abonnement d'un an à plusieurs journaux.

Les primes sont rem. gratis dans nos bureaux; elles sont expédiées partout, moyennant 1 f. 80 p<sup>r</sup> port et emball.

Tirage mensuel : 15.000 Exemplaires

Le service du Journal est fait : au Président de la République, aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés; au Préfet de police, à la Magistrature debout, à la Magistrature assise; à la presse politique, scientifique, médicale et littéraire de la France et de l'étranger; etc..

# Société Magnétique de France

## CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 <sup>er</sup> siège MM. <b>Conard.</b>	21 <sup>er</sup> siège MM. <b>Froment.</b>
2 — <b>Berthet.</b>	22 — <b>Grinevald.</b>
3 — <b>Bouvery.</b>	23 — <b>Guyonnet du Pérat.</b>
4 — <b>Burg.</b>	24 — <b>Jacquillat.</b>
5 — <b>Thomas.</b>	25 — <b>Le docteur Bénard.</b>
6 — <b>Ph. Renaud.</b>	26 — <b>Lessart, ancien magistrat.</b>
7 — <b>Christin.</b>	27 — <b>Letrange.</b>
8 — <b>Collas.</b>	28 — <b>J. Lévy.</b>
9 — <b>Daniaud.</b>	29 — <b>Amédée-H. Simonin.</b>
10 — <b>Suzaine.</b>	30 — <b>Aubertin.</b>
11 — <b>Jamet.</b>	31 — <b>Reveilhac.</b>
12 — <b>Courlet.</b>	32 — <b>Nogués, ingénieur civil des mines</b>
13 — <b>Helt.</b>	33 — <b>Landrin.</b>
14 — <b>Desvignes.</b>	34 — <b>Pennel.</b>
15 — <b>Michelet, homme de lettres.</b>	35 — <b>Bouleau.</b>
16 — <b>Lacroix.</b>	36 — <b>Loche.</b>
17 — <b>L. Duchemin, homme de lettres.</b>	37 — <b>Quiste.</b>
18 — <b>H. Durville.</b>	38 — <b>Bossong.</b>
19 — <b>Forestier, avocat.</b>	39 — <b>Maitrejean.</b>
20 — <b>Hénot.</b>	40 — <b>Vivant.</b>

## CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. <b>Aunac, à Montauban.</b>	MM. <b>Host, à Lyon.</b>
<b>D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).</b>	<b>Itier, à Agen.</b>
<b>A. Bernard, à Saint-Quentin.</b>	<b>J. Jung, à Bordeaux.</b>
<b>G. Bertelot, à Orléans.</b>	<b>Lageais, instituteur à Limoges.</b>
Mme <b>Bilin, au Mans.</b>	<b>Lagüe, à St-Etienne-de-Baigorry (Basses-Pyrénées)</b>
MM. le docteur <b>Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.</b>	<b>Lalanne, à Lespérone (Landes).</b>
— <b>Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.</b>	<b>Malaret fils, à Bordeaux.</b>
<b>Bonard-Colliard, à Chanay (Ain).</b>	<b>J. Martin, à Troyes.</b>
<b>Chomier, à Saint-Etienne.</b>	<b>H. de Martin, à Narbonne.</b>
<b>J. Chossat, à Saint-Martin-d'Arossa, B.-Pyrénées.</b>	<b>Martres, négociant à Moutauban.</b>
<b>Corrot, à Saint-Dizier.</b>	<b>Métais, huissier à Loudun.</b>
le docteur <b>Cornilleau, au Mans.</b>	<b>H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher).</b>
— <b>David, à Sigean (Aude).</b>	Mme <b>Ollivier, à Bourg (Gironde).</b>
<b>Dac, à Toulon, Var.</b>	MM. <b>E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes)</b>
<b>Jacquet de May, pharmacien à Rennes.</b>	<b>Revel, à Lyon.</b>
<b>Ducos, propriétaire, à Sion (Gers).</b>	le docteur <b>Ripeault, à Dijon.</b>
le docteur <b>Dupouy, à Larroque (Gers).</b>	<b>Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer</b>
<b>Gavot, conseiller municipal, à Orléans.</b>	<b>A. Suire, publiciste à Parthenay.</b>
<b>Gérard, artiste photographe, à Rennes.</b>	<b>Tellier-Madan, à Boulogne-sur-Mer.</b>
<b>Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).</b>	<b>Ad. Villebien à Caen.</b>

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur <b>Anfossi, à Gènes, Italie.</b>	MM. <b>de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.</b>
le docteur <b>Bernier, à Jacmel, Haïti.</b>	le docteur <b>Letoquart, à New-York.</b>
<b>Bertoneini, à Panama, Rep. de Colombie.</b>	<b>Henry Marcopoli, Alep, Turquie d'Asie.</b>
le docteur <b>Bourada, à Roman, Roumanie.</b>	<b>Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.</b>
<b>Bourkser, à Odessa, Russie.</b>	Mme <b>Parent-Sior, à Herstal, Belgique.</b>
<b>Carréra, au Sénégal.</b>	MM. <b>A.-J. Rico, à la Haye.</b>
le docteur <b>Ch. Carron, à Milan, Italie.</b>	<b>Rosat, aux Granges, Suisse.</b>
<b>Jésus Ceballos, à Mexico.</b>	<b>M.-N. Rovira, à Barcelone.</b>
le docteur <b>Corro Barata, à Lisbonne.</b>	<b>Souhassaye, à la Trinité, Martinique.</b>
le docteur <b>Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.</b>	<b>Thomas, à Trinidad Colo, Etats-Unis.</b>

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'Institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.
- L'Union spirite de Reims, représentée par M. Monclin, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

## COMITÉ DE DIRECTION POUR 1893

MM. X.	Président d'honneur.
le docteur <b>Flasschoen.</b>	Vice-président d'honneur.
<b>Desjardin de Réglia.</b>	—
<b>Fabius de Champville.</b>	Président.
le docteur <b>Mora.</b>	Vice-Président.
— <b>Bénard.</b>	—
<b>H. Durville.</b>	Secrétaire général.
<b>Burg.</b>	Secrétaire
<b>Maitrejean.</b>	—

## ECOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME

Dirigée par le professeur H. DURVILLE.  
 Sous le patronage de la Société magnétique de France  
 Directeur adjoint : M. le docteur BERNARD.  
 Les Cours théoriques et pratiques, les Leçons expérimentales et les Conférences ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 8 heures 1/2 du soir, du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin; les leçons cliniques, toute l'année, le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin. (Les malades sont reçus gratuitement à toutes les leçons cliniques.)

**Extrait des statuts de la Société.** — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.  
 La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays, dont le nombre est illimité.  
 On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.  
 Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut se libérer par un versement unique de 150 fr.  
 Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe de la Société.

**Séances de la Société.** — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

## CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ POUR 1892-93

Prix du Magnétoscope . . . . . 300 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Prix du Magnétisme.

1<sup>er</sup> un prix de 200 fr.; 2<sup>e</sup> un prix de 100 fr.  
 Aux deux meilleurs mémoires traitant de la question suivante : Analogies et différences existant entre le magnétisme et l'hypnotisme.

Je reçois la lettre suivante :

Mon cher Directeur,

Très occupé, très tenu en ce moment par mes multiples travaux, je viens vous prier de m'accorder pour une période que je laisse à votre discrétion un congé à titre de rédacteur en chef du *Journal du Magnétisme*.

Toujours amicalement votre  
G. FABIUS DE CHAMPVILLE

En accordant à M. Fabius de Champville le congé dont il a besoin, je le remercie des bons services qu'il a rendus à la rédaction du journal et le prie de croire à toute mon estime.

H. DURVILLE

En raison des travaux du Congrès, la séance d'intérêt social de la *Société magnétique de France*, qui n'a pas eu lieu le samedi 25 novembre, est remise au samedi 30 novembre.

## PREMIER CONGRÈS NATIONAL pour le libre exercice de la médecine

Comité de direction

MM. l'abbé E. HOUSSAY, le docteur BÉNARD, F. FABART, DURVILLE, FABIUS DE CHAMPVILLE.

Membre suppléant : M. AUFFINGER.

M. DURVILLE, délégué du Comité, remplit les fonctions de secrétaire du Congrès.

Première séance, lundi 20 novembre

La séance est ouverte à 2 heures 1/2, sous la présidence de M. le docteur BÉNARD, qui prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs, mes chers confrères,

C'est à mon titre de docteur en médecine que je dois certainement l'honneur de présider la séance d'ouverture du *Premier Congrès pour le libre exercice de la médecine*. Pourquoi ai-je accepté, sinon avec empressement, du moins sans trop me faire prier, cette présidence ? Pourquoi ai-je voulu aussi concourir, dans la mesure de mes moyens, à la réalisation de cette œuvre aussi libérale qu'elle me paraît juste et désirable ? Je vais vous le dire.

Laissant à d'autres collègues, plus compétents que moi en la matière, de vous prouver quels profits, malades, magnétiseurs, masseurs, irréguliers de toutes sortes, doivent retirer de la pratique libre de la médecine, je me contenterai, pour ma part, d'indiquer de quels avantages énormes peut et doit, à son tour, bénéficier le corps médical, s'il consent à associer ses efforts aux nôtres pour soutenir la Ligue dans ses revendications.

Il me suffira de démontrer que le médecin a un intérêt puissant, aussi bien au point de vue moral qu'au point de vue matériel, à faire abandon du privilège dont il est si fier et que, jusqu'à ce jour, il s'est acharné à défendre de tout son pouvoir unguibus,

rostro et... calamo. La démonstration me paraît bien facile à donner, du reste.

Nous sommes tous d'accord pour dire que la liberté est de tous les biens le plus estimable et le plus précieux. Parlez à un médecin d'abdiquer son indépendance, il vous répondra qu'il préfère à tout sa liberté d'action et le droit imprescriptible qu'il détient par devers lui de dire ce qui lui plaît et de penser à sa guise comme il l'entend. Et cependant, quel esclave fut jamais plus soumis que le médecin ? Nuit et jour, à toute heure, il est aux ordres d'un public bien souvent tyrannique, des clients qui le paient aussi bien que des plus misérables ; mais comme, le plus généralement, il est bon, dévoué, charitable, il aime à se faire illusion et à se dire qu'il remplit son sacerdoce, parce que telle est sa volonté propre, qu'il serait libre, si bon lui semblait, de refuser, l'hiver par exemple, de quitter son lit pour aller s'exposer à toutes les intempéries de la mauvaise saison. Cette idée seule qu'il se fait de son indépendance suffit presque toujours pour le satisfaire ; aussi, ne se rebute-t-il presque jamais et meurt-il bien souvent à la peine.

Comment, après ce que je viens d'exposer là en quelques mots, ce grand amour de la liberté et de l'indépendance chez le médecin, viendra-t-il jamais à un de mes confrères l'idée de refuser à d'autres ce qu'il met un soin si jaloux à garder pour lui-même, ce qu'il estime être le souverain bien ? La chose n'est pas possible. Il ne faudrait pas être médecin, c'est-à-dire intelligent, instruit, philanthrope, il ne faudrait pas être Français, c'est-à-dire citoyen de ce pays qui a tant lutté pour conquérir le droit à toutes les libertés, il ne faudrait, enfin, pas être républicain pour tenter de retirer aux autres un bien qui, à nous, nous paraît indispensable, que pour rien au monde, nous ne consentirions à aliéner, sans lequel nous ne voudrions pas vivre.

Est-il de notre dignité, du reste, de détenir un privilège, de nous laisser octroyer un monopole ? Sommes-nous si faibles que nous ayons le besoin de nous sentir protégés ? Nous avons travaillé, nous avons peiné, nous avons beaucoup dépensé, je le veux bien, pour arriver à obtenir un diplôme qui nous confère enfin le droit de soigner les malades ; nous estimons alors que notre rude labeur mérite sa récompense et que seuls nous devons pouvoir pratiquer la médecine. Il me semble, sans en être bien sûr, cependant, que beaucoup d'entre nous mettent dans ces conclusions une arrière-pensée de lucre qui n'est pas à notre honneur.

Notre diplôme, eh bien ! oui notre diplôme si chèrement acheté, si péniblement obtenu, qu'il soit pour nous, comme pour le public, la preuve évidente, incontestable de ce que nous sommes et de ce que nous valons ; mais, qu'il ne soit que cela !

Pas de fromage de Hollande ! pas de prébende ! pas de sinécure ! Continuons, le diplôme conquis, à lutter pour l'existence, ne cherchons pas à nous débarrasser de concurrents en employant des moyens indignes de



nous. Le soleil luit pour tout le monde et la terre est grande. Si quelque gêneur, ou quelqu'un qui nous paraît tel, se met en travers de notre route, tâchons de le réduire et de nous en débarrasser, mais en employant des armes toujours courtoises; il n'est pas noble de mettre les gendarmes, les juges et les tribunaux, dans ces affaires-là. Vous devez, mes chers confrères, pouvoir seuls suffire à la besogne, vous ne manquez pas de ressources, vous êtes assez intelligents pour deviner avec quelles armes loyales, il vous sera possible de vaincre votre adversaire; vous êtes assez travailleurs enfin pour imposer votre mérite et votre personnalité.

Que si, malgré tout, vous n'arrivez à rien, alors dites-vous en toute franchise, ou que vous ne savez pas vous y prendre, ou bien qu'il vous manque quelque une de ces connaissances, dont votre rival est en possession, et qu'il vous sera nécessaire d'acquérir pour obtenir enfin le succès.

Au point de vue de la considération morale attachée à notre profession, ne pensez-vous pas que ce renoncement à un privilège en soi antilibéral, cette adhésion, tout au contraire, de votre part, à la reconnaissance du droit que doivent avoir les gens de se faire soigner par qui bon leur semble, de ne confier le soin de leur santé qu'à ceux qui leur paraissent le mieux mériter leur confiance; ne pensez-vous pas que cela ne soit de nature à relever votre prestige aux yeux du public mieux que tout autre moyen?

Vous avez la part belle, votre diplôme prouve que vous avez étudié, que vous savez, qu'on peut se fier à vous, c'est bien quelque chose cela. Comme je l'écrivais dans une lettre que M. Durville a cru devoir publier dans la brochure de propagande intitulée : *Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins*. « Donnez la liberté de la médecine, je saurai toujours, moi malade, ne demandant que la santé, faire la distinction entre un professeur de la Faculté, un praticien des hôpitaux, un simple docteur en médecine, un officier de santé et un vulgaire rebouteur. Ma situation de fortune ne me permettant pas de m'adresser aux sommités médicales, en tenant compte des informations qui m'ont été données sur tel ou tel guérisseur, je m'adresserai à celui que je croirai devoir me rendre les meilleurs services. Les titres sont là comme une garantie, je saurai en tenir compte. »

Et il en sera tenu compte, j'en ai l'assurance, mais, du jour seulement où le patient ne sera plus obligé, tenu de par la loi, de s'adresser exclusivement à vous. Quand, dans notre pays, le malade aura la liberté du choix, les irréguliers n'auront qu'à bien se tenir; car le citoyen Français est ainsi fait : il hait les monopoles, quand ils sont détenus par d'autres que par lui, il déteste les privilégiés, quand son tour n'est pas encore venu de l'être, il se plaint amèrement de tous les passe-droits dont il ne profite pas; enfin, il a en horreur les pressions de toutes sortes. Veut-on faire battre un candidat, on n'a qu'à le désigner ouvertement comme candidat officiel.

En médecine, comme en politique, comme en tout sans exception, cherchez à imposer quelqu'un, vous arrivez, quelle que supériorité qu'il ait, à le faire détester, à le discréditer, à le couler complètement ensuite. Il est rare qu'un membre d'une administration, d'une société de secours mutuels, consente à prendre ses médicaments chez le pharmacien qui lui est imposé; s'il a quelques moyens, il préférera se les procurer, en les payant, chez un autre qu'il ne connaît pas, du reste. Si ce n'était cette considération de l'économie qui le retient malgré lui, quand on ne lui donne pas le choix entre plusieurs médecins et plusieurs pharmaciens, qu'un seul représentant de ces deux professions lui est désigné, jamais vous ne le verriez aller ni à l'un, ni chez l'autre.

Le Français ira toujours précisément là où l'on ne veut pas qu'il aille; d'un naturel frondeur, il a dans le sang l'esprit de contradiction. Il aime aussi les choses extraordinaires, il a la passion du non-vu, de l'inédit. Tout ce qui est étrange, tout ce qui tient du prodige, du miracle, du surnaturel, flatte son goût et frappe son imagination. C'est assez dire qu'il est très suggestible et qu'on lui fera facilement accepter les idées surtout qui séduisent précisément ce caractère mobile et nerveux.

« Les remèdes secrets guérissent, disait en 1862 un savant médecin, l'homéopathie guérit, comment cela se fait-il? Le jour où je formule une prescription ce n'est plus cela, le remède est trop simple, il coûte trop bon marché. Aussi préfère-t-on acheter chez des empiriques qui ne disent pas leur secret, des drogues qu'on paie très cher et qui ne contiennent que les mêmes substances que renfermait mon ordonnance. On paie plusieurs francs ce qu'on eût eu pour quelques centimes. Mais le remède secret guérit infiniment mieux. »

C'est le même qui écrivait : « La pratique du massage est aujourd'hui dans le domaine médical : des médecins honnêtes l'y ont introduite, l'ont enseignée; mais non, on aime mieux le rebouteur parce que c'est un homme stupide et grossier, et l'on ne veut pas du médecin qui a appris et qui sait ce qu'il fait. Il est, disait-il, un fait encore plus étrange, c'est que, la confiance se donne en maintes circonstances, en raison de la grossièreté de celui qui exerce l'empirisme. Beaucoup d'entre vous ont vécu dans les campagnes. A quel chirurgien s'adresse-t-on! A celui qui est le plus sale et le plus ivrogne; si le chirurgien est, je ne dis pas ivre, mais saoul 20 heures par jour, c'est lui qui est le plus en crédit. On le prendra titubant sur ses pieds, la tête avinée, on lui demandera un avis qu'il essaiera vainement de donner, incapable qu'il est d'écrire et de formuler. Je le répète on va au plus grossier, au plus ignoble, au plus sale, au plus avili dans ses mœurs : sa vogue est plus grande, et malheureusement il en est un peu comme cela même dans les grandes villes. »

Aujourd'hui que nous nous rendons parfaitement compte des phénomènes merveilleux produits par la suggestion hypnotique, la sug-

gestion à l'état de veille et l'auto-suggestion, nous expliquons admirablement par ces phénomènes et par ce goût du public, dont j'ai parlé, pour l'homme mystérieux et surtout non imposé, ces faits qui paraissaient extraordinaires à une époque où ces notions étaient sinon complètement ignorées tout au moins incomprises et inexpliquées.

Une objection qui me sera sûrement faite par mes confrères est celle-ci : « Ce n'est pas dans l'intérêt du médecin, mais bien dans celui du malade que la loi n'autorise pas jusqu'ici le libre exercice de la médecine. Elle a voulu protéger celui-ci, même malgré lui, contre les entraînements et contre les agissements de gens ignorants, de charlatans qui pourraient lui nuire consciemment ou sans le savoir. » J'avoue que je partage en partie cette manière de voir, mais seulement au sujet des empiriques qui se permettent de donner des médicaments, assurément inoffensifs entre les mains d'un médecin, mais qui peuvent devenir dangereux quand ils sont maniés par des gens inhabiles et inexpérimentés. C'est surtout à cette foule de mauvais empiriques que j'ai voulu faire allusion quand j'ai dit que le corps médical en viendrait vite à bout le jour où nous aurions la liberté de la médecine. J'excepte évidemment les autres irréguliers que j'appellerai les bons empiriques : magnétiseurs, masseurs, hypnotiseurs qui se contentent de soigner les malades sans leur faire prendre aucune drogue. Pour mon compte, je suis d'avis qu'ils peuvent rendre de grands services et que ces services deviendront de plus en plus sérieux du jour où des cours vraiment scientifiques comme ceux qui ont été inaugurés cette année à l'*École pratique de Magnétisme* se multiplieront et seront assidûment suivis par les intéressés.

La suggestion, on l'a vu, est un puissant atout dans les mains du praticien, et ceux qui savent s'en servir obtiendront facilement des guérisons inespérées chez des personnes réputées incurables par les procédés ordinaires de la thérapeutique.

Et ces honnêtes empiriques dont je parle feront-ils du tort aux médecins ? assurément non, car si ceux-ci veulent faire appel à leur savoir, ils reconnaîtront bientôt qu'ils peuvent les considérer comme d'utiles auxiliaires dans bien des circonstances.

Le praticien ne perd pas un client quand il est médecin parce qu'il enverra son malade, suivant les cas, à un chirurgien, à un dentiste, à un bandagiste, à un accoucheur, à un spécialiste quelconque, voire à un confrère de stations thermales ou autres.

Les suggestionneurs, magnétiseurs, etc., doivent, eux aussi, rentrer dans la catégorie des gens qui ont une spécialité servant à l'art de guérir et au même titre que les pharmaciens, chimistes, électriciens, doucheurs, ventouseurs, etc. J'ai la conviction que ceux de mes confrères qui voudront étudier de près ces méthodes, partageront entièrement ma manière de voir à cet égard. Le temps n'est plus en effet où les sciences dites occultes font mettre un médecin à l'index.

Les docteurs Charcot, Dumontpallier, Liébeault, Bernheim, Bérillon, pour ne citer que ceux-là, ont fait admettre la psychothérapie dans le bagage du praticien moderne. D'autres, le Dr Luys en tête, contribueront, j'en ai la certitude, à donner au magnétisme la place honorable qu'il doit occuper dans la science médicale (*Vifs applaudissements*).

Discours de M. FABIUS DE CHAMPVILLE

Mesdames, messieurs,

Nous ouvrons aujourd'hui le *Premier Congrès pour l'obtention du libre exercice de la médecine*. C'est un point acquis. C'est un pas sérieux de fait dans la voie des libertés que nous devons obtenir.

La salle vous semble peut-être insuffisante pour un Congrès de cette importance. Que cela ne vous préoccupe pas. Cette fois-ci, nous avons surtout voulu nous compter et voir ici les principaux adhérents. Nous avons prié nos adeptes de province, ceux qui veulent avec nous l'abrogation de la loi de novembre 1892, de ne pas venir si aucune autre nécessité ne les appelait à Paris.

C'est la reconnaissance des cadres, cette année ; d'ici peu viendra la mobilisation générale.

Nous avons voulu, répétons-le, nous compter, nous connaître. Nous voulions savoir quel zèle, quel dévouement, quelle intelligence se manifesteraient dans ceux qui partagent nos idées, viennent à nous pour soutenir le bon combat : celui de la Liberté contre le monopole.

On a voulu faire croire que la *Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine* était la représentation d'un groupe de guérisseurs et quelques journaux appellent le Congrès que nous ouvrons le *Congrès des rebouteurs*. Cela n'est pas. Les intérêts aussi respectables soient-ils, de tous les guérisseurs, qui veulent la liberté, sans nous laisser indifférents, ne sont rien pour nous à côté de la défense des citoyens français dont l'un des droits les plus imprescriptibles est violé.

Nous sommes ici, et avant tout, des champions d'une foule de citoyens et aussi des adversaires résolus, persévérants, de tout monopole et de tout privilège.

C'est une chose vraiment étrange, que depuis la Révolution française qui avait cru anéantir tous les monopoles, tous les privilèges, on ait surtout travaillé à les reconstituer sous des noms quelconques.

Aussi, mesdames et messieurs, vous les amis de la première heure, les alliés sur lesquels nous osons compter, nous vous prions instamment de faire pénétrer les idées que vous allez voir prendre forme dans cette assemblée.

Nous considérons, vous et nous, que nous devons être les apôtres de cette nouvelle croisade pacifique, humanitaire, sociale : l'abrogation d'une loi inique, la suppression d'un privilège, le triomphe d'une de nos plus chères libertés, une de nos plus sacrées : « Le droit pour chacun de se faire soigner par qui bon lui semble. » (*Applaudissements*).

Allocution de M. AUFFINGER.

« Pourquoy nous sommes ligueurs?... » Grave question à traiter *Mesdames et Messieurs*, surtout devant une assemblée aussi diversifiée, sinon d'opinions, mais d'idées que l'est celle-ci. C'est que nous considérons la loi qui régit la médecine comme une atteinte portée à la liberté individuelle.

Nous ne demandons pas pour cela la fermeture des Ecoles de médecine ni la suppression des médecins ; non. Ce que nous voulons, c'est la suppression du monopole de la médecine et la liberté pour tous de traiter ou de se faire traiter comme ils l'entendent et par qui ils l'entendent. Les uns iront alors aux médecins diplômés, les autres aux guérisseurs non diplômés que la renommée leur aura fait connaître. Qu'importe pour le malade le bien d'où qu'il vienne; qu'importe le moyen employé pourvu qu'il guérisse !

Bien portants nous nous appartenons, malades nous ne nous appartenons plus, car nous devenons la marchandise des médecins et des chirurgiens; nous devenons taillables et exploitables à satiété. Quand nous disons taillables et exploitables, c'est que ces messieurs nous font subir certaines opérations souvent inutiles et fort onéreuses qui varient de 500 à 3.000 francs, selon la fortune du patient, et qu'il n'est pas rare de voir de simples consultations médicales atteindre ces prix. Si encore on obtenait, en retour de tant de sacrifices imposés à la bourse, la santé promise, il n'y aurait pas grand'chose à dire; mais malheureusement il n'en est pas ainsi dans les trois quarts des cas; c'est à recommencer. On est encore heureux quand le mal n'est pas aggravé, si toutefois on a pas été tué dès la première épreuve.

On dira ce qu'on voudra; mais à ce prix, j'aime mieux guérir empiriquement que mourir scientifiquement. J'ai peu de goût pour les enterrements de 1<sup>re</sup> classe, et préfère m'en aller sans ordonnance de médecin et sans qu'on m'aide à trépasser, fut-ce scientifiquement, avec l'autorisation parcheminée du gouvernement.

Quand nous sommes malades, les médecins nous prescrivent une quantité de drogues qu'eux-mêmes se refusent à prendre lorsqu'ils sont malades. Ils n'ont pas confiance dans leurs remèdes et ils veulent que nous y ayons confiance ! C'est une ironie ! Ils nous traitent souvent pour une maladie, alors qu'ils savent que par leurs poisons, ils nous en inoculent d'autres pour l'avenir. C'est un acte de lâche-humanité contre lequel tout homme de cœur, à le droit et le devoir de protester. Tant qu'on ne reviendra pas aux moyens naturels et rationnels il en sera ainsi; et toi, pauvre humanité, abandonnée à tes bourreaux, tu en seras la victime.

Singulière loi qui nous livre pieds et poings liés aux médecins et qui interdit à celui qui est animé de bons sentiments de faire le bien « par habitude ». Nous demandons que la loi soit égale pour tous, d'autant plus que nous ne pratiquons aucune inoculation ni aucune injection, fut-elle Brown-Séquardienne ! Et le ferions-nous, qu'en cas d'accident, les lois

de droit commun sont là pour nous atteindre. Dans ces conditions, il n'était pas nécessaire d'édicter une nouvelle loi dans l'intérêt des médecins contre celui des malades, et qui récompense le délateur en lui accordant des dommages-intérêts, ce qui pourrait faire qu'à l'avenir, les médecins gagneront beaucoup plus à poursuivre les irréguliers de la médecine qu'à traiter leurs clients. Si encore le diplôme de capacité et d'honorabilité que confère le gouvernement à ses protégés garantissait les malades de la guérison, ce serait bien; mais il n'en est pas ainsi; et, guéri ou non, il faut payer quand même le médecin.

Il y a cent ans tous les monopoles ayant été abolis en France, la médecine fut libre pendant quelques années, et l'on ne s'en portait pas plus mal. Il est vrai qu'aujourd'hui tous les monopoles sont rétablis chez nous et qu'il en existe plus que jamais, c'est pourquoi les médecins veulent s'imposer. Certes, il y en a parmi eux et nous en connaissons de très bons, très dévoués, très honnêtes et même de très désintéressés; mais combien sont-ils, en comptant même ceux de l'Académie ?

On nous reproche aussi, *Mesdames et Messieurs*, nos critiques contre les médecins, mais pour nous adresser de pareils reproches il faut n'avoir jamais lu dans leurs journaux et revues, et même dans la grande presse leurs injures et les odieuses attaques qu'ils dirigent contre nous. Aussi, parodiant les paroles d'Alphonse Karr sur les assassins, je dirai avec lui : « Que Messieurs les médecins cessent leurs attaques, et nous cesserons de nous défendre. (*Applaudissements.*) »

Allocution de M. E. HOUSSAY (l'abbé JULIO).

*Mesdames et Messieurs,*

Notre honorable Président, M. le Dr Bénard, a proclamé, dans un éloquent langage, la liberté de la médecine, pour laquelle nous avons réuni ce *Congrès*. C'est l'opinion d'un médecin, et non des moins illustres, que vous venez d'entendre; qu'il soit permis à moi, prêtre, qui ai vécu de longues années dans le sacerdoce, de vous faire connaître la mienne. Nous pouvons parler haut et ferme, parce que nous sommes absolument indépendant. Aussi, dirons-nous la vérité toute entière aux prêtres comme aux médecins.

Autour du malade en effet, au lieu de deux consolateurs, il n'y a souvent que deux bourreaux. L'un, le médecin, au lieu de guérir le corps, entretient parfois la maladie, pour multiplier ses droits de visite et faire ingurgiter les horribles drogues sur lesquelles il a souvent de beaux bénéfices; l'autre, le prêtre, au lieu de consoler l'âme et de relever le moral abattu, y jette la terreur par la menace de flammes éternelles; et, abusant de la faiblesse de ceux qui souffrent, il ne songe souvent qu'à obtenir de pieuses libéralités. Sacerdoce et Doctorat, voilà les deux grands charlatanismes modernes.

Oui, nous sommes entrés librement dans le sacerdoce, parce que nous avons cru y trouver toutes les vertus, tous les dévouements, toutes les sublinités; nous en sommes sorti

aussi librement, avec une douloureuse indignation, quand nous avons constaté que, là aussi, il y avait trop souvent duperie et mensonge. Dans notre honnête simplicité, nous croyions y trouver la vraie liberté, et nous avons vu presque partout les libertés violées, l'hypocrisie proclamée vertu, la religion de ce grand socialiste nommé Jésus entièrement travestie par ceux-là même qui se disent ses disciples et qui, faisant trafic de leur privilège d'éducateurs des peuples, ne sont en réalité que des trompeurs, des empiriques et, nous osons le dire, des exploités sans vergogne.

Nous parlons surtout des chefs qui reçoivent un mot d'ordre, et non de ceux qui, comme nous-même, ont souffert et souffrent encore sans se plaindre, parce qu'ils ne peuvent et n'osent secouer le joug. C'est pourquoi, nous qui connaissons leurs douleurs et avons entendu leurs plaintes, nous avons donné notre démission pour défendre la liberté de nos frères du petit clergé contre les chefs qui les oppriment, pour revendiquer la justice partout violée et proclamer la religion des temps nouveaux, qui n'est que l'ancienne religion du Christ si étrangement méconnue. Cette religion n'a qu'un seul dogme, un seul précepte : Aimer ses frères, sans distinction de race ou de nationalité.

Cette liberté des enfants de Dieu nous la défendons partout et toujours, ici comme ailleurs, parce que nous la voyons attaquée non seulement par les chefs d'une Eglise intolérante, mais encore par d'autres fanatiques, plus intolérants encore ; par ceux qui s'arrogent le droit de mener les peuples, par ceux qui possèdent la richesse sans y avoir droit ; en un mot, par tous ceux qui jouissent. C'est autour de nous, les déshérités, une haie serrée de privilèges, de monopoles, dont les épines sont les baïonnettes inconscientes. Gare à qui voudrait la franchir !

Notre *Congrès*, Mesdames et Messieurs, est donc un des côtés de la question humanitaire et sociale, mêlé des mille revendications de la liberté humaine.

A cette liberté nous donnerons tout notre concours, par la plume, par la parole ; et mieux encore, par nos actes.

C'est pourquoi nous n'avons pas hésité, d'accord avec nos amis, MM. Auffinger, Durville et autres, à fonder un Syndicat de Magnétiseurs, Masseurs, etc., et nous en avons accepté la Présidence, décidé à défendre la Science contre tous les obscurantistes et poseurs d'éteignoirs.

Plus tard, et bientôt, s'il plaît à Dieu, nous fonderons avec le concours de confrères dévoués le Syndicat des Prêtres indépendants.

L'association de tous les opprimés contre toutes les oppressions, d'où qu'elles viennent, voilà, Mesdames et Messieurs, la force unique qui renversera tout et sauvera l'Humanité.

Le moyen donc d'obtenir en particulier cette liberté de la médecine que nous revendiquons, c'est de vous unir, de faire partie de notre Syndicat dûment autorisé par les lois qui nous régissent, et alors vous pourrez vous défendre efficacement contre les médecins, qui

ont peur de cette liberté ; contre les gouvernants eux-mêmes qui, comme les hiboux, ont peur de la lumière. Mais si vous êtes nombreux, si vous êtes unis, vous les verrez se tourner vers vous et proclamer plus haut que vous la liberté.

Syndiquez-vous et vous aurez cette liberté de la médecine et toutes les autres libertés nécessaires. Le Syndicat c'est le salut pour nous tous, et ce mot me remémorant un ancien souvenir, je serais dans ma note en vous redisant comme autrefois du haut de la tribune chrétienne : « c'est la grâce que je vous souhaite de tout cœur » (*Applaudissements*).

M. DURVILLE lit un *Rapport au Congrès* au nom du comité de direction. L'auteur rappelle l'origine de la *Ligue*, résume les travaux de la commission d'organisation et l'appréciation de la presse ; puis il expose le but à atteindre et démontre qu'avec la liberté de l'art de guérir, les malades seraient mieux traités, que la médecine ferait des progrès plus rapides et que les bons médecins seraient mieux considérés. (*Chaleureux applaudissements*).

Ce rapport constitue le fascicule II des travaux du Congrès.

M. DURVILLE lit des extraits de la correspondance reçue à la direction de la *Ligue* depuis sa fondation, Quelques uns de ces extraits sont insérés aux fascicules VII et VIII des travaux du Congrès.

M. GAUTTARD, professeur à l'Ecole de sociologie, dit que la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine constitue un véritable danger social, car elle favorise à l'excès le médecin qui était déjà trop favorisé sous la loi du 19 ventôse an XI.

Au lieu d'être la plus noble des professions, la médecine ne sera bientôt plus qu'un vulgaire métier. De tous temps, on a vu certains médecins partager avec le pharmacien le bénéfice des drogues qu'ils font vendre à celui-ci. On en voit également qui prolongent la maladie qu'ils pourraient guérir plus vite, dans l'unique but de multiplier le nombre des visites. C'est déjà assez odieux ; mais ce sera bien autre chose avec l'application de la nouvelle loi. De toutes parts, les médecins s'associent déjà, se liguent, se syndiquent ; et dans leurs syndicats, il n'est jamais question que de leurs intérêts professionnels. Les malades seront bientôt mis en coupe réglée et tarifiée et la santé publique n'y trouvera que des inconvénients.

Si on nous impose un médecin, celui-ci doit pouvoir nous guérir ; dans tous les cas, il doit être responsable de son ignorance et de sa maladresse. Les médecins n'ont pas tous la vocation médicale et beaucoup d'entre eux n'ont aucune aptitude pour la médecine ; tandis que dans le peuple, on trouve des gens qui guérissent très bien certains cas. Ceux qui ont ces sortes d'aptitudes doivent avoir le droit de pratiquer sous leur propre responsabilité.

Pour cela ; et pour beaucoup d'autres raisons, la liberté de l'art de guérir s'impose. Candidat au siège de conseiller municipal, qui est vacant par suite de la démission du citoyen Chauvières élu député, j'insérerai dans mon programme, dit-il, la liberté de la médecine, au nombre des réformes les plus urgentes à obtenir et j'en soutiendrai le principe dans les réunions publiques et partout où j'en trouverai l'occasion (*Vifs applaudissements*).

M. TISON, architecte à Lille, dit que la médecine est

enfermée dans des systèmes et des formules que les médecins ne comprennent même pas ; si la médecine était libre, il y aurait plus d'émulation, l'art de guérir se perfectionnerait plus rapidement, les malades guériraient plus vite et il n'y aurait pas plus d'accidents.

La séance est levée à 5 heures.

#### Deuxième séance, mardi 21 novembre

La séance est ouverte à 8 heures 1/2 du soir, sous la présidence de M. HOUSSAY qui prononce l'allocution suivante :

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites de m'appeler aujourd'hui à la Présidence de la deuxième séance de votre Congrès. Cet honneur, je le dois moins à ma notoriété et à mes capacités fort modestes qu'à ma qualité de Président du syndicat des magnétiseurs et à mon dévouement à la défense de toutes les libertés méconnues, en particulier à celle de la liberté de la médecine, que nous revendiquons tous ici.

Parmi tous les arguments que nos orateurs font valoir avec tant de savoir et d'éloquence, il en est un que je crois topique et qu'il me semble bon de faire entendre et de conserver pour éclairer le débat. C'est le sentiment des médecins eux-mêmes, qui actuellement, poussés sans doute par le *struggle for life*, défendent avec tant d'âpreté leur monopole destructeur de notre santé ; mais qui, lorsque l'on fait appel à leur conscience d'honnête homme, proclament en termes plus virulents que nous n'oserions le faire nous-même, parce qu'ils sont plus compétents et en sont trop souvent les tristes témoins, sinon les auteurs, les abus terribles de cet exorbitant privilège dont ils vivent.

Il n'y a pas de meilleurs avocats pour notre cause, c'est pourquoi j'en citerai quelques-uns, et non des moins autorisés, et je le ferai très brièvement, pour éviter l'ennui et parce que nous avons ce soir à lire de nombreux et intéressants travaux sur la question si palpitante de la liberté de la médecine.

— *Docteur de Breynne*, religieux de la Trappe :

« C'est un châtement de la Providence que de tomber aux mains des médecins qui vous exécutent consciencieusement et promptement. »

— *Claude Bernard* :

« La médecine est peut-être de tous les systèmes physiologiques celui où se peignent le mieux les travers de l'esprit humain... Cet état boiteux de la médecine, qui en ce moment n'est qu'une moitié de science, explique les opinions contradictoires qu'on peut émettre sur son compte. »

— *Biehat* :

« La médecine est un assemblage informe d'idées inexactes, d'observations puériles, de moyens illusoire, de formules aussi bizarrement conçues que fastidieusement assemblées. »

*Docteur Peschier* :

« La médecine se fait son procès à elle-même. Les médecins impriment et affichent leur incapacité, ils proclament qu'il vaut autant, si ce n'est mieux, quand on est malade, se confier aux soins

de la nature que d'invoquer les leurs ; ils hâtent peut-être, ils n'arrêtent pas la mort. »

— *Docteur Chauvet* :

« La médecine est une erreur de vingt siècles.

Le savetier est fort au dessus du plus habile médecin. »

— *Docteur Gouzet* :

« Dans les maladies ordinaires, les garde-malades en savent autant que les médecins ; dans les cas extraordinaires, les médecins n'en savent pas plus que les garde-malades. »

— *Docteur Frapart* :

« J'ai un profond dégoût de la médecine et des médecins : notre science est dans l'anarchie, notre profession dans la décadence, notre métier sur le bord de l'abîme. »

— *Docteur Marchal de Calvi* :

« Il n'y a en médecine ni foi, ni principe, ni loi. »

— *Docteur Louis* :

« Depuis vingt ans j'ai étudié et appliqué dans les hôpitaux la plupart des méthodes curatives et j'ai remarqué que toutes ont eu des résultats déplorable et je leur dois la perte de personnes chères. »

— *Docteur Sydenham* :

« L'art médical est l'art de faire de la conversation, de babiller plutôt que l'art de guérir. »

— *Docteur Malgaigne* :

« Empirisme partout, voilà l'état de la science médicale. »

Je m'arrête ici, mais je pourrais vous citer l'opinion de centaines d'autres docteurs.

Il me semble qu'après de tels aveux, la cause de la liberté de la médecine est jugée et qu'une caste qui a le privilège de nous tuer avec garantie du gouvernement, est bien mal venue à réclamer les foudres de la loi contre ceux qui, méprisant leurs poisons pernicieux, guérissent presque toujours leurs malades, et quand ils ne les guérissent pas, du moins les soulagent et les consolent.

M. Fabius de Champville lit une *Thèse sur le libre exercice de la médecine* soutenue en faveur de l'humanité souffrante, par le Dr G. DE MESSIMY.

La *Thèse* de M. le docteur de Messimy forme le fascicule III des travaux du Congrès.

M. Durville analyse un mémoire de M. SARMAND, magnétiseur à Fort-de-France (Martinique), intitulé *Les guérisseurs non diplômés devant la médecine*.

Le mémoire de M. Sarmand, très étendu et rédigé dans un style un peu trop violent contre les médecins, ne sera pas inséré dans les travaux du Congrès. Nous reproduisons seulement ici le titre VII qui est la conclusion du mémoire.

Je ne termine pas ce travail sans dire un mot des efforts que nous devons faire pour imprimer une plus grande activité à la propagation du magnétisme qui s'impose de plus en plus dans toutes les classes de la société.

Nous augmenterons le nombre des guérisseurs en propageant partout l'amour de ses semblables.

Nous devons établir des Écoles publiques de magnétisme et de massage, ainsi que des cliniques où les malades seront traités par les moyens dont nous disposons, à l'exclusion de tout médicament.

Nous devons porter à la connaissance du public, notre meilleur juge, les guérisons que nous obtenons et l'instruire des progrès que ceux d'entre nous feraient faire à l'art de guérir.

Nous ne devons pas cesser de faire remarquer aux médecins que, sous le nom d'hypnotisme, ils veulent s'emparer du magnétisme qu'ils ont toujours méconnu et qu'ils ne pourraient jamais pratiquer.

Enfin, après avoir fait reconnaître à tous la valeur thérapeutique du magnétisme humain, du massage, des aimants vitalisés, etc., nous laisserons la médecine officielle patauger librement dans le borborygme de ses erreurs et de ses préjugés.

M. FABIUS DE CHAMPVILLE, lit un mémoire ayant pour titre : *La Liberté de tuer, la liberté de guérir*, où l'auteur démontre que ceux que l'on convient d'appeler les princes de la science sont loin d'être infailibles, puisque les accidents mortels, faciles à éviter, sont nombreux entre leurs mains et que le monopole abusif dont ils jouissent nuit à leur considération (*Chaleureux applaudissements*.)

Le mémoire de M. Fabius de Champville est inséré au fascicule IV des travaux du Congrès.

M. DURVILLE, analyse un long mémoire ayant pour titre : *La Liberté de la médecine, la pratique médicale chez les modernes*, par M. ROUXEL.

Ce mémoire, qui fait suite à une étude publiée par la Ligue, l'année dernière sous ce titre : *La Liberté de la médecine, la pratique médicale chez les anciens* forme le fascicule V des travaux du Congrès.

M. AUFFINGER, lit le compte rendu d'un procès en exercice illégal de la médecine publié dans l'*Initiation* de novembre. Il s'agit d'un magnétiseur de Lyon, condamné à 29 amendes de 15 francs chacune, pour avoir guéri des malades au moyen du magnétisme et de la suggestion mentale.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

#### Troisième séance, mercredi 22 novembre.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2 sous la présidence de M. FABIUS DE CHAMPVILLE.

M. FABIUS DE CHAMPVILLE, lit un mémoire ayant pour titre : *Le Magnétisme et l'alcoolisme*, où il expose les dangers auxquels sont exposés les buveurs d'absinthe. À côté du mal, il conseille un remède : le magnétisme qui guérit assez facilement l'alcoolisme, surtout quand l'organisme n'est pas encore trop affecté.

Le mémoire de M. Fabius de Champville est inséré au fascicule IV des travaux du Congrès, à la suite de *la liberté de tuer*, du même auteur.

M. DURVILLE, lit un mémoire de M. le docteur B..., un partisan de la liberté de la médecine qui pense que le moment n'est pas encore venu pour l'accorder ; c'est pour cette raison qu'il désire garder l'anonyme. L'auteur démontre que toutes les découvertes qui ont successivement enrichi l'art de guérir ne sont pas exclusivement dues aux médecins ; mais que le hasard

et aussi les praticiens non diplômés y ont considérablement contribué.

Le mémoire de M. le docteur B... est inséré dans le fascicule VII des travaux des Congrès.

M. AUFFINGER, lit une série de pensées sur la médecine, le magnétisme et la morale, adressées par M. FALQUE (de Lyon).

M. DANIAUD, lit un mémoire sur l'*Art médical*. L'auteur considère qu'avec la législation actuelle les mauvais médecins, ceux qui, tout en connaissant assez les sciences dites médicales, n'ont pas l'adresse suffisante, le tact qui permet seul d'appliquer le remède convenable, sont un danger pour la société, car ils tuent ou estropient sans que l'on ait de recours contre eux. Avec la liberté de la médecine, chaque praticien étant responsable des accidents de sa pratique, il n'en serait pas ainsi. L'art de guérir y gagnerait et les accidents seraient moins nombreux (*Applaudissements*).

Le mémoire de M. Daniaud est inséré au fascicule VIII des travaux du Congrès.

M. DURVILLE, lit le compte rendu de deux guérisons opérées par M. CONARD, au moyen du magnétisme. Il s'agit : 1° d'une tumeur blanche du genou, résistant à tous les traitements ordinaires, qui fut guérie en 5 semaines ; 2° d'un rhumatisme articulaire aigu, qui rien ne faisait cesser depuis 6 mois et qui fut entièrement guéri au bout de 3 semaines.

Mme DERONZIER, lit un mémoire sur un cas d'*internement arbitraire*. Il s'agit d'un jeune homme considéré comme fou et enfermé sans que ceux qui s'intéressent à lui puissent le voir.

Le mémoire de Mme Derouzier forme le fascicule IX des travaux du Congrès.

M. DURVILLE, lit une note publiée par l'*Etoile belge* du 16 août 1892, sur l'*enseignement et la pratique de la médecine en Chine*. C'est une communication faite au sujet du Congrès d'anthropologie criminelle tenu en Belgique l'année dernière, par M. Ou-Tsong-Lien, lettré chinois, délégué au Congrès.

Cette note est insérée au fascicule VIII des travaux du Congrès.

La séance est levée à 5 heures 3/4.

#### Quatrième séance, jeudi 23 novembre.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Fabart qui prononce l'allocution suivante :

*Mesdames, messieurs et chers collègues.*

C'est ma qualité de membre du Congrès magnétique international de 1889 et de journaliste de province qui motive ma présence au milieu de vous. Voyant le but du Congrès diversement apprécié par la presse, je me suis empressé de venir, pour soutenir avec vous le principe de la liberté que doit posséder chaque malade de se faire soigner par la méthode qu'il préfère et par le praticien qui possède sa confiance. Cette liberté que nous demandons ne nous sera pas facilement accordée, car il y a dans nos assemblées législatives trop de médecins qui ne veulent pas abandonner le monopole que la loi leur accorde. Ce n'est pas à eux qu'il faut la demander ; c'est au peuple.

Mais avant, il est nécessaire de lui faire bien comprendre l'importance de la réforme que nous préconisons; et, quand il sera bien convaincu de tous les avantages inhérents à cette liberté, il forcera le législateur à abroger la loi liberticide dont nous voulons la révision (*Vifs applaudissements*).

M. BOUVÉRY, lit un mémoire sur le *Magnétisme et la maladie sociale*. Il revendique hautement pour tous la liberté de l'art de guérir; car, dit-il, sans la liberté, pas de progrès. Il voudrait aussi, l'union entre la science officielle et la science libre, entre la médecine officielle et la médecine libre; sans cette union, l'art de guérir sera toujours incertain. Il voudrait que tous les hommes de cœur étudiassent le magnétisme et le spiritisme, pour aider à guérir la Société du mal anarchique qui la mène à l'abîme; car, dit-il, il y a là une force, une puissance que les Facultés ne peuvent apprécier. Quand l'existence de l'âme et sa survivance au-delà du tombeau seront démontrées à tous, il en résultera forcément une harmonie rationnelle qui modifiera les rapports sociaux. On pourra alors prévoir l'extinction du paupérisme et la disparition de la haine du travail contre le capital (*Applaudissements*).

Le mémoire de M. Bouvéry forme le fascicule VI des travaux du Congrès.

M. FABART dit que le temps se chargera d'opérer cette réforme, à la condition que les magnétiseurs, les spirites et tous ceux qui s'intéressent à cette importante question sociale ne cessent de revendiquer ce droit naturel de pouvoir faire le bien à son semblable. Il est évident, ajoute-t-il, que le magnétisme remplacera un jour la médecine officielle, comme le chemin de fer a remplacé la patache.

M. FABUS DE CHAMPVILLE affirme que la médecine ne disparaîtra pas, mais qu'elle se modifiera, en se mettant en harmonie avec les découvertes de tous les observateurs.

M. RAYMON pense que la médecine, telle qu'elle est pratiquée à notre époque, est plus nuisible qu'utile à l'humanité. Il y a d'abord trop d'insuffisance et d'incertitude, puis trop de charlatanisme, et ce charlatanisme est d'autant plus dangereux qu'il s'exerce sous la protection et avec garantie de l'Etat. Les cas que le médecin ne guérit pas ou qu'il aggrave, sans compter les accidents mortels, sont innombrables. Il cite l'exemple d'une luxation traitée pendant des mois, sans aucun résultat, si ce n'est une aggravation du mal, par plusieurs médecins. Le malade va chez un rebouteur qui le guérit en quelques jours. L'un des médecins qui avait si mal traité le malade porte plainte et le rebouteur est condamné. Le médecin est d'autant plus méchant qu'il guérit moins, et la loi qui le protège est injuste. C'est honteux dans une société civilisée. Le mal appelle le mal et plus il y a de médecins plus il y a de malades; donc la médecine est nuisible et le médecin doit être supprimé.

M. DANIAUD, fait observer que le but du Congrès n'est pas de supprimer les médecins, mais seulement le monopole abusif dont ils jouissent.

M. DURVILLE est de cet avis. La médecine doit être encouragée. Il est évident que si l'École fait des mauvais médecins, elle en fait encore davantage de bons; mais en dehors de l'École, il y a une foule de gens qui ont des dispositions naturelles à soulager leurs semblables, il y en a même qui ont des aptitudes spéciales

à guérir certains cas que le médecin ne soulage pas et qui sont incapables de faire les études suffisantes pour arriver au doctorat. Comme les moyens qu'ils emploient n'ont presque jamais rien de dangereux, dans l'intérêt de l'humanité, on doit les tolérer. A côté de la pratique officielle, il doit y avoir la pratique libre.

M. AUFFINGER lit une longue lettre de M. le docteur SURVILLE, qui est partisan de la liberté de la médecine. Des extraits de cette lettre sont insérés au fascicule VII des travaux du Congrès ayant pour titre: *Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins*.

M. OUISTE lit le compte-rendu de plusieurs guérisons qu'il a obtenues au moyen du magnétisme, notamment un cas d'ozène guéri en 3 mois et un lumbago guéri en quelques instants.

M. LORENZA lit deux lettres et un mémoire écrits par une dame qu'il a guérie en quelques semaines d'un cas très compliqué dans lequel dominaient l'insomnie et l'incontinence d'urine, résistant depuis 15 ans aux traitements médicaux et chirurgicaux des plus illustres praticiens de la Faculté.

M. FABUS DE CHAMPVILLE lit une lettre d'un PHARMACIEN de province qui guérit, par le magnétisme, en une seule séance, une dame affectée d'une obsession depuis plusieurs mois.

MINE BEINSOPS, médium guérisseur, lit le compte-rendu de deux guérisons qu'elle a opérées: 1° un cas de fièvre typhoïde, chez un enfant, guéri en quelques heures; 2° un état nerveux très compliqué, chez une jeune femme de 20 ans, que 6 médecins n'avaient pu soulager, et qui fut guérie en 17 séances.

La séance est levée à 11 heures 3/4.

#### Cinquième séance, vendredi 24 novembre

La séance est ouverte à 2 heures 1/4, sous la présidence de M. le docteur BÉNARD.

La séance est exclusivement consacrée: 1° à formuler les réponses aux questions du programme qui n'ont pas été nettement établies dans les mémoires du Congrès ou dans les discussions; 2° à rédiger les vœux du Congrès.

Les réponses aux questions posées dans le programme ont été formulées ainsi qu'il suit:

#### MÉDECINE

La médecine est-elle une science ou un art?

— La médecine, étant un composite d'art et de sciences dites médicales, reste quand même un empirisme (1) perpétuel.

#### ART MÉDICAL

Fait-on de la médecine par métier ou vocation?

— Les nécessités de la vie font que la médecine se pratique plus souvent par métier que par vocation.

Le tact médical s'acquiert-il, ou est-il inné chez quelques individus qui le perfectionnent par la pratique?

— Il s'acquiert souvent; mais il est toujours

(1) Le mot *empirisme* est considéré ici dans son sens purement étymologique.



inné chez certaines gens qui ne sont pas médecins.

Quelques médecins en sont-ils presque entièrement dépourvus ?

— Oui.

Existe-t-il à un très haut degré chez beaucoup de praticiens non diplômés qui sont instinctivement poussés à soulager leurs semblables ?

— Assez souvent.

Quelques hommes doués du tact médical, qui sont de remarquables guérisseurs, seraient-ils capables de faire les études suffisantes pour arriver au doctorat ?

— Pour la majorité, ce serait impossible.

Si l'exercice de la médecine était libre, y aurait-il plus d'émulation ?

— Oui, car ce serait à qui guérirait le mieux.

L'art de guérir se perfectionnerait-il plus rapidement ?

— Oui, car la plupart des découvertes de la médecine sont dues soit au hasard, soit à des personnalités étrangères à l'art médical proprement dit.

GUÉRISSEURS NON DIPLOMÉS

Les guérisseurs pratiquant la médecine par vocation sont-ils plus dévoués que certains médecins qui la pratiquent par métier ?

— Oui, le doute n'est pas possible.

Possèdent-ils des moyens curatifs et certaines connaissances que les médecins ignorent ou méconnaissent ?

— Oui, la preuve est faite.

Leurs procédés peuvent-ils être comparés à ceux des médecins ?

— Ils sont plus simples, et en général moins dangereux.

MONOPOLE OU LIBERTÉ

Tout monopole impose un devoir en rapport direct avec l'importance de la chose monopolisée, et le médecin qui n'est jamais sûr de guérir son malade peut-il prétendre au droit exclusif de le traiter ?

— Evidemment non.

Le monopole nuit-il à la considération du médecin ?

— Oui, car il jette une suspicion continuelle sur le médecin qui semble avoir besoin d'être protégé.

ENSEIGNEMENT

Que penser de l'École pratique de Magnétisme, des cliniques de massage et de magnétisme où les malades sont traités gratuitement ?

— Il est absolument indispensable d'ouvrir des écoles pour l'enseignement du magné-

tisme, d'encourager celle qui existe déjà et de multiplier les cliniques où les malades sont traités gratuitement.

LÉGISLATION

Les lois qui régissent l'exercice de la médecine en France n'ont jamais été réclamées par les malades, qui paraissent être les seuls intéressés, mais par les médecins. Dans quel but ?

— Il est de toute évidence que les médecins n'ont demandé la réglementation de l'exercice de la médecine que pour sauvegarder leurs intérêts professionnels.

L'exercice de la médecine est libre dans différents pays, notamment aux Etats-Unis, en Allemagne, en Angleterre et dans plusieurs cantons de la Confédération Suisse. En France, il fut également libre jusqu'à la promulgation de la loi du 19 ventôse an XI; et depuis, les malades sont-ils mieux traités ? — Guérissent-ils plus rapidement ?

— Il n'y a pas plus de malades dans les pays où la médecine est libre que dans les autres, et ils guérissent aussi facilement.

Les lois de droit commun suffisent-elles pour garantir les malades contre les charlatans qui les tromperaient ou les maladroits qui augmenteraient leur mal ?

— Oui.

La loi monopolisant dans quelques mains, aussi habiles qu'elles puissent être, l'art incertain et insuffisant de la médecine officielle, attente-t-elle à la liberté des malades en les privant du droit le plus sacré, le plus imprescriptible que doit avoir tout citoyen libre dans un Etat libre, de confier le soin de sa santé au praticien qui possède sa confiance ?

— Oui; le doute n'est pas possible.

Considérant :

1° Que tout malade doit être libre de confier le soin de sa santé au praticien — diplômé ou non — qui possède sa confiance ;

2° Que le monopole de l'art de guérir est abusif, puisque le médecin n'est jamais sûr de guérir son malade ;

3° Que chaque praticien doit être responsable des accidents de sa pratique ;

A l'unanimité, le Congrès émet les vœux suivants :

I

Que la pratique de l'art de guérir soit libre, sous la seule garantie des lois de droit commun.

II

Que chacun ait droit à l'assistance judiciaire dans toute poursuite exercée contre un praticien — diplômé ou non — pour maladresse, imprudence, négligence ou ignorance ayant porté préjudice.

Une pétition sera adressée aux pouvoirs

législatifs par les soins du comité, dans le but d'obtenir la réalisation des vœux du Congrès :

La *Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine* continuera son œuvre de propagande et réunira un deuxième Congrès dans le courant de 1895.

Le Congrès adresse des félicitations à M. Durville pour le zèle qu'il a déployé dans l'organisation de la *Ligue* et du Congrès.

La séance est levée à 7 heures.

### Samedi 25 novembre

Après l'achèvement des travaux, les membres du Congrès se sont réunis une sixième fois, chez Tavernier jeune, au Palais-Royal, dans un banquet fraternel.

Au champagne, M. FABUS DE CHAMPVILLE, a prononcé l'allocution suivante :

*Mesdames, Messieurs, mes chers amis,*

Les toasts les plus courts sont toujours les meilleurs. C'est pourquoi nous ne voulons pas vous retenir trop longtemps à table. La digestion est gênée par les flots d'éloquence et tout en applaudissant on maudit intérieurement l'orateur.

Pourtant j'ai le devoir et le plaisir, de remercier ici, au lendemain du Congrès qui, on peut le constater, a été un beau succès, plusieurs de ceux qui nous ont apporté leur concours. C'est tout d'abord le sympathique directeur du *Journal du Magnétisme*, qui a bien voulu mettre gracieusement, en plus de ses lumières et de son concours, son local à la disposition du Congrès, puis c'est vous tous qui êtes venus nous apporter encouragements et conseils, et enfin la Presse, même celle qui nous a critiqués d'une façon plus ou moins spirituelle, trompette de la renommée, faussée ou juste, ses critiques sont encore des hommages, sinon des honneurs.

Aussi, je vous remercie tous bien sincèrement au nom du Congrès, et en mon nom pour la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée.

Je bois à vous tous, à vous M. Durville, à vous M. Muscadel, représentant ici le *Journal des Débats*, et je vais boire à la réussite des vœux que nous avons émis, au triomphe du principe qui nous a réunis, à la liberté de l'exercice de la médecine.

M. le docteur BÉNARD prend ensuite la parole en ces termes :

*Mesdames, Messieurs,*

Le but que doit chercher à atteindre tout individu qui se livre à la pratique de l'art médical est bien défini : c'est le soulagement et la guérison des malades. Médecins et irréguliers de la médecine doivent se pénétrer de ce grand principe.

S'il faut des études aussi nombreuses et aussi laborieuses au médecin pour arriver à exercer un art difficile entre tous, si un cer-

tain nombre d'entre eux, malgré leur savoir et leur expérience, ne peuvent ni guérir ni soulager, que faut-il en conclure ? C'est, non pas qu'ils ne fassent ce qu'il est humainement possible de faire pour réussir, c'est que les moyens, dont ils disposent, sont parfois insuffisants et qu'il leur faut, en conséquence, prendre partout où ils les trouvent, les méthodes et procédés qui donnent à d'autres de bons résultats, afin de se les approprier et d'en faire bénéficier leurs malades.

Il faut aussi tirer cette conclusion : c'est qu'il ne suffit pas à ceux qui ont en mains ces procédés et méthodes, inconnus de la plupart des médecins, de les employer au petit bonheur, sans se rendre compte de leur mode d'action et sans chercher à les perfectionner. La vie et la santé d'un malade, c'est ce qu'il a de plus précieux ; il n'est pas permis de jouer avec l'existence de ses semblables, et il faut à ceux qui veulent se mêler de les soigner, non seulement la ferme conviction qu'ils peuvent les soulager, mais encore la certitude qu'ils ne leur nuiront pas. Pour cela, il est indispensable qu'ils n'aient pas une confiance trop absolue en eux-mêmes ; il faut qu'il s'efforcent de se rendre un compte exact de tout ce qu'il est utile de connaître et d'apprendre pour bien faire. De là, pour eux, la nécessité de s'instruire, de travailler ferme, car à mesure qu'ils agrandiront le cercle de leurs connaissances, ils s'apercevront aisément d'un tas de difficultés qui, actuellement, ne leur sautent pas aux yeux ; ils deviendront alors plus prudents, plus réservés ; ils arriveront à distinguer, sans trop de peine, quels sont les cas qu'ils peuvent hardiment traiter, quels sont ceux qui, dépassant leur compétence, doivent par conséquent être laissés à de plus savants, à de plus habiles qu'eux.

Je bois au progrès dans l'art de guérir ; je bois à l'union de toutes les bonnes volontés, et de toutes les intelligences pour arriver à ce résultat ; je bois à la prospérité des écoles et des cliniques libres qui élèveront le niveau des études et des connaissances chez ceux dont la vocation est véritablement de venir en aide à l'humanité souffrante en utilisant les dons et les ressources particulières dont les a doués la nature. Je bois enfin au perfectionnement, par des études vraiment scientifiques, des méthodes que nous reconnaissons tous avoir une réelle valeur, mais qui ne seront acceptées et qui n'entreront définitivement dans le domaine de la science que lorsqu'on les aura sorties des langes de l'empirisme grossier où elles se trouvent encore pour la plupart.

Toast de M. DURVILLE.

Je bois à la liberté que doit posséder chaque malade de confier le soin de sa santé au guérisseur qui possède sa confiance.

Toast de M. AUFFINGER.

Au nom du *Syndicat des magnétiseurs, masseurs, etc.* : au nom de M. Houssay, président ; au nom de M. Lorenza, vice-président ; au nom de votre serviteur, trésorier ; au nom des mem-

bres de ce syndicat ici présents, je porte un toast à l'Union du syndicat des magnétiseurs et de la *Ligue nationale pour le libre exercice de la médecine*. Vive la Ligue! vive aussi le Syndicat!

Toast de M. DANIAUD.

Mesdames, Messieurs,

Je bois à la revision et à la modification de la loi du 30 novembre 1892, relative à l'exercice de la médecine en France.

Et aussi humbles qu'elles soient, j'adresse mes sincères félicitations à ceux qui ont pris l'initiative du congrès qui vient de se clore : à M. le Dr Bénard, ce savant, dont la présence parmi nous est une éloquente preuve de loyauté; à M. Durville, ce vaillant travailleur, dont nul obstacle ne peut enrayer les efforts; à M. Fabius de Champville, ce distingué publiciste, qui sait, avec un talent et une courtoisie qui le particularisent et l'honorent, si bien soutenir ou défendre les causes qu'il sait justes et libérales; à M. l'abbé Houssay, dont le nom fait autorité; à l'honorable M. Auffinger; aux quelques membres de la Presse, qui ont bien voulu honorer nos réunions de leur présence, — cette Presse, que l'on est toujours certain de trouver impartiale sur la route du progrès; et enfin, à tous ceux qui ont pris une part active à nos travaux.

Le concert qui suivit le diner obtint un vif succès.

Parmi les artistes les plus applaudis, citons M<sup>me</sup> Lannes dans *Chère Adorée* de M. de Boisval et *A la mer* de J. Desmarest; Mlle Duriez et M. Victor Heudes, dans une scène du *Dépit amoureux* et *Soirée d'hier*.

Un intermède très goûté consistant en une série d'expériences magnétiques sous l'action de la musique, a été donné par M. Durville; et à minuit les congressistes se sont séparés en se disant : *au revoir*.

Souscriptions reçues des adhérents à la *Ligue* et membres du Congrès :

Listes précédentes. . . . . 2.971 fr. 25

M. RAMOGNINO, 30 fr.; DEUX ANONYMES, 20 fr.; M. DANIAUD, 10 fr.; M<sup>me</sup> HENRI, 10 fr.; M. l'abbé I. M..., 10 fr.; M<sup>me</sup> GIGNOT, 10 fr.; M. TIXIER, 10 fr.; M<sup>me</sup> PORTEU, 10 fr.; M. LAMBERT, 10 fr.; M. ARLAUD 10 fr.; M<sup>me</sup> BURGLIN, 5 fr.; M. BAILLY, 5 fr.; M. BODEN, 5 fr.; M<sup>l</sup> MORTAGNE, 3 fr.; M<sup>me</sup> LEONARD, 3 fr.; M. CHAUFFIN, 1 fr. 50.

Total au 10 décembre. . . . . 3.104 fr. 45

La *Ligue*, encouragée par le succès du Congrès, continue son œuvre de propagande et fait un nouvel appel aux lecteurs du journal et à tous les partisans de l'idée.

Pour faciliter la propagande, les travaux du Congrès vont paraître d'ici au 15 février, en 9 fascicules, qui seront vendus aux adhérents au prix de 12 francs le cent, 20 centimes la pièce. Nous prions nos lecteurs, les malades que nous avons guéris et tous ceux qui désirent que la pratique de l'art de guérir soit libre, de vouloir bien prendre une part active à notre œuvre, en répandant nos travaux dans leur entourage. En dehors de cela, nous rece-

vrons avec reconnaissance les souscriptions que l'on voudra bien nous adresser. Plus elles seront nombreuses et plus tôt nous obtiendrons la liberté que nous demandons.

Les demandes de fascicules, les souscriptions, etc., doivent être adressées à M. Durville, délégué du comité, 23, rue Saint-Merri, à Paris.

### 36<sup>e</sup> CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6<sup>e</sup> volume), par H. DURVILLE, 3<sup>e</sup> édition.

#### Contre l'Idiotie et l'imbécillité

L'*idiotie* est une insuffisance de facultés intellectuelles, morales ou affectives. Elle est la conséquence d'un défaut plus ou moins grand d'organisation ou de développement du cerveau. C'est une infirmité parfois congénitale, mais qui est plus souvent déterminée par une maladie remontant à la première enfance : la fièvre typhoïde, les convulsions, etc.

L'*imbécillité* est une forme atténuée de l'idiotie.

La médecine ne peut rien faire, même pour améliorer la condition intellectuelle des malheureux idiots. Par le magnétisme, on ne produit ordinairement qu'une amélioration peu importante dans le cas d'origine congénitale, mais le résultat est beaucoup plus considérable dans les autres.

Il faut stimuler les fonctions du cerveau; exciter, puis calmer si cette excitation est trop vive. Pour cela, employer les moyens suivants.

MAGNÉTISME HUMAIN. — Appliquer les mains en position isonome sur le cerveau, main droite au front, main gauche à la nuque; puis main droite sur le côté droit, main gauche sur le gauche, pendant 15 à 20 minutes; imposition de la main droite, les doigts dirigés vers le front, insufflations chaudes sur le sommet de tête et sur les régions frontale et temporales. Terminer la séance, qui peut durer de 30 à 40 minutes, par des frictions trainantes pratiquées avec la main droite sur la colonne vertébrale, depuis la base du crâne jusqu'aux bas des reins; puis, par des passes à grands courants de la tête aux pieds. En cas d'excitation trop vive, on terminera la séance par des applications hétéronomes pour calmer. Séances quotidiennes au début du traitement, et de plus en plus éloignées, au fur et à mesure que l'amélioration se produit.

L'éducation jouant un grand rôle, surtout chez les imbeciles, la suggestion et l'affirmation habilement pratiquées, peuvent être de quelque utilité.

AIMANT. — Porter pendant la nuit deux lames magnétiques pour exciter : l'une au front, l'autre à la nuque. Si l'excitation était trop vive, on n'en porterait qu'une sur le front.

MOYENS AUXILLIAIRES. — Lotions, frictions, compresses sur la tête avec eau magnétisée, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide

du barreau magnétique. De l'exercice, de la distraction, et chercher par tous les moyens possibles à intéresser le sujet, afin d'aider au développement de son intelligence.

Les cas d'idiotie et d'imbécillité guéris ou améliorés par le magnétisme sont assez nombreux dans l'histoire du magnétisme. La place nous manquant dans ce numéro pour les reproduire *in extenso*, nous devons nous contenter de citer seulement les cas observés par deux auteurs :

Dans l'*Exposé des cures opérées en France par le Magnétisme*, t. I, p. 507 et 512, Mialte rapporte 5 cas de guérison. Lafontaine, dans l'*Art de magnétiser*, 1852, p. 236, cite 7 cas qu'il a traités; 2 furent guéris complètement.

## ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME

Dirigée par le professeur H. DURVILLE

Sous le patronage de la Société Magnétique de France

Directeur-adjoint : M. le Dr BÉNARD

La première partie des cours de l'*Ecole pratique de Magnétisme* est sur le point d'être terminée. La seconde partie commencera le 10 janvier et se continuera jusqu'à la fin de mars.

Le succès obtenu par les professeurs, notamment M. Papus, dans l'enseignement de la *physiologie* et M. Rouxel dans l'enseignement de l'*histoire et philosophie du Magnétisme* est des plus encourageant pour les professeurs qui vont continuer l'œuvre que les premiers ont si brillamment commencée.

De leur côté, les élèves ont mis autant d'assiduité que de bonne volonté à suivre les cours, et nous espérons qu'à la fin de l'année scolaire, les 3/4 d'entre eux auront les aptitudes suffisantes pour qu'on puisse leur conférer le diplôme de *Magnétiseur praticien*.

### PROGRAMME DE LA SECONDE PARTIE

#### Cours d'anatomie descriptive

M. le Dr BÉNARD, professeur.

M. M..., professeur suppléant.

(Les Lundis 15, 22, 29 janvier; 5, 12, 19, 26 février; 5, 12 et 19 mars, à 9 heures du soir.)

- 1<sup>re</sup> leçon : les éléments d'ostéologie.  
 2<sup>me</sup> — — d'arthrologie.  
 3<sup>me</sup> — — de myologie : Tête et tronc.  
 4<sup>me</sup> — — de myologie : Membres.  
 5<sup>me</sup> — — d'angéiologie.  
 6<sup>me</sup> — — de névrologie : Nerfs crâniens.

- 7<sup>me</sup> leçon : les éléments de névrologie : Nerfs spéciaux.  
 8<sup>me</sup> — — de névrologie : Système du grand sympathique.  
 9<sup>me</sup> — — de splanchnologie : Crâne et poitrine.  
 10<sup>me</sup> — — de splanchnologie : Abdomen et organes des sens.

### Cours de théories et procédés du Magnétisme.

M. H. DURVILLE, professeur.

(Les mercredis 10, 17, 24, 31 janvier, 7, 14, 21, 28 février, 7, 14, 21, 28 mars, à 9 heures du soir.)

Ce cours comprendra : 1<sup>o</sup> l'exposé raisonné des principales théories émises depuis Paracelse jusqu'à nos jours; 2<sup>o</sup> la description des procédés ordinaires du magnétisme; 3<sup>o</sup> les différences et les analogies existant entre le magnétisme et l'hypnotisme; 4<sup>o</sup> la théorie des centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière.

### Cours d'expérimentation.

M. H. DURVILLE professeur.

(Les vendredis 12, 19, 26 janvier, 2, 9, 16, 23 février, 2, 9, 16, 23, 30 mars, à 9 heures du soir.)

Ce cours comprendra : 1<sup>o</sup> la démonstration expérimentale des effets généraux du magnétisme; 2<sup>o</sup> les états du sommeil magnétique, les phases de ces divers états et les modifications physiologiques et psychologiques qui les caractérisent.

(La place nous manque pour publier le programme détaillé de ces cours.)

### SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE L'ÉCOLE

Pour que l'enseignement de l'*Ecole* soit véritablement profitable, il est indispensable que tous les cours et les conférences soient publiés. Cette publication, qui ne comprendra pas moins de 12 à 15 volumes illustrés de 7 à 800 figures, coûtera fort cher. Les cours étant gratuits, les droits d'inscription seront loin d'être suffisants pour permettre d'aussi grands frais.

Pour parer à cet inconvénient, comptant sur la libéralité de nos lecteurs, nous les prions instamment de vouloir bien prendre part à la souscription qui est ouverte, dans le but de donner à notre œuvre toute l'extension qu'elle mérite.

Nous recevons les dons en nature (livres pour la Bibliothèque, instruments et objets divers pour le Musée de l'*Ecole*) et en espèces.

Indépendamment des droits d'inscription qui ne sont pas mentionnés dans le produit de la souscription, le directeur de l'*Ecole* a déjà reçu :

- 1<sup>o</sup> Eu nature, pour la Bibliothèque . . . 120 volumes  
 2<sup>o</sup> — — pour le Musée . . . . . 22 pièces.  
 3<sup>o</sup> En espèces : *Listes précédentes* . . . 157 fr. 45.  
 M. A. BERCHON, 5 fr.; Mme COISNARD . . . 2 francs.  
 Total au 15 décembre . . . 164 fr. 45.

### Primes à nos abonnés

On raconte partout des faits extraordinaires : ici, c'est une manifestation fluïdique intelligente, là, c'est un phénomène d'audition ou bien de vision. Nâ hier encore le *Spiritisme* est affirmé aujourd'hui par les savants et tout le monde veut être renseigné sur sa valeur.

Pour être agréable à nos abonnés, nous venons de nous entendre avec le *Phare de Normandie*, revue mensuelle d'études psychologiques publiée par l'*Union spiritualiste de Rouen* et dont l'abonnement est de 3 fr. 50 par an, pour que cet intéressant journal leur soit servi, à titre de prime renouvelable chaque année sur le vu de notre quittance d'abonnement pour le prix annuel de 2 francs seulement.

Pour recevoir cette prime, en faire la demande, à chaque renouvellement d'année au directeur du *Phare de Normandie*, 4, rue Edouard-Lavoine, Rouen, en y joignant sa quittance d'abonnement.

Nous offrons encore à tous nos abonnés, à titre de prime entièrement gratuite une revue mensuelle, les *Annales de l'Electro-homœopathie*. Pour recevoir cette revue pendant une année, en faire la demande à M. Sauter, à Genève (Suisse), en joignant sa quittance d'abonnement.

### BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

La *Bibliothèque du Magnétisme* se compose de 4° de plus de 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hyponotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2° des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; 3° de plus de 40.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers constituant un véritable musée du Magnétisme.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr., six mois, 8 fr. (Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés). Ils sont confiés contre nantissement et adressés dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour des ouvrages prêtés, doit représenter la valeur de ceux-ci.

La Bibliothèque, propriété de l'*Institut magnétique*, est ouverte tous les jours, dim. et fêtes exceptées, de 1 à 4 h. (Il n'y a pas de Catalogue imprimé).

### Pour paraître prochainement :

*Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme. — Cours complet*, professé à l'*Institut magnétique*, par H. DURVILLE, 40 volumes in-18, cartonnées à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 grav. et 3 planch. colorisées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories magnétiques émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1<sup>er</sup> Vol. — Le Magnétisme chez les anciens; au moyen-âge; possession, sorcellerie; dans les temps modernes: le fluide universel, Ficin, Pomponace, Agrippa, Paracelse, la baguette divinatoire, Van Helmont, Robert Fludd, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme: contemporain; Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cabagnet et les spiritualistes, Donato et Montin, etc. L'hyponotisme et la suggestion: Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hyponotisme.

3<sup>e</sup> Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique: Polarité, L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, des décompositions chimiques, etc.

4<sup>e</sup> Vol. — Les états du sommeil provoqué: état suggestif, état cataleptique, état somnambulique, état léthargique. Extase, oracles, songes, divination, prévision, clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5<sup>e</sup> Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6<sup>e</sup> Vol. — Affections du cerveau et de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7<sup>e</sup> Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8<sup>e</sup> Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9<sup>e</sup> Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation (diabète, albuminurie, etc.), des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels (asphyxie, etc.).

10<sup>e</sup> Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement, âge critique. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, paralysie infantile, etc.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, est le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui leur enseignera une méthode simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies. Chaque volume (350 à 450 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 volumes, 25 fr. A titre de Prime, l'ouvrage complet est laissé à 18 fr. au lieu de 25, aux 1.000 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la *Librairie du Magnétisme*, 28, Rue Saint-Merri, à Paris.

### ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

**Clinique dentaire.** — M. et Mme MAGNÉ, dentistes, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage pose de dents et dentiers en tous genres. systèmes perfectionnés, réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

**Produits hygiéniques de la maison Roqueblave.**  
12, Place Breda, (2<sup>e</sup> arrond.), Paris.

Produits essentiellement hygiéniques, aux merveilleuses et diverses propriétés, composés (sans aucun acide) d'extraits de plantes aromatiques, entièrement inoffensifs, pour tous soins quotidiens : toilette, beauté, bien-être, santé. Vrai trésor des familles. — Hautes récompenses depuis 1873 : Diplôme d'honneur, 35 médailles or, vermeil, etc. Médaille d'or à l'Exposition internationale d'hygiène de l'enfance, Paris, 1891.

Eau parisienne hygiénique Roqueblave  
Flacons : 1 fr. 25, — 2 fr. 50, — 5 fr., — 10 fr.  
Flacon d'essai contre 2 fr.

Eau parisienne pour hygiène de la vue  
Flacons : 3 fr., — 6 fr. Franco contre 3 fr. 50

Elixir dentifrice  
Flacons : 1 fr. 50, — 3 fr.

Anti-cors français (sans acide)  
Flacons : 1 fr. 25, — 2 fr. Franco contre 2 fr. 25

Savon hygiénique  
Boîte de 2 pains : 1 fr., — 2 fr., — 4 fr.

Envoi par la poste ou en colis postal, contre mandat ou timbres. — Prospectus franco sur demande affranchie.

### BAINS

**Grands bains français et orientaux**, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

**Le Balnéum**, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de massage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

### CHEMINS DE FER

Ligne de l'Ouest

### Abonnement sur la banlieue de Paris

La Compagnie vient d'abaisser les prix des abonnements  
1<sup>er</sup> de 3 mois, en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Asnières, Bois-de-Colombes, Clichy, Levallois, Bécones, Bruyères, Argenteuil et la Garenne-Bezons et entre Paris-Montparnasse et Vanves, Malakoff et Clamart.

2<sup>e</sup> de 6 mois en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Colombes.  
3<sup>e</sup> d'une année, en 1<sup>re</sup> classe, entre Paris-St-Lazare et Courbevoie.

De plus, la Compagnie délivre, en toute saison, entre les gares de ces lignes, des abonnements à prix très réduits.

### Abonnements d'un mois

Elle délivre depuis le 1<sup>er</sup> juillet, des cartes d'abonnement valables, pendant un mois, entre toutes les gares de son réseau et a créé, pour cette catégorie d'abonnements, des prix exceptionnels, notamment entre Paris et Houilles, Carrières, St-Denis, Sartrouville, Maisons-Laffite et Cormeilles.

### MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche, de 1 à 4 heures.

### SOMNAMBULISME

M<sup>me</sup> BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, reçoit à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, Paris, le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi, les autres jours, de 1 heure à 4 heures, et sur correspondance.

### FABRIQUE D'HORLOGERIE DE PRÉCISION

Bijouterie, Orfèvrerie, Joaillerie

### C. BRISEBARD

Grande-Rue, 34 à Besançon (Doubs)  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1856

Grande récompense à l'Exposition universelle de Paris, 1889

Montres, boîtes et cuvettes argent, cylindre 8 rubis, garanties 2 ans, depuis 22 fr. contre mandat-poste. Spécialité de Chronomètres de poche

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.



## INSTITUT MAGNÉTIQUE

Pour l'Enseignement du Magnétisme appliqué à l'art de guérir

(Magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

Par une Société de magnétiseurs, sous la direction du Professeur H. DURVILLE  
23, Rue Saint-Merri, Paris.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants. L'aimant, le magnétisme terrestre et presque tous les corps ou agents de la nature peuvent servir d'auxiliaires.

Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Institut a pour objet l'enseignement et la vulgarisation de la Science magnétique appliquée au soulagement et à la guérison des maladies. Il constitue une école pratique où les procédés ordinaires du Magnétisme sont mis à la portée des malades et des amateurs, dans des Leçons cliniques quotidiennes, des Conférences expérimentales et des Cours pratiques spéciaux.

Les Leçons cliniques ont lieu le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin; les autres jours, à 4 heures du soir. (Cet enseignement n'étant pas public, on doit se faire inscrire d'avance). ON PREND DES PENSIONNAIRES.

En dehors de l'enseignement donné à l'Institut, le directeur se met à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en Province et même à l'Étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Le directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 4 heures à 6 heures.

### Brochures de propagande

Almanach spirite et magnétique illustré pour 1890-91-92-93.  
DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, congestions, apoplexie et rage, 6<sup>e</sup> édit.  
H. DURVILLE. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 40 fig.  
— Le même ouvrage, trad. en espagnol, p. GARCIA, av. 10 fig.  
— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.  
— Lois physiques du magnétisme — Polarité humaine.  
— Le même ouvrage, trad. en espagnol, p. GARCIA, av. 2 fig.  
— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.  
— Le même ouvrage, traduit en italien, par UNGHERA.  
— trad. en espagnol, av. 1 fig., par GARCIA.

G. FABUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 figure.  
— La transmission de pensée.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.  
LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.  
PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

G. PÉLIN. — La médecine qui tue ! Le magnétisme qui guérit. Le rêve et les faits magnétiques expliqués. Homo Duplex.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future considérée au point de vue biologique et philosophique. Nouvelle édition.

Pour la recevoir franco, ajouter 25 cent. p. affranchissement.  
Docteur RIPAULT. — L'Univers macrantontroupe.

— Tableau synoptique de la nature.

ROUXEL. — L'art d'abréger la vie. (Étude paradoxale.)  
— Théorie et pratique du spiritisme. — Consolation à Sophie.

L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

### Publications

De la Ligne nationale pour le libre exercice de la médecine.

H. DURVILLE. — I. Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins.

ROUXEL. — La liberté de la médecine. I. La pratique médicale chez les anciens.

### Travaux du Congrès de 1893 :

I. — Procès-verbal des séances du Congrès. Discours, discussions, réponses aux questions, vœux, etc., par H. DURVILLE.

II. — Rapport au Congrès sur les travaux de la Ligue et l'organisation du Congrès, par H. DURVILLE.

III. — Thèse sur le libre exercice de la médecine, soutenue en faveur de l'humanité souffrante, par le Dr G. DE MESSIMY.

IV. — I. La liberté de tuer, la liberté de guérir.

II. Le Magnétisme et l'Alcoolisme, par G. FABUS DE CHAMPVILLE.

V. — La liberté de la médecine.

II. La pratique médicale chez les modernes, par ROUXEL.

VI. — Le Magnétisme et la maladie sociale, par BOUVÉRY.

VII. — II. Le libre exercice de la médecine réclamé par les médecins.

VIII. — I. L'art médical, par DANIAUD; II. Note sur l'enseignement et la pratique de la médecine en Chine; III. Extrait de la Correspondance; IV. Articles de journaux.

IX. — Sur un cas d'internement arbitraire, par M<sup>me</sup> DERONZIER.

### Portraits

ALLAN KARDEC, CARAGNET, DELRUZE, V. GREATRAKES, VAN HELLMONT, MESMER, PARACELSE, le marquis DE PUYSSÉUR.

Prix des brochures et des portraits : 100 exempl., 12 fr.; 50, 7 fr.; 25, 4 fr.; 12, 2 fr.; la pièce 20 centimes.



On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. Ces aimants guérissent ou soulagent toutes les maladies. Fortes remises. — Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.



### TRAITEMENT DES MALADIES

À la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est qu'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments sont si souvent de mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

#### Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des pommuns, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires.

— Contre les maladies de la moelle épinière.  
Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — Prix de chaque lame ..... 5 fr.

#### Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de plastrons.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames

#### Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix de chaque appareil ..... 10 fr.

#### Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité. — Prix de chaque sensitivomètre ..... 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les plastrons dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de un à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple ..... 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture, id. .... 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 pour 100.

Les aimants sont expédiés franco dans toute l'Union postale.



### CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les Leçons cliniques de l'Institut magnétique, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les Conseils pratiques du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces Conseils permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les Procédés magnétiques de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants :

I. Insomnie; — II. Syncope; — III. Entorse; — IV. Fièvre cérébrale, Méningite; — V. Fluxion de Poitrine; — VI. Fièvre typhoïde; — VII. Constipation; — VIII. Somnambulisme spontané; — IX. Vomissements incoercibles de la grossesse; — X. Chute des cheveux; — XI. Mal de tête; — XII. Vertige et Etourdissement; — XIII. Congestion et Apoplexie cérébrales; — XIV. Encéphalite aiguë; — XV. Encéphalite chronique; — XVI. Ataxie locomotrice; — XVII. Myélite; — XVIII. Névralgie simple; — XIX. Névralgie faciale, tic douloureux; — XX. Sciatique

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.